



COMITÉ DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

CA-501
18 juin 2009
Original : anglais

Au : Comité de l'Assemblée des Gouverneurs

Du : Secrétaire

Objet : Premier document de travail. Examen de la nécessité d'une augmentation générale du Capital ordinaire et de la reconstitution du Fonds des opérations spéciales : état d'avancement et prochaines étapes

Veillez trouver ci-joint un document, à titre d'information, qui servira de base de réflexion pendant la quatre-vingt-dix-septième réunion du Comité de l'Assemblée des Gouverneurs, qui se tiendra à Santiago (Chili), le 2 juillet 2009.

Les annexes mentionnées ici sont distribuées séparément dans le document CS-501-1.

Référence GN-2518-3 (6/09)

DOCUMENT DE LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

PREMIER DOCUMENT DE TRAVAIL
EXAMEN DE LA NECESSITE D'UNE AUGMENTATION GENERALE DU
CAPITAL ORDINAIRE ET DE LA RECONSTITUTION
DU FONDS DES OPERATIONS SPECIALES :
ÉTAT D'AVANCEMENT ET PROCHAINES ETAPES

15 JUIN 2009

TABLE DES MATIERES

RESUME

| | | |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. | INTRODUCTION | 1 |
| II. | EXAMEN DE LA CONTRIBUTION DE LA BANQUE AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE 1994 A 2008 | 2 |
| | A. Cadre d'évaluation | 2 |
| | B. Performance de la BID depuis la Huitième augmentation | 3 |
| | 1. Performance opérationnelle | 4 |
| | 2. Mandats de la Huitième augmentation..... | 6 |
| | 3. Évolution de la structure organisationnelle..... | 7 |
| | C. Contribution apportée à la région depuis la Huitième augmentation | 9 |
| | 1. Contribution dans les secteurs stratégiques | 9 |
| | 2. Capacité de la Banque à continuer de contribuer au développement de la région..... | 12 |
| III. | L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES A L'HORIZON 2020 : FACE AUX DEFIS DE L'EGALITE DES CHANCES ET DE LA DURABILITE DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL | 13 |
| | A. Principaux défis du développement..... | 13 |
| | 1. Favoriser l'égalité des chances | 14 |
| | 2. Comblé le déficit de croissance de la région ALC tout en contribuant à la durabilité de l'environnement mondial..... | 17 |
| | B. Concordance entre les priorités institutionnelles de la BID et les principaux défis du développement de la région..... | 18 |
| | 1. Politique sociale en faveur de l'équité et de la productivité..... | 19 |
| | 2. Infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social. | 23 |
| | 3. Institutions pour la croissance et le bien-être social | 25 |
| | 4. Intégration régionale et mondiale compétitive | 29 |
| | 5. Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique . | 29 |
| | C. Réponse aux besoins des pays les plus pauvres de la région | 32 |
| | D. Défis du développement dans le cycle d'activité..... | 34 |
| IV. | AVANTAGES COMPARATIFS EN VUE D'UNE NOUVELLE STRATEGIE INSTITUTIONNELLE | 36 |
| | A. L'identité régionale en tant qu'avantage fondamental | 37 |
| | B. Focalisation sur les pays et aptitude à répondre aux besoins des pays | 38 |
| | C. Articulation du soutien aux secteurs public et privé..... | 39 |
| | D. Valeur ajoutée dans les opérations et capacité de la Banque de combiner les produits financiers et non financiers..... | 41 |
| | E. Du développement national au développement régional | 43 |

| | | |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| F. | Création de nouveaux avantages comparatifs..... | 45 |
| V. | DEMANDE DE RESSOURCES DE LA BID | 49 |
| A. | Projections de la demande de financement de la BID (2010-2020) | 49 |
| B. | Composition de la demande selon les priorités sectorielles | 55 |
| C. | Financement concessionnel pour les pays les plus pauvres | 57 |
| D. | Demande croissante de financement de la part du secteur privé | 59 |
| E. | Tendances du financement et demande de financement de la BID | 61 |
| F. | Des estimations de la demande au financement réel | 63 |
| VI. | RENFORCEMENT DE LA PERTINENCE DE LA BID EN TANT QUE PARTENAIRE DU DEVELOPPEMENT : PROGRAMME D'ACTION POUR UNE MEILLEURE BANQUE | 64 |
| A. | Amélioration de la capacité organisationnelle de la Banque | 65 |
| B. | Mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra..... | 66 |
| C. | Accroissement de la valeur ajoutée grâce au transfert de connaissances, aux produits de savoir et de renforcement des capacités et à de nouveaux produits financiers..... | 68 |
| D. | Amélioration de la gestion des risques..... | 69 |
| 1. | Renforcement de la surveillance de la gestion du risque de portefeuille .. | 69 |
| 2. | Améliorations apportées à d'autres modalités de gestion du risque | 71 |
| E. | Renforcement de l'attention accordée à l'intégrité..... | 72 |
| 1. | Veiller à ce que le personnel de la Banque agisse selon les plus hauts critères d'intégrité..... | 72 |
| 2. | Veiller à ce que les activités financées par la Banque ne soient pas entachées par des actes de fraude ou de corruption et à ce qu'elles soient exécutées dans un environnement soumis à un contrôle approprié | 72 |
| F. | Améliorer l'efficacité du cadre de gestion des ressources humaines de la Banque..... | 74 |

ANNEXES ELECTRONIQUES

- | | |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Annexe 1 | A. Évolution des indicateurs économiques et sociaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes 1994-2008 |
| | B. Indicateurs opérationnels de la BID 1994-2008 |
| | C. Contribution de la BID au développement de la région 1994-2008 : résultats dans des domaines clés |
| Annexe 2 | Progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région ALC |
| Annexe 3 | Déficit de développement dans la région ALC et besoins de financement |
| Annexe 4 | Enjeux du développement et besoins de financement des pays |
| Annexe 5 | Demande de programmes régionaux de la BID |

ABREVIATIONS

| | |
|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALC | Amérique latine et Caraïbes |
| AVD | Analyse de viabilité de la dette |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BCIE | Banque centraméricaine d'intégration économique |
| BDC | Banque de développement des Caraïbes |
| BID-8 | Huitième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement (Huitième augmentation) |
| BMD | Banque multilatérale de développement |
| CO | Capital ordinaire |
| COF | Représentation |
| CPF | Cadre de performance globale de la Banque |
| ECD | Développement de la petite enfance |
| FOS | Fonds des opérations spéciales |
| GCI | Augmentation générale du capital |
| HLF | Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide |
| IDA | Association internationale de développement |
| KCP | Produits de savoir et de renforcement des capacités |
| LPGS | Programme de liquidités pour une croissance durable |
| MFI | Mécanisme de financement intermédiaire |
| NCF | Nouveau cadre de financement |
| NCO | Nouveau cadre opérationnel |
| NPS | Niveau de prêts soutenable |
| NSG | Sans garantie souveraine |
| OCFC | Comité de lutte contre la fraude et la corruption |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| ORP | Bureau des partenariats stratégiques |
| PBL | Prêt à l'appui de réformes |
| PFFC | Programme de facilitation du financement du commerce |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PPA | Parité du pouvoir d'achat |
| PPTE | Pays pauvres très endettés |
| PSFG | Déficit financier du secteur public |
| SAD | Société andine de développement |
| SEDLAC | Base de données socio économiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes |
| TELR | Ratio du total des fonds propres sur les prêts |
| ULA | Pouvoir de prêt non utilisé |
| VPP | Vice-présidence pour le secteur privé et les opérations sans garantie souveraine |
| VPS | Vice-présidence pour les secteurs et le savoir |
| WEO | Perspectives de l'économie mondiale |

RESUME

Lors de la session annuelle de la Banque interaméricaine de développement (BID, ou la Banque) en mars 2009, l'Assemblée des gouverneurs a demandé à la Direction d'entreprendre un examen de la nécessité d'une augmentation générale du Capital ordinaire et d'une reconstitution du Fonds des opérations spéciales, et de faire le point sur les progrès accomplis et les prochaines étapes avec le Comité de l'Assemblée des gouverneurs au cours du troisième trimestre de 2009.

En réponse à cette demande, le présent document traite de plusieurs questions mentionnées dans la résolution des Gouverneurs. Elles portent notamment sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie institutionnelle, la nature et la portée de la demande d'aide de la BID et les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer l'efficacité de la Banque et son efficacité en matière de développement. Dans cette analyse, une attention particulière est accordée au soutien offert aux pays les plus pauvres de la région, en tant que priorité pour l'institution, et à la capacité de promouvoir le développement par l'intermédiaire du secteur privé, en tant qu'avantage comparatif clé de la Banque. Le document présente également une analyse de la contribution de la Banque au progrès économique et social de la région, en vertu de la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque (Huitième augmentation). Outre les besoins à long terme, ce document traite aussi des mesures à court terme approuvées par Conseil d'administration pour élargir l'enveloppe de financement du Capital ordinaire et offrir des allocations de ressources supplémentaires aux pays admissibles au Fonds des opérations spéciales (FOS).

Ce document sera suivi d'autres rapports qui contiendront les réactions des gouverneurs et leurs demandes d'information supplémentaire ainsi que des propositions relatives à la mise en œuvre d'une augmentation générale du capital et d'une reconstitution du FOS.

Contribution de la Banque au développement de la région en vertu de la Huitième augmentation

Au cours des 15 années qui ont suivi la Huitième augmentation, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (région ALC) a réalisé des progrès dans les domaines économiques et sociaux, mais elle accuse encore un retard par rapport à d'autres régions en développement. Entre 1994 et 2008, la région a enregistré une croissance moyenne de 3,3 % par an, et un taux de croissance cumulé de 57,8 %. Pendant cette même période, les taux de pauvreté ont reculé de 45,7 % en 1994 à 33,2 % en 2008. La majeure partie des progrès en termes de réduction de la pauvreté a été accomplie entre 2002 et 2008, années pendant lesquelles une croissance plus robuste a coïncidé avec une réduction des inégalités dans plusieurs pays de la région.

La Huitième augmentation a fait de la Banque la plus importante source de financement du développement dans la région ALC : à l'heure actuelle, elle fournit plus de 50 % du financement multilatéral accordé aux pays membres emprunteurs. Entre 1994 et 2008, la

Banque a financé 1 230 prêts pour un montant de 108,6 milliards de dollars¹. À partir de 2007, le financement a augmenté de façon marquée dans la région.

La Banque s'est entièrement acquittée des mandats explicites de la Huitième augmentation, à savoir l'établissement d'objectifs de financement pour la réduction de la pauvreté et l'équité sociale et pour l'aide aux pays les plus pauvres de la région. Entre 1994 et 2008, le montant cumulé du financement avec garantie souveraine pour la réduction de la pauvreté et l'équité sociale a représenté 50,4 % du volume total du financement avec garantie souveraine (financement d'urgence exclu) et 49,5 % du nombre total d'opérations. Pour sa part, le financement avec garantie souveraine accordé aux pays du Groupe II a représenté 36,8 % du volume total de financement avec garantie souveraine. Ces bons résultats sont dus en partie à la capacité de la Banque d'adapter sa structure organisationnelle et d'innover dans le domaine des procédures de gestion des opérations.

Malgré l'augmentation générale de capital de 1994, la Banque a perdu de son envergure par rapport aux besoins de financement de la région. Ces besoins sont encadrés par les défis du développement qui se posent encore dans la région et les retombées de la crise économique actuelle. La capacité de la Banque à répondre à la demande de produits financiers et non financiers de la part des pays membres emprunteurs, en 2010 et au-delà, est sérieusement limitée.

Priorités sectorielles et avantages comparatifs en tant que fondements d'une nouvelle stratégie institutionnelle

Une stratégie institutionnelle a pour objet de définir les moyens à prendre pour permettre à une organisation de remplir plus efficacement sa mission. Pour la Banque, cette stratégie devrait comporter une vision claire des priorités de la Banque et des moyens de les réaliser, et recenser et mettre à profit ses avantages comparatifs.

Promouvoir l'égalité des chances dans un large éventail de domaines est un des principaux défis du développement de la région : cela implique que les objectifs du Millénaire pour le développement doivent être atteints. Bien que la région ait fait des progrès dans ce domaine, les avancées sont inégales tant d'un indicateur à l'autre que dans les pays individuels et entre les pays. Pour réaliser l'objectif de réduction de la pauvreté, il faut s'attaquer au problème des disparités dans les possibilités d'emploi, à l'origine de grands écarts dans les revenus et dans la productivité. Un autre grand défi de la région est de combler son déficit de croissance par rapport au reste du monde, tout en contribuant à la durabilité de l'environnement mondial et en s'attaquant au changement climatique.

Les priorités institutionnelles proposées pour la BID relèvent ces deux grands défis et répondent aux demandes spécifiques des Gouverneurs. Elles sont les suivantes : (a) politique sociale en faveur de l'égalité et de la productivité ; (b) infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social ; (c) institutions pour la croissance et le bien-être social ; (d) intégration régionale, internationale et mondiale compétitive, et (e) programmes de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.

¹ Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans ce document sont donnés en dollars des États-Unis.

Les cinq priorités englobent des domaines particuliers qui présentent une valeur stratégique pour la région et pour la BID pendant la prochaine décennie. Ce sont des domaines où la participation de la Banque au cours des dix prochaines années peut contribuer de façon non négligeable à la croissance et à l'équité, grâce à des financements accordés au secteur public ou au secteur privé. Ce sont aussi des domaines dans lesquels la BID a acquis, ou peut facilement acquérir, un avantage comparatif en faisant fond sur son expérience, ses bonnes pratiques, son innovation et ses investissements constants dans la création de savoir axé sur les politiques. La capacité de la Banque d'aider les pays à financer des programmes de protection sociale et à protéger les dépenses et les investissements sociaux en cas de ralentissement de l'économie renforcerait sa contribution à l'élimination des défis du développement.

Les avantages comparatifs peuvent avoir leur origine dans les caractéristiques structurelles d'une organisation, dans son évolution et son expérience et dans les changements qui surviennent dans son environnement. Le principal avantage structurel de la BID réside dans le fait que la Banque est essentiellement une coopérative dans laquelle les pays membres emprunteurs détiennent la majorité des voix. Le sentiment de propriété qu'ont ces pays depuis des décennies a permis à la Banque de consolider son rôle de partenaire qui suscite la confiance et qui est guidé, d'abord et avant tout, par les besoins de développement et les aspirations de ses éléments constitutifs.

En plus de ces caractéristiques intrinsèques, la Banque a acquis des avantages comparatifs qui incluent : (a) une forte focalisation sur les pays ; (b) une articulation des opérations visant les secteurs public et privé ; (c) une diversification des produits financiers et non financiers qui permet à la Banque de mieux répondre aux besoins des pays et d'être plus cohérente dans son aide au développement au fil des ans ; et (d) le savoir et les capacités voulues pour soutenir le commerce régional et l'intégration. De tels avantages sont au cœur de la nouvelle stratégie institutionnelle de la Banque et la BID devrait s'attacher à les renforcer encore plus.

La complémentarité et la coordination avec des partenaires du développement sont compatibles avec l'attention renouvelée que la Banque porte au développement des avantages comparatifs et de la valeur ajoutée qu'elle offre à ses clients. Elle possède un avantage comparatif dans le soutien accordé aux projets de développement, plutôt qu'à la balance des paiements et à la liquidité, surtout après la réorganisation du FMI ; de même, elle est mieux placée pour fournir des conseils, en faisant fond sur son expérience et ses bonnes pratiques, que pour assurer une surveillance. La Banque mondiale et la BID peuvent se compléter mutuellement dans la création de savoir sur les questions de développement et dans l'adaptation de ce savoir aux réalités locales. Cette collaboration peut aller jusqu'à l'exécution conjointe de projets dans des pays, surtout lorsque la portée et la complexité des projets sont si importantes que leur exécution dépasse les capacités de l'une ou l'autre des institutions. Il existe aussi plus d'opportunités de travail conjoint avec des institutions financières sous-régionales et des organismes de coopération bilatéraux ainsi que de coordination entre les partenaires pour le développement par le biais des accords tels que la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005 et le Programme d'action d'Accra de 2008.

Soutien préférentiel aux pays plus pauvres de la région

Si la région ALC accuse un retard par rapport au monde développé et aux pays émergents les plus dynamiques, sous de nombreux aspects, il existe également des écarts de développement importants entre les pays de la région. Des pays comme la Bolivie, le Guatemala, le Guyana, Haïti, le Honduras, le Nicaragua et le Paraguay ont un PIB par habitant qui est égal au quart seulement de la moyenne régionale, et des taux de pauvreté qui atteignent presque le double de la moyenne de l'ensemble de la région. De tels écarts s'observent également dans la plupart des indicateurs relatifs au bien-être social et à l'accès aux services. Appuyer les efforts déployés par ces pays pour accélérer leur développement a été et doit continuer d'être une priorité pour la Banque.

L'engagement de la BID d'offrir un soutien préférentiel aux pays les plus pauvres devrait commencer par un renouvellement de sa capacité de leur fournir un financement à un coût et dans des conditions de remboursement conformes aux cadres de viabilité de la dette. Jusqu'à maintenant, ces conditions ont été offertes par le FOS, mais les modalités concessionnelles des prêts et la participation de la Banque aux initiatives de réduction de la dette ont conduit à l'épuisement du Fonds. La reconstitution des ressources du FOS et l'optimisation du modèle de financement devraient être des éléments clés de la nouvelle stratégie institutionnelle de la BID. Le soutien de la BID aux pays plus pauvres et plus petits devrait aussi se refléter dans les priorités sectorielles pour les prêts de la Banque et dans l'élaboration de programmes et de produits adaptés aux besoins de ces pays.

Développement par le biais du secteur privé

Pour sa part, la capacité de promouvoir le développement par le biais du secteur privé constitue un avantage comparatif que la Banque devrait pleinement reconnaître et exploiter. Il ne découle pas seulement de la taille du secteur privé en tant que source d'investissements et de création d'emploi, mais également de la capacité de la Banque à mieux coordonner les opérations du secteur privé avec celles du secteur public. La Banque sera en mesure d'approfondir sa focalisation sur les pays et d'exploiter les synergies possibles avec les projets publics visant l'amélioration de la réglementation, les investissements dans l'infrastructure ou le renforcement de la compétitivité.

La Banque peut encore renforcer le soutien qu'elle apporte au secteur privé et l'articulation de ses opérations avec ce secteur. Il est certes possible d'améliorer l'articulation des projets avec les secteurs public et privé en établissant un lien plus étroit avec la programmation par pays et une coopération croisée entre les équipes techniques, mais il faudrait également revoir la limite réglementaire sur le financement du secteur privé à la lumière non seulement de la demande mais aussi de l'opérationnalisation actuelle de ce financement sous forme de prêts sans garantie souveraine, qui combine gestion du risque et spécialisation de la clientèle.

Demande de ressources de la BID

Des scénarios de financement globaux estimés ont été établis à partir d'une étude, pays par pays, de la demande actuelle fondée sur les stratégies-pays et les processus de programmation existants ; les résultats ont ensuite été comparés à ceux fournis par une

analyse statistique des tendances en matière de financement et d'investissements dans la région.

Selon ces estimations, la demande pour le financement de la BID peut se situer entre 16,5 milliards de dollars et 19,8 milliards de dollars par an pendant la période 2010-2020. La limite supérieure de la fourchette est obtenue par une méthode de calcul ascendante basée sur les demandes actuelles exprimées par les pays emprunteurs dans le cadre de leur interaction avec la Banque. La limite inférieure, pour sa part, est le résultat d'une extrapolation statistique des prévisions du FMI relatives aux investissements publics et privés, corrigée en fonction de la baisse de la demande de financement de la BID à mesure que les pays se développent et qu'ils améliorent leur accès aux marchés privés de capitaux. Ces estimations impliquent une augmentation allant de 23 % à 56 % par rapport aux tendances de décaissement sur la période 1983-2009.

C'est probablement dans le secteur des infrastructures et le secteur social que la demande de ressources sera la plus forte, ces deux secteurs pouvant revendiquer ensemble près de 65 % du volume total de financement estimé ; viennent ensuite le développement institutionnel, la protection de l'environnement et l'intégration. Ce volume de prêts permettrait à la Banque de répondre aux besoins des pays sur le cycle conjoncturel. S'agissant de la demande de ressources des pays les plus pauvres, l'analyse prévoit un montant moyen d'approbations de 918 millions de dollars par an entre 2010 et 2020. Ce chiffre est implicitement limité par la situation actuelle de l'offre de prêts concessionnels. D'un autre côté, cette estimation de la « demande révélée » est tout à fait dans les estimations de la capacité d'absorption de 1,2 milliard de dollars des cinq pays FOS. Enfin, dans le secteur privé, le financement de projets admissibles au titre des cinq piliers stratégiques du Nouveau cadre opérationnel (NCO)² pourrait se situer entre 4 et 5,3 milliards de dollars par an.

Vers une meilleure Banque

Pour accroître la pertinence de la Banque en tant que partenaire du développement, la Direction a mis en place une série de mesures visant à renforcer l'efficacité et l'efficacités de la BID. Ensemble, ces initiatives font partie d'un « Programme d'action pour une meilleure Banque ». Ce programme comprend : (i) l'amélioration de la capacité organisationnelle de la Banque ; (ii) des initiatives pour mettre en œuvre les principes d'efficacité de la communauté internationale ; (iii) l'élargissement des activités fondamentales de la Banque afin d'inclure la création de produits de savoir et de renforcement des capacités et les produits hors-prêts à valeur ajoutée ; (iv) l'amélioration de la gestion du risque ; (v) le renforcement de l'attention accordée à l'intégrité, et (vi) la gestion des ressources humaines. Les changements entrepris par l'institution ne se sont pas limités à ces domaines, surtout au cours des quatre dernières années, et il n'est pas exclu que des réformes plus profondes puissent être entreprises à l'avenir pour renforcer la gouvernance, la transparence et l'efficacité.

La concentration des ressources là où elles peuvent être plus efficaces, fournir une plus grande valeur ajoutée et accroître l'efficacité institutionnelle ne signifie pas nécessairement

² Le Nouveau cadre opérationnel (document GN-2494) a été présenté au Conseil d'administration en octobre 2008.

que la Banque réduira son financement ; dans la plupart des cas, il est possible qu'il lui faudra accroître ce financement. Pour pouvoir répondre à une augmentation de la demande de soutien la Banque doit améliorer son efficacité et son efficacité et se doter de la capacité de relever de nouveaux défis du développement dans la région ALC.

La hausse importante du financement dans les pays membres emprunteurs après le réaligement de 2007 montre que la demande est très sensible à une amélioration de l'efficacité et de la réactivité de la BID. En outre, la Banque a besoin d'une masse critique de projets dans ses domaines de compétence pour pouvoir profiter d'économies d'échelle et diffuser les résultats de ses expériences et les enseignements tirés de ces expériences. Un élargissement du financement peut constituer un bon catalyseur pour les changements que la Banque doit apporter afin d'améliorer l'efficacité avec laquelle elle s'acquitte de sa mission de promouvoir le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais il exigera aussi qu'elle change pour pouvoir mieux répondre à ces demandes.

I. INTRODUCTION

- 1.1 Lors de la Session annuelle de la Banque tenue en mars 2009, l'Assemblée des gouverneurs a demandé à la Direction « d'entreprendre immédiatement un examen de la nécessité d'une augmentation générale du Capital ordinaire et d'une reconstitution du Fonds des opérations spéciales ».
- 1.2 Par la résolution AG-6/09, il a été demandé à la Direction de fournir une « analyse rigoureuse de la nature et de l'ampleur des demandes à long terme » de soutien afin de poursuivre le développement social et économique de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (région ALC), et plus particulièrement des pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Cet examen devait porter sur : « (a) l'élaboration d'une nouvelle stratégie institutionnelle qui permette une utilisation efficace des ressources supplémentaires pour appuyer des programmes relatifs à la mise en place de filets de sécurité sociale, la réduction de la pauvreté et des inégalités, les investissements dans l'infrastructure et le changement climatique ; (b) une étude des implications du cadre d'adéquation du capital de la Banque, et (c) une réévaluation de la politique relative au secteur privé afin de soutenir le développement de la région. »
- 1.3 La résolution AG-6/9 demandait également à la Direction de présenter des propositions (i) d'options compatibles avec la solidité financière de la Banque d'élargir encore l'enveloppe de financement du Capital ordinaire pour répondre à une crise à court terme, à compter de cette année ; et (ii) d'options en vue d'accélérer le décaissement et des ressources additionnelles du Fonds des opérations spéciales (FOS) par le biais d'un examen du calendrier de la reconstitution. Le Conseil d'administration a approuvé les modifications à la politique de la Banque limitant le montant total des prêts, l'alignant ainsi sur les autres Banques multilatérales de développement, et augmentant temporairement la capacité de décaissements du Capital ordinaire. Le Conseil a également approuvé, pour 2009 et 2010, des affectations supplémentaires aux quatre (4) pays membres emprunteurs du FOS³ et une allocation accrue au Mécanisme de dons de la BID afin d'offrir plus de ressources à Haïti.
- 1.4 Le présent rapport est le premier document de travail préparé en réponse aux demandes d'analyse des besoins à long terme des Gouverneurs. Il aborde les questions suivantes : (i) la nécessité d'une nouvelle stratégie institutionnelle (sections III et IV), à la lumière des défis du développement qui continuent de se poser dans la région, des lacunes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des priorités stratégiques et des avantages comparatifs de la Banque; (ii) la nécessité d'une analyse rigoureuse de la demande des ressources de la Banque (section V), avec une estimation des besoins d'emprunt globaux⁴; (iii) une évaluation des besoins des pays les plus pauvres de la région et de la demande de ressources du FOS ainsi qu'une évaluation de la demande prévue

³ La Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua.

⁴ Une analyse de la demande spécifique par pays a été préparée ; elle est donnée à l'Annexe 5.

pour les activités avec le secteur privé (dans le cadre de l'analyse de la demande) ; et (iv) la mise en œuvre des initiatives visant à améliorer l'efficacité de la Banque et son efficacité en matière de développement (section VI). Par ailleurs, la section II est consacrée à un examen de la contribution de la Banque au progrès économique et social de la région en vertu de la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement (BID-8, ou Huitième augmentation).

- 1.5 La Direction souhaite que les Gouverneurs lui indiquent la voie à suivre au sujet des questions abordées dans le présent document. Un deuxième document de travail suivra pour répondre aux deux autres demandes des Gouverneurs concernant : (i) les implications du cadre d'adéquation du capital de la Banque ; (ii) la politique relative au secteur privé. Il contiendra également les réactions à ce premier document. Alors que les deux premiers documents porteront principalement sur la nécessité d'une augmentation générale du capital et d'une reconstitution du FOS, un troisième document sera consacré aux propositions pour la mise en œuvre de ces initiatives et aux mesures de gouvernance allant de pair avec elles.

II. EXAMEN DE LA CONTRIBUTION DE LA BANQUE AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE 1994 A 2008

A. Cadre d'évaluation

- 2.1 **Le rapport relatif à la Huitième augmentation générale du Capital ordinaire et la reconstitution du FOS (BID-8) établit une stratégie visant à guider la Banque dans l'exécution de son rôle dans la région. À mesure que la conjoncture économique mondiale et la région changeaient, cette stratégie était soumise à des examens périodiques.** Ces mises à jour faisaient essentiellement partie de la *Stratégie institutionnelle* approuvée en 1999 et du *Nouveau cadre de financement*⁵ (NCF) adopté en 2002, puis renouvelé et modifié en 2005. Ces mises à jour ont conduit à des ajustements et à des modifications des paramètres relatifs au financement concessionnel, aux prêts à l'appui de réformes et au financement du secteur privé, mais l'essentiel des objectifs de la Huitième augmentation est resté sensiblement inchangé.
- 2.2 **La présente section est consacrée à un examen de la performance de la Banque au regard des objectifs définis dans la Huitième augmentation.** Elle évalue le programme opérationnel, des points de vue de l'expansion du financement et de l'assistance technique. Elle examine aussi la réalisation des mandats de la Huitième augmentation. Par ailleurs, l'évolution de la conjoncture économique mondiale et régionale a conduit à des changements organisationnels au sein de la Banque qui ont joué un rôle dans l'atteinte de ses objectifs. Enfin, cette section passe en revue les contributions sectorielles de la Banque depuis la Huitième augmentation.

⁵ Les politiques du Nouveau cadre de financement (AG-1/02, AG-5/05 et AG-7/09) ont été fondamentales pendant la période de mise en œuvre de la Huitième augmentation.

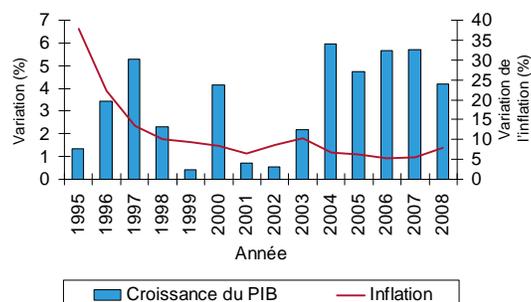
L'annexe statistique (annexe 1.B) du présent document fournit des données au sujet des opérations de la Banque.

B. Performance de la BID depuis la Huitième augmentation

2.3 **Pendant les 15 années qui ont suivi la Huitième augmentation, la région ALC a affiché des progrès dans les indicateurs sociaux et économiques, mais elle accuse encore un retard par rapport à d'autres régions en développement.** Entre 1994 et 2008, la région a enregistré un taux de croissance de 3,3 % par an, et un taux cumulé de 57,8 % sur l'ensemble de la période. Avec un taux de croissance annuel de la population de 1,4 %, le revenu par habitant a augmenté de 1,9 %, pour atteindre une moyenne de 4 789 dollars en 2008. Les 14 dernières années ont été marquées par trois périodes distinctes de performance économique. Une période de hausse du taux de croissance au milieu des années 90 a été suivie d'un ralentissement en 1998, qui a été exacerbé par les crises financières et économiques de 1999 et 2002. Une nouvelle ère de croissance (avec une faible inflation) a ensuite débuté en 2003 (figure II-1).

Figure II-1

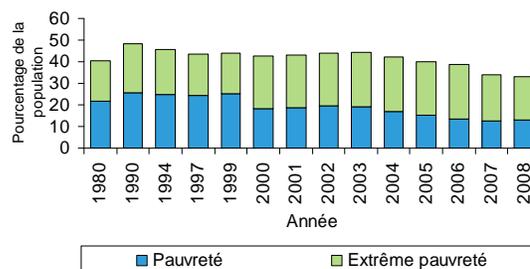
Amérique latine et Caraïbes :
croissance du PIB et inflation



2.4 **Au cours des 15 dernières années, la région ALC a également affiché des progrès dans les principaux indicateurs sociaux, mais elle continue d'être marquée par les inégalités.** Les taux de pauvreté ont reculé de 45,7 % en 1994 à 33,2 % en 2008 (figure II-2). En nombres absolus, la population pauvre dans la région est tombée de 218 à 192 millions de personnes. Si les taux de pauvreté en 2008 étaient restés les mêmes qu'en 1994, le nombre de pauvres en 2008 aurait été de 265 millions. Étant donné que le rythme de la croissance économique s'est accéléré après 2003 et que la répartition des revenus s'est améliorée dans plusieurs pays, les progrès dans la réduction de la pauvreté se sont accélérés entre 2003 et 2008, comme le montre la figure II-2. Pendant cette période, près de 50 millions de personnes de la région sont sorties de la pauvreté. Néanmoins, la répartition des revenus reste très inégale et la région affiche le plus haut indice de Gini⁶ dans le

Figure II-2

Amérique latine et Caraïbes :
taux de pauvreté



⁶ L'indice de Gini est une mesure des inégalités dans laquelle zéro indique une égalité parfaite et 100, une inégalité totale.

monde depuis les 40 dernières années (plus de 50 %). L'annexe 1.A fournit des statistiques sur l'évolution de la performance économique de la région depuis la Huitième augmentation.

2.5 Par ailleurs, la région ALC a connu une vaste consolidation de la démocratie.

Depuis 1994, des élections présidentielles ont été tenues dans la région, avec des taux de participation comparables à ceux observés dans les démocraties bien établies et tous les gouvernements en fonction ont la caution du vote populaire. Les 16 000 gouvernements municipaux de la région sont également dirigés par des autorités élues démocratiquement. Au cours des 15 dernières années, de nombreux gouvernements ont amélioré leurs systèmes de gestion financière, de contrôle interne et de reddition de comptes. Toutefois, en termes de capacité bureaucratique et d'appareil d'État, de professionnalisme des fonctionnaires publics et d'efficacité des institutions gouvernementales, la région accuse encore un retard considérable par rapport aux pays du monde industrialisé et aux pays en développement rapide.

1. Performance opérationnelle

2.6 Depuis la dernière augmentation de capital, la BID est devenue la plus importante source de financement du développement dans la région ALC et, aujourd'hui, elle fournit plus de 50 % du financement multilatéral aux pays membres emprunteurs.

Entre 1994 et 2008, elle a financé 1 230 prêts pour un montant total de 108,6 milliards de dollars (financement d'urgence exclu). De ce montant, 66,6 milliards de dollars (61,3 %) correspondaient à des prêts d'investissement avec garantie souveraine et 9,1 milliards de dollars (8,4 %), à des prêts d'investissement sans garantie souveraine ; 20,7 milliards de dollars (19,1 %) correspondaient à des prêts à l'appui de réformes et 12,2 milliards de dollars (11,2 %), à des prêts d'urgence (figure II-3).

Figure II-3

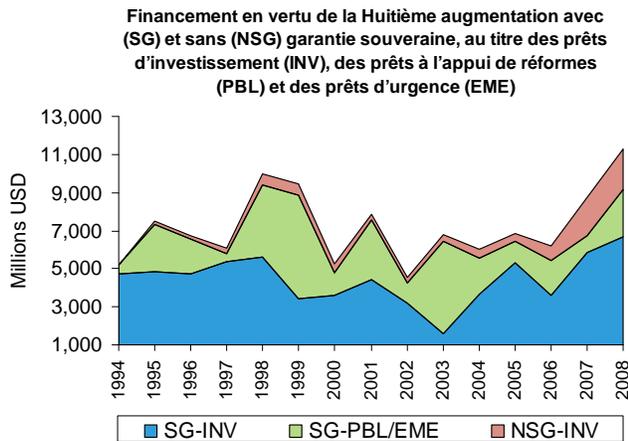
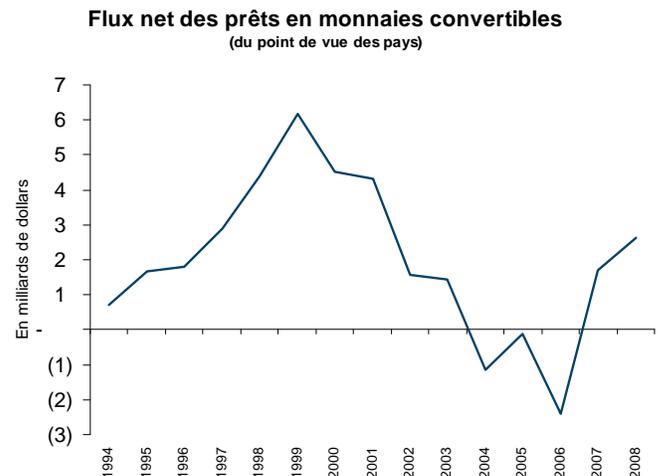


Figure II-4



- 2.7 La Figure II-4 ci-dessus montre qu'à compter de 1994, les flux nets d'investissement vers les pays membres emprunteurs sont passés de presque zéro à un pic de 6,17 milliards de dollars en 1999. Les flux ont été négatifs de 2004 à 2006, reflétant la baisse du volume des prêts de la période 2002-2004. Les flux nets ont été positifs et en hausse en 2007 et 2008.
- 2.8 **Depuis 2007, le financement dans la région a connu une forte croissance, tiré surtout par des projets d'investissement (avec et sans garantie souveraine), plutôt que des prêts à l'appui de réformes et des prêts d'urgence.** Les réformes mises en œuvre dans le cadre du réalignement de 2007 ont permis d'enregistrer un haut niveau d'approbations (même avant la crise) de 8,8 milliards de dollars en 2007 et de 11,3 milliards de dollars en 2008 (83 % en prêts d'investissement), des décaissements record de 7,1 et 7,6 milliards de dollars en 2007 et 2008 respectivement, ainsi qu'une augmentation de 30 % du financement accordé aux gouvernements sous-nationaux. En particulier, ces réformes ont eu pour résultats : (i) un renforcement de la capacité organisationnelle grâce à une augmentation du nombre de spécialistes techniques et à un meilleur ciblage des ressources ; (ii) un élargissement de la base de produits et de clients en 2006 à la suite de la décision des Gouverneurs d'accroître le financement sans garantie souveraine, et (iii) une réduction des coûts de transaction pour les clients, ainsi que des délais d'approbation des projets et de décaissement des prêts.
- 2.9 **Pendant la période de mise en œuvre de la Huitième augmentation, la Banque est devenue la principale source de financement concessionnel multilatéral pour les pays les plus pauvres de la région, comptant pour 55 % dans leurs encours de prêts multilatéraux.** Entre 1994 et 2008, la Banque a fourni des financements au titre du FOS à hauteur de 6,6 milliards de dollars aux pays admissibles⁷, et a décaissé 6,7 milliards de dollars. Cette capacité était le résultat des contributions de 1 milliard de dollars apportées au FOS au titre de la Huitième augmentation et des remboursements de prêts antérieurs. À partir de 1997, la Banque a participé à l'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) en faveur des cinq pays emprunteurs admissibles au FOS. En 1999, la Banque avait prévu des réductions importantes dans les ressources déjà limitées dont le FOS disposait pour le financement. Dans une décision historique, les pays emprunteurs régionaux sont convenus de convertir progressivement l'équivalent de quelque 2,4 milliards de dollars dans leur propres monnaies nationales détenu par la Banque, qui devait être utilisé pour soutenir le programme de financement concessionnel en monnaie convertible et de coopération technique en faveur des pays plus pauvres et pour aider à réduire le fardeau du service de la dette pour les pays pauvres très endettés (PPTE). En 2007, dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), les Gouverneurs ont

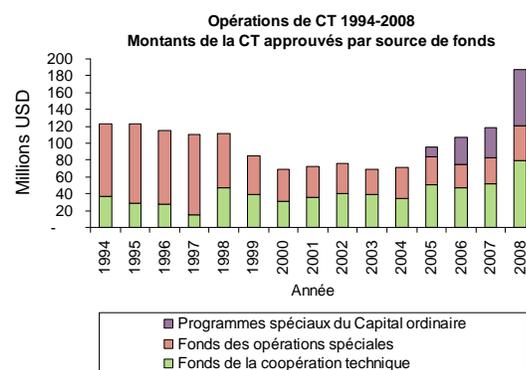
⁷ Étant donné le montant limité des ressources disponibles, l'admissibilité aux ressources du FOS en vertu de la Huitième augmentation a été réservée aux pays les plus pauvres et les moins développés de la région : Bolivie, Guyana, Haïti, Honduras et Nicaragua.

approuvé un allégement de la dette annulant environ 3,4 milliards de dollars en paiement de principal et de 1 milliard de dollars en versement d'intérêts. Cet allégement de la dette a été effectué sans nouvelles contributions au FOS, ce qui a réduit d'autant sa capacité de financement.

2.10 **En outre, la Huitième reconstitution a ouvert la voie au financement direct du secteur privé sans garantie souveraine.** Au départ, le financement visait exclusivement les investissements dans des projets d'infrastructure et de services publics, pour des services fournis auparavant par le secteur public. Une limite de 5 % des engagements annuels a été établie. Cette limite a ensuite été portée à 5 % du total des encours de prêts, puis à 10 % en 2001. En 2006, les Gouverneurs ont élargi la portée du financement sans garantie souveraine afin d'inclure des entités telles que des partenariats public-privé et des entités publiques et sous-nationales, et ont permis à la Banque de prêter directement à des institutions financières et des entreprises actives dans tous les secteurs, sous réserve que ces entités ne figurent pas sur une liste d'exclusion. Plus de 22,5 % des prêts de la Banque au secteur privé (prêts de SCF) sont allés aux pays des Groupes C et D pendant la période de la Huitième augmentation.

2.11 **La Banque a étendu son soutien aux réformes des politiques, au renforcement institutionnel et au renforcement des capacités en accentuant l'importance accordée à la coopération technique (CT).** Les approbations d'opérations de CT non remboursables ont augmenté pendant la période de mise en œuvre de la Huitième augmentation, passant de 117 millions de dollars en 1994 à 186 millions de dollars en 2008. Pendant la même période, 40 % de l'ensemble des ressources de CT ont été alloués aux pays les plus pauvres de la région (figure II-5).

Figure II-5



2. Mandats de la Huitième augmentation

2.12 Les principaux mandats de la Huitième augmentation comprenaient des objectifs de financement pour la réduction de la pauvreté et l'égalité sociale de 40 % du volume et 50 % du nombre des opérations. Au départ, un objectif indicatif de 35 % du financement total devait être alloué aux pays des Groupes C et D, les plus pauvres de la région. En 1998, les Gouverneurs ont décidé que dans la mesure où la finalité de cet objectif était d'assurer que la Banque accordait suffisamment d'attention aux pays les plus pauvres, ils ont pris comme paramètre le niveau de revenu par habitant

et les pays les plus pauvres de la région ont été redéfinis comme constituant le Groupe II⁸.

- 2.13 **La Banque a pleinement atteint les objectifs de financement en faveur de la réduction de la pauvreté et à l'appui des pays les plus pauvres.** Entre 1994 et 2008, le montant cumulé du financement avec garantie souveraine pour des projets de réduction de la pauvreté et d'équité sociale et pour ces composantes dans d'autres projets s'est élevé à 44 milliards de dollars, répartis dans 531 projets. Cela représente 50,4 % du volume total de financement avec garantie souveraine (financement d'urgence exclu) et 49,5 % du nombre total des opérations. Pour sa part, le financement avec garantie souveraine accordé aux pays du Groupe II a totalisé 32,1 milliards de dollars, soit 36,8 % du volume total de financement avec garantie souveraine.

3. Évolution de la structure organisationnelle

- 2.14 **Les réalisations institutionnelles qui ont suivi la Huitième augmentation sont dues en partie à la capacité de la Banque d'adapter sa structure institutionnelle et d'innover dans ses procédures de gestion de ses opérations.** Deux réorganisations à l'échelle l'institution, en 1994 et en 2007, ont eu pour objet de permettre à la Banque de mieux répondre aux demandes de ses clients. En 1994, elle a été réorganisée sur une base géographique, avec la création de trois Départements opérationnels régionaux entièrement responsables du travail de la Banque avec les pays membres, depuis la programmation jusqu'à la conception et la mise en œuvre des projets ; elle a également créé un guichet pour financer directement le secteur privé. En 2007, pour corriger des inefficacités dans le modèle régional, le réaligement a créé une structure matricielle visant à améliorer l'affectation de personnel dans les départements qui travaillent face au client ainsi que l'efficience institutionnelle.
- 2.15 **Depuis 1994, le budget administratif de la Banque (dépenses brutes) est resté stable en termes réels, alors que le volume des opérations a augmenté.** Entre 1994 et 2008, le nombre de projets approuvés a augmenté de 163 % (passant de 48 à 126) et le nombre de projets dans le portefeuille a connu une hausse de 96 % (passant de 289 à 567). Comme le montrent les indicateurs du tableau II-1, la Banque travaille de manière efficace comparée à d'autres institutions multilatérales. Par exemple, le taux de croissance nominal annuel du budget administratif brut de la Banque est inférieur à celui des institutions mises en comparaison. Les ratios des dépenses administratives aux effectifs et au nombre de projets approuvés montrent que la BID se situe sous la moyenne de ces institutions. Les ratios des décaissements de prêts aux dépenses administratives et aux effectifs révèlent que le coût des décaissements de la Banque est également inférieur à la moyenne du coût pour ces mêmes institutions.

⁸ Conformément à la définition du document AB-1960, les pays du Groupe II sont les pays dont le PNB par habitant est inférieur à 3 200 dollars (en dollars 1997).

Tableau II-1⁹ : Ratios comparatifs moyens pour la période 2001-2007¹⁰

| Indicateur | BID | BIRD&IDA | BAsD |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|---------|
| Taux de croissance nominal annuel du budget administratif brut | 4,00 % | 6,10 % | 6,60 % |
| Dépenses administratives brutes réelles par projet approuvé | USD4,7 m | USD7,7m | USD3,4m |
| Effectifs réels par projet approuvé | 22 | 34 | 28 |
| Décaissements de prêts annuels / Dépenses administratives brutes réelles | USD15,7m | USD9,4m | USD7,1m |
| Décaissements de prêts annuels / Effectifs réels | USD3,5m | USD2,2m | USD2,2m |
| Dépenses admin. brutes corrigées exprimées en pourcentage des recettes de fonctionnement ^{1/} | 60,50 % | 58,50 % | 19,80 |
| Recettes de fonctionnement /effectifs réels | USD513K | USD208K | USD288K |

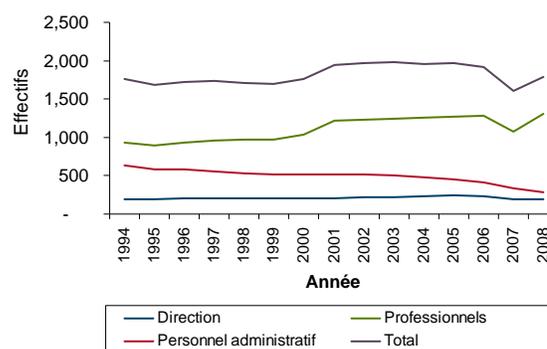
^{1/} En 2007, le ratio pour la BID a été sensiblement affecté par : (a) le volume plus faible de recettes de fonctionnement et (b) l'imputation au CO de coûts du réalignement pour un montant de 55 millions de dollars.

2.16 Le nombre de membres du personnel est resté relativement constant entre 1994 et 2009.

Les effectifs étaient de 1 758 en 1994 et ils sont de 1 772 en 2009 avec une augmentation de 38 % du nombre de professionnels (de 934 en 1994 à 1 287 en 2009). Comme le montre la figure II-6, le nombre de membres du personnel est passé à 1 940 en 2001 en raison de la conversion de consultants à long terme et a baissé deux fois, en 1995 (1 682) et en 2007 (1 606), à la suite de programmes de séparation par accord mutuel.

Figure II-6

Personnel de la BID 1994-2008



2.17 Pendant la Huitième augmentation, de nouveaux membres extra-régionaux ont adhéré à la Banque. La Corée a été admise à la Banque en 2005, devenant ainsi le deuxième membre asiatique. En 2009, la Chine est devenue le 48^e pays membre de la Banque.

⁹ Adapté du document GA-242-7.

¹⁰ Cette information est basée sur des données provenant de *Supranationals*, Édition spéciale 2008, de S&P. Les données, politiques et pratiques des autres institutions peuvent être confirmées seulement par les institutions concernées.

C. Contribution apportée à la région depuis la Huitième augmentation

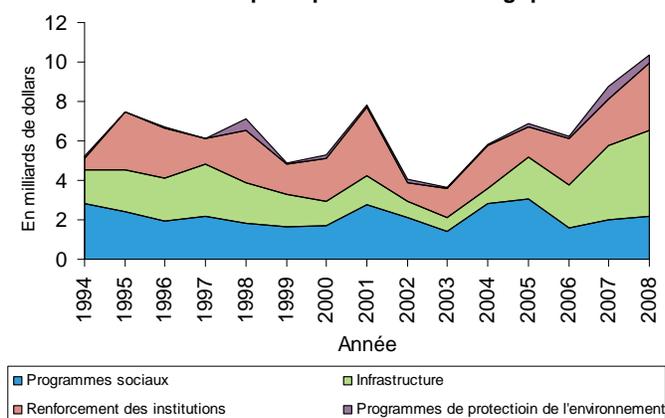
1. Contribution dans les secteurs stratégiques¹¹

2.18 L'évolution du financement de la Banque par secteur au cours des 15 dernières années s'est caractérisée par la stabilité du soutien apporté aux programmes du secteur social.

En outre, comme le montre la figure II-7, le financement destiné aux secteurs des infrastructures et du renforcement des institutions a connu une croissance importante (de 1,7 milliard et 639 millions de dollars en 1994 à 4,3 milliards et 3,4 milliards de dollars en 2008, respectivement).

En termes de composition, plus de 75 % des prêts approuvés en 2008 étaient destinés aux infrastructures ou au renforcement des institutions alors qu'en 1994, ces deux secteurs réunis représentaient moins de 45 % du portefeuille. Par ailleurs, le financement des programmes de protection de l'environnement s'est accru de 82 millions de dollars en 1994 à 394 millions de dollars en 2008. Les paragraphes suivants présentent un bilan du financement par secteur stratégique, avec des exemples des résultats obtenus pendant la période de mise en œuvre de la Huitième augmentation.

Figure II-7: Financement 1994-2008
Montant des prêts par secteur stratégique



¹¹ Dans la présente section, tous les exemples de résultats proviennent des rapports d'achèvement de projet (PCR) et des rapports de suivi de la performance des projets (PPMR).

2.19 *Programmes sociaux.*

Dans ses opérations de financement, la Banque a ciblé les segments les plus vulnérables de la population dans le but de renforcer la création de capital humain.

Le financement a atteint 32,6 milliards de dollars, avec des décaissements de 27,4 milliards de dollars. Des investissements de 5,6 milliards de dollars ont été réalisés dans le domaine de l'éducation et

2,7 milliards de dollars sont allés au secteur de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles. Les programmes de transfert monétaire conditionnel ont totalisé 6,15 milliards de dollars dans 13 pays. D'autres programmes sociaux visaient plus particulièrement l'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles et l'accroissement de la productivité des petits agriculteurs et des micro-entreprises. Par ailleurs, une somme de 6,7 milliards de dollars a servi à financer des programmes de développement urbain et de logement aux niveaux national et sous-national, ainsi que la préservation du patrimoine socio-culturel des communautés traditionnelles et des groupes autochtones, entre autres. Les prêts à l'appui de réformes ont atteint 4,6 milliards de dollars.

Tableau II-2

| Programmes sociaux | |
|-----------------------------------------------------|------------------|
| Indicateurs de produits | 1994-2008 |
| Éducation | |
| · Salles de classe construites ou modernisées | 71 099 |
| · Enseignants formés | 931 151 |
| · Élèves bénéficiaires | 22 048 326 |
| Santé et secteur social, main d'œuvre | |
| · Personnel formé | 4 091 815 |
| · Nombre d'installations construites ou modernisées | 297 633 |
| · Individus bénéficiaires | 100 407 057 |
| Développement urbain | |
| · Maisons construites ou modernisées | 214 894 |
| · Familles bénéficiaires | 1 690 936 |

2.20 **Infrastructures. Le financement de projets d'infrastructure a permis d'accroître l'accès des pauvres aux services publics et la compétitivité des entreprises.**

Le financement a totalisé 30 milliards de dollars, avec des décaissements de 25 milliards de dollars. Sur ce montant, 11,9 milliards sont allés au domaine des transports, 7,9 milliards aux investissements dans l'énergie et 6,2 milliards dans des programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement. En outre, dans le cadre du soutien accordé à l'agriculture et au développement rural, une somme de 3,6 milliards de dollars a été consacrée à des activités dans les domaines du développement des

collectivités rurales, de l'irrigation, de l'octroi et de l'enregistrement de titres de propriété, de la relance agricole et de la création et de la diffusion de technologies agricoles, entre autres domaines. Les prêts à l'appui de réformes dans ces secteurs ont totalisé 1,3 milliard de dollars et ont servi à financer le renforcement et l'amélioration de la capacité des pays¹² à gérer efficacement les services publics.

Tableau II-3

| Infrastructure | |
|--------------------------------------------------------------|------------------|
| Indicateurs de produits | 1994-2008 |
| Agriculture | |
| · Terres améliorées par irrigation/drainage (ha) | 484 666 |
| · Familles bénéficiaires | 3 161 533 |
| Énergie | |
| · Lignes de transmission installées/modernisées (km) | 6 442 |
| · Lignes de distribution installées/modernisées (km) | 1 807 |
| · Ménages bénéficiaires | 539 471 |
| Transport | |
| · Routes construites ou améliorées (km) | 732 372 |
| Eau et assainissement | |
| · Ménages raccordés au réseau d'alimentation en eau | 4 232 437 |
| · Ménages banchés sur le réseau d'assainissement | 2 272 201 |
| · Systèmes d'alimentation en eau/égouts construits/améliorés | 862 |

2.21 **Renforcement des institutions. Les opérations ont contribué à améliorer les équilibres budgétaires, la gestion publique et la protection des droits.**

Le financement s'est élevé à 31,5 milliards de dollars, avec des décaissements de 26,2 milliards de dollars. Le développement des marchés de capitaux a accaparé 2,4 milliards

de dollars, pendant que 7 milliards de dollars allaient aux programmes de crédit multisectoriel et de pré-investissement, y compris au financement des petites et moyennes entreprises. Le financement consacré aux réformes et à la modernisation de l'État a atteint 18,5 milliard de dollars qui ont servi à financer, entre autres

Tableau II-4

| Renforcement des institutions pour la croissance | |
|---------------------------------------------------------|------------------|
| Indicateurs de résultats | 1994-2008 |
| Financement | |
| · Lignes de crédit | 546 894 |
| · Projets/opérations bénéficiaires | 170 092 |
| Capacité institutionnelle | |
| · Fonctionnaires formés | 1 466 093 |
| · Systèmes d'information et processus améliorés | 1 314 |

¹² 91 % des prêts à l'appui de réformes dans les domaines des transports, de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie et de l'agriculture sont allés aux pays du Groupe II.

activités, le soutien à la gestion des ressources publiques, l'administration fiscale et douanière ainsi que les réformes judiciaires. Entre 1994 et 2008, la Banque a apporté un soutien particulièrement actif à la décentralisation en accordant une aide à des centaines de gouvernements régionaux et locaux. Les prêts à l'appui de réformes ont totalisé 14,4 milliards de dollars, dont 13,1 milliards ont été consacrés à la réforme et à la modernisation de l'État.

2.22 **Programmes de protection de l'environnement. Les opérations dans ce domaine ont été concentrées sur l'amélioration de la gestion environnementale.** Le

financement a totalisé 2,6 milliards de dollars, avec des décaissements de 2,3 milliards de dollars. Les investissements ont porté notamment sur l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et des ressources en eau; les programmes de remise en état après des catastrophes naturelles ;

le renforcement des cadres et des institutions de réglementation ; l'accroissement de la couverture forestière, de la biodiversité et de l'efficacité énergétique ; la réinstallation de population ; et l'éducation et la formation dans le domaine de l'environnement. Les prêts à l'appui de réformes se sont montés à 400 millions de dollars.

Tableau II-5

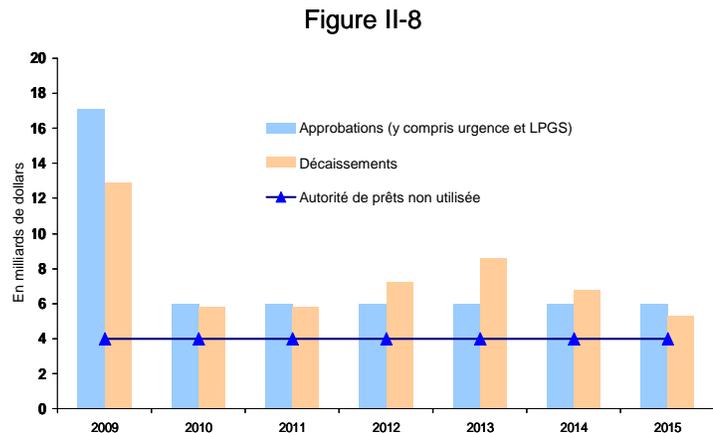
| Programmes de protection de l'environnement | |
|----------------------------------------------------|------------------|
| Indicateurs de résultats | 1994-2008 |
| Environnement | |
| · Superficies protégées (ha) | 90 651 |
| · Travaux de régulation hydrique | 1 847 |

2. Capacité de la Banque à continuer de contribuer au développement de la région

2.23 **Malgré l'augmentation générale du capital de 1994, la Banque a perdu de son envergure par rapport aux besoins de financement de la région.** Le financement de la Banque a affiché une tendance ascendante à partir de la crise de la dette du début des années 80 jusqu'aux crises financières des marchés émergents de la fin des années 90. La tendance s'est ensuite inversée. Les décaissements actuels par rapport à la part moyenne de la formation brute de capital public et privé pour la période entre 1983 et 2008 ont chuté. D'autres indicateurs ont également reculé. Malgré les niveaux records de prêt des deux dernières années, les décaissements de la BID en 2008 sont en deçà des tendances historiques avec un écart de 2 à 5 milliards de dollars.

2.24 Le fossé est également important en ce qui concerne les cinq pays les plus pauvres de la région qui dépendent des ressources du FOS. En *termes réels* (dollars 2008 des États-Unis), le volume des ressources annuelles moyennes disponibles pour le financement concessionnel a considérablement diminué entre 1994 et 2008. La baisse s'est accentuée après la mise en œuvre du programme d'allégement de la dette BID-07 et, si aucune mesure n'est prise, cette baisse se poursuivra jusqu'à l'épuisement du FOS.

2.25 **La capacité actuelle de la Banque n'est pas à la hauteur des besoins de la région prévus pour la prochaine décennie.** Ces besoins sont le produit des défis du développement qui se posent encore dans la région et des retombées de la crise économique actuelle. La capacité de la Banque à répondre aux demandes des emprunteurs



en 2010 et au-delà, illustrée à la figure II-8, est sérieusement entravée. Pour maintenir un niveau de prêts soutenable, le programme de financement annuel ordinaire sera limité à 6 milliards de dollars, ce qui est bien en deçà des projections de la demande examinées dans la section V du présent document, et les décaissements annuels seront plafonnés à 5,8 milliards de dollars.

III. L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES À L'HORIZON 2020 : FACE AUX DÉFIS DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE LA DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

3.1 Par la résolution AG-6/09 sur l'état des ressources de la Banque, l'Assemblée des gouverneurs a demandé que la Direction élabore une nouvelle stratégie institutionnelle qui permette une utilisation efficace des ressources supplémentaires pour appuyer des programmes relatifs à la mise en place de filets de sécurité sociale, à la réduction de la pauvreté et des inégalités, aux investissements dans l'infrastructure et au changement climatique. En réponse à la demande des Gouverneurs, la présente section décrit les principaux défis qui se posent dans la région et analyse la concordance entre les priorités stratégiques de la Banque et les quatre domaines dans lesquels les Gouverneurs ont demandé que la Banque concentre son soutien.

A. Principaux défis du développement

3.2 **Bien que constituée principalement de pays à revenu intermédiaire, la région ALC affiche des écarts de développement importants et des inégalités considérables.** Globalement, la gestion macro-économique dans la région s'est sensiblement améliorée pendant la dernière décennie. Ce progrès, conjugué à une conjoncture internationale exceptionnellement favorable pendant la période 2002-2008, a permis à la région de connaître une croissance économique plus rapide que celle enregistrée dans les sept pays les plus riches du monde et dans les pays à revenu intermédiaire asiatiques, à l'exception de la Chine et de l'Inde. Néanmoins, sur une plus longue perspective, la croissance de la région ALC a accusé un retard

par rapport à la croissance des autres régions émergentes. Parallèlement, malgré une réduction des inégalités au cours de la dernière décennie dans quelques-uns des pays les plus inégalitaires tels que le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Venezuela, les inégalités persistent et créent des goulots d'étranglement qui empêchent une croissance plus rapide, une plus grande inclusion sociale et une réduction durable de la pauvreté. L'intégration de la région dans l'économie mondiale est également inégale et sa performance commerciale est médiocre en comparaison de celle des pays en développement de l'Asie et du Pacifique.

- 3.3 **Deux des principaux défis du développement de la région sont de favoriser l'égalité des chances dans un large éventail de domaines et de combler le déficit de croissance par rapport au reste du monde, tout en contribuant à la durabilité de l'environnement mondial.** La région fait face au défi immédiat de surmonter la crise financière mondiale pour préserver les gains durement acquis en matière de stabilité macro-économique. Après, si les tendances se maintiennent au cours des dix prochaines années, les pays de la région ALC récolteront les bénéfices de 20 ans de discipline macro-économique, de gouvernement démocratique continu et de politiques sociales cohérentes. La démographie sera également un atout puisque les ratios de dépendance resteront à un bas niveau historique jusqu'en 2030 – phénomène démographique qui, comme l'a souligné la BID, constitue une occasion à saisir en raison de ses conséquences sur la productivité¹³.

1. Favoriser l'égalité des chances¹⁴

- 3.4 **La région ALC reste caractérisée par une grande inégalité des chances dans les pays et entre pays, malgré des améliorations sensibles dans l'accès aux services de base et dans les indicateurs fondamentaux.** L'inégalité des chances se traduit par l'inégalité des résultats dans un large éventail de mesures de bien-être social. La démocratie a donné une plus grande possibilité de se faire entendre à des segments de la population qui, historiquement, ne pouvaient pas profiter des bienfaits du développement. Pourtant, la région ALC reste l'une des régions les plus inégalitaires du monde. Cela se manifeste dans un large éventail d'indicateurs monétaires et de nombreux indicateurs non monétaires allant de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'infrastructure de base – comme l'eau potable et l'assainissement – aux services financiers et juridiques et à des déterminants clés du sentiment de la valeur personnelle et du niveau de vie des gens, tels que de bons emplois. Les différences de race, d'origine ethnique et de sexe restent des déterminants importants d'un accès inégal aux opportunités.

¹³ BID 2000, *Development Beyond Economics*. Rapport sur le progrès économique et social en Amérique latine, 2000. Washington D.C.

¹⁴ Sources des données utilisées dans la présente section : (i) Rapport 2008 du PNUD sur les OMD (http://www.undp.org/mdg/basics_ontrack.shtml) ; (ii) « Rapport de suivi mondial 2008 : Les OMD et l'environnement », Banque mondiale (2008) ; (iii) Base de données socio-économiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SEDLAC) ; (iv) calculs du personnel de la BID.

- 3.5 **L'égalité des chances est cruciale pour la croissance et une réduction durable de la pauvreté.** Un nombre croissant de preuves empiriques montre que l'inégalité des chances dans un large éventail de domaines nuit à la croissance économique et sociale. Un degré élevé d'inégalité dans l'accès aux bons emplois, aux marchés du crédit et des capitaux et aux institutions responsables de l'application de la loi, entre autres, fait que des personnes ayant un fort potentiel économique sont privées d'opportunités économiques ; ces inégalités amènent également à des choix inefficaces en matière de production et d'investissement par des entreprises et des ménages qui ont des positions économiques figées, adoptent des comportements de recherche de rente et exercent une influence indue sur des institutions clés. L'inégalité de l'accès à l'éducation, à la santé, à la justice et au logement, entre autres, reproduit les conditions structurelles qui sont à l'origine de l'exclusion sociale.
- 3.6 **Pour favoriser l'égalité des chances, il faut notamment accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).** Le tableau III-1 montre que, pour la région dans son ensemble, des progrès ont été réalisés, mais de façon inégale selon les indicateurs, entre les pays et à l'intérieur des pays (p. ex., clivage ville/campagne). Il est clair que les progrès doivent être évalués à l'aune de l'objectif : par exemple, le faible taux de progrès enregistré en Argentine en ce qui concerne la proportion d'élèves qui terminent l'école primaire s'explique par la couverture pratiquement universelle de l'enseignement primaire dans ce pays ; l'absence de progrès au Chili pour l'accroissement de l'accès à l'eau potable en milieu urbain s'explique de la même façon. Cela dit, si, les progrès dans la réalisation des OMD, calculés sur une base annuelle, avaient été linéaires entre 1990 et 2007, le taux de réalisation global aurait atteint 68 % pour tous les indicateurs. Le tableau III-1 montre que cela n'est pas le cas pour nombre d'objectifs¹⁵.

¹⁵ L'annexe 2 fournit de plus amples détails sur les progrès réalisés vers la réalisation des OMD dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau et de l'assainissement.

Tableau III-1

| AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OMD | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim | D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires | Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans | Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable | Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable, milieu urbain | Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'eau potable, milieu rural |
| Argentine | 24 % | -23 % | 1 % | 69 % | 67 % | 67 % | 57 % |
| Bolivie | 42 % | 36 % | 66 % | 68 % | 100 % | 111 % | 78 % |
| Brésil | 127 % | 67 % | 59 % | 76 % | 94 % | 114 % | 13 % |
| Chili | 150 % | 100 % | 63 % | 79 % | 100 % | 0 % | 90 % |
| Colombie | 45 % | 35 % | 38 % | 75 % | 25 % | 100 % | -9 % |
| Costa Rica | 92 % | 67 % | 50 % | 61 % | | | |
| République dominicaine | | 0 % | 41 % | 79 % | 138 % | | 147 % |
| Équateur | 78 % | 75 % | 29 % | 89 % | 163 % | 178 % | 154 % |
| El Salvador | 63 % | 17 % | 23 % | 81 % | 103 % | 108 % | 77 % |
| Guatemala | 61 % | -88 % | 13 % | 80 % | 162 % | 182 % | 157 % |
| Haïti | | 55 % | | 68 % | 42 % | 50 % | 31 % |
| Honduras | 50 % | 9 % | 23 % | 55 % | 0 % | 75 % | -48 % |
| Mexique | 107 % | 0 % | 54 % | 81 % | 144 % | 164 % | 117 % |
| Nicaragua | 76 % | 20 % | 11 % | 97 % | 60 % | -22 % | 63 % |
| Panama | -9 % | -38 % | 53 % | 48 % | 40 % | | 19 % |
| Paraguay | 19 % | 33 % | 51 % | 47 % | 79 % | 137 % | 29 % |
| Pérou | 90 % | 143 % | 42 % | 97 % | 77 % | 55 % | 75 % |
| Uruguay | 18 % | 114 % | 6 % | 53 % | | | |
| Venezuela (Rép. bolivarienne du) | | -127 % | 27 % | 31 % | | | |

Source: ECLAC, Panorama Social 2008

3.7 **Des progrès tangibles vers la réalisation de l'OMD relatif à la réduction de la pauvreté ne seront possibles que si l'on s'attaque au problème des disparités dans les opportunités d'emploi qui sont à l'origine des grands écarts dans les revenus et la productivité.** L'extrême pauvreté dans la région est tombée de 22,5 % en 1990 à environ 12,9 % en 2008. Néanmoins, plusieurs pays de la région pourraient bien être incapables d'atteindre l'objectif de réduire de moitié le pourcentage de la population qui vit dans l'extrême pauvreté d'ici à 2015. En 2007, 190 millions de personnes dans la région ALC vivaient encore dans la pauvreté, dont plus de 65 millions en situation d'extrême pauvreté. Le recul de l'extrême pauvreté est en partie le résultat d'une plus grande stabilité macro-économique, d'une augmentation des envois de fonds dans certains cas, et d'une nouvelle génération de programmes ciblés qui atteignent plus efficacement les pauvres. Cependant, ces programmes ne suffisent pas à eux seuls pour conduire à une *réduction durable de la pauvreté* ; il est indispensable d'accroître la productivité des travailleurs pauvres.

3.8 **L'accès inégal à des emplois hautement productifs constitue un obstacle majeur qu'il faut faire tomber.** Le marché du travail et les institutions de sécurité sociale de la région ALC ont tendance à protéger les travailleurs du secteur formel au détriment des travailleurs informels. Dans la région, plus de la moitié des personnes ayant un emploi travaillent dans le secteur informel dans des emplois sans sécurité, instables et peu productifs, sans aucune couverture sociale et sans opportunité de formation. Les travailleurs pauvres, quant à eux, représentent une part disproportionnée de l'emploi informel. Malgré la stabilité macro-économique, la région dans son ensemble a été incapable de briser le cercle vicieux du travail informel, de la faible productivité et de la pauvreté. Le PIB par travailleur n'a augmenté que de 0,6 % en moyenne entre 1992 et 2006. Une croissance plus rapide de la productivité du travail est essentielle à une augmentation soutenue des salaires et des revenus réels des travailleurs. Ce processus de croissance ne peut pas être

remplacé par des transferts toujours croissants effectués à la faveur d'un ensemble de plus en plus volumineux de programmes sociaux ponctuels toujours plus disparates.

- 3.9 **Il faut de meilleures entreprises structurées pour créer de meilleurs emplois du secteur formel assortis d'une couverture sociale.** Dans la région ALC, le caractère informel de l'emploi va de pair avec le caractère informel des entreprises. Dans de nombreux pays de la région, il existe de nombreuses entreprises de très petite taille qui ne se conforment pas aux règlements en matière d'impôt et de sécurité sociale, et qui existent peut-être seulement à cause de cela. Il y a des millions d'emplois informels parce qu'il existe des millions d'entreprises informelles, caractérisées par un accès très limité au crédit, des conditions précaires et des taux de faillite élevés, et des investissements très faibles dans la formation professionnelle et l'adoption de technologies. Nombre de ces entreprises informelles ne sont pas enregistrées et, parfois, elles ne sont même pas prises en compte dans les statistiques économiques. Pour autant, les données relatives aux entreprises qui sont prises en compte sont préoccupantes. Plus des deux tiers des emplois dans la région ALC, et 40 % du PIB, sont générés par de petites et moyennes entreprises (PME). Pourtant, 46 % des petites entreprises et 41 % des entreprises de taille moyenne de la région font valoir que l'accès limité au crédit représente un obstacle important à leur croissance (contre 19 % et 13 % respectivement dans les pays de l'OCDE). La lutte contre le travail informel est cruciale pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et indispensable à une plus grande cohésion sociale. Enfin, puisque le travail informel est une source de faible productivité, cette lutte constitue un enjeu prioritaire dans les programmes d'action de la région en faveur de la croissance.

2. Comblent le déficit de croissance de la région ALC tout en contribuant à la durabilité de l'environnement mondial

- 3.10 **La région ALC doit améliorer sa croissance tout en s'attaquant à ce qui constitue peut-être le plus grand défi du siècle auquel l'humanité fait face : assurer la durabilité de l'environnement mondial et lutter contre le changement climatique.** Les défis sont vastes parce que les processus qui modifient le climat planétaire et qui dégradent l'environnement naturel se caractérisent par des incertitudes et d'importants facteurs externes dont les effets se font sentir au-delà des frontières nationales. Très souvent, pour être efficaces, les interventions doivent être réalisées à l'échelle régionale, voire mondiale, ce qui exige une coordination des politiques et une coopération entre les pays beaucoup plus étroites que par le passé. Un autre défi tient à la connaissance incomplète des processus physiques sous-jacents et leurs relations avec le comportement économique. La définition de la combinaison appropriée de règlements et d'incitations commerciales pour économiser l'énergie et diversifier ses sources est un travail en cours tout comme la mise en place des institutions nécessaires au fonctionnement de marchés efficaces pour l'échange de permis de polluer. La compréhension des implications des changements climatiques est vitale pour les

- nombreux pays qui sont fortement exposés aux catastrophes naturelles telles que les inondations, les sécheresses et les ouragans.
- 3.11 **Avec 15,5 % de la superficie terrestre du globe et 8,5 % de sa population, la région ALC a un rôle important à jouer dans la sauvegarde de l'environnement. Elle est responsable de 12 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, ce qui est nettement inférieur aux taux d'émission d'autres économies émergentes.** Pourtant, les effets du réchauffement mondial dans la région sont évidents. Citons en particulier la disparition récente d'un glacier vieux de 18 000 ans en Bolivie et les situations météorologiques changeantes qui affectent l'agriculture de la région.
- 3.12 **Les progrès en matière de durabilité de l'environnement, mesurés par les indicateurs des OMD pertinents, sont mitigés.** La région ALC a accru le pourcentage des zones terrestres et marines protégées de 7,3 % en 1990 à 18,8 % en 2005, ce qui la place au premier rang dans le monde. Cependant, le taux annuel de déforestation (en milliers de kilomètres carrés) reste l'un des plus élevés du monde. Les émissions de CO₂ ont augmenté de 40 % entre 1990 et 2005 et, bien que cette augmentation soit inférieure à la moyenne observée dans les régions en développement (qui ont doublé leurs émissions pendant la même période), l'industrialisation continue de la région renforce le défi de réduire les émissions pour assurer un environnement durable.
- B. Concordance entre les priorités institutionnelles de la BID et les principaux défis du développement de la région**
- 3.13 **Les priorités institutionnelles proposées pour la BID concordent parfaitement avec les principaux défis du développement de la région.** Les cinq priorités institutionnelles proposées se rapportent aux deux grands défis du développement décrits précédemment et, plus précisément, elles répondent aux quatre demandes précises exprimées par les Gouverneurs dans la résolution AG-6/09¹⁶.
- 3.14 **Les cinq priorités couvrent des thèmes spécifiques qui présenteront une valeur stratégique pour la région et, partant, pour la BID pendant la prochaine décennie.** Elles couvrent des domaines d'activité continue où existent encore des possibilités non exploitées ou des demandes non satisfaites et de nouveaux domaines liés à l'évolution du développement de la région ou dans lesquels la Banque devrait intensifier son incursion en réponse aux mandats des Gouverneurs. Ce sont des domaines dans lesquels une participation importante de la Banque au cours des dix prochaines années pourrait contribuer de façon sensiblement à la croissance et à l'équité, grâce à des opérations publiques ou privées. Ce sont aussi des domaines dans lesquels la BID a acquis, ou peu facilement acquérir, un avantage comparatif en faisant fond sur son expérience, ses bonnes pratiques, son innovation et ses investissements constants dans la création de savoir axé sur les

¹⁶ Ces priorités institutionnelles sont fondées sur la proposition de mise à jour du cadre stratégique qui guide les opérations de la Banque, présentée dans le Nouveau cadre opérationnel (document GN-2494).

politiques. Ces domaines sont énumérés ci-dessous dans le cadre de chacune des cinq priorités.

1. Politique sociale en faveur de l'équité et de la productivité

3.15 **Afin de réduire durablement la pauvreté et les inégalités, les pays d'ALC doivent mettre en place une nouvelle génération de programmes sociaux qui favorisent l'égalité des chances pour tous, quels que soient la situation en matière de travail, la race, l'origine ethnique ou le sexe des personnes.** L'accent doit être mis sur le renforcement de la qualité et de la pertinence de l'éducation, l'amélioration des soins de santé, la protection des ménages contre les risques et la redistribution efficace des revenus, tout en favorisant l'augmentation de la productivité du travail. La région a besoin de programmes sociaux pour renforcer l'efficacité des marchés du travail, mesurée par leur capacité à créer des emplois mieux payés et assortis d'une couverture sociale. Les domaines d'intervention stratégique de la Banque dans la région incluent :

- a. **Mise en place de filets de sécurité sociale bien articulés.** Pendant la dernière décennie, de nombreux pays de la région ont élaboré des programmes ciblés d'allégement de la pauvreté dont il a été prouvé qu'ils réduisent la pauvreté monétaire et qu'ils contribuent à améliorer les indicateurs fondamentaux dans les domaines de la santé et de l'éducation. Beaucoup de ces programmes ont été mis en œuvre avec le soutien technique et financier de la Banque et le savoir-faire acquis donne à la Banque une base unique pour lui permettre de continuer de travailler dans ce domaine à l'avenir, d'étendre la couverture des programmes ou d'améliorer leur fonctionnement dans les pays qui en sont dotés. Cependant, il convient de faire une distinction entre les programmes axés sur le transfert de revenus aux ménages pauvres, assorti d'investissement dans leur capital humain, et les programmes visant à protéger ces ménages contre des risques tels que le décès, la perte d'emploi, la maladie, l'incapacité permanente ou l'absence de revenus pendant la retraite. La protection contre ces risques est traditionnellement fournie par les programmes de sécurité sociale dont la couverture, dans la plupart des pays de la région ALC, est associée à un travail formel. Par conséquent, l'absence de couverture sociale pour les travailleurs pauvres (ou bien la prévalence de l'emploi informel parmi les travailleurs pauvres) constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la protection sociale des ménages pauvres. Cela dit, il est essentiel de souligner qu'une telle protection ne devrait pas être fournie avec des programmes qui tentent de remplacer la sécurité sociale car cela pourrait avoir pour conséquence d'écarter définitivement les travailleurs pauvres des possibilités d'emploi formel et de les enfermer dans des activités informelles peu productives. La conception de programmes anti-pauvreté ciblés et bien coordonnés avec d'autres programmes sociaux, en particulier des programmes de sécurité sociale, pose donc des défis théoriques et opérationnels très importants. Compte tenu de sa connaissance du secteur social et de son engagement à l'égard de ce secteur, et de son travail croissant dans le domaine

des marchés du travail, comme il est expliqué ci-dessous, la Banque est très bien placée pour aider les pays à relever ces défis.

Encadré 3.1

La vague de transferts monétaires conditionnels en Amérique latine et dans les Caraïbes : résultats concrets dans la réduction de la pauvreté et des inégalités

Il y a douze ans, un programme novateur de lutte contre la pauvreté a vu le jour au Mexique. Selon les instigateurs du programme, pour combler le déficit des pays très pauvres en matière d'accumulation de capital humain, il fallait promouvoir la demande de services dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation en offrant des incitations directement aux ménages, tout en procédant à une redistribution des revenus de la façon la plus efficace possible. La proposition allait à l'encontre des idées dominantes au sujet de la politique sociale, de multiples façons : fourniture d'argent liquide plutôt que de denrées alimentaires ou de bons d'achat ; travail côté demande de services plutôt que côté offre ; liberté donnée aux familles d'optimiser la consommation de ressources, et conditions portant sur un très petit nombre de changements dans les comportements, mais sur des changements cruciaux. À l'époque, toutes ces notions de politique sociale étaient loin d'avoir fait leurs preuves. Seul le Brésil avait institué un programme de subsides ciblés en éducation assortis de conditions relatives à la fréquentation de l'école. Ces programmes mis en œuvre par l'État étaient à l'avant-garde du point de vue de l'innovation, mais il n'existe pas encore d'étude systématique des résultats.

Il y a douze ans, Jose Gomez de Leon Cruces (premier directeur du programme PROGRESA) a expliqué la logique du programme et souligné la nécessité de concevoir une évaluation la plus rigoureuse possible devant une large assemblée d'universitaires et de responsables des politiques réunis dans une salle de conférence de la BID. La première réunion était coordonnée et parrainée par l'Unité de la pauvreté de la Banque. Depuis ce jour, la Banque est devenue un partenaire résolu de ce qui a été désigné récemment par l'expression « vague de transferts monétaires conditionnels (TMC) ». Cette réunion a donné naissance à deux nouveaux programmes et deux nouvelles évaluations rigoureuses, au Honduras et au Nicaragua. Les deux programmes ont reçu un financement de la Banque dans les deux ans qui ont suivi le lancement du programme PROGRESA au Mexique. La Colombie a emboîté le pas peu après. Aujourd'hui, seize pays de la région ALC ont mis en œuvre une variante quelconque d'un programme de TMC et la Banque a joué un rôle de conseiller, même en l'absence de financement, pour la plupart de ces programmes. La BID a été une source de création et de transfert de savoir, tant du point de vue de l'exécution de ces programmes que de celui de leur évaluation à ce jour.

Les évaluations des programmes de TMC ont fourni des résultats fondés sur des preuves au sujet des multiples objectifs visés par les programmes. Il a été prouvé maintes fois que les programmes de TMC réduisent la pauvreté à court terme et qu'ils contribuent à faire reculer considérablement les inégalités globales (c'est le cas en particulier des programmes qui ont une plus large couverture tels que les programmes Bolsa Familia au Brésil et Oportunidades au Mexique). Entre autres résultats, on a observé un accroissement de l'utilisation des services en éducation et en santé, une amélioration de la situation nutritionnelle des enfants pauvres à risque et un élan donné au progrès scolaire. Ces programmes ont également eu des répercussions positives sur les programmes de réformes du secteur public, en favorisant le remplacement de mécanismes de soutien du revenu mal ciblés et inefficaces, en contribuant à renforcer une culture du résultat dans le secteur public et en poussant les fournisseurs de services en santé et en éducation à rendre des comptes. Le défi qui se pose maintenant est d'articuler ces programmes avec d'autres programmes sociaux, en particulier avec les programmes de sécurité sociale.

- b. **Amélioration du fonctionnement des marchés du travail en vue d'une plus grande productivité et d'une couverture sociale accrue.** Depuis plus de deux décennies, la croissance de la productivité du travail dans la région ALC accuse un grand retard par rapport à celle observée dans d'autres économies émergentes ; de plus le travail informel a augmenté et la couverture de la sécurité sociale, y compris des pensions, a stagné. La combinaison de

politiques sociales et économiques mal conçues a empêché des gains de productivité dans les petites et moyennes entreprises, qui emploient une part importante et croissante des travailleurs de la région ; par ailleurs la réorientation de travailleurs d'emplois informels peu productifs sans couverture sociale vers des emplois formels très productifs qui offrent une telle couverture. Cette tendance a été tout particulièrement préjudiciable aux travailleurs pauvres. À moyen terme, la BID cherche à renforcer sa position de partenaire clé pour la région sur les questions de marché du travail. Pour son programme d'action dans ce domaine, la BID s'est donné comme priorités la formation, les services d'intermédiation et d'information en matière d'emploi et les programmes d'emploi temporaire. Il est important que ce programme soit mené à bien, compte tenu des retards importants dans la productivité du travail. Parallèlement, pour mieux comprendre l'impact de ces systèmes sur la décision des entreprises d'investir dans la formation de la main d'œuvre et dans d'autres mesures afin d'accroître la productivité et sur les incitations des travailleurs de sortir du marché du travail informel, il faut également mener un programme axé sur la conception et le financement de systèmes d'assurances sociales (sécurité sociale, pensions, assurance contre le chômage et assurance santé). La Banque travaillera dans toute la région afin d'améliorer le fonctionnement des marchés du travail, pour accroître la productivité et la part de l'emploi formel dans l'emploi total, et pour réduire le fossé qui existe dans la couverture sociale entre les pays de la région ALC et les pays de l'OCDE.

- c. **Amélioration de la qualité et de l'équité dans le domaine de l'éducation.** Malgré des gains importants dans la fréquentation scolaire au cours de la dernière décennie, des lacunes persistent dans l'enseignement préscolaire et secondaire des pays ALC comparés aux pays ayant des revenus similaires, et la qualité pose un sérieux défi à tous les niveaux. Selon les estimations, 57 % des enfants de 3 à 5 ans fréquentent les écoles maternelles dans la région contre 75 % dans les pays de l'OCDE ; au niveau secondaire, on estime que 48 % de la cohorte des 15 à 19 ans terminent la 9^e année dans les pays de la région ALC, contre 98 % dans les pays de l'OCDE. Les résultats des tests internationaux normalisés (p. ex., le PISA) montrent que les élèves de la région ALC réussissent beaucoup moins bien que ce que l'on pourrait attendre compte tenu du niveau de revenus de leurs pays respectifs. Par exemple, l'étudiant moyen de la région ALC a obtenu 394 points au test de sciences PISA 2006 alors que, d'après le niveau de revenu, le résultat aurait dû se situer autour de 465. Depuis toujours, la Banque s'est attachée à étendre la couverture du système d'éducation et il importe que ce travail se poursuive aux niveaux préscolaire et secondaire au cours des années à venir. Parallèlement, la Banque renforce considérablement son savoir-faire pour aider les pays à améliorer la qualité de leur système d'éducation, en mettant l'accent sur le développement de la petite enfance et l'amélioration de la qualité des enseignants.

- d. **Promotion de l'équité dans les soins de santé.** Les progrès dans le domaine de la santé et de la nutrition au cours de la dernière décennie ont été inégaux, résultat qui est lié en partie aux faibles niveaux de services. Comparés à ceux des pays de l'OCDE, les systèmes de santé dans les pays de la région ALC dépendent fortement du financement individuel, de la poche des contribuables, exposant ainsi les ménages au risque de l'appauvrissement en cas de maladie. Sans surprise, les groupes les moins éduqués, les minorités ethniques et les populations rurales souffrent relativement plus de l'accès limité aux soins de santé. Du fait de sa participation aux réformes des systèmes de santé dans plusieurs pays, et de son rôle important et actif dans de nombreux programmes ciblés dans les domaines de la pauvreté et de la nutrition, la Banque a acquis un robuste savoir-faire dans ce qui touche les soins de santé primaire. Compte tenu des taux élevés de sous-alimentation et des déficiences des indicateurs fondamentaux en matière de santé dans certains pays de la région, la Banque doit continuer à travailler avec les gouvernements et d'autres acteurs pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD relatifs à la santé. D'ici à 2020, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et le taux de mortalité maternelle devraient tomber au-dessous de 8,3 décès pour 1 000 naissances vivantes et 86 décès pour 100 000 naissances vivantes, respectivement ; d'ici à la même date, le pourcentage des enfants de moins de cinq ans en insuffisance pondérale devrait être passé sous la barre des 3,5 %. Par ailleurs, la transition épidémiologique des maladies infectieuses aux maladies non transmissibles pose de nouveaux défis à toute la région ; ces pathologies plus complexes créent de nouvelles demandes budgétaires et opérationnelles. La Banque investit actuellement dans la conception de nouvelles opérations visant à promouvoir les protocoles de prévention dans les systèmes de santé publics de la région et renforce ses partenariats avec des acteurs régionaux et mondiaux qui ont de l'expérience dans le contrôle de maladies particulières. Ce sont là de nouveaux domaines d'intervention pour la Banque, dans lesquels sa connaissance des systèmes de santé de la région lui confère un puissant avantage comparatif pour des opérations futures.
- e. **Questions transversales relatives à l'égalité hommes-femmes et à la diversité.** Les lacunes en matière d'égalité dans la région ALC se traduisent par des gains inégaux dans les indicateurs sexospécifiques tels que le troisième OMD. Si les résultats dans le domaine de la santé, par exemple en ce qui concerne la mortalité maternelle, se sont considérablement améliorés, des disparités persistent. Les femmes vivant en milieu rural, en particulier les femmes d'ascendance africaine ou autochtone, ne réalisent pas autant de gains que les femmes vivant en milieu urbain. En outre, les inégalités sexospécifiques et ethniques restent présentes sur le marché du travail, même lorsque les membres des groupes minoritaires améliorent leur niveau d'éducation. Face à ces disparités, la Banque doit concentrer son soutien dans des domaines particuliers tels que les droits et la représentation des

populations autochtones, la santé des femmes autochtones, l'éducation et les résultats sur le marché du travail – création d'un environnement propice à l'amélioration de l'emploi et de la productivité des femmes – et le renforcement des cadres juridiques. Dans le cadre des activités de la Banque concernant les marchés du travail, une attention particulière est accordée aux conditions qui empêchent les femmes d'obtenir de meilleurs résultats et aux mesures qui peuvent améliorer ces résultats, telles que la mise en place d'un système à grande échelle de garderies ou des mesures visant à promouvoir des changements dans la réglementation du travail et de la sécurité sociale qui pourrait involontairement être discriminatoire à l'égard des femmes (comme c'est le cas, par exemple, avec les travailleuses domestiques).

2. Infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social.

3.16 **La région a besoin d'accroître les investissements dans les infrastructures productives afin de combler l'écart avec d'autres régions du monde.** Les infrastructures de transport sont cruciales, vu les fortes externalités positives associées à un faible coût du transport et l'importance de l'existence de réseaux de transport denses pour garantir un développement régional équilibré et réduire l'isolement géographique de communautés entières. L'accès à des sources d'énergie durables et à des systèmes de télécommunications à faible coût contribue à relever la productivité du travail et du capital et a également un effet direct sur le bien-être des ménages. Seules des entreprises compétitives peuvent créer et maintenir des emplois à forte productivité du travail ; cela dit, ces entreprises ont besoin d'une infrastructure de base pour renforcer leur compétitivité dans un monde mondialisé. Les investissements dans les infrastructures sont également essentiels pour améliorer le bien-être des ménages dans des domaines cruciaux tels que l'accès à l'eau et à des systèmes d'assainissement. Les domaines de participation stratégique de la Banque dans la région sont les suivants :

a. **Accès universel à l'eau et à l'assainissement.** Dans la région ALC, quelque 49 millions de personnes n'ont pas accès à un approvisionnement amélioré en eau potable, pendant que 72 millions de personnes ne sont pas desservies par des systèmes d'adduction d'eau. Parallèlement, 124 millions de personnes ne disposent toujours pas d'installations sanitaires améliorées et, dans les zones urbaines, 79 millions de personnes n'ont pas accès à des services d'égout. Moins de 15 % des eaux usées reçoivent un traitement quelconque avant d'être éliminées, ce qui contribue à des taux élevés de pollution dans les masses d'eau. La région n'offre pas de couverture universelle dans ces domaines puisque 172 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 239 millions de personnes n'ont pas accès à des services d'assainissement, la plupart de ces personnes appartenant aux segments les plus vulnérables de la population. L'amélioration des services d'eau et d'assainissement représente une part importante du travail de la BID dans la région depuis 1961. La majeure partie de son financement a servi à financer les infrastructures nécessaires pour produire et distribuer de l'eau potable et recueillir et éliminer

les eaux usées, mais des efforts importants ont également été consentis pour aider les institutions de ce secteur, en particulier les opérateurs d'eau et les organismes de réglementation. La Banque peut aider les pays à combler encore plus le fossé qui les sépare d'une couverture universelle d'ici à 2020.

Encadré 3.2

Initiative sur l'eau et l'assainissement : accès universel pour la région

En 2007, la Banque a lancé l'Initiative sur l'eau et l'assainissement (ci après l'Initiative) pour répondre aux défis auxquels la région fait face dans ce secteur. Le but de l'Initiative est d'aider les pays de la région ALC à garantir l'accès universel à ces services. Elle est mise en œuvre par la Division de l'eau et de l'assainissement, par le biais de quatre programmes qui s'inscrivent dans un plan d'action à moyen terme (2007-2011). Le programme 100 villes a pour but d'élargir l'accès aux services et d'améliorer la qualité de ces services dans les villes. Il est déjà en œuvre dans 95 villes. Le programme 3 000 collectivités rurales vise à répondre aux besoins des collectivités rurales en contribuant à l'autonomisation des organisations communautaires. Le programme touche à ce jour 839 collectivités rurales. Le programme Défenseurs de l'eau fournit un financement pour la protection des sources d'eau, la décontamination de l'eau et le traitement des eaux usées. Des financements ont été approuvés pour 19 microbassins prioritaires. Enfin, le programme Entreprises efficaces et transparentes apporte un soutien aux entreprises d'eau potable et d'assainissement pour qu'elles améliorent leur performance et leur transparence. Soixante entreprises de services publics ont bénéficié de ce programme dans la région.

Pour atteindre ses objectifs, l'Initiative fait également appel à des instruments financiers et non financiers, tels que, entre autres : (i) le Fonds de coopération espagnol pour l'eau et l'assainissement, auquel le gouvernement espagnol a contribué 400 millions de dollars en financement non remboursable pour les pays de la région ; (ii) l'AquaFund, un fonds à décaissement rapide pour l'octroi d'une assistance technique et d'une aide dans la préparation de projets, qui a fourni des financements non remboursables se montant à plus de 2,5 millions de dollars ; (iii) le Partenariat des opérateurs d'eau, un programme de coopération avec UN Habitat qui vise à promouvoir les partenariats entre les opérateurs d'eau dans l'ensemble de la région (six partenariats ont déjà été établis et plusieurs programmes de formation ont été mis en place) ; (iv) des Plans sectoriels stratégiques, qui définissent l'intervention de la Banque dans le secteur (12 plans sectoriels ont été menés à bien ; 11 sont en préparation et 3 autres sont lancés cette année), et (v) le Programme d'efficacité énergétique, conçu en partenariat avec l'Initiative sur l'énergie durable et le changement climatique (SECCI), qui a pour objectif de réduire la consommation d'énergie des opérateurs d'eau.

Depuis le lancement de l'initiative, les approbations dans le secteur ont dépassé les 2,3 milliards de dollars, ce qui signifie que la Banque a alloué 1,5 fois plus de ressources au secteur de l'eau et de l'assainissement qu'au cours des sept années antérieures, devenant ainsi la principale source de financement dans ce secteur pour la région. Entre 2009 et 2011, on s'attend à ce que les approbations atteignent au moins 1 milliard de dollars.

- b. **Intensification des investissements dans les infrastructures de base et de production.** Au cours des 15 dernières années, la région a réalisé des progrès dans les indicateurs relatifs à l'accès aux infrastructures de base et de production. Néanmoins, les lacunes en ce qui concerne la disponibilité et la qualité des réseaux routier et électrique et les infrastructures connexes sont importantes ; il faudrait investir quelque 114 milliards de dollars par an, ou 2,8 % du PIB de la région, pour combler ces lacunes. La présence de la

Banque dans ces secteurs a été forte par le passé et le restera dans les années à venir. Grâce aux avantages comparatifs acquis au fil de nombreuses années, la Banque continue de travailler dans ces domaines, tout en jouant un rôle de plus en plus important dans de nouveaux domaines notamment en soutenant des projets d'énergie renouvelable et en offrant des alternatives de transport durables du point de vue de l'environnement dans des villes congestionnées.

3. Institutions pour la croissance et le bien-être social

3.17 **Des institutions solides et efficaces constituent des facteurs déterminants du développement d'un pays.** Il est largement prouvé que les pays qui ont le plus bénéficié des réformes économiques sont ceux qui ont le plus avancé dans la mise en œuvre réussie de réformes institutionnelles. Le succès de la décentralisation dans la fourniture des services sociaux, par exemple, exige la présence d'institutions sous-nationales qui fonctionnent dans le respect de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes. Le crédit offre un autre exemple : de solides institutions du secteur privé et des organismes de réglementation efficaces sont indispensables au développement des marchés du crédit, en particulier, et des marchés financiers, en général. Autre exemple encore, l'existence d'institutions fiables responsables de la sécurité des citoyens est également cruciale pour le bien-être de la société. Les axes d'engagement stratégique de la Banque dans la région comprennent :

a. **Élargissement de l'accès aux services financiers.** L'accès des micro, petites et moyennes entreprises au crédit officiel constitue un puissant moteur de l'emploi et de la croissance économique. Même si les PME fournissent plus des deux tiers des emplois dans la région ALC, il leur est difficile de grandir en raison des déséconomies d'échelle et d'autres facteurs. En plus de partager les mêmes défis structurels que les PME des régions du monde plus développées, les PME de la région ALC font face à des marchés financiers peu profonds, à des procédures de régularisation difficiles et coûteuses, à une protection contre les risques très limitée et à des ressources technologiques et logistiques insuffisantes pour accéder aux marchés. En ce qui concerne le financement, des données empiriques indiquent que les petites entreprises de la région, par exemple, obtiennent environ 18 % de leurs fonds d'investissement d'institutions financières officielles, contre 31 % approximativement dans les pays de l'OCDE ; dans le cas des entreprises de taille moyenne, les chiffres sont respectivement de 22 % et 35 %. La Banque a joué un rôle clé dans le financement des PME pendant les quinze dernières années et elle peut contribuer encore plus à combler le fossé dans ce domaine au cours de la prochaine décennie. Pendant la période 1994-2008, la Banque a catalysé plus de 30 milliards de dollars pour le financement des PME à travers des mécanismes de deuxième rang, facilitant ainsi l'accès au financement à plus de 238 000 PME et environ 480 000 micro-entreprises. Le rôle de la Banque en tant que principal fournisseur de financement à terme et source de savoir et de compétences techniques va probablement devenir de plus en plus important compte tenu des effets structurels potentiels de la crise financière

actuelle sur les flux financiers vers la région. Le soutien que la Banque apporte à ses clients dans leurs efforts pour atténuer les difficultés qu'ont les PME à financer des investissements productifs, en particulier en mobilisant des ressources locales, deviendra de plus en plus crucial dans la période d'après-crise.

- b. **Efficienc e et durabilité budgétaires.** Une politique budgétaire durable et attentive aux besoins est essentielle à une économie fondée sur l'équité et la croissance. Une politique budgétaire est attentive aux besoins lorsque les décisions concernant les recettes et les dépenses sont conformes aux priorités des citoyens. Un gouvernement décentralisé, qui permet aux gouvernements locaux de lever leurs propres recettes et de décider des dépenses à financer, constitue un outil puissant d'une politique budgétaire attentive aux besoins. Dans la région, la part des dépenses publiques globales au niveau sous-national est d'environ 19 % (10 % du PIB), bien en dessous des 30 % (20 % du PIB) affichés dans les pays de l'OCDE. Pour combler ce retard, il sera indispensable de travailler en partenariat avec des institutions multilatérales. La BID s'est déjà positionnée comme un partenaire fiable dans ces domaines, en créant une solide base de savoir institutionnelle, en articulant un ensemble de programmes et d'outils et en établissant des partenariats solides et durables avec des autorités nationales et sous-nationales. On s'attend à ce que la décentralisation continue d'occuper une place importante dans le travail de la Banque au cours des prochaines années. Le maintien de bas niveaux de déficit et de dette fait partie des conditions nécessaires pour garantir la stabilité macro-économique, qui est elle-même nécessaire à une croissance durable. Malgré une meilleure gestion économique, la région ALC a encore des défis à relever pour assurer sa durabilité budgétaire. Pour maintenir son niveau de dette publique sous la barre des 40 % du PIB, il lui faudra réduire son déficit budgétaire structurel de 4 % du PIB au cours des cinq à six prochaines années ; pour ce faire, il lui faudra accroître ses recettes budgétaires de 3 % environ du PIB. Compte tenu de son expérience dans le domaine des politiques budgétaires et sociales, la BID est bien placée pour aider les gouvernements de la région ALC à mener des réformes en vue de renforcer leurs politiques budgétaires tout en veillant à ce que les changements apportés soient compatibles avec la nécessité d'une plus grande équité.

Encadré 3.3

Soutien de la BID aux gouvernements sous-nationaux et locaux

Jusqu'à la fin des années 90, la Banque a fourni un soutien indirect aux gouvernements sous-nationaux et locaux (GSL), par le biais de ses opérations avec les gouvernements centraux. Malgré leur succès indéniable, ces opérations n'étaient pas toujours en phase avec les attentes des GSL et elles pâtissaient souvent d'un manque de concordance entre les priorités des GSL et celles des gouvernements centraux. Depuis, la Banque a ouvert de nouvelles avenues pour apporter un soutien direct aux GSL, initialement avec garantie souveraine seulement et sans cadre stratégique particulier. En 2000, la Banque a présenté sa Stratégie de développement sous-nationale, à laquelle est venue s'ajouter plus récemment un guichet de financement sans garantie souveraine auquel les GSL peuvent s'adresser.

Au cours des dix dernières années, la Banque a largement fait ses preuves en ce qui concerne le soutien aux processus de décentralisation et le renforcement des GSL. En termes de soutien à la décentralisation budgétaire et aux projets d'infrastructure des GSL, la Banque a aidé plus de 150 GSL soit directement, soit par le biais d'opérations coordonnées avec les gouvernements centraux, pour un montant total de près de 5,3 milliards de dollars depuis 1996. Ces efforts ont permis à la Banque de concevoir de nouvelles méthodologies et de tirer des enseignements importants, tels que : (i) l'ouverture d'espaces pour un dialogue approfondi en matière de politiques avec les gouvernements centraux au sujet des GSL ; (ii) la création de produits opérationnels qui assurent souplesse et qualité, avec des cadres de suivi et d'évaluation robustes ; (iii) la conception de cycles de projet efficaces et axés sur les clients, exécutés sous la direction d'équipes travaillant sur le terrain ; (iv) la mise en place d'instruments de diagnostic et d'outils techniques particuliers pour les GSL, et (v) l'exploitation de synergies avec les instruments hors-prêts mis en œuvre au niveau des GSL, tels que le PRODEV.

Si l'on se tourne maintenant vers l'avenir, la capacité de la Banque à mobiliser des ressources vers les GSL et à offrir des produits opérationnels et techniques de haute valeur continuera de susciter une demande élevée de la part des gouvernements centraux qui sont de plus en plus conscients de l'importance des GSL pour la stabilité, la croissance et la fourniture de services à l'échelle globale, et, directement, de la part des GSL eux mêmes.

- c. **Améliorer la sécurité des citoyens grâce à des institutions efficaces et à la participation de la société civile.** La violence pose un grave problème pour le développement de la région, car elle freine la croissance et touche les pauvres de façon disproportionnée. La peur que suscite la criminalité fait grimper les coûts économiques, nuit à la coexistence pacifique dans une société démocratique, décourage les nouveaux investissements, accroît les coûts pour les entrepreneurs, sape le financement d'autres priorités en matière de politiques publiques et érode la confiance dans les institutions, en particulier dans les institutions responsables des droits et des devoirs individuels. Le taux d'homicide dans la région ALC est le plus élevé du monde : 27,5 pour 100 000 habitants par an, contre 1,9 dans les pays de l'OCDE. Des études montrent également qu'il existe une étroite corrélation entre la violence et les inégalités ; en moyenne, presque tous les pays de la région ALC affichent des taux d'inégalités et de violence plus élevés que ceux des pays de l'OCDE. La nature multiforme de la violence et ses relations causales complexes ont éventuellement découragé d'autres institutions multilatérales de soutenir des projets dans ce domaine, mais pas la BID. Elle finance des projets pour améliorer la sécurité des citoyens dans la région en adoptant une large

perspective qui englobe la réhabilitation sociale, la modernisation de la justice pénale, la prévention de la violence à l'école et de la violence à l'encontre des femmes, la prévention de la criminalité organisée et du blanchiment d'argent, et de nombreux autres aspects. Cette vision exhaustive est unique au sein des banques multilatérales de développement et le portefeuille de la Banque représente 72 % des ressources totales que les BMD ont investies dans la région pour améliorer la sécurité des habitants. Parmi les défis que la région doit relever, citons la réduction du taux d'homicide et de victimisation et l'amélioration de la perception qu'ont les citoyens de l'insécurité dans la rue. Compte tenu des avantages comparatifs déjà acquis dans ce domaine, la Banque peut jouer un rôle important pour combler le fossé et peut élargir sensiblement ses opérations visant à améliorer la sécurité des citoyens.

Encadré 3.4

Coûts économiques et sociaux de la violence : Intégration du contrôle de la lutte contre la violence domestique dans les priorités de la région

La Banque a été l'une des premières banques multilatérales de développement à se pencher sur les questions de violence sociale (ou de violence de rue) pour attirer l'attention des responsables des politiques et de la population en général sur les coûts sociaux et économiques élevés de la violence et sur la nécessité de résoudre le problème. Dans le cadre de son travail, la Banque a effectué des recherches qui ont mis en évidence les coûts économiques et sociaux de la violence domestique et les liens entre cette forme de violence et la violence sociale. La Banque a utilisé ces études, à travers sa coopération technique et ses mécanismes de financement, pour placer la préoccupation au sujet de la violence domestique au cœur de ses propres priorités et des priorités des gouvernements et de la société civile de la région.

Pour bien souligner l'engagement institutionnel à résoudre le problème de la violence domestique, la Banque a fait de cette question l'un de ses thèmes vedettes. Elle a entrepris un programme de recherche en vue de montrer l'ampleur du problème et la prévalence de la violence contre les femmes dans la région ALC, et de définir ce que la Banque devrait faire pour enrayer ce type de violence. La Banque a également établi un Conseil consultatif externe sur les femmes et le développement. En 1997, en collaboration avec d'autres organisations multilatérales, la Banque a organisé une conférence régionale sur la violence domestique qui a réuni 400 participants invités et qui a touché un auditoire de plus de 20 millions de personnes aux États-Unis et au Mexique. Cette conférence a renforcé le rôle potentiellement considérable des moyens de communication sociale dans la recherche de solutions à quelques uns des problèmes sociaux pressants qui préoccupent la région depuis plusieurs années. La Banque a publié en 1999 l'ouvrage intitulé *Too Close to Home: Domestic Violence in the Americas* (Morrison and Biehl, éd.), le premier du genre à être publié par une BMD.

Les opérations de financement dans le domaine de la justice et de la réforme législative ont commencé à inclure des activités concernant la lutte contre la violence domestique et sociale et la promulgation de lois en la matière. Les deux premières opérations « à part entière » de lutte contre la violence (en Colombie et en Uruguay) ont été approuvées en 1998 et une troisième a été approuvée pour la Jamaïque en 2001. Ces trois opérations visaient des activités de lutte contre la violence domestique qui s'inscrivaient dans le cadre de la recherche d'une plus grande sécurité pour les citoyens. Pendant la période 2002-2005, la Banque a approuvé cinq prêts totalisant 128,1 millions de dollars et 18 opérations de coopération technique se montant à 2,9 millions de dollars dans le domaine de la sécurité des citoyens et de la prévention de la violence.

4. Intégration régionale et mondiale compétitive

- 3.18 Depuis la fin des années 80 et le début des années 90, la région ALC a commencé à déployer une stratégie d'intégration économique multipolaire énergique. Depuis 1985, le degré d'ouverture économique de la région est passé de 28,8 % à 47,9 %, (mesuré par le ratio (exportations + importations / PIB) pendant que la part du commerce intra-régional dans le commerce total (mesure de l'intégration régionale) augmentait de 10 % à 17 %. Au cours des deux dernières décennies, la plupart des pays de la région ont signé et mis en œuvre des accords commerciaux multilatéraux et régionaux ; certains ont entamé des processus de libéralisation commerciale unilatéraux. Malgré des progrès considérables, la performance commerciale des pays de la région ALC reste médiocre par rapport à celle des pays de l'OCDE et des pays en développement d'Asie. En 2007, 14 des 21 pays de la région ALC ont affiché une part du commerce inter-régional dans le commerce total plus faible que la moyenne des pays asiatiques et le même nombre de pays a également affiché une ouverture économique inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE, avec une large dispersion allant de 22 % à plus de 150 %. Pour tirer tout le profit possible de l'ouverture des marchés, il est nécessaire d'investir dans des domaines tels que l'administration et l'harmonisation éventuelle des règles d'origine, les procédures douanières, les normes sanitaires et techniques et la modernisation des institutions liées au commerce. Dans le passé, la Banque a participé, à titre de bailleur de fonds et de conseiller, à des initiatives telles que la ZLEA, le forum ARCO et divers accords de libre-échange bilatéraux, et on prévoit qu'elle continuera de le faire pendant les années à venir compte tenu du fait que nombre de ces réformes restent inachevées.
- 3.19 **Ce programme d'action traditionnel doit être étendu à de nouveaux enjeux concernant le commerce des services tels que le savoir-faire technique et les flux financiers, et à la conception de mécanismes de convergence entre les accords bilatéraux et régionaux sur le commerce et les investissements qui existent déjà.** À mesure que l'intégration englobe des biens et services qui n'étaient pas inclus auparavant dans les échanges commerciaux, pour s'étendre maintenant des flux commerciaux aux flux de capitaux et de la main d'œuvre, de nouvelles possibilités à exploiter apparaissent. De plus, la Banque se doit de fournir de nouvelles formes de financement pour des projets d'infrastructure ainsi que pour l'adoption de normes régionales.

5. Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique

- 3.20 La Banque détient le plus gros portefeuille de prêts des banques de développement dans la région ; elle se doit donc d'avoir une solide présence dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'énergie durable et du changement climatique. Elle doit aider les pays à comprendre ces phénomènes et à concevoir des politiques appropriées pour s'y attaquer et à améliorer leurs capacités institutionnelles pour mettre en œuvre ces politiques. Pour ce faire, la BID a renforcé ses compétences et élargi ses capacités dans ce secteur. Elle a lancé son Initiative sur l'énergie durable et le changement climatique (SECCI) (document GN-2435-1) qu'elle continue

d'élargir. Elle a également entrepris d'établir de nouveaux mécanismes de coordination avec d'autres organismes multilatéraux afin d'exploiter des idées et des sources de financement pour lancer des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la protection de l'environnement, dans le cadre d'une réponse à un défi véritablement mondial.

- 3.21 **Des interventions locales pour protéger les populations vulnérables contre une détérioration sérieuse de leur bien-être seront essentielles, dès maintenant et jusqu'en 2020.** Pour réussir à réduire de 15 % les émissions de carbone par rapport au niveau de référence de 1990, la région devra mettre en place les cadres institutionnel et réglementaire adéquats qui permettront des investissements dans le transport durable, les carburants de remplacement, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. En outre, la région doit s'adapter aux répercussions du changement climatique dans des secteurs prioritaires tels que l'approvisionnement en eau, l'agriculture et l'énergie. Grâce à la SECCI, la BID renforce le soutien qu'elle apporte aux pays pour réduire leur empreinte carbone et mettre en œuvre des mesures correctives locales. Cette initiative fait appel à une approche multisectorielle pour encourager les pays de la région à changer les modes de développement dans le but de mettre en place une économie à faibles émissions de carbone, tout en facilitant l'adaptation aux nouvelles réalités qui découlent de l'évolution du climat. Ses objectifs fondamentaux sont d'intensifier la mise en place et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, d'améliorer les technologies et pratiques en matière d'efficacité énergétique, d'accroître les mécanismes de financement carbone dans la région, et de promouvoir et financer des stratégies qui réduisent la vulnérabilité des régions face au changement climatique
- 3.22 **Avec ces cinq priorités institutionnelles, la Banque peut aider la région à s'attaquer à ses principaux défis de développement du futur, et donner suite à la demande exprimée par les Gouverneurs dans leur résolution de mars 2009.** Pour ce faire, il lui faut combiner la poursuite de son travail dans les domaines d'intervention actuels et l'extension de ses activités à de nouveaux domaines. Le tableau III-2 présente un résumé de tous ces domaines d'intervention.

Tableau III-2
Principaux domaines d'intervention de la BID dans la région

| Priorités sectorielles | Domaines d'intervention actuels | Nouveaux domaines d'intervention |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Politique sociale en faveur de l'équité et de la productivité | | |
| Filets de sécurité sociale pour les pauvres | Élargissement et amélioration des programmes de transfert monétaire conditionnel ; programmes d'emploi temporaire | Conception de filets de sécurité sociale compatibles avec des mesures incitatives ; articulation avec les marchés du travail |
| Marchés du travail | Formation, services d'intermédiation | Conception et financement de systèmes d'assurances sociales ; extension de la sécurité sociale aux travailleurs informels |
| Éducation | Extension de la couverture aux niveaux préscolaire et secondaire | Développement de la petite enfance ; transition école-travail ; amélioration générale de la qualité |
| Santé | Extension de l'accès aux services de santé et de nutrition de base | Protocoles de prévention médicale ; mesures pour faire face au problème de la transition épidémiologique |
| Égalité hommes-femmes et diversité | Extension des services de base et des filets de sécurité sociale aux communautés d'ascendance africaine et aux communautés autochtones | Place des femmes sur le marché du travail ; réduction des écarts dans la situation des femmes des points de vue de l'éducation et de la santé ; renforcement du cadre légal contre la discrimination |
| 2. Infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social | | |
| Services de base | Investissements dans les infrastructures pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement | Gouvernance et efficacité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ; gestion des déchets |
| Infrastructures productives | Expansion des infrastructures dans les domaines des transports et de l'énergie | Solutions de transport durables dans les zones urbaines ; efficacité énergétique |
| 3. Institutions pour la croissance et le bien-être social | | |
| Services financiers | Renforcement du financement des PME à travers des mécanismes de deuxième rang | Institutions et réformes des politiques pour améliorer les marchés du crédit |
| Efficacité et durabilité budgétaires | Renforcement institutionnel aux niveaux national et sous-national ; soutien permanent à la décentralisation | Politiques et administration fiscales ; gestion des dépenses publiques |
| Sécurité des citoyens | Réhabilitation sociale ; modernisation de la justice criminelle | Interventions multidimensionnelles dans le domaine de la sécurité des citoyens ; initiatives de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent |
| 4. Intégration régionale et mondiale compétitive | | |
| Commerce et intégration | Négociation et mise en œuvre d'accords commerciaux ; facilitation du commerce et procédures douanières ; administration et harmonisation des règlements commerciaux (règles d'origine) ; normes et mesures sanitaires et phytosanitaires ; modernisation des institutions pour la promotion des exportations et des investissements étrangers ; couloirs d'infrastructure régionaux ; promotion des biens régionaux (Programme de biens publics régionaux). | Mécanismes de convergence entre les accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux ; sécurité et logistique commerciales ; harmonisation des cadres réglementaires concernant les migrations des capitaux et de la main d'œuvre ; commerce des services ; instruments novateurs pour les projets multi-pays ; biens publics régionaux à grande échelle. |

| Priorités sectorielles | Domaines d'intervention actuels | Nouveaux domaines d'intervention |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5. Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique | | |
| Environnement et changement climatique | Mise en place de cadres institutionnels et réglementaires pour permettre les investissements dans le transport durable, les carburants de remplacement, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique | Adaptation au changement climatique dans des secteurs prioritaires tels que l'eau, l'agriculture et l'énergie ; mise en place et utilisation de sources d'énergie renouvelables, de technologies et de pratiques en matière d'efficacité énergétique, et de mécanismes de financement carbone ; gestion des risques liés aux catastrophes naturelles |

C. Réponse aux besoins des pays les plus pauvres de la région

- 3.23 **Si la région ALC accuse un retard dans plusieurs domaines par rapport au monde développé et aux pays émergents les plus dynamiques, il existe également des écarts de développement importants entre les pays de la région.** Des pays comme la Bolivie, le Guatemala, le Guyana, Haïti, le Honduras, le Nicaragua et le Paraguay ont un PIB par habitant qui est égal au quart seulement de la moyenne régionale, et des taux de pauvreté qui sont presque deux fois plus élevés que la moyenne de l'ensemble de la région. De tels écarts s'observent également dans la plupart des indicateurs relatifs au bien-être social et à l'accès aux services.
- 3.24 **Pendant de nombreuses années, la Banque a privilégié l'assistance aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables de la région.** Depuis sa création, la Banque a fourni une assistance financière et technique à ces pays selon des modalités concessionnelles et la Huitième augmentation stipulait des objectifs de financement spécifiques pour les pays plus pauvres et plus petits. Cet engagement est encore présent dans la résolution AG-6/09 puisque l'Assemblée des gouverneurs demande à la Direction de présenter des propositions au sujet du soutien à accorder au développement social et économique de la région, « plus particulièrement des pays [et des populations] les plus pauvres et les plus vulnérables ».

Encadré 3.5

Gestion des risques associés aux catastrophes naturelles : Financement de dépenses extraordinaires en situation d'urgence

Les catastrophes naturelles ont eu des conséquences négatives importantes pour le développement économique de la région. Entre 1975 et 2006, les catastrophes naturelles dans la région ont touché plus de 4 millions de personnes par an, causant 5 000 décès et plus de 3,5 milliards de dollars de dégâts. Par ailleurs, le risque de dommages associé aux catastrophes naturelles s'accroît en raison des changements dans les modes d'utilisation des sols, de l'accroissement de la densité de population, de la dégradation de l'environnement et des effets du changement climatique. Les pertes annuelles découlant de ces catastrophes ont augmenté quatre fois plus rapidement que le taux de croissance du PIB de la région. Cette situation est encore plus prononcée dans les économies de plus petite taille ou moins développées de la région ALC, comme c'est le cas des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

La Banque a mis en place une approche intégrée pour la gestion des risques associés aux catastrophes naturelles, y compris la gestion des répercussions financières de ces risques. Les éléments clés de cette approche consistent en des instruments financiers visant à réduire les répercussions financières des situations d'urgence provoquées par les catastrophes naturelles. En particulier, la Banque a créé et commence à utiliser un Mécanisme de crédit préventif en cas d'urgence liée à une catastrophe naturelle (GN-2502-2) qui se monte à 600 millions de dollars. Par ailleurs, la Banque apporte son soutien à la mise en œuvre d'un programme pilote dans deux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes en vue d'établir un système d'assurances paramétriques pour les dépenses publiques dans des situations d'urgence liées à des catastrophes naturelles. Avec ces instruments, la Banque estime que la demande potentielle de soutien technique et financier pour mettre en place un système de gestion des risques associés aux catastrophes naturelles dans la région entre 2010 et 2014 sera de l'ordre de 3,0 milliards de dollars.

- 3.25 **Conformément à cette approche, la Banque dirige plus de ressources par habitant vers les pays plus pauvres et offre des produits qui atténuent leur vulnérabilité dans des domaines particuliers.** Le plus grand volume de prêts et d'opérations de coopération technique dans ces pays par rapport à la taille de leurs économies et de leurs populations témoigne de cette approche. En particulier, les flux monétaires nets vers les pays D2 sont restés largement positifs depuis la Huitième augmentation. En outre, la Banque a été de loin le principal contributeur aux initiatives de réduction de la dette qui ont aidé à mettre les pays les plus pauvres de la région sur la voie de la viabilité de la dette. Ces efforts ont permis à des pays comme la Bolivie et le Honduras d'accélérer leur croissance et leurs progrès vers la réalisation des OMD.
- 3.26 **Les résultats de ces efforts sont loin d'être solidement établis et les pays les plus pauvres de la région ALC restent vulnérables face aux aléas économiques, sociaux et politiques.** Malgré les efforts passés, les pays plus pauvres n'ont pas comblé le fossé qui les sépare du reste de la région ALC, en partie parce que ces pays ne possèdent pas les atouts financiers, institutionnels et organisationnels leur permettant de faire face aux difficultés imprévues qui peuvent aller des ralentissements économiques aux catastrophes naturelles.
- 3.27 **L'engagement de la BID à l'égard des pays les plus pauvres de la région ALC devrait commencer par un renouvellement de sa capacité d'offrir un financement à un coût et dans des conditions de remboursement conformes**

aux cadres de viabilité de la dette. Ces conditions ont été offertes jusqu'à maintenant par le FOS. Cependant, les modalités concessionnelles des prêts et les initiatives de réduction de la dette ont conduit à l'épuisement du Fonds. La reconstitution des ressources du FOS devrait représenter un élément clé de toute stratégie institutionnelle de la BID qui continue d'accorder une haute priorité aux pays plus pauvres de la région.

- 3.28 **Le soutien de la BID aux pays plus pauvres et plus petits de la région devrait se refléter dans les priorités sectorielles pour les prêts de la Banque et l'élaboration de programmes et de produits spéciaux, adaptés aux besoins de ces pays.** Les prêts de la BID aux pays du Groupe II devraient cibler la création de ressources humaines, institutionnelles et physiques pour faciliter le développement. Elle devrait élargir les programmes spéciaux visant à renforcer la capacité de définir et d'exécuter des projets de développement. Elle devrait aussi concevoir des produits qui répondent à aux besoins particuliers de ces pays. Les efforts récents consentis pour établir une approche intégrée en matière de gestion des risques associés aux catastrophes naturelles en Amérique centrale et dans les Caraïbes constituent de bons exemples à suivre dans les années à venir.
- 3.29 **Le bond en avant nécessaire pour sortir les pays les plus vulnérables de la région ALC de la stagnation et de la volatilité exige un effort coordonné de la part de la communauté du développement dans son ensemble.** La BID peut jouer un rôle de catalyseur dans la mobilisation du soutien international autour d'un programme ambitieux destiné à sortir ces pays de la pauvreté. L'économie du pays le plus pauvre de la région, Haïti, a connu une croissance plus lente que celle de n'importe quel autre pays de la région entre 2000 et 2008. Sans un changement majeur dans les tendances de la croissance, Haïti et d'autres économies pauvres et à la croissance anémique resteront à la traîne pendant que le reste de la région deviendra plus prospère.

D. Défis du développement dans le cycle d'activité

- 3.30 **Pendant de nombreuses années, les économies des pays de la région ALC se sont caractérisées par un haut degré de volatilité.** Les études réalisées par la BID à la fin des années 90 ont montré que cette volatilité n'était pas seulement le résultat d'une exposition élevée aux chocs extérieurs, mais qu'elle était due également à la volatilité des politiques nationales qui soit provoquaient des déséquilibres macro économiques, soit intensifiaient ces déséquilibres¹⁷. Dans une large mesure, la volatilité macro économique de la région a été alimentée pendant les périodes où l'économie était florissante, les pays ne réussissant pas à éviter la surchauffe et à utiliser les avantages exceptionnels pour améliorer leurs fondamentaux économiques.

¹⁷ BID 1995. *Overcoming volatility*. Rapport sur le progrès économique et social en Amérique latine, 1995. Washington D.C. Johns Hopkins University Press.

- 3.31 **Contrairement à ce qui s'était produit pendant les derniers épisodes de turbulence financière à l'échelle mondiale, la région a abordé la crise actuelle avec des fondamentaux plus robustes** : taux d'inflation plus bas, finances publiques plus fortes, meilleure réglementation bancaire, stocks de réserves internationales plus importants et régimes de taux de change plus souples. La plus grande robustesse des fondamentaux a permis à certains gouvernements de la région ALC d'intervenir avec des politiques monétaires et financières anticycliques pour atténuer les conséquences du choc externe, ce qui contraste nettement avec les épisodes passés de turbulence financière. Jusqu'à maintenant, la région dans son ensemble résiste apparemment mieux à la tempête mondiale que par le passé, et mieux que d'autres économies émergentes.
- 3.32 **Étant donné que la crise actuelle est systémique et à grande échelle, et que son épicer se situe à l'étranger, il est difficile de prévoir sa durée et son intensité.** Ce qui est certain, c'est que cette crise représente déjà le plus gros choc systémique auquel la région a dû faire face depuis plus d'un demi-siècle. Elle constitue donc un test sans précédent pour les responsables des politiques de la région ALC, notamment parce qu'elle arrive dans la foulée des flambées des prix de l'énergie et des denrées alimentaires de 2008. L'incertitude concernant les scénarios de redressement de l'économie dans la région ALC est encore alimentée par les répercussions possibles des changements réglementaires apportés dans les systèmes financiers des pays de l'OCDE sur le coût à long terme du crédit et l'évaluation des risques pour les économies de la région ALC ; par le possible évincement des pays de la région des marchés des capitaux internationaux, compte tenu des déficits importants et persistants aux États-Unis, en Europe et ailleurs, et par la dynamique politique nationale dans le monde.
- 3.33 **En 2009 et pour les années à venir, les gouvernements de la région ALC font face aux défis de protéger les dépenses publiques essentielles et d'assurer la continuité des politiques et des programmes mis en place pour atteindre les objectifs de développement fondamentaux malgré le comportement cyclique des revenus.** La possibilité qu'un ralentissement économique puisse forcer des gouvernements à couper dans le financement de programmes sociaux clés ou inciter le secteur privé à retarder des investissements stratégiques alors que ces investissements sont plus nécessaires que jamais pose un risque en matière de développement qui est au moins aussi important que l'effet direct du ralentissement sur l'activité économique, l'emploi et la pauvreté. Les politiques anticycliques devraient avoir pour premier objectif de permettre la poursuite du financement de ces programmes et investissements. Cela devrait pouvoir se faire sans que les gains dans la stabilité macro économique ne soient mis en péril et avec une combinaison de programmes et de politiques qui contribuent à la croissance.
- 3.34 **Pendant les périodes de ralentissement économique, la BID a un rôle de catalyseur fondamental à jouer en fournissant les financements nécessaires pour protéger les réformes et permettre la poursuite des politiques et des programmes, surtout de ceux qui visent la population la plus vulnérable.** Alors

que d'autres institutions financières internationales (IFI) peuvent fournir des liquidités pour prévenir une aggravation des perturbations dans les balances des paiements des pays et les marchés des changes, la BID est particulièrement qualifiée pour aider les pays à mettre en place des programmes de protection sociale et à préserver la continuité des politiques et des investissements qui importent le plus pour le développement. Cela exige une solide combinaison de marge de manœuvre financière pour accroître le financement et les décaissements en période de ralentissement économique et de dialogue constant avec les pays pour renforcer la valeur ajoutée du point de vue du développement dans les projets.

IV. AVANTAGES COMPARATIFS EN VUE D'UNE NOUVELLE STRATEGIE INSTITUTIONNELLE

- 4.1 **Une stratégie institutionnelle a pour objet de définir les moyens à prendre pour permettre à une organisation de remplir plus efficacement sa mission. La mise à profit des avantages comparatifs de l'organisation devrait être la pierre angulaire de toute stratégie institutionnelle.** La planification stratégique exige une évaluation des points forts et des faiblesses de l'organisation, c'est-à-dire un recensement et une mise à profit de ses avantages comparatifs. Les avantages comparatifs ne sont pas statiques car ils dépendent à la fois de l'organisation elle-même et de ses pairs et, partant, la planification stratégique suppose également un examen des domaines potentiels dans lesquels de nouveaux avantages comparatifs peuvent être réalisés.
- 4.2 **La mission de la BID est définie dans son Accord constitutif¹⁸, mais il n'en reste pas moins que les objectifs et les initiatives doivent être revus et mis à jour au fil du temps, à la lumière de l'évolution des avantages comparatifs.** Les avantages comparatifs peuvent avoir leur origine dans les caractéristiques structurelles d'une organisation, dans son évolution et son expérience, et dans les changements qui surviennent dans son environnement. Parallèlement, certains avantages comparatifs peuvent apparaître à un moment donné, à la suite de l'évolution des besoins des pays, d'une meilleure compréhension de leurs défis de développement, d'un renforcement des connaissances techniques ou de changements dans les institutions partenaires.
- 4.3 **La Banque étant une institution financière, ses avantages comparatifs doivent être évalués au regard d'autres sources de financement du développement dans la région ALC.** Ces autres sources de financement comprennent les banques multilatérales et les marchés privés de capitaux. Ces deux sources de financement ont connu des changements importants depuis l'approbation de la Huitième augmentation, et elles continueront d'évoluer au cours de la prochaine décennie.

¹⁸ Voir l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement, entré en vigueur en 1959 et modifié pour la dernière fois en 1995 dans le cadre de la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque.

- 4.4 **Depuis l’approbation de la Huitième augmentation du capital, la Banque s’est attachée à concevoir et actualiser son cadre stratégique.** La Stratégie institutionnelle de 1999, qui recensait un certain nombre de points forts de la BID révélateurs d’une bonne combinaison d’avantages comparatifs¹⁹ inhérents et dynamiques, représentait un pas important dans cette direction. Le réaligement et l’évolution de la réalité régionale au cours des dix dernières années obligent la Banque à élaborer une nouvelle stratégie institutionnelle, dont le Nouveau cadre opérationnel de 2008 constitue le point de départ. Pour mener ce processus à bien, il est nécessaire de montrer clairement les avantages comparatifs de la Banque à la lumière des réalités actuelles de la région ALC et de la façon dont les institutions financières financent le développement.
- A. **L’identité régionale en tant qu’avantage fondamental**
- 4.5 **Le fait que la Banque soit essentiellement une coopérative dans laquelle les pays membres emprunteurs détiennent la majorité des voix constitue un avantage structurel pour la Banque.** De plus, elle est installée dans la région, avec des représentations dans chaque pays membre emprunteur et la majeure partie de son personnel provient de la région. Le sentiment de propriété qu’ont les pays membres depuis des décennies a permis à la Banque de consolider son rôle de partenaire qui suscite la confiance et qui est guidé, d’abord et avant tout, par les besoins de développement et les aspirations de ses éléments constitutifs. Certes, des désaccords surgissent parfois avec les clients au sujet de la pertinence de certaines décisions en matière de politiques, mais la Banque a toujours recherché des terrains d’entente qui ouvrent la voie à des résultats positifs et durables en matière de développement.
- 4.6 **Malgré son approche « régiocentrique », l’influence de ses pays membres non emprunteurs et sa masse critique en tant que grande institution de développement internationale permettent à la Banque de mettre à profit les bonnes pratiques utilisées dans le reste du monde tout en maintenant sa concentration sur la région.** La Banque peut ainsi s’imposer comme étant à la fois l’institution de développement « de proximité » dans la région et un moteur de l’innovation de pointe. Les autres institutions multilatérales qui interviennent dans la région ALC ne possèdent ni la nature régionale intrinsèque de la Banque ni sa capacité d’apporter des solutions mondiales à des problèmes locaux.

¹⁹ La Stratégie institutionnelle de 1999 a recensé les points forts suivants : (a) connaissance de la région, illustrée par la capacité de la Banque de combiner savoir technique et compréhension du « comment cela fonctionne » et « qu’est-ce qui est possible », ce qui accroît les chances de succès des interventions à l’appui du développement ; (b) présence dans la région, avec des représentants sur place, ce qui permet une discussion sur les sujets difficiles plus ouverte et plus franche, par comparaison avec d’autres institutions ; (c) constance, essentielle à une bonne continuité dans les efforts pour atteindre les objectifs ; (d) aptitude à répondre aux besoins, ce qui place la Banque en bonne position pour travailler efficacement avec les pays dans des domaines novateurs et expérimentaux, et (e) assistance technique, qui permet à la Banque de jouer le double rôle d’institution financière et d’organisme de développement et qui élargit le mécanisme pour assurer la continuité du dialogue avec les pays.

- 4.7 **En plus de ces caractéristiques intrinsèques, depuis l’approbation de la Huitième augmentation de capital, la Banque a acquis de nouveaux avantages comparatifs qui constituent la pierre angulaire d’une nouvelle stratégie institutionnelle.** La Huitième augmentation du capital a introduit ou consolidé des changements au sein de la Banque qui, avec le temps, sont devenus de puissants avantages comparatifs en regard des besoins de la région (document AB-1704). Ce sont : (a) la forte focalisation sur les pays ; (b) l’articulation des opérations visant les secteurs public et privé, et (c) la diversification des outils qui permettent à la Banque de mieux répondre aux besoins des pays et d’être plus cohérente dans son aide au développement au fil des ans²⁰.
- B. Focalisation sur les pays et aptitude à répondre aux besoins des pays**
- 4.8 **La réponse aux défis du développement dans la région ALC doit être adaptée aux besoins des pays. La BID est particulièrement qualifiée pour aider efficacement les pays à relever leurs propres défis.** Les pays de la région sont divers. Certains ont des revenus moyens, d’autres sont parmi les plus pauvres du monde. Plusieurs sont très peuplés et représentent une puissance économique, d’autres sont très petits sous ces deux aspects. Certains ont une solide base institutionnelle et les moyens de préparer et d’exécuter eux-mêmes des projets complexes, d’autres viennent seulement d’entamer leur développement institutionnel et ont besoin d’aide dans ce domaine. Grâce à sa connaissance de chaque pays de la région, à sa capacité de travailler en partenariat avec les gouvernements et d’autres acteurs économiques et sociaux et à ses compétences techniques qui lui permettent d’offrir des solutions adaptées aux besoins des pays, la Banque est un acteur privilégié dans les efforts pour aider les pays de la région ALC à réussir aux stades cruciaux de leur développement.
- 4.9 **La focalisation sur les pays constitue l’un des grands points forts de la Banque et celle-ci continuera de l’utiliser pour concevoir des produits adaptés aux besoins de ses clients.** La focalisation sur les pays a été renforcée par les mandats de la Huitième augmentation, qui décentralisent les responsabilités vers les représentations et augmentent le financement accordé aux pays plus pauvres et plus petits. Le réalignement de 2007 a encore renforcé cette approche en mettant fortement l’accent sur l’amélioration de la programmation par pays, en accroissant la présence du personnel professionnel sur le terrain et en mettant en place une structure opérationnelle matricielle dans laquelle un volet de la matrice est consacré à la définition de stratégie et à la programmation par pays.
- 4.10 **D’autres efforts pour améliorer la focalisation sur les pays sont en cours.** Les changements institutionnels mis en place dans la cadre du réalignement de 2007 continuent d’avoir des effets positifs sur l’efficacité de la Banque et d’autres améliorations sont attendues dans les années qui viennent. Pendant que des normes d’efficacité en matière de développement sont élaborées pour les stratégies-pays, des améliorations sont apportées à l’approche matricielle, dont l’application

²⁰ Voir également les documents GA-232 et GA-232-12.

s'étendra au-delà des opérations de financement avec garantie souveraine. Parmi ces améliorations, citons un examen des règles de budgétisation des opérations, un élargissement du rôle des représentations dans la gestion des ressources opérationnelles et l'extension des principes de la matrice à la gestion des produits de savoir et de renforcement des capacités.

4.11 **Grâce à sa focalisation sur les conditions particulières de chaque pays, la Banque a été en mesure de répondre aux demandes représentant toute la gamme des revenus.** Du fait du regroupement des pays par taille et par degré de développement, la Banque peut accorder la priorité aux pays plus pauvres et plus petits de la région ALC dans l'affectation de ressources financières et techniques, tout en offrant des produits qui renforcent les capacités plus grandes des pays à revenus intermédiaires. C'est là un élément clé du modèle d'activité de la Banque, qui trouve sa traduction dans la vaste gamme de ses compétences techniques et dans ses produits financiers différenciés.

4.12 **La priorité accordée par la Banque aux pays plus pauvres et plus petits a pour contrepartie son aptitude à répondre aux défis qui se posent aux pays à revenus intermédiaires de la région.** Les retards de développement de ces pays par rapport au monde développé sont encore très importants, et les écarts sont encore plus grands entre les pays eux-mêmes. Les sept plus grands pays de la région (Argentine, Brésil, Colombie, Chili, Mexique, Pérou et Venezuela [ALC-7]) comptent encore plus des trois quarts des pauvres de la région ALC²¹, et entre 77 % et 80 % des travailleurs informels²². La lutte contre la pauvreté, l'inégalité des chances et l'absence de compétitivité dans la région ALC serait sérieusement incomplète si elle n'incluait pas ces pays. Cela dit, les plus grandes capacités des pays à revenus intermédiaires permettent des projets plus complexes, avec des objectifs de développement plus exigeants, et un plus grand effet de levier des ressources de contrepartie et de ressources privées.

C. Articulation du soutien aux secteurs public et privé

4.13 **Le secteur privé peut jouer un rôle dynamique dans la réduction des écarts de développement.** De nos jours, le rôle du secteur privé dans la fourniture d'infrastructures et de services sociaux, et dans l'appui aux stratégies d'adaptation au changement climatique, est largement reconnu et encouragé. Plus généralement, le secteur privé peut contribuer plus largement à la création d'emplois, à la croissance et à l'innovation que le secteur public. Le secteur privé de la région ALC peut jouer un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement clés, soit directement, soit dans le cadre d'une série de partenariats avec le secteur public.

²¹ Estimation basée sur les données du SEDLAC et un seuil de la pauvreté à 2 USD par jour.

²² Estimations basées sur les données du SEDLAC, selon la définition du travailleur informel fondée sur la productivité et la protection sociale.

- 4.14 **Depuis la Huitième augmentation, la Banque a considérablement accru sa capacité de travailler avec le secteur privé.** Les initiatives en ce sens comprennent le pouvoir de financer jusqu'à un plafond préétabli, la création du MIF, l'augmentation du capital de la SII et la création d'unités spécialisées au sein de la Banque, chargées de concevoir et de superviser les projets avec le secteur privé²³. Toutes ces initiatives se sont traduites par une forte demande de prêts et de coopération technique. Entre 1994 et 2008, les prêts sans garantie souveraine au titre du Capital ordinaire ont totalisé 9,1 milliards de dollars, les prêts de la SII ont atteint 2,3 milliards de dollars et les dons du MIF au titre de la coopération technique se sont montés à 1,2 milliard de dollars.
- 4.15 **L'approche de la BID consiste à promouvoir le développement *par l'intermédiaire* du secteur privé, et non le développement *du* secteur privé.** La Banque voit le secteur privé comme un véhicule par l'intermédiaire duquel il est possible de réaliser des gains sociaux et économiques de plus grande ampleur. Cela exige de la rigueur dans l'évaluation des objectifs de développement des projets avec le secteur privé et des choix dans l'octroi de financements. Lorsqu'elle travaille avec des entités du secteur privé, la Banque dans son ensemble contribue au développement de la région, à la fois directement et indirectement. La Banque offre un soutien direct en accordant des prêts sans garantie souveraine, des garanties et une assistance technique à des clients du secteur privé, mais seulement dans les cas où ses services de financement ou de conseil ne peuvent pas être remplacés par des services comparables provenant de sources privées. Elle soutient indirectement le secteur privé à travers diverses activités avec garantie souveraine, par exemple dans le cadre de son travail relatif au climat d'affaires et à l'amélioration de la réglementation, qui encourage les investissements et l'efficacité dans la conduite des affaires.
- 4.16 **Étant donné que la demande de financement de la part de clients du secteur privé a constamment surpassé la capacité de financement sans garantie souveraine de la Banque, les preuves de la valeur d'un projet pour le développement doivent être convaincantes pour que la Banque participe à ce projet.** La Banque financera des projets qui offrent une importante valeur ajoutée du point de vue du développement, qui sont conformes aux priorités de la stratégie-pays et qui visent à corriger d'importantes défaillances du marché ou à éliminer des obstacles à la diffusion d'information. Cela suppose également l'utilisation d'un plus grand nombre de produits dans la phase initiale, comme des services de conseil et une plus grande utilisation des fonds propres²⁴.

²³ Ce plafond pour le financement sans garantie souveraine, actuellement de 10 %, deviendra redondant avec les techniques appropriées de gestion du risque et une tarification adéquate qui tient compte du risque.

²⁴ Seuls le MIF et la SII ont une capacité de financement direct en fonds propres. Bien que l'Accord constitutif de la Banque ne permette pas l'utilisation directe de fonds du CO pour la fourniture de fonds propres, la Banque pourrait avoir accès aux fonds propres par l'intermédiaire d'un véhicule hors bilan, comme dans le cas de la SII qui a accès au Fonds chinois d'investissement en actions dans les PME.

4.17 **Les avantages comparatifs de la Banque ne découlent pas seulement du fait qu'elle peut mener des opérations avec le secteur privé, mais aussi de sa capacité à mieux coordonner les opérations entre les secteurs public et privé.** La création de la Vice-présidence pour le secteur privé (VPP) a renforcé l'aptitude de la Banque à répondre aux besoins des clients du secteur privé et a amené des entités clés du Groupe de la BID au cœur de l'organisation de la Banque (en particulier la SII et le MIF). Cela permet à la Banque de mieux coordonner les opérations avec les secteurs privé et public, d'avoir une focalisation plus approfondie sur les pays et d'exploiter les synergies avec des projets publics liés à l'amélioration de la réglementation, aux investissements dans l'infrastructure ou au renforcement de la compétitivité.

4.18 **Malgré son avantage comparatif dans ce domaine, elle peut encore améliorer son soutien et l'articulation des opérations avec le secteur privé.** Pour ce faire, il lui faudra établir un lien plus étroit avec la programmation par pays et une coopération croisée entre les équipes techniques. Il lui faudra également revoir la limite réglementaire sur le financement du secteur privé à la lumière non seulement de la demande, mais aussi des conditions de l'opérationnalisation actuelle de ce financement sous forme de prêts sans garantie souveraine, qui combine gestion du risque et spécialisation de la clientèle.

D. Valeur ajoutée dans les opérations et capacité de la Banque de combiner les produits financiers et non financiers

4.19 **Si l'avantage comparatif de la Banque s'appuyait initialement sur ses conditions financières, le développement des pays en général, et des marchés financiers en particulier, place maintenant la valeur ajoutée par la Banque dans ses projets au centre de l'attention.** Le fait de mettre l'accent sur la valeur ajoutée aide également à réconcilier les besoins des pays avec les mandats de développement de l'institution. La Banque ajoute de la valeur à ses opérations en fournissant une expertise transnationale, en partageant un savoir spécifique, en renforçant la capacité et la coordination institutionnelles et en articulant les interventions par différents acteurs (secteurs public et privé) et avec différents instruments (prêts et produits de savoir et de renforcement des capacités). Afin de renforcer ses avantages comparatifs, la Banque devrait définir, surveiller et renforcer la valeur ajoutée que ses opérations offrent du point de vue du développement.

4.20 **L'offre combinée de produits financiers et de produits de savoir et de renforcement des capacités (KCP) renforce encore la valeur ajoutée par la Banque.** Les KCP, sous la forme de produits de coopération technique ou de produits non financiers, enrichissent le capital intellectuel et institutionnel des pays de la région ALC et contribuent à mieux adapter les réponses aux défis du développement. Ces produits sont considérés depuis longtemps comme des outils légitimes de la Banque, mais avant la Huitième augmentation on leur attribuait une valeur uniquement au titre du processus de préparation d'un prêt. Au cours des dernières années, les KCP ont été reconnus comme étant des produits avec une

valeur propre, particulièrement efficaces pour permettre à la Banque d'assurer une continuité dans son dialogue avec les pays et dans le soutien qu'elle leur apporte à des moments où le financement provenant d'autres sources est soit abondant soit extrêmement limité. En 2008, le Groupe de la BID a investi quelque 240 millions de dollars dans les KCP sous diverses formes : conseils à des gouvernements et à des clients en matière de politiques, recherche, formation externe, conception et application d'outils de diagnostic, soutien pour la mise en place de systèmes dans les pays, dialogues régionaux en matière de politiques et biens publics régionaux, entre autres.

Encadré 4.1

Les envois de fonds comme outil de développement : pour une plus grande sensibilisation et un marché plus compétitif

En 2001, la BID, par l'intermédiaire du Fonds multilatéral d'investissement (MIF), a lancé une stratégie pour examiner les possibilités offertes par les envois de fonds en tant qu'outil de développement. Depuis, le MIF a produit une étude sans précédent sur les envois de fonds vers la région ALC, qui sert régulièrement de point de référence pour les acteurs existants et potentiels du marché des envois de fonds et qui a attiré l'attention des médias, des gouvernements et des acteurs du marché sur le volume de ces flux et leur importance pour des millions de familles de la région.

Ces efforts pour mieux faire connaître le phénomène et encourager la compétitivité dans le marché des envois de fonds ont contribué à des succès importants en termes de réduction des coûts des envois de fonds vers la région. Les prix moyens du transfert de fonds vers la région ALC sont parmi les plus bas dans le monde et représentent approximativement 5,6 % du volume total des transferts. Cela correspond à une baisse des coûts d'approximativement 75 % depuis 2000. En conséquence, près de 6,25 milliards de dollars restent dans les poches des travailleurs migrants et de leurs familles.

Au cours de la présente décennie, le MIF a également appuyé des projets menés avec un large éventail d'organismes d'exécution et de bénéficiaires dans le but de mettre en évidence les bénéfices potentiels des envois de fonds pour le développement reposant sur le secteur privé. Les quelque 40 projets qui ont bénéficié soit d'une coopération technique soit d'un financement des investissements ont été concentrés dans les domaines des systèmes pour la balance des paiements, des plates-formes technologiques pour la formation et du renforcement de la capacité entrepreneuriale. D'importants enseignements ont été tirés de ce travail en ce qui a trait aux liens entre les envois de fonds et d'autres services financiers tels que les hypothèques, les assurances et le microcrédit. Le MIF continue d'appuyer ces efforts maintenant que des acteurs des secteurs de la réglementation et des finances cherchent à travailler plus activement avec ce groupe de bénéficiaires traditionnellement mal desservi, mais essentiel.

4.21 Traditionnellement, la mise en place des KCP à la BID s'est faite de façon ponctuelle, selon les sources de financement et un clivage institutionnel entre opérations et recherche. L'approche ponctuelle, basée sur le financement, a empêché le Conseil d'administration et la Direction de la Banque d'utiliser les KCP de la façon la plus efficace. Avec le réaligement de 2007, cette situation a commencé à changer et la création de produits financiers et non financiers s'inscrit désormais dans un même cadre. Cela a permis à la Banque d'enrichir la valeur ajoutée de ses opérations et d'élargir la gamme de produits qu'elle peut offrir pour répondre aux besoins de développement des pays.

4.22 **Les produits de savoir et de renforcement des capacités peuvent former une troisième branche d'activité fondamentale de la Banque, à côté du financement aux secteurs public et privé. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place une plate-forme intégrée pour la gestion opérationnelle et financière des KCP, mettant l'accent sur les résultats attendus et l'efficacité en matière de développement de ces produits.** Une première proposition en ce sens a été incluse dans le Nouveau cadre de financement. Elle devra être suivie par des propositions concernant la politique à mener et le financement.

E. Du développement national au développement régional

4.23 **Les banques de développement régionales, et notamment la BID, possèdent de solides avantages comparatifs vis à vis d'autres institutions financières internationales lorsqu'il s'agit de promouvoir l'intégration et la coopération régionales parmi les pays membres régionaux.** L'intégration économique mondiale a entraîné une croissance exponentielle de l'expansion des externalités transfrontalières entre les pays. Lorsque le développement ou une crise dans un pays a des répercussions dans d'autres pays, et que les effets ne sont pas contrebalancés par des marchés compétitifs, la présence de ces externalités fera en sorte que les politiques mises en œuvre dans le groupe de pays touchés ne donneront pas les résultats escomptés. En conséquence, des gains importants peuvent être réalisés si l'on s'attache à améliorer la coordination des politiques et à promouvoir la fourniture de biens publics régionaux à l'échelle régionale. Lorsqu'il existe des écarts importants dans les niveaux de développement, les institutions financières régionales doivent s'attaquer au problème des externalités transfrontalières en fournissant des biens publics régionaux.

4.24 **La Banque jouit d'une solide et longue expérience en ce qui concerne l'apport d'aide à ses pays membres dans le domaine de l'intégration et de la coopération régionale.** Depuis le milieu des années 90, la Banque a appuyé les stratégies d'intégration mondiale et régionale de la région ALC, en particulier les négociations d'accords sur le commerce et les investissements à l'intérieur de la région et avec des pays extérieurs, le renforcement des institutions commerciales, les initiatives visant à promouvoir les corridors régionaux d'infrastructure et le développement de la coopération fonctionnelle régionale. Malgré d'importants progrès, la région continue de faire face à un large « déficit d'intégration mondiale et régionale » si l'on compare avec d'autres régions. Certains des obstacles traditionnels au commerce sont encore puissants dans plusieurs secteurs, marchés et pays. Le fait que plusieurs institutions régionales existent depuis peu et le manque d'instruments financiers pour fournir des biens publics régionaux constituent d'importants handicaps face aux nouveaux défis que pose le développement transfrontalier.

4.25 **L'avantage comparatif de la Banque résulte avant tout de son aptitude à appuyer des approches et des actions concertées en matière de politiques à l'échelle régionale.** La Banque doit agir en tant qu'intermédiaire désintéressé, en produisant des études de pointe dans le domaine des politiques, en créant des

produits opérationnels multi-pays novateurs et en mobilisant des ressources pour soutenir les interventions de développement à l'échelle de la région. La Banque s'est appliquée à renouveler continuellement son architecture institutionnelle et à mettre en place des instruments financiers et non financiers novateurs pour promouvoir les façons d'aborder le développement dans une perspective régionale. Parmi les exemples manifestes de l'engagement institutionnel de la Banque à l'égard de cette perspective régionale, nous pouvons citer la création du Secteur du commerce et de l'intégration (VPS/INT), la dotation du Programme de biens publics régionaux (RPG), la mobilisation de ressources pour appuyer des initiatives régionales telles que l'IIRSA ou le Projet méso-américain (PM) et le leadership institutionnel dans la mise en œuvre de l'initiative mondiale « Aide au commerce ». Cela dit, pour combler le « déficit d'intégration de la région ALC » et relever les nouveaux défis mondiaux et régionaux auxquels la région fait face, la Banque doit (i) accroître son assistance technique afin de favoriser l'action concertée entre les pays ; (ii) appuyer la création de cadres réglementaires régionaux et d'infrastructures régionales pour faciliter les échanges de biens et de services ; (iii) renforcer et moderniser l'architecture institutionnelle régionale afin de promouvoir l'établissement de priorités régionales communes, et (iv) mettre en place de nouveaux instruments financiers (dons, prêts et garanties) pour faciliter les investissements multi-pays.

Encadré 4.2

Programme de biens publics régionaux : s'attaquer aux défis mondiaux par la voie de l'action collective

Qu'ont en commun les personnes suivantes ? Une femme qui a travaillé et contribué aux systèmes de sécurité sociale du Paraguay et du Brésil ; un enfant sous alimenté d'un bidonville à la périphérie d'une ville centraméricaine ; un fonctionnaire en Colombie ou au Pérou qui n'a pas accès à une information adéquate et fournie en temps opportun dont il a besoin pour s'attaquer au défi de la violence et de la sécurité des citoyens, et une femme en Jamaïque qui ne peut conserver un emploi stable en raison d'un diabète chronique. Tous profitent des avantages que procurent les initiatives de leurs pays en vue de créer des biens publics régionaux visant à répondre à certains des défis de compétitivité posés par un monde de plus en plus globalisé.

Le Programme de biens publics régionaux (BPR) de la BID, créé en 2004, appuie des solutions novatrices en matière de politiques publiques pour relever les défis ou les possibilités transnationaux, fondées sur l'action collective. Il met l'accent sur les interventions menées auprès des pouvoirs publics pour forger des consensus en vue de créer un environnement propice au renforcement de la compétitivité et de la durabilité des résultats de la coopération. Cet instrument de développement encourage l'intégration économique, institutionnelle et fonctionnelle, et la réduction des asymétries entre pays ; le renforcement des institutions nationales et régionales, et la compétitivité de la région. Sa valeur ajoutée réside dans la mise à profit d'économies d'échelle, d'économies de portée et de l'innovation, grâce à l'action collective. Le programme appuie actuellement 46 projets et tous les pays membres emprunteurs de la BID participent en tant que bénéficiaires de l'initiative.

Voici quelques unes des actions fructueuses qui ont bénéficié d'un soutien du Programme BPR : (i) la portabilité des pensions résultant du projet de Système de sécurité sociale à base unique entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, grâce auquel, en moins de trois ans, plus de 800 travailleurs ayant occupé un emploi dans plus d'un pays ont pu recevoir une pension complète. Ce projet a été choisi comme modèle pour la conception du système de pensions ibéro-américain ; (ii) le Système centraméricain de fortification alimentaire, mis en place conjointement par le Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Panama, qui a été inclus en tant que programme pilote dans la Stratégie mondiale « 10 ans pour réduire les déficits en vitamines et minéraux » ; (iii) le Système d'information régional harmonisé pour la sécurité des citoyens, mis en place avec

la participation initiale de la Colombie, de l'Équateur, du Honduras et du Pérou et auquel la République dominicaine et l'Uruguay, entre autres pays de la région ALC, désirent se joindre, et (iv) le Système de surveillance des maladies non transmissibles dans les Caraïbes, créé plus récemment à la suite d'une préoccupation exprimée en septembre 2007 par les chefs d'État de la Barbade, des Bahamas, du Guyana, de la Jamaïque, du Suriname, de Trinité et Tobago et des États des Caraïbes orientales, préoccupation à laquelle la Banque s'est empressée de répondre.

F. Création de nouveaux avantages comparatifs

- 4.26 **Les avantages comparatifs peuvent être complétés par une approche plus sélective dans le choix des financements et par une amélioration de la gouvernance, de la transparence et de l'efficacité de la Banque.** Même si les défis du développement dans la région ALC sont nombreux, la BID devrait concentrer ses ressources dans les domaines où elles peuvent être pleinement efficaces. Il y a des domaines dans lesquels la Banque ne peut pas intervenir parce qu'elle ne possède pas la capacité institutionnelle nécessaire ou parce qu'elle ne détient pas de mandat pour le faire, comme dans le cas du soutien à la balance des paiements, de la gestion de la politique monétaire ou de l'intervention face à une crise de liquidité²⁵. Il y en a d'autres dans lesquels les compétences de la Banque et les besoins des pays coïncident et, dans ce cas, le soutien de la Banque peut faire une grande différence dans la qualité et la profondeur des politiques, des programmes et des projets. La section III a déjà énuméré plusieurs domaines dans lesquels la Banque peut accroître considérablement ses interventions au cours des dix prochaines années. Pour concrétiser ces possibilités, la Banque n'a pas besoin d'imposer des restrictions arbitraires, il lui faut plutôt se concentrer sur la gestion du savoir et suivre et évaluer les progrès.
- 4.27 **La Banque peut aussi améliorer son efficacité institutionnelle en haussant ses critères de gouvernance, de transparence, d'efficacité opérationnelle et d'efficacité en matière de développement.** Pendant les quinze années qui ont suivi la Huitième augmentation, la Banque a fait preuve de sa capacité de se réformer, en adaptant sa structure organisationnelle et en améliorant les règlements et ses pratiques. Le réalignement de 2007 et le NCO ont déclenché un grand nombre de nouvelles initiatives et d'autres suivront. Ces initiatives, examinées dans la prochaine section, permettront à la Banque de consolider, d'approfondir et d'étendre ses avantages comparatifs en tant que partenaire du développement dans la région ALC.
- 4.28 **L'orientation qui consiste à concentrer les ressources là où elles peuvent être plus efficaces, à fournir une plus grande valeur ajoutée et à accroître l'efficacité institutionnelle ne signifie pas nécessairement que la Banque réduira son financement ; dans la plupart des cas, elle peut exiger plus de financement.** Si la Banque améliore son efficacité et son efficacité et qu'elle se

²⁵ Bien que la Banque soit la première banque multilatérale à offrir un programme de liquidités pour suppléer au tarissement du flux de crédits vers le secteur privé pendant la crise économique actuelle, il est peu probable, compte tenu du programme plus vaste mis en place par le FMI, que la Banque transforme ce programme en secteur d'activité permanent.

dote de la capacité de relever de nouveaux défis du développement dans la région ALC, elle devrait être prête à répondre à une augmentation de la demande de soutien. La hausse importante du financement après le réaligement montre que la demande est très sensible à une amélioration de l'efficacité et de la capacité d'adaptation de l'organisation.

- 4.29 **En outre, la Banque doit générer une masse critique de projets dans ses domaines de compétence pour profiter des économies d'échelle et diffuser les résultats de ses expériences et les enseignements tirés de ces expériences.** Les meilleures expériences de la Banque dans des domaines tels que le financement du commerce, les transferts monétaires conditionnels, l'amélioration des quartiers et la formation des jeunes se caractérisent par une série de projets dans différents pays. Un nombre élevé d'opérations est également nécessaire pour absorber les coûts fixes associés à la gestion du savoir et au renforcement des capacités. Par ailleurs, la composante financière des projets fournit toujours une enveloppe dans laquelle la valeur ajoutée par la Banque peut être incluse.

G. Complémentarité et coordination avec d'autres institutions

- 4.30 **La BID n'est pas seule dans ses efforts pour promouvoir le développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes.** Actuellement, ses partenaires du développement dans la région ne comprennent pas seulement des institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et le FMI, et des institutions financières sous-régionales, comme la SAD et la BDC, mais également des donateurs bilatéraux, des fondations privées et même des gouvernements nationaux de la région ALC qui sont prêts à aider leurs homologues. Des initiatives récentes au sein de ces institutions ouvrent la voie à un approfondissement de la complémentarité et de la coordination de la BID avec ses partenaires du développement.
- 4.31 **La récente réorganisation du FMI renforce son rôle en tant que fournisseur de liquidité aux pays qui fonctionnent bien en période de difficultés financières.** La nouvelle approche du FMI comprend le doublement de l'accès aux ressources du fonds, une nouvelle ligne de crédit modulable pour les économies très performantes et une approche rationalisée et flexible pour éliminer les stigmates associés à l'emprunt et à une conditionnalité structurelle rigoureuse. Ces changements atténuent la pression exercée sur les BMD pour qu'elles fournissent des financements d'urgence et leur permettent de concentrer plus intensément leurs efforts sur la sauvegarde et le renforcement de l'objectif de développement de leurs opérations. La Banque peut ainsi concentrer son rôle anticyclique sur sa capacité à concentrer les décaissements en début de période afin de préserver la continuité des réformes et de protéger les investissements dans des secteurs clés de développement.
- 4.32 **On prévoit que la Banque mondiale conservera son rôle de chef de file dans la création de savoir et de compétences techniques dans des domaines où les économies d'échelle sont mondiales.** La BID peut puiser dans ce savoir et

concentrer ses ressources sur l'adaptation des analyses aux conditions et institutions de la région ALC, et dans des domaines où les économies d'échelle sont principalement régionales. Par ailleurs, la BID, la Banque mondiale et les banques sous-régionales ont enrichi leur expérience en menant des projets conjoints au cours des 15 dernières années, notamment des projets portant sur la mise au point et l'application d'outils de diagnostic permettant d'évaluer les forces et les faiblesses à l'échelle du pays.

- 4.33 **La complémentarité et la coordination avec des partenaires du développement sont compatibles avec l'attention renouvelée que la Banque porte aux avantages comparatifs et à la valeur ajoutée.** Si la BID est en mesure de définir, maintenir et renforcer ses avantages comparatifs, sa coordination avec les organismes de développement multilatéraux et bilatéraux de la région pourra s'intensifier. Comme il a été mentionné précédemment, la BID a en principe un avantage comparatif dans le soutien accordé aux projets de développement, plutôt qu'à la balance des paiements et à la liquidité, surtout après la réorganisation du FMI. De même, elle est mieux placée pour fournir des conseils, en faisant fond sur son expérience et ses bonnes pratiques, que pour assurer une surveillance. La Banque mondiale et la BID peuvent se compléter mutuellement dans la création de savoir sur les questions de développement et dans l'adaptation de ce savoir aux réalités locales. Cette collaboration peut aussi aller jusqu'à l'exécution conjointe de projets dans des pays, surtout lorsque la portée et la complexité des projets sont si importantes que leur exécution dépasse les capacités de l'une ou l'autre des institutions.
- 4.34 **La Banque peut également être un bon catalyseur pour la coopération bilatérale et la mobilisation d'autres sources de financements vers la région ALC.** La Banque peut jouer plusieurs rôles, comme décharger les organismes de coopération des frais administratifs et fiduciaires, permettre aux organismes bilatéraux de puiser dans les ressources de la Banque en matière de savoir, fournir des conseils au sujet des meilleures solutions compte tenu de son expérience dans les pays et mobiliser des ressources auprès de fondations privées et d'autres sources du secteur privé²⁶. Les projets de la Banque peuvent également tirer profit du savoir et des compétences techniques spécialisés d'organismes bilatéraux ; par exemple, des organismes comme le GTZ ont accumulé une expérience considérable dans les domaines de la décentralisation et de la gestion municipale et en ont tiré des enseignements et des bonnes pratiques dont les autres organisations peuvent profiter.

²⁶ Le Bureau des alliances et partenariats stratégiques (ORP) a été créé en 2007 pour renforcer la capacité de la Banque à mobiliser des financements en faveur de la région auprès de sources publiques et privées.

Encadré 4.3

Conférence des donateurs pour Haïti : renouvellement des partenariats pour le développement

Le 14 avril 2009, sous les auspices de la BID, le Gouvernement d'Haïti a réuni ses partenaires internationaux dans le cadre de la troisième conférence sur le développement économique et social en Haïti, intitulée Vers un nouveau paradigme de coopération pour la croissance et le développement. Cette conférence a donné le coup d'envoi d'un nouveau partenariat entre Haïti, les principaux donateurs et d'autres parties prenantes, et le haut taux de participation est une preuve claire du degré de solidarité et de soutien qui caractérise ce partenariat.

Lors de la conférence, un accord a été conclu au sujet d'une stratégie de développement actualisée pour Haïti qui vise un double objectif : répondre aux défis qui se posent dans le pays et chercher à tirer profit des aspects positifs de la situation actuelle. La stratégie comprend un nouvel accord de partenariat qui définit les mesures à prendre pour que le gouvernement et les donateurs puissent coordonner leurs actions de façon plus cohérente. Les donateurs se sont engagés à : (i) veiller à ce que leur programme d'aide soit aligné sur les priorités définies par le gouvernement haïtien ; (ii) donner la priorité au budget national comme outil pour acheminer leur assistance financière. La conférence a contribué à mobiliser de nouveaux fonds totalisant 353 millions de dollars (en sus des programmes actuels des donateurs), dont 196 millions de dollars sont programmés pour la présente année financière.

La conférence a également fourni l'occasion d'appeler les organisations non gouvernementales à trouver des moyens de renforcer l'alignement sur les priorités des pays, en commençant par la mise en place de plates-formes améliorées pour le partage d'information, afin de favoriser la durabilité et de renforcer les capacités du pays. Compte tenu des objectifs de la stratégie en matière de création d'emplois, la conférence a établi les bases pour que les organisations charitables privées, comme la Fondation Clinton (qui met sur pied un Fonds Haïti), examinent les meilleures manières dont elles peuvent intégrer une coopération avec la BID et d'autres organisations multilatérales dans leurs initiatives afin de renforcer les activités de développement du secteur privé.

La BID, en tant que plus important donateur multilatéral pour Haïti, continue d'aider le gouvernement, en travaillant avec d'autres donateurs pour coordonner et suivre l'exécution des accords conclus lors de la conférence, et pour renforcer l'efficacité de l'aide au développement en Haïti. La BID travaille actuellement avec d'autres donateurs pour consolider une matrice originale de politiques à l'appui du budget et examine activement des possibilités supplémentaires de financement avec des donateurs prêts à participer à des opérations de cofinancement, afin d'accroître le nombre et l'importance des secteurs dans lesquels la Banque intervient. La BID administre déjà un volume de financements pour Haïti de quelque 125 millions de dollars au nom d'autres donateurs.

4.35 La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005 et le Programme d'action d'Accra de 2008 ont ouvert de nouvelles possibilités de coordination entre les partenaires du développement. En plus de créer un forum pour débattre du renforcement de l'efficacité de l'aide au développement, l'accord de Paris et le Programme d'action d'Accra ont fixé des critères plus élevés que la Banque se doit de respecter ; dans certains cas, il lui faudra même montrer l'exemple. Parmi les nouveaux défis qui se posent, citons la responsabilité mutuelle dans la conception et les résultats des interventions à l'appui du développement, la gestion axée sur les résultats en matière de développement et l'utilisation de systèmes nationaux pour la mise en œuvre des projets. La Banque est résolue à relever ces défis et travaille en étroite collaboration avec ses clients et les institutions financières internationales pour y parvenir. Les objectifs et les critères convenus dans ces forums devraient être pris en compte dans le cadre de gestion de la performance de la Banque.

- 4.36 **La Banque a été particulièrement active dans l'harmonisation de ses méthodes de gestion financière et de passation de marchés avec d'autres organismes de développement.** La Banque a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à harmoniser les exigences en matière de vérification et de rapports financiers avec d'autres BMD ainsi que les outils servant à déterminer le degré d'utilisation des systèmes nationaux. La Banque a également harmonisé les documents types d'appel d'offres (SBD) dans plusieurs pays de la région avec la Banque mondiale. Par ailleurs, les BMD se sont entendues pour harmoniser la définition des actes de fraude et de corruption. La Banque participe activement au sous-groupe des systèmes nationaux du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide dans le but d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre des mandats découlant du Programme d'action d'Accra.

V. DEMANDE DE RESSOURCES DE LA BID

- 5.1 **La présente section présente les résultats d'une analyse rigoureuse et multidimensionnelle de la demande future de ressources de la Banque.** Des scénarios de financements globaux estimés ont été établis à partir d'une étude, pays par pays, de la demande actuelle, fondée sur les stratégies-pays et les processus de programmation existants. Les résultats ont ensuite été comparés à ceux fournis par une analyse statistique des tendances en matière de financement et d'investissement dans la région. Cet exercice d'estimation des flux financiers potentiels a été complété par des recommandations sur les mesures à prendre pour répondre aux besoins de financement anticyclique, un examen de la composition sectorielle de la demande prévue, une revue des questions particulières liées au financement concessionnel accordé aux pays les plus pauvres, et des prévisions de la demande de financement pour le secteur privé.
- 5.2 **Les estimations établies à partir des stratégies-pays et de l'analyse des tendances en matière de financement et de croissance donnent une demande estimée pour les ressources de la Banque de 19,5 milliards de dollars par an pendant la période 2010-2020.** La demande de ressources sera probablement la plus forte dans le secteur des infrastructures et le secteur social qui pourraient revendiquer près de 65 % du volume total de financement estimé ; viendraient ensuite le développement institutionnel, la protection de l'environnement et l'intégration. S'agissant de la demande de ressources des pays FOS, l'analyse prévoit un montant moyen d'approbations de 918 millions de dollars par an entre 2010 et 2020. Ce chiffre est implicitement limité par la situation actuelle de l'offre de prêts concessionnels. Enfin, dans le secteur privé, le financement de projets admissibles au titre des cinq piliers stratégiques du Nouveau cadre opérationnel pourrait se situer entre 4,0 et 5,3 milliards de dollars par an.
- A. **Projections de la demande de financement de la BID (2010-2020)**
- 5.3 **La présente section a pour objet de fournir une estimation de la demande de financement de la BID, calculée de différentes façons.** La mesure de la demande

que nous privilégions est fondée sur une approche ascendante : les calculs sont effectués à partir des demandes exprimées par les pays emprunteurs dans le cadre de leur interaction avec la Banque. À cet égard, la Banque a reçu des demandes de financement bien supérieures à son enveloppe de ressources de la part d'un large éventail de pays membres. Cette « demande révélée »²⁷ est communiquée régulièrement dans le cadre du dialogue permanent avec les pays, pendant le travail annuel de programmation, ou avec une vision à plus long terme au cours des discussions sur la stratégie-pays. Dans ce cadre, la BID et les pays emprunteurs examinent ensemble les retards de développement les plus préoccupants afin de déterminer les secteurs prioritaires et l'enveloppe de financement, en tenant compte des domaines de compétence de la BID et des objectifs du gouvernement. Ce dialogue sert également à établir les opérations sans garantie souveraine, en particulier les possibilités d'affaires avec le secteur privé, selon les priorités sectorielles et les politiques de la Banque.

- 5.4 **L'exercice décrit ci-dessus permet à la Banque d'établir des projections de la demande annuelle moyenne de ressources de la BID pendant la prochaine décennie (les projections de la demande établies de cette façon constituent le scénario I).** Plus précisément, le calcul utilise l'ensemble des opérations à l'étude (classes A et B) de la Banque dans chaque pays pour les années 2009 et 2010 comme point de départ, et établit une projection à partir de cette « demande révélée » pour les années à venir en prenant pour hypothèse que le financement en termes réels est proportionnel au PIB²⁸. Le tableau V-1 présente ces prévisions cumulées pour l'ensemble de la région ainsi que les chiffres correspondants pour 2009 et pour la décennie précédente.

Tableau V-1

Scénarios préliminaires relatifs à l'enveloppe de financement (millions de dollars)

| | Moyenne historique (1999-2008) | Estimation 2009 | Moyenne annuelle estimée (2010-2020) Scénario I |
|--------------|--------------------------------|-----------------|-------------------------------------------------|
| TOTAL | 6 736 | 14 710 | 19 539 |

Scénario I : demande révélée par les pays, extrapolée pour calculer une moyenne sur dix ans

²⁷ La demande révélée pour la période 2010-2020 s'établit à partir de la demande projetée pour la période 2009-2011. Cette méthodologie se base sur celle qu'utilise la Banque asiatique de développement (AsDB). Il est important de constater que ces projections de la demande sont données à titre d'indication, et qu'elles risquent de changer à mesure que les pays feront le bilan de leur politiques et stratégies en matière de développement dans les années à venir.

²⁸ Le calcul est basé sur des estimations prudentes de la croissance et de l'inflation internationale. Dans certains cas, lorsque les équipes de pays considéraient que les projets à l'étude pour 2009 et 2010 étaient hautement atypiques et non représentatifs des demandes futures, le point de départ a été ramené à un niveau plus raisonnable.

- 5.5 **Les résultats montrent que la demande de financement de la BID triplera presque au cours des dix prochaines années par rapport à la demande enregistrée pendant la décennie précédente.** Cette forte augmentation de la demande est déjà prévisible si l'on en juge par le volume de la demande de financement de la BID en 2009, qui est égal à plus du double de la moyenne des dix années précédentes. Pour les dix années qui suivent, de 2010 à 2020, la demande annuelle de financement de la BID est estimée en moyenne à 19,5 milliards de dollars par an²⁹.
- 5.6 **S'il est vrai que cette estimation des besoins de financement peut avoir pour base une demande élevée compte tenu des effets de la crise mondiale actuelle dans plusieurs pays, il convient de noter que les pays emprunteurs sont conscients du resserrement global des ressources auquel la BID fait face et qu'ils ont adapté leurs demandes en conséquence.** En outre, dans certains cas, la demande révélée à court terme est limitée par la capacité d'absorption, qui peut s'améliorer avec le temps. Dans d'autres cas, la demande révélée témoigne de l'élargissement des compétences techniques de la Banque, de son plus grand engagement à l'égard du secteur privé et des gouvernements sous-nationaux, ainsi que de l'accent mis sur les opérations associées à la gestion du changement climatique.
- 5.7 **Il est possible, à titre de complément, d'effectuer un autre scénario en appliquant une méthode statistique basée sur les tendances passées des investissements et des emprunts par les pays membres de la BID (scénario II).** Dans ce scénario, on établit une projection des investissements publics et privés en extrapolant statistiquement jusqu'en 2020 les prévisions des *Perspectives de l'économie mondiale* (WEO) du FMI, qui s'étendent jusqu'en 2014. On suppose dans ce cas que la part du financement de la BID dans les investissements totaux se maintiendra à sa moyenne historique des 25 dernières années.
- 5.8 **Plus précisément, nous calculons le ratio moyen du financement de la BID aux investissements (ratio financement/investissements) pour chaque pays depuis 1983.** En utilisant les prévisions des investissements fondées sur les Perspectives de l'économie mondiale (WEO), nous calculons ensuite le financement prévu de la BID qui permet de garder le ratio financement/investissements à son niveau historique. Après 2014 (dernière année pour laquelle les Perspectives de l'économie mondiale disposent de données) les projections d'investissement posent que le taux de croissance des investissements restera constant à son niveau de 2014. Puis, nous additionnons les prévisions par pays pour l'ensemble de la région et nous calculons la moyenne pour la période 2010-2020. L'exercice décrit ici a été effectué seulement pour le financement avec garantie souveraine. La méthode consistant à utiliser les tendances passées pour prévoir la demande future ne semble pas du tout

²⁹ Ces projections de la demande, ainsi que celles correspondant aux scénarios qui suivent, comprennent le financement avec garantie souveraine et le financement sans garantie souveraine, ainsi que le financement associé aux initiatives d'intégration régionale.

appropriée dans le cas du financement sans garantie souveraine, qui représente une part appréciable de la demande depuis quelques années seulement. C'est pourquoi la part de la demande de financement sans garantie souveraine dans le scénario II provient des projections établies à partir de la demande révélée dans le scénario I.

- 5.9 Si cette méthode plus mécanique est moins fiable pour établir des projections de la demande dans des pays individuels, lorsque les pays sont pris globalement elle est un bon moyen de vérifier la validité des projections de la demande établies selon le scénario I.
- 5.10 Le tableau V-2 présente la demande globale pour les années 2010-2020 du scénario II. Comme on le voit, **les prévisions de la demande fondées sur les tendances à long terme du financement et de l'investissement s'établissent à une demande moyenne de 19,77 milliards de dollars par an, chiffre remarquablement proche de celui du scénario I³⁰.**

Tableau V-2

Scénarios préliminaires relatifs au financement de la BID (millions de dollars)

| | Moyenne annuelle estimée (2010-2020) | | |
|--------------|-----------------------------------------|---------------|---------------|
| | Scénario I | Scénario II | Scénario III |
| TOTAL | 19 539 | 19 770 | 16 348 |

Scénario I : demande révélée par les pays, extrapolée pour calculer une moyenne sur dix ans

Scénario II : projection statistique des tendances des investissements et des emprunts ; part de la BID dans le financement multilatéral constante

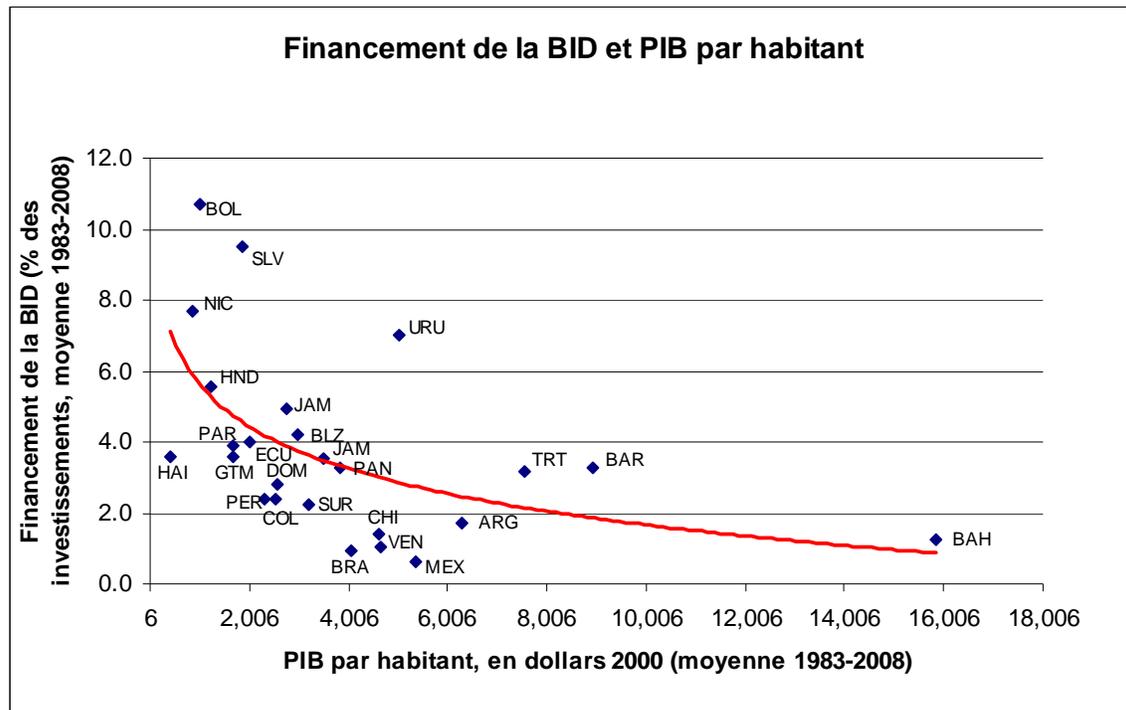
Scénario III : scénario II corrigé en fonction du PIB par habitant

- 5.11 **À mesure que le PIB par habitant augmente, il est possible que les pays aient moins besoin du financement multilatéral.** On peut faire valoir que le scénario II surestime la demande de financement de la BID au cours des 10 prochaines années. À mesure que les pays se développent, leur accès aux sources privées de financement a tendance à s'améliorer et, partant, le financement de la BID – ou plus généralement, le financement multilatéral – peut baisser par rapport aux investissements. La figure V-1 montre qu'il en est bien ainsi pour les pays de la région ALC ; l'intensité de la demande nationale de financement de la BID par

³⁰ Afin de vérifier la solidité des résultats, nous avons fait des prévisions additionnelles, en utilisant l'investissement public au lieu de l'investissement total. En outre, nous avons utilisé des méthodologies différentes pour projeter l'investissement total comme public au delà de 2014. En plus de la méthodologie décrite au paragraphe 5.8, qu'on appelle la méthodologie « simple » où le taux de croissance des investissements de 2014 est supposé constant jusqu'en 2020, nous avons utilisé une tendance log-linéaire ainsi qu'un processus ARIMA afin de projeter l'investissement jusqu'en 2020. Cela rend des prévisions de la demande qui vont de 18,72 milliards de dollars (pour l'investissement total de par les projections ARIMA) à 19,82 milliards de dollars (pour l'investissement public de par la méthodologie simple).

rapport aux investissements diminue lorsque le niveau de développement économique (mesuré par le PIB réel par habitant) augmente³¹.

Figure V-1



5.12 Étant donné que le scénario II suppose un ratio constant entre le financement de la BID et les investissements, nous devons corriger le financement à la baisse à mesure que le PIB par habitant augmente. C'est précisément ce que fait le scénario III³². Pour établir cette projection, nous commençons par une estimation économétrique qui relie le ratio financement/investissement au PIB par habitant réel. Nous projetons ensuite le niveau du PIB par habitant jusqu'en 2020 pour chaque pays, en utilisant les prévisions des WEO relatives au PIB, à l'inflation et à la population³³. Pour chaque pays, et chaque année, nous avons corrigé le ratio

³¹ Toutefois, ce tassement de la demande ne se traduit pas par une baisse des niveaux absolus de financement à mesure que les économies se développent car l'échelle de la demande augmente avec l'échelle de l'économie.

³² La figure V-1 montre la relation entre le ratio du financement de la BID sur les investissements et le PIB par habitant pour un échantillon représentatif de pays. L'exercice économétrique se fonde sur une régression en panel avec effets fixes. Par conséquent, plutôt que de demander si les pays plus développés ont besoin de plus de financement que les pays moins développés, la régression donne des estimations de la baisse de financement de la BID qu'un pays en général peut absorber à mesure qu'il se développe.

³³ Les prévisions des WEO s'étendent jusqu'en 2014. Elles sont ensuite extrapolées en supposant que le taux d'inflation, le taux de croissance de l'économie et le taux de croissance de la population demeurent constants à leurs niveaux de 2014.

- financement/investissement vers le bas pour tenir compte des résultats de l'analyse de régression, selon le niveau du PIB par habitant par rapport à la moyenne historique (25 ans). Étant donné que les prévisions des investissements proviennent des WEO, le fait de réduire le ratio suppose une réduction correspondante dans le financement prévu de la BID. Comme dans le scénario II, l'exercice a été effectué seulement pour le financement avec garantie souveraine. La demande de financement sans garantie souveraine provient tout simplement du scénario I³⁴. **Une fois ce facteur pris en compte, la demande totale baisse à 16,3 milliards de dollars.**
- 5.13 **Il convient de noter cependant que, à la lumière de ce qui s'est produit lors d'autres crises financières mondiales, les observateurs estiment que l'aversion au risque accrue des investisseurs internationaux peut s'inscrire dans la durée.** Il a fallu attendre trois ou quatre décennies pour que les pays développés aient de nouveau accès au financement international privé après la Grande Dépression. Il est certes difficile de croire que ce phénomène pourrait se répéter, mais il n'en reste pas moins que le renforcement de l'aversion au risque et les changements dans le cadre de la réglementation des marchés financiers laissent penser que les pays d'Amérique latine ne retrouveront probablement pas entièrement, au cours des prochaines années, le large accès aux marchés financiers internationaux dont ils jouissaient pendant les 5 à 6 dernières années. Par ailleurs, une partie de la forte demande exprimée par les pays est liée aux nouveaux domaines d'intervention de la Banque, tels que le financement destiné au secteur privé et aux gouvernements sous nationaux, et, loin de reculer lorsque l'économie mondiale se sera redressée, cette demande risque fort de continuer de croître à un rythme accéléré.
- 5.14 **Bien que les scénarios présentés ci dessus se bornent à fournir des prévisions du niveau moyen de la demande, il est important de considérer également la variabilité de la demande.** En particulier, la demande de ressources de la BID est plus élevée en période de ralentissement économique, surtout lorsque le ralentissement est associé à une crise financière. Il convient de noter que le niveau de capital de la BID impose une restriction sur le niveau maximum de l'encours des prêts, et non sur le niveau moyen sur plusieurs années. Par conséquent, il peut être important d'établir la demande maximum potentielle, en plus du niveau moyen.
- 5.15 **Lors des crises récentes, le soutien financier apporté par les institutions multilatérales a considérablement augmenté, compte tenu du fait que la demande augmentait pendant que le financement privé devenait moins accessible.** D'une manière générale, le pic de la dette auprès des organisations multilatérales pendant les crises était de 25 % supérieur à l'encours de prêts moyen. La réponse à la question de savoir si le niveau de capital offre une marge de manœuvre suffisante pour permettre un accroissement du financement de cette

³⁴ La raison pour laquelle le financement sans garantie souveraine est traité différemment, dans ce cas, est que nous n'avons aucune raison de croire que les besoins de financement du secteur privé et des gouvernements sous-nationaux diminuent nécessairement par rapport aux investissements lorsque les pays deviennent plus riches.

ampleur dépend de la position de la BID quant à ses limites de financement au moment où une crise économique se présente. À la fin des années 90, par exemple, dans le contexte d'un arrêt soudain des flux internationaux vers les économies de marché émergentes, la hausse du financement de la BID par rapport à la tendance a atteint un montant cumulé de 15 milliards de dollars, soit environ 33 % de l'encours des prêts à l'époque, ce qui était réalisable compte tenu des limites d'alors sur le pouvoir de prêt. En 2009, avec les nouvelles limites sur le pouvoir de prêt, une hausse de cette ampleur ne serait pas possible.

- 5.16 **C'est une priorité pour la BID d'aider les pays à atténuer les conséquences sociales et les répercussions sur le développement des crises économiques.** Les crises peuvent avoir des répercussions sociales dévastatrices et leurs effets peuvent se faire sentir longtemps, même après que l'économie se soit redressée. Les enfants qui quittent l'école ne reprendront peut-être pas leur scolarité après une crise, les chômeurs de longue durée risquent d'avoir plus de difficultés à obtenir un emploi et les problèmes dans le domaine de la santé peuvent laisser des séquelles permanentes. En outre, l'ajustement budgétaire qui s'impose généralement à la suite d'une crise peut se traduire par un manque d'investissements dans les infrastructures, ce qui aura pour conséquence de creuser les retards pour plusieurs années encore. Le soutien de la BID en temps de crise comporte plusieurs dimensions. Il vise notamment à renforcer les filets de sécurité sociale pour les segments les plus pauvres de la population, à fournir une aide financière au secteur privé afin que les projets d'investissement se poursuivent et à apporter un soutien budgétaire direct pour encourager les gouvernements à procéder aux réformes nécessaires afin de réduire au minimum les conséquences des crises financières.

B. Composition de la demande selon les priorités sectorielles

- 5.17 **Dans le cadre du dialogue permanent, des exercices de programmation et de l'établissement des stratégies-pays, les pays n'ont pas seulement exprimé leurs demandes de ressources, ils ont également indiqué leurs préférences en ce qui concerne l'utilisation de ces ressources, selon leur perception de leurs besoins de développement les plus pressants, et des priorités et avantages comparatifs de la Banque.** Les tableaux V-3 et V-4 présentent les demandes des pays de la région en fonction des cinq secteurs stratégiques identifiés au chapitre III. Plutôt que de ventiler les priorités sectorielles par pays, nous présentons les résultats cumulés par groupe de pays selon le niveau de développement (tableau V-3) et par sous-région (tableau V-4). Les pourcentages correspondant à chaque secteur indiqués dans ces tableaux représentent des moyennes simples, ce qui donne une idée de la composition sectorielle typique dans chacun des groupes de pays.

Tableau V-3

**Scénarios de financement préliminaires (en % et en millions de dollars)
Par groupe de pays**

| | Groupe I | Groupe II | Total | FOS |
|------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|--------------|-------|
| Politique sociale en faveur de l'équité et de la productivité | 22,9% | 23,9% | 23,5% | 25,6% |
| Infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social | 43,7% | 40,2% | 41,4% | 42,0% |
| Institutions pour la croissance et le bien-être social | 13,1% | 20,4% | 17,9% | 17,6% |
| Intégration régionale et mondiale compétitive | 8,3% | 5,3% | 6,3% | 3,9% |
| Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique | 12,1% | 10,2% | 10,9% | 10,9% |
| Part du financement sans garantie souveraine | 27,3% | 25,9% | 26,4% | 25,6% |
| Part du financement du secteur privé | 26,3% | 23,7% | 24,6% | 24,6% |

Groupe I : Argentine, Bahamas, Barbade, Brésil, Chili, Mexique, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela

Groupe II : Belize, Bolivie, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Suriname

- 5.18 S'il est vrai que ces priorités sectorielles ne doivent pas être considérées comme étant définitives, le tableau laisse apparaître certaines tendances. **Les infrastructures et la politique sociale (dans cet ordre) représentent les composantes les plus importantes de la demande des pays, indépendamment de leur niveau de développement.** Ces domaines se caractérisent par des retards de développement importants, qu'il est urgent de combler.
- 5.19 Pour les pays du Groupe II, la part de la demande correspondant aux infrastructures diminue en faveur du renforcement des institutions, réputées faibles dans les pays les plus pauvres de la région. En fait, dans les pays moins développés, l'investissement dans le renforcement des institutions constitue un ingrédient clé du développement et vient en complément des investissements dans l'infrastructure et dans la politique sociale. Si les institutions ne fonctionnent pas bien, les efforts pour améliorer les infrastructures et les services sociaux de base risquent de ne pas porter fruit.
- 5.20 **Le domaine de la compétitivité et de l'intégration montre une tendance inverse : les pays du Groupe I sont prêts à consacrer une part beaucoup plus importante des ressources de la Banque à ce secteur prioritaire, à mesure qu'ils renforcent leur intégration sur les plans régional et mondial.** Le tableau V-3 comporte également une colonne correspondant aux cinq pays les plus pauvres, qui reçoivent une part importante de leur financement sous la forme de ressources concessionnelles accordées au titre du FOS. La composition de la demande de ces pays sera examinée dans la section suivante.
- 5.21 **La ventilation de la demande sectorielle par sous-région est présentée dans le tableau V-4. Les tendances générales examinées ci-dessus s'appliquent à chacune des sous-régions de la Banque, mais il existe certaines différences, liées au moins en partie au degré de développement des pays qui appartiennent à chacune d'elles.** Dans les pays du Cône Sud (CSC), la

concentration de ressources est maximale dans le secteur des infrastructures, et minimale dans le secteur de la compétitivité et de l'intégration. À l'autre extrême, dans la région qui comprend l'Isthme d'Amérique centrale, le Mexique, et la République dominicaine (CID), la part des infrastructures est considérablement plus faible et les parts correspondant à chaque autre secteur ont tendance à être relativement plus grandes. La région andine (CAN) et celle des Caraïbes (CCB) affichent quant à elles une composition sectorielle de la demande qui se rapproche beaucoup plus de la composition de la demande à l'échelle de la Banque.

Tableau V-4

**Scénarios de financement préliminaires (en % et en millions de dollars)
Par secteur et par région**

| | CSC | CAN | CCB | CID | Total |
|------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| Politique sociale en faveur de l'équité et de la productivité | 23,1% | 23,7% | 21,7% | 25,1% | 23,5% |
| Infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social | 47,0% | 43,4% | 44,4% | 34,9% | 41,4% |
| Institutions pour la croissance et le bien-être social | 16,3% | 14,2% | 17,8% | 20,8% | 17,9% |
| Intégration régionale et mondiale compétitive | 4,2% | 8,1% | 4,7% | 7,8% | 6,3% |
| Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique | 9,4% | 10,6% | 11,4% | 11,3% | 10,9% |
| Part du financement sans garantie souveraine | 14,5% | 19,3% | 34,3% | 30,7% | 26,4% |
| Part du financement du secteur privé | 13,1% | 11,7% | 34,3% | 30,7% | 24,6% |

C. Financement concessionnel pour les pays les plus pauvres

5.22 Les pays membres de la BID comprennent un ensemble de nations à faible revenu qui sont aux prises avec des défis de développement particulièrement pressants et qui reçoivent un financement concessionnel de la Banque. Ce groupe comprend les membres les plus pauvres de la Banque en termes de PIB par habitant : Haïti, la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua³⁵. Ces nations accusent certains des retards de développement les plus importants de la région. De plus, la crise mondiale actuelle frappe durement ces pays. Les filets de sécurité sociale ne sont pas très développés et les envois de fonds, qui sont particulièrement importants pour les plus bas percentiles de la population, connaissent une baisse importante en raison de la récession mondiale.

5.23 Les demandes de financement concessionnel de la BID sont importantes et, dans ces cinq pays, elles sont évidentes dans de nombreux secteurs. Inévitablement, la stratégie de la BID met l'accent sur des secteurs particuliers qui sont considérés comme cruciaux pour le développement de chacun de ces pays et dans lesquels il existe une capacité d'exécution suffisante pour permettre des interventions appropriées qui apporteront de réels bénéfices. En effet, étant donné la forte demande de financement concessionnel, la capacité d'absorption est considérée comme un facteur déterminant. Par ailleurs, chacune des cinq nations a

³⁵ Le Guatemala et le Paraguay ont également accès au financement concessionnel au titre du FOS, mais la majeure partie de leur financement provient du Capital ordinaire.

bénéficié ou bénéficiera prochainement³⁶ d'un allègement de dette en vertu de l'initiative PPTE. Dans la cadre actuel du FOS, le degré de concessionnalité du financement accordé par la BID à un pays donné dépend donc du risque de surendettement de ce pays. Haïti, qui est en voie d'atteindre le point d'achèvement pour l'allègement de dette à la fin de juin 2009, reçoit seulement des dons – le pays se retrouvera probablement à la limite entre le risque moyen et le risque élevé de surendettement après l'allègement de sa dette. Les autres pays reçoivent un panachage de prêts concessionnels et de financement traditionnel de la BID, dont la composition varie selon la classification de leur endettement.

- 5.24 **À la lumière des considérations précédentes, des scénarios de la demande ont été établis pour les cinq pays, en tenant compte à la fois de leur capacité d'absorption et de la viabilité de leur dette.** En particulier, il a été supposé que, compte tenu du degré actuel de concessionnalité, le nouveau financement devrait obéir à deux impératifs, à savoir que les prêts puissent être exécutés avec succès et que la classification du surendettement (risque faible, modéré ou élevé) ne soit pas modifiée. Selon les résultats d'une analyse dans laquelle la demande révélée des pays admissibles au FOS était extrapolée jusqu'en 2020, le montant total moyen annuel des approbations entre 2010 et 2020 serait de 918 millions de dollars. Il faut prendre en compte le fait que ce chiffre est implicitement réduit par les conditions actuelles de l'offre de prêts concessionnels. L'estimation de la « demande révélée » est tout à fait les limites de la capacité d'absorption estimée, de 1,2 millions de dollars pour le scénario élevé.
- 5.25 **Dans les cinq pays, la demande est importante pour l'infrastructure de base, comprenant les routes, l'énergie et l'eau et l'assainissement. La BID travaillera également de façon intensive avec les gouvernements respectifs, en particulier dans les domaines de la politique sociale et des institutions.** Cela comprend, par exemple, la mise en place de programmes de transfert monétaire conditionnel pour améliorer le ciblage des dépenses sociales ainsi que des interventions qui prennent en compte, plus particulièrement, le lien entre la nutrition, la santé et l'apprentissage chez les jeunes enfants. La BID considère que les interventions dans ce domaine, surtout dans les pays plus pauvres, peuvent livrer des bénéfices importants par rapport aux coûts encourus. Dans le domaine des institutions, l'administration des recettes budgétaires tend à être plus chancelante dans les pays plus pauvres de la région ALC et la BID continuera de travailler pour améliorer les institutions de ces pays afin de les rendre plus responsables et d'améliorer la qualité des dépenses publiques dans le but de stimuler la croissance et le bien-être.
- 5.26 **La BID souscrit également à la nécessité de travailler dans les domaines du changement climatique, de l'environnement et de la protection contre effets des catastrophes naturelles.** Dans les pays plus pauvres, malheureusement, un cercle vicieux est à l'œuvre, la pauvreté ayant tendance à mener à une planification à court terme et à l'exploitation de l'environnement naturel à des fins de survie, au

³⁶ Haïti devrait atteindre son point d'achèvement PPTE à la fin de juin 2009.

détriment de la durabilité à moyen terme et avec pour conséquence un accroissement de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. La BID parraine plusieurs mécanismes novateurs visant à rompre ce cycle afin d'assurer une meilleure protection contre les catastrophes et stimuler une croissance et une prospérité plus durables. Ces mécanismes peuvent comprendre des stratégies particulières pour la planification dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources environnementales et des mesures à prendre pour mieux faire face aux catastrophes naturelles.

5.27 **La BID a un rôle très important à jouer dans l'accroissement de l'investissement privé, qu'elle peut stimuler en utilisant les quatre guichets du secteur privé.** Le renforcement du rôle du secteur privé pose un défi important dans les pays plus pauvres. Au bout du compte, c'est la croissance du secteur privé qui permettra aux pays les plus pauvres de devenir plus prospères. En Amérique centrale et en Haïti, de récents accords commerciaux créent des conditions particulièrement favorables aux investissements privés. Par ailleurs, il y a place pour des projets avec le secteur privé dans le domaine des infrastructures et dans des programmes public-privé, dans différents secteurs, en complément aux actions qui relèvent strictement du domaine des politiques publiques. Le rôle que la BID peut jouer en aidant le secteur public à concevoir des règlements et à planifier des interventions, d'une part, et en stimulant les investissements du secteur privé dans ces secteurs, d'autre part, sera particulièrement important dans ces cinq pays au cours des années à venir.

D. Demande croissante de financement de la part du secteur privé

5.28 **Il existe un vaste ensemble de données empiriques qui montre que la demande de financement de la part de clients du secteur privé dépasse largement la capacité de financement de la Banque.** À cet égard, la Banque a la possibilité de choisir les projets les plus aptes à favoriser le développement. Le choix des projets admissibles à un financement sans garantie souveraine est fondé sur plusieurs critères. Chaque projet doit : (i) offrir une importante valeur ajoutée du point de vue du développement ; (ii) être compatible avec les stratégies-pays ; (iii) viser à corriger une importante défaillance du marché ou à éliminer des obstacles en matière d'information et(ou) de réglementation ; (iv) combler une lacune dans le domaine du financement ou du conseil qui ne peut pas être comblée par des entités du secteur privé, et (v) correspondre à au moins un des cinq piliers stratégiques fondamentaux qui répondent aux priorités institutionnelles de la Banque. Vu ces critères le tableau V-5 identifie les prévisions de la demande du secteur privé, par secteur stratégique prioritaire :

Tableau V-5
Prévisions de la demande du secteur privé par secteur

| Piliers stratégiques | Secteurs | Demande annuelle prévue pour des projets qui satisfont aux critères d'admissibilité (millions de dollars) |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Politique sociale en faveur de l'équité et de la productivité | Santé, éducation, logement, alimentation et nutrition, base de la pyramide, création d'emplois | 600-800 |
| Infrastructures pour la compétitivité et le bien-être social | Infrastructures (électricité, transport, télécommunications, eau, tourisme) | 1 500-2 000 |
| Institutions pour la croissance et le bien-être social | Services de financement et de conseil pour les institutions de microcrédit, les PME, les institutions financières qui visent la population à faibles revenus, le développement des marchés de capitaux, etc. | 800-1 000 |
| Intégration régionale et mondiale compétitive | Commerce, ressources naturelles, investissements transfrontaliers | 300-500 |
| Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique | Énergie renouvelable, efficacité énergétique, industries du recyclage, biocarburants | 800-1 000 |

5.29 Les prévisions approximatives de la demande sont basées sur : (i) les lacunes de financement mesurables dans chacun des piliers stratégiques ; (ii) les demandes sectorielles cumulées prévues dans chacun des 26 pays emprunteurs. Ces lacunes de financement sont notamment présentes dans les domaines suivants :

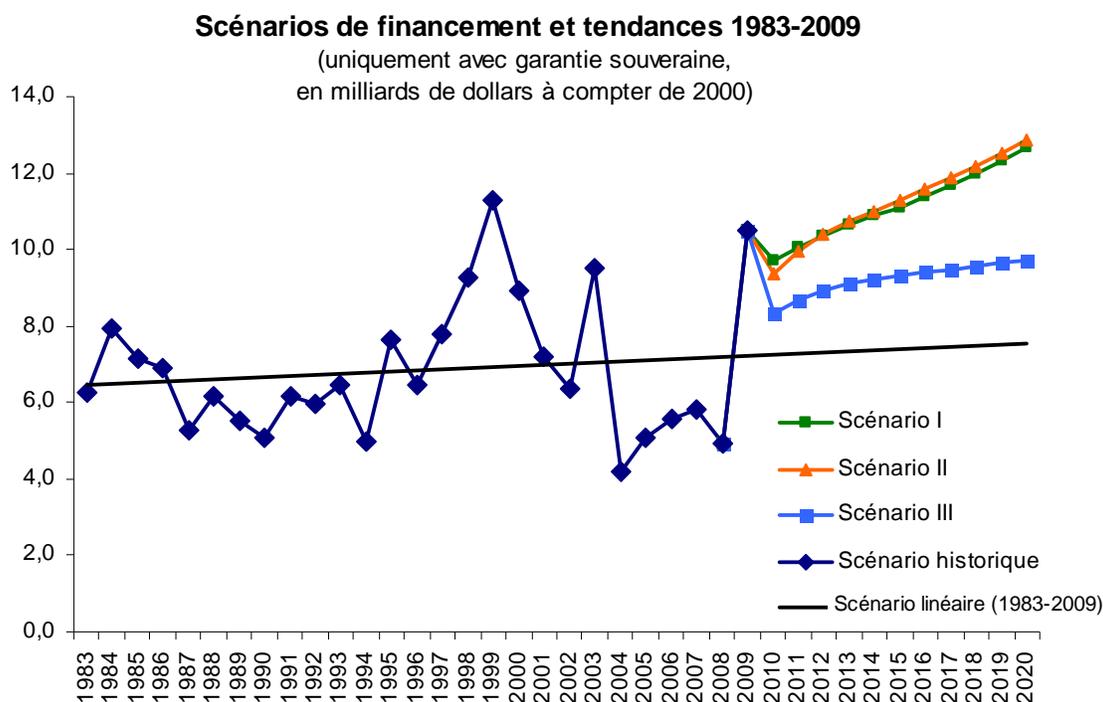
- a. **Infrastructures.** En moyenne, les pays de la région ALC dépensent moins de 2 % de leur PIB pour les infrastructures, alors qu'il leur faudrait en dépenser de 3 % à 6 % pour ne pas se laisser distancer par un grand nombre d'autres économies émergentes, en particulier en Asie. Lors du Sommet Brésil-Union européenne de 2008, le Président Lula da Silva a fait savoir que le Brésil a besoin d'investir environ 250 milliards de dollars dans les domaines de l'énergie et des infrastructures au cours des prochaines années, la majeure partie du financement venant de projets d'Investissement public-privé (projets IPP). On prévoit une croissance analogue dans d'autres pays de la région ALC, et les besoins d'investissement dans les infrastructures pour la région dans son ensemble devraient doubler au cours des cinq prochaines années³⁷.
- b. **Changement climatique.** L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que la région ALC aura besoin de 3 à 5 milliards de dollars de financement au cours des cinq prochaines années. Le financement sera concentré dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'énergie éolienne et des biocarburants.

³⁷ Source : CG/LA Infrastructure.

E. Tendances du financement et demande de financement de la BID

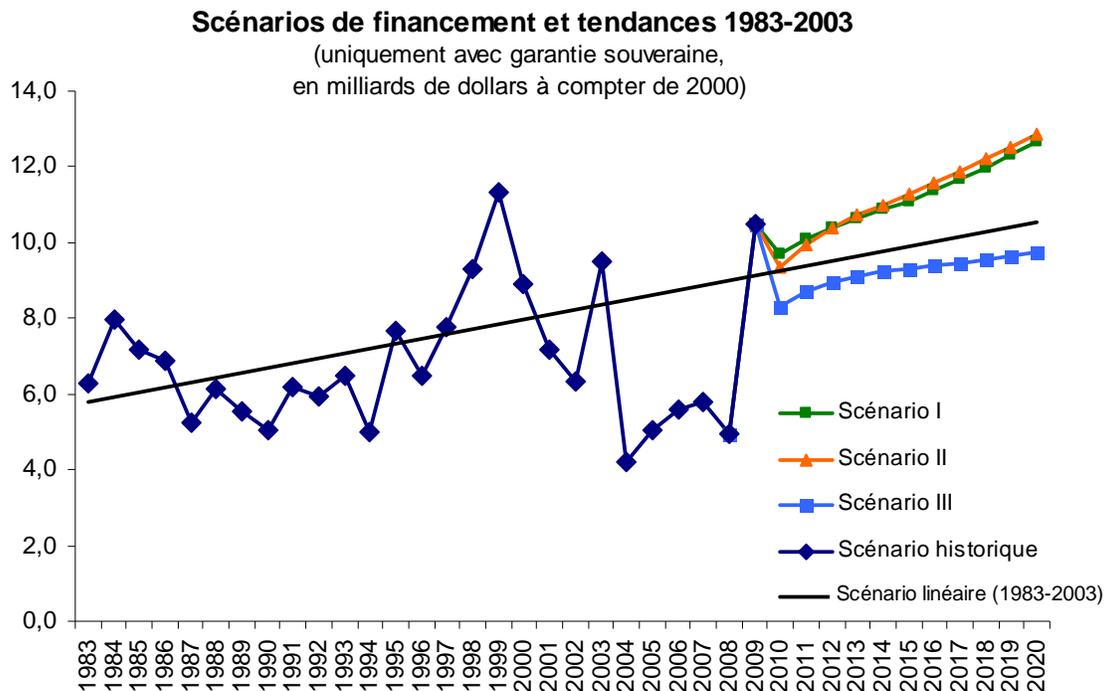
- 5.30 **Les trois scénarios présentés dans le tableau V-2, obtenus par des méthodes différentes, fournissent des chiffres pour le financement de la BID pendant la période 2010-2020 qui sont entre 2,4 et 2,9 fois plus élevés que les chiffres correspondant à la période 1999-2008.** Si, au premier regard, de telles hausses de la demande peuvent sembler excessives, il est important de tenir compte d'un certain nombre de considérations. Premièrement, les chiffres du tableau V-2 correspondent à des valeurs nominales. L'augmentation de la capacité de financement de la Banque suggérée par ces trois scénarios serait beaucoup plus faible si les montants étaient donnés en termes réels. Deuxièmement, même lorsque le financement est mesuré en termes réels, l'histoire du financement de la BID révèle une tendance ascendante, malgré un creux très important dans les décaissements pendant la période 2004-2008, caractérisée par un accès facile et à vil prix aux marchés financiers internationaux. Troisièmement, il convient de tenir compte du fait que, pendant la période 1999-2008, le financement sans garantie souveraine est resté à un niveau minimal jusqu'en 2006.
- 5.31 **Comment les résultats fournis par les trois scénarios se comparent-ils à ceux obtenus avec un scénario contrefactuel qui tient compte de ces trois considérations?** La figure V-2 présente les décaissements de la BID exprimés en milliards de dollars de 2000, ainsi que le niveau de financement prévu selon les trois scénarios. La nature cyclique du financement de la Banque examinée ci-dessus, avec des sommets pendant les crises et des creux pendant les périodes d'argent facile, saute aux yeux. La figure présente également une tendance linéaire basée sur les décaissements effectués entre 1983 et 2009. Afin de permettre une comparaison pertinente, et cohérente avec la troisième considération susmentionnée, le financement historique illustré sur la figure, ainsi que la demande prévue, se limitent au financement avec garantie souveraine. **La question qui se pose alors est la suivante : dans quelle mesure le financement prévu est-il plus important que le financement établi à partir de la tendance dans le scénario contrefactuel? La réponse est la suivante : si l'on compare avec le scénario contrefactuel, les scénarios de projection représentent une hausse du financement située entre 23 % (dans le cas du scénario 3) et 56 % (dans le cas du scénario 2).**

Figure V-2



5.32 La nature cyclique du financement de la Banque examinée ci dessus, avec des sommets pendant les crises et des creux pendant les périodes d'argent facile, saute aux yeux. Nous avons tendance à considérer 2009 comme une année exceptionnelle (et elle l'est, de toute évidence), mais la période 2005-2008 est peut être tout aussi exceptionnelle. Pendant cette période, les pays en développement ont joui d'un accès sans précédent aux marchés financiers, avec des taux d'intérêt également sans précédent. Ce phénomène reposait sur une bulle financière, et sur un appétit pour le risque que nous ne sommes probablement pas près de revoir, au moins dans un proche avenir. Dans la figure V-3, nous reprenons l'exercice de la figure V-2, mais cette fois nous établissons la tendance en utilisant seulement la période 1983-2003, c'est à dire en excluant à la fois la période d'accès exceptionnel au marché et la crise actuelle de 2009.

Figure V-3



5.33 Deux faits se dégagent de la figure. Premièrement, lorsque nous établissons la tendance à partir des données concernant le financement de la BID pendant la période 1983-2003, la nature exceptionnelle de la période 2004-2008 devient encore plus évidente. Deuxièmement, et ce fait est plus important, lorsque nous utilisons cette tendance dans le scénario contrefactuel, le résultat se situe parfaitement dans la fourchette obtenue avec nos scénarios de projection de la demande.

F. Des estimations de la demande au financement réel

5.34 **Les chiffres de la demande sont plausibles, mais ils ne représentent pas les montants réels du financement de la BID aux pays de la région ALC sur le moyen terme.** Comme il a été mentionné précédemment, tous les chiffres donnés dans la présente section sont des estimations prospectives de la demande de financement de la BID de la part des pays de la région ALC pour la période 2010-2020. Les méthodologies utilisées ont pour principal but de fournir des ordres de grandeur plausibles, conformes à la fois à la mission de la Banque et aux niveaux de croissance durable et d'endettement des pays emprunteurs. En conséquence, les trois méthodologies fournissent des scénarios de financement qui sont compatibles avec les tendances historiques du financement de la BID pendant la période 1983-2009.

- 5.35 **L'aptitude de la BID à répondre à la demande potentielle de financement dépend de trois facteurs : la situation financière de la Banque, ses priorités en matière de financement et ses capacités opérationnelles.** La situation financière de la Banque est déterminée par le capital et les politiques financières de la Banque ; les priorités en matière de financement répondent aux stratégies, mandats et objectifs fixés par les autorités supérieures de l'institution, et les capacités opérationnelles sont la résultante de l'organisation de la Banque, de ses instruments de financement et de l'efficacité institutionnelle. Ces capacités sont importantes non seulement d'un point de vue interne, mais également pour la façon dont les emprunteurs interagissent avec la Banque, puisque les pays ont tendance à aligner leurs besoins de financement sur ce qu'ils perçoivent comme étant réalisable pour la Banque, compte tenu de sa santé financière, de ses priorités en matière de financement et de ses capacités opérationnelles. Ce phénomène est bien illustré par la façon dont le financement réel de la Banque s'est accru après chaque augmentation du capital et après tous changements institutionnels importants, comme la Huitième augmentation et le réalignement de 2007.
- 5.36 **Pour pouvoir répondre à la demande potentielle telle qu'elle a été estimée ci dessus, la Banque devrait non seulement accroître son pouvoir de prêt et son capital, mais également renforcer sa flexibilité et sa capacité institutionnelle.** Bien que les estimations de la demande soient conformes aux tendances à long terme, elles se situent également bien au-dessus des récents niveaux de financement, en termes absolus. Par conséquent, pour répondre à la demande estimée, la Banque devrait renforcer ses capacités organisationnelles, non seulement en termes de célérité dans la préparation des prêts, mais aussi en termes de qualité des opérations, d'efficacité dans la mobilisation de ses ressources et de bonne gouvernance, pour être en mesure de gérer un portefeuille plus important, dans le respect de la transparence et avec une orientation stratégique. Donc, si elle veut grossir, la BID doit aussi s'améliorer.

VI. RENFORCEMENT DE LA PERTINENCE DE LA BID EN TANT QUE PARTENAIRE DU DEVELOPPEMENT : PROGRAMME D'ACTION POUR UNE MEILLEURE BANQUE

- 6.1 **Afin d'accroître la pertinence de la Banque en tant que partenaire du développement, la Direction a mis en œuvre, et continuera de mettre en œuvre, une série de mesures visant à renforcer l'efficacité et l'efficience de la BID.** Le présent chapitre décrit les mesures tant mises en œuvre qu'en cours d'élaboration qui ont permis d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la Banque. La Banque va également élaborer un « Programme d'action pour une meilleure Banque » fondé sur ces accomplissements.
- 6.2 La présente section décrit les mesures suivantes : (i) améliorations apportées à la capacité organisationnelle de la Banque ; (ii) initiatives pour mettre en œuvre les principes d'efficacité de la communauté internationale ; (iii) élargissement des

activités fondamentales de la Banque afin d'inclure la création de savoir, le renforcement des capacités et les produits hors-prêts à valeur ajoutée ; (iv) amélioration de la gestion du risque ; (v) renforcement de l'attention accordée à l'intégrité, et (vi) amélioration de l'efficacité du cadre de gestion des ressources humaines. **Les changements entrepris par l'institution ne se sont pas limités à ces domaines, surtout au cours des quatre dernières années mais ils constituent un point de départ pour l'élaboration du « Programme d'action pour une meilleure Banque ».** Ce Programme sera élaboré sur la base des recommandations des Gouverneurs, y compris la mise en œuvre des recommandations du Cadre anticorruption de la Banque et de la politique actuelle sur l'environnement, les changements dans la gestion des risques, et l'amélioration de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

- A. Amélioration de la capacité organisationnelle de la Banque**
- 6.3 **Le réalignement de 2007 a mis en place un nouveau modèle d'activité qui mettait à profit les avantages comparatifs de la Banque.** Ses objectifs étaient les suivants : (i) accroître la focalisation sur les pays ; (ii) approfondir et élargir les compétences sectorielles ; (iii) accorder une plus grande attention au développement des guichets du secteur privé, et (iv) établir des mécanismes pour améliorer l'efficacité et l'efficacité.
- 6.4 **La mise en œuvre dudit réalignement a consisté avant tout en un remaniement du personnel qui a été redistribué selon la nouvelle structure matricielle combinant une masse critique de professionnels techniques dans les secteurs clés et une focalisation sur les pays renforcée grâce à une décentralisation vers les représentations.** Le cycle de projet a été remanié pour faire place à un nouveau processus axé sur les résultats et les risques qui a permis de réduire le délai d'approbation des nouvelles opérations de 12 à 7 mois. Une nouvelle unité a été créée pour administrer le programme de coopération technique de la Banque et comme résultat, les approbations d'opérations de coopération technique ont augmenté de plus de 33 % entre 2007 et 2008. Par ailleurs, l'accent mis dans la nouvelle structure sur les secteurs où la demande est élevée, tels que les transports, l'énergie, l'éducation, l'eau et l'assainissement et le développement urbain, a eu pour résultat une augmentation des opérations dans ces domaines de 19 % entre 2007 et 2008. La mise en œuvre du nouveau modèle d'activité dans toutes les représentations qui comprenait un examen des compétences techniques requises et de l'affectation de personnel à des tâches techniques et fiduciaires, s'est traduite par une augmentation de 21 % de la part du personnel technique dans les représentations en 2008.
- 6.5 **Le renforcement des capacités techniques dans les représentations et l'approfondissement du modèle de décentralisation se poursuivent.** La Direction examine également des moyens de réduire encore plus les frais de transaction. Le système de suivi de la satisfaction des clients est en cours de mise en place. La préparation de revues d'activité et de rapports pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités institutionnelles a été instituée.

Plusieurs initiatives pour accroître l'efficacité du cadre de gestion des ressources humaines de la Banque sont en cours (voir section F ci-dessous). La Banque s'est également dotée d'une Feuille de route pour les technologies de l'information, qui vise à intégrer tous les systèmes de la Banque et à rendre ainsi l'information plus accessible et plus complète. Par ailleurs, la Banque s'emploie à accroître le budget des transactions qui aidera à déterminer les coefficients de coût pour les produits opérationnels.

- 6.6 **Une évaluation des résultats du réalignement est prévue pour la fin de 2009.** Elle vise à déterminer dans quelle mesure les résultats attendus du réalignement ont été atteints et les changements éventuels à apporter pour améliorer la performance opérationnelle pour renforcer l'efficacité de la Banque en matière de développement.

B. Mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra

- 6.7 Afin de mettre en œuvre les principes de la Déclaration de Paris de 2005 et le Programme d'action d'Accra de 2008, la Banque s'emploie actuellement à accroître l'efficacité de ses interventions en bâtissant et utilisant des systèmes nationaux et en mettant en place un cadre de gestion axé sur les résultats.

- 6.8 ***Amélioration de l'efficacité des interventions de la Banque en matière de développement. Le Cadre d'efficacité en matière de développement (DEF) a été approuvé par le Conseil d'administration en octobre 2008 (document GN-2489).*** Il contribue à l'amélioration de l'efficacité des produits de la Banque de diverses façons : (i) il établit des critères et des mesures clairs pour l'évaluation de toutes les interventions en faveur du développement ; (ii) il établit un cadre de résultats pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des résultats attendus ; (iii) il adapte les structures de gouvernance à la nécessité de respecter les normes de bonnes pratiques, et (iv) il fournit un instrument de suivi qui met l'accent sur les résultats et les extrants plutôt que sur les intrants. Le DEF est fondé sur les normes de bonnes pratiques pour l'évaluation des interventions en faveur du développement établies par le Groupe de coopération en matière d'évaluation au sein des banques multilatérales de développement (BMD). Tous les programmes doivent satisfaire aux critères d'évaluabilité définis dans le DEF et fournir une matrice de résultats pour le suivi des résultats et des extrants.

- 6.9 **L'accent mis par la Banque sur la compréhension du lien entre ses interventions et l'obtention de résultats sur le plan du développement est essentiel pour que la Banque puisse donner la priorité aux activités qui donnent le plus de résultats et qui garantissent une reddition de comptes au sujet de ces résultats.** Pour cela, le projet doit être assorti, dès sa conception, d'un cadre d'évaluation. Le personnel technique doit également recevoir une formation poussée sur la conception des mécanismes d'évaluation des résultats.

- 6.10 **Pour constituer une somme de travaux de recherche pouvant mener à de nouvelles approches efficaces dans la définition de politiques et de**

- programmes qui fournissent des résultats tangibles et durables sur le plan du développement, la Banque lance le Bilan annuel sur l'efficacité en matière de développement (DEO).** Ce bilan comportera : (i) une revue des enseignements tirés par la BID dans ses domaines stratégiques prioritaires, à la fois en termes et de développement et de méthodes d'évaluation ; (ii) une évaluation en profondeur de l'efficacité en matière de développement dans un domaine particulier, dans laquelle l'accent sera mis sur les réponses des pouvoirs publics, le rôle de la Banque et les preuves de l'efficacité des modèles d'intervention mis en œuvre ; (iii) des lignes directrices pour l'évaluation de projets dans le domaine particulier étudié, et (iv) des lignes directrices sur l'évaluation de l'efficacité en matière de développement, à l'intention des décideurs.
- 6.11 ***Systèmes nationaux.*** Le Conseil d'administration de la Banque devrait bientôt recevoir une proposition de cadre stratégique pour renforcer les systèmes nationaux et les intégrer pleinement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des opérations financées par la Banque. Ce cadre est basé sur les progrès réalisés par la région pour bâtir des systèmes et sur la reconnaissance du fait que l'utilisation accrue de systèmes nationaux favorise une plus grande efficacité dans la gestion du secteur public. La Banque a participé à ce renforcement, en lançant des projets pilotes sur l'utilisation de systèmes nationaux dans plusieurs pays.
- 6.12 **La stratégie des systèmes nationaux est conforme aux priorités définies dans le Programme d'action d'Accra³⁸.** La Banque maintiendra et renforcera ses interventions axées sur les besoins de développement des clients et sur l'application des bonnes pratiques internationales, mais, parallèlement, elle examinera les systèmes afin de repérer les écarts avec les critères acceptés à l'échelle internationale dans le cadre du processus de programmation convenu avec les gouvernements. En se fondant sur les résultats de cet examen, la Banque décidera si elle utilisera partiellement ou entièrement les systèmes d'un pays donné. Un élément clé de la stratégie réside dans le travail concerté avec les pays membres et d'autres donateurs qui a pour objet d'établir des plans d'action en vue de renforcer les systèmes nationaux.
- 6.13 ***Gestion axée sur les résultats en matière de développement : suivi de la performance globale de la Banque.*** Cette initiative vise à garantir que les décisions de la Banque sont fondées sur des objectifs et des indicateurs bien définis qui permettent d'évaluer la mesure dans laquelle les opérations ont fourni les extrants et les résultats attendus en matière de développement. Le suivi des résultats à l'échelle de la Banque vise quatre objectifs prioritaires : (i) améliorer l'efficacité des interventions de la Banque en matière de développement ; (ii) renforcer l'aptitude de la Banque à se mettre à l'écoute des

³⁸ La stratégie englobe les systèmes de gestion financière et de passation des marchés (systèmes fiduciaires) et les systèmes de suivi et d'évaluation, de statistiques et d'évaluation environnementale (systèmes non fiduciaires).

clients ; (iii) améliorer l'efficacité organisationnelle, et (iv) renforcer la culture de la Banque. Les indicateurs et les objectifs sont définis en fonction des objectifs stratégiques de la Banque et visent à mesurer la performance globale de la Banque. Les objectifs de la Banque sont traduits en indicateurs adaptés à l'activité de la Banque, et sont transmis en cascade dans toutes les unités organisationnelles afin de garantir l'alignement sur la réalisation des objectifs stratégiques de la Banque.

6.14 **La Banque procède actuellement à la mise en place des instruments de suivi des progrès.** Le Rapport de suivi des progrès (PMR), est un instrument de suivi axé sur les résultats qui vise à établir la performance sur le plan de l'efficacité en matière de développement et fournit les intrants nécessaires à la préparation d'un nouveau rapport d'achèvement de projet. Un cadre de suivi de la mise en œuvre des stratégies-pays et un système de retro-information des clients sont également en cours de préparation. Les Revues d'activité trimestrielles (QBR) fournissent des mesures de l'efficacité budgétaire de la Banque, de la mobilisation de ressources financières, de la capacité de financement, de la gestion de la qualité et de la performance du portefeuille et de l'aptitude à s'adapter aux besoins des clients (mesurée par la durée du cycle des principaux processus opérationnels). Enfin, la Banque suit les mesures qui fournissent de l'information sur l'engagement et la satisfaction des employés ainsi que sur leur progression, y compris en ce qui concerne la diversité hommes-femmes dans les postes de direction.

C. Accroissement de la valeur ajoutée grâce au transfert de connaissances, aux produits de savoir et de renforcement des capacités et à de nouveaux produits financiers

6.15 **Le renforcement de la pertinence de la Banque en tant que partenaire du développement dépend de l'amélioration du cadre dans lequel la BID apporte une valeur ajoutée non financière aux pays emprunteurs.** La Banque a été un fournisseur d'assistance technique à la région tout au long de ses cinquante années d'existence, et a toujours su adapter le savoir acquis dans le monde aux réalités de la région. Elle s'applique maintenant à améliorer le lien entre les problèmes de développement des pays et son travail analytique en recherchant un engagement à long terme et des moyens possibles de répondre aux problèmes des pays sans utiliser nécessairement des produits financiers. La Banque vise à mettre en place une plate-forme pour les produits de savoir et de renforcement des capacités (KCP) comme ligne d'activité fondamentale, comparable à la fourniture de produits financiers. La proposition sur laquelle travaille la Direction fait une distinction entre les KCP et les intrants opérationnels et institutionnels, et adapte le financement et les modalités relatives aux opérations et à la reddition de comptes pour les rendre applicables à ces produits. Les KCP seront intégrés dans la planification stratégique à moyen terme de l'institution, dans la programmation et dans le cycle opérationnel annuel avec chaque pays membre emprunteur. En 2008, le temps consacré aux KCP a augmenté de 37 % par rapport à 2007.

6.16 **Pour mieux concourir à la réalisation des différents objectifs visés par les KCP, la stratégie propose que les produits individuels suivent des voies**

opérationnelles différenciées, adaptées aux objectifs, motifs et dynamiques qui leur sont propres. Les produits seront organisés en grandes catégories de manière à garantir leur stabilité et leur orientation stratégique, et leur gestion s'inscrira dans un programme de deux ans renouvelable. En 2009, les KCP ont été budgétés séparément, afin que l'allocation de ressources pour les KCP soit indépendante du budget affecté aux produits de financement.

- 6.17 **La Banque examine actuellement d'autres produits financiers hors-prêts à valeur ajoutée basés sur la double nécessité pour la BID de gérer adéquatement ses propres risques et de répondre aux besoins d'emprunteurs qui sont de plus en plus sophistiqués.** Conformément au Nouveau cadre de produits financiers, la Direction évalue actuellement ces produits, tels que l'utilisation prolongée de garanties ou les instruments de gestion des catastrophes naturelles et de couverture des risques.

D. Amélioration de la gestion des risques

- 6.18 **La Banque a réorganisé sa structure et sa capacité de gestion des risques, en tenant compte du fait que la gestion des risques constitue un élément à part entière de son aptitude à atteindre ses objectifs dans le respect de l'éthique et de la transparence.** Les deux sections qui suivent (D et E) portent sur les changements apportés et sur les initiatives en cours dans les domaines de la gestion des risques et de l'intégrité. Les changements apportés dans ces deux domaines au cours des quatre dernières années sont importants et, partant, nous nous limitons ici à présenter un aperçu des principales réalisations et des activités en cours.

1. Renforcement de la surveillance de la gestion du risque de portefeuille

- 6.19 **Dans le cadre du réalignement de 2007, les différentes unités de la Banque responsables de la gestion des risques ont été regroupées au sein du Bureau de la gestion des risques et la gestion des risques fait désormais partie des activités stratégiques fondamentales de la Banque.** À l'heure actuelle, la Direction remanie son cadre de gestion des risques en réalisant un examen systématique des politiques, stratégies et pratiques de gestion des risques dans les cinq domaines suivants.

- a. **Examen de la politique d'adéquation du capital.** Il s'agit d'inclure les risques financiers qui ont impacté le portefeuille de liquidité de la Banque au cours des deux dernières années. Parallèlement, des modifications sont apportées à la politique pour l'adapter au portefeuille de prêts sans garantie souveraine, plus important, et les hypothèses et méthodologies cruciales sont remises à plat. La plus récente mise à jour sur l'examen de la politique et du Modèle d'adéquation du capital est présentée dans le document GN-2515³⁹.
- b. **Examen de la politique de gestion actif-passif.** Cet examen a pour objet d'améliorer la gestion d'ensemble des nouveaux produits financiers et de

³⁹ « Options for expanding the Bank's Ordinary Capital lending capacity to respond to the financial/economic crisis in the region. »

mettre en œuvre les changements liés à l'adéquation du capital et à la stratégie d'investissement. La nouvelle politique sera présentée au Conseil d'administration d'ici à la fin de 2009. À titre de complément, la Banque a également entrepris de redéfinir les fonctions du Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO), avec une entrée en vigueur prévue d'ici à la fin du deuxième trimestre de 2009.

- c. **Examen exhaustif de la *Stratégie d'investissement* de la Banque pour le portefeuille d'investissement.** Outre une analyse d'une nouvelle stratégie d'investissement, cet examen comprend une étude comparative des banques multilatérales de développement afin de situer les politiques et pratiques de la BID en matière d'investissement par rapport à celles de ses pairs. Il débouchera sur un certain nombre d'améliorations, telles qu'une allocation stratégique des actifs pour mieux aligner la structure et la stratégie des principaux portefeuilles d'investissement sur les objectifs de liquidité. Chacun des principaux portefeuilles sera restructuré de façon optimale, avec des objectifs clairs, des rôles redéfinis et des compromis appropriés entre le risque et le retour sur investissement, des restrictions sur le risque de marché et le risque de crédit et des exigences de liquidité pour les instruments admissibles. Cet examen sera présenté au Comité des politiques budgétaires et financières du Conseil d'administration de la BID en juin 2009.
- d. **Amélioration de la capacité d'analyse du portefeuille.** La Direction a entrepris de renforcer ses systèmes et ses outils dans ce domaine. Le projet sera réalisé par étapes pendant l'année 2009 et une partie de l'année 2010. Son objectif est de fournir les outils d'analyse nécessaires pour gérer de façon optimale les risques et les rendements du portefeuille d'investissement de la Banque, et de permettre la mise en place de stratégies de diversification des risques.
- e. **Étude visant à définir un *Cadre des risques opérationnels*, conforme aux caractéristiques particulières de la Banque et fondé sur plusieurs pratiques de l'industrie.** Au sens large, on entend par *risques opérationnels* les « défaillances dans le système, les procédures et la supervision qui pourraient se traduire par des pertes financières »⁴⁰. Ces risques continueront d'être gérés à la source, c'est-à-dire par les unités opérationnelles, mais la coordination accrue, le suivi et, à long terme, les mesures seront effectués au niveau de la Banque. La première phase de l'étude est terminée et des propositions au sujet de l'approche souhaitée seront présentées aux fins d'examen à la fin de 2009. La mise en œuvre se fera graduellement au cours des prochaines années.

6.20 **La Banque s'est dotée d'un outil d'analyse intégré qui facilitera la mise en œuvre des changements dans les cinq domaines. La mise en place de cet outil**

⁴⁰ Document GA-232, « *Realignment of the Bank to take on its strategic challenges* », approuvé par le Conseil d'administration le 14 décembre 2006.

est en cours et devrait être achevée au cours du quatrième trimestre de 2009. L'outil fournira une plate-forme commune pour la mesure et la gestion des risques dans divers domaines fonctionnels de la Banque.

2. Améliorations apportées à d'autres modalités de gestion du risque

- 6.21 **Risques environnementaux et sociaux. La Banque a modifié la façon dont elle gère** les risques environnementaux et sociaux en fondant cette gestion sur le principe de la diligence voulue. Pour faire en sorte que les projets délicats des points de vue social et environnemental reçoivent une attention et des ressources adéquates tout au long de leur conception et de leur mise en œuvre, la Banque y inclut les compétences appropriées en matière de sauvegardes au tout début du processus. Afin d'offrir l'expertise et le soutien nécessaires dans le domaine de la gestion des risques environnementaux et sociaux, la Banque a créé l'Unité des sauvegardes environnementales (ESG) qui relève directement du Vice-président pour les secteurs et le savoir, et qui est chargée de s'occuper des questions concernant la gestion des risques environnementaux et sociaux pour tous les produits de la Banque.
- 6.22 **La Banque a entrepris un examen des opérations de l'Unité des sauvegardes environnementales.** Des solutions sont à l'étude pour renforcer les mécanismes de contrôle croisé mis en place pour garantir que la gestion des risques environnementaux et sociaux dans toutes les opérations financées par la BID obéisse aux plus hauts critères de qualité. Dans le cadre de sa vaste consultation publique sur la conformité avec la politique de la Banque en matière de sauvegardes environnementales, un Groupe d'experts de haut niveau pour l'environnement a été créé en 2004. Il avait pour mission de fournir des conseils au sujet de la politique en matière de sauvegardes environnementales et d'examiner des moyens d'élargir le rôle de la Banque dans l'aide apportée aux pays de la région pour réaliser un développement durable. Ses recommandations au sujet du réaligement ont fait l'objet de larges débats et ont pour la plupart été adoptées et la Banque continue de le consulter en matière de sauvegardes environnementales.
- 6.23 **La gestion des risques dans le cycle de projet. Dans le cadre de son nouveau modèle d'activité, la Banque a défini des processus normalisés de gestion des risques qui font partie intégrante de la conception et de l'exécution des projets.** La nouvelle approche place l'identification, l'évaluation, l'atténuation et le suivi des risques en étroite collaboration avec l'emprunteur à la base du processus permanent de prise de décisions dans l'ensemble du cycle de projet afin : (i) d'identifier les principaux risques qui pourraient empêcher un projet d'atteindre les objectifs énoncés ; (ii) d'atténuer ces risques grâce à des plans d'action concrets ; (iii) d'assigner des responsabilités pour l'exécution de ces plans d'action, et (iv) de suivre l'exécution des plans d'action tout au long de la vie du projet.
- 6.24 **D'août à octobre 2008, les nouvelles normes de gestion des risques ont été appliquées dans une série de projets pilotes.** L'objectif était double : valider les bénéfices de la proposition avec des équipes de projet et des intervenants sur le

terrain ; et apporter un soutien au Secteur du savoir et de l'apprentissage (KNL) dans la conception de matériel de formation. Les enseignements tirés de ces projets pilotes ont été pris en compte dans la proposition finale et dans des initiatives connexes. La proposition finale de la Direction est attendue incessamment et l'entrée en application des nouvelles directives en matière de gestion des risques de projet est prévue en juillet 2009.

E. Renforcement de l'attention accordée à l'intégrité

6.25 **En 2001, la Banque a approuvé le Cadre systémique de lutte contre la corruption (document GN-2117-3).** Il définissait les mesures à prendre pour permettre à la Banque de renforcer et d'intégrer plus complètement ses actions actuelles contre la corruption. Il comporte trois piliers, dont deux concernent la gestion interne de la corruption. La présente section décrit les initiatives qui s'inscrivent dans ces deux piliers.

1. Veiller à ce que le personnel de la Banque agisse selon les plus hauts critères d'intégrité

6.26 **La Banque est consciente que les employés doivent respecter les plus hauts critères d'intégrité pour mériter la confiance du public et bénéficier d'un milieu de travail positif et productif.** En 2006, la Banque a présenté un nouveau Code d'éthique et de conduite professionnelle, qui a été amélioré en 2007. Le nouveau code d'éthique a fusionné en une série de règles les questions d'éthique et de conduite en milieu de travail. La Banque a également créé le Comité de l'éthique et de la conduite professionnelle, chargé de recommander des sanctions pour les violations du Code d'éthique. À la même époque, le Bureau de l'éthique a été créé avec pour mission de fournir des conseils sur les questions d'éthique, de traiter les allégations de mauvaise conduite et de s'occuper des possibles conflits d'intérêt. Tous les employés de la Banque ont participé à des séances de formation obligatoires sur l'éthique en 2006 et 2007.

6.27 **Le volume et la diversité des activités dans le domaine de l'éthique ont considérablement augmenté depuis la création du Bureau de l'éthique.** Maintenant, la Banque prévoit d'étendre son programme en matière d'éthique et modifier la structure interne du Bureau de l'éthique ainsi que sa place au sein de l'institution afin de mieux faire ressortir l'importance de ses fonctions pour l'institution et de mettre la Banque au diapason des organisations comparables.

2. Veiller à ce que les activités financées par la Banque ne soient pas entachées par des actes de fraude ou de corruption et à ce qu'elles soient exécutées dans un environnement soumis à un contrôle approprié

6.28 ***Renforcement de la capacité institutionnelle pour prévenir la fraude et la corruption et pour lutter contre ces fléaux.*** Outre le travail accompli pour améliorer la gestion des risques de l'institution, la Banque a renforcé son cadre de lutte contre la corruption en créant des entités qui ont des rôles particuliers à jouer dans le processus de surveillance et d'imposition de sanctions dans les

- programmes financés par la Banque.** La Banque a publié une liste des personnes et des entreprises sanctionnées depuis 2007, mesure qui montre le sérieux avec lequel la Banque s'occupe de ces questions. Par ailleurs, les violations apparentes des lois des pays membres peuvent être référées par le Président de la Banque aux autorités gouvernementales concernées, sur recommandation du Comité de lutte contre la fraude et la corruption (OCFC).
- 6.29 **En ce qui concerne la prévention, le Bureau de l'intégrité institutionnelle (OII) a mis en place des programmes d'analyse et de détection précoce des risques en matière d'intégrité dans les programmes de la Banque.** Les revues des risques en matière d'intégrité (Integrity Risks Reviews) préparés par ce Bureau analysent l'information fournie par les allégations et les enquêtes ainsi que par les rapports de surveillance, de suivi et de vérification afin de déterminer les risques potentiels de fraude et de corruption dans tel secteur donné et de recommander des mesures correctives. Deux revues de ce type ont été préparées en 2008. Par ailleurs, l'OII a mis au point une matrice de signaux d'avertissement (Red Flags Matrix), outil interactif conçu pour aider les spécialistes fiduciaires à détecter précocement et à prévenir les actes de fraude et de corruption dans la passation des marchés pour les projets. Une phase pilote a été lancée en février 2009 dans plusieurs pays.
- 6.30 **Une étude externe indépendante de la capacité et des mécanismes de la Banque pour détecter les actes de fraude et de corruption a été réalisée en 2008.** La Direction examine actuellement avec le Comité d'audit du Conseil d'administration un programme exhaustif visant à apporter des améliorations au système de lutte contre la corruption de la Banque, fondé sur les recommandations du groupe chargé de l'étude (documents GN-2440-1 et GN-2440-3). D'autres propositions viendront s'ajouter pour renforcer le soutien que la Banque apporte aux pays de la région ALC dans leurs stratégies de transparence et de lutte contre la corruption.
- 6.31 **Mécanisme d'investigation indépendant⁴¹.** En 2008, la Direction a constitué un groupe de travail chargé de présenter des recommandations visant à améliorer le Mécanisme d'investigation indépendant établi en 1994. Un nouveau Mécanisme indépendant de consultation et d'investigation a été proposé. Ses principaux éléments incluent : (i) l'addition d'une phase de consultation qui offre une tribune novatrice et souple pour examiner les préoccupations des collectivités locales au sujet des projets de la Banque ; (ii) une politique plus ciblée, qui définit les violations potentielles des politiques pertinentes de la Banque ; (iii) des changements dans la structure organisationnelle pour garantir la fiabilité des résultats et faciliter la surveillance par le Conseil d'administration du respect des politiques par la Direction, et (iv) un processus de prise de décisions rationalisé,

⁴¹ L'Assemblée des gouverneurs de la Banque a créé le Mécanisme d'investigation indépendant en 1994, un outil conçu pour améliorer la transparence, la reddition de comptes et l'efficacité des actions de la Banque. Le Mécanisme établit un processus pour mener une enquête indépendante lorsque des populations locales allèguent que les projets de la Banque leur portent préjudice, et permet d'évaluer si la Banque a appliqué correctement ses propres politiques opérationnelles. La Banque a été l'une des premières institutions multilatérales à mettre en place un mécanisme de reddition de comptes.

comportant l'introduction de décisions assorties de dates limites pour promouvoir la certitude, la crédibilité et la transparence. La Direction a reçu l'autorisation du Conseil d'administration de soumettre la proposition à une consultation publique, qui est en cours. À la lumière des commentaires reçus, la Direction présentera la version finale au Conseil d'administration pour approbation.

F. Améliorer l'efficacité du cadre de gestion des ressources humaines de la Banque

6.32 **Afin de continuer à bâtir et à renforcer la capacité organisationnelle de la Banque, la BID définit des initiatives et des programmes qui lui permettent d'attirer, de former et de retenir le meilleur capital humain possible.** La mise en place d'un cadre de grande ampleur de gestion du talent, qui harmonise la recherche, le développement et l'évaluation des talents avec les priorités opérationnelles (focalisation sur les clients/pays), garantira que « la bonne personne est à la bonne place ». Par ailleurs, la Banque travaille également à la définition d'un nouveau modèle de développement professionnel qui permettra et encouragera la mobilité; la gestion de carrière fondée sur la performance; l'avancement, le renouvellement organisationnel et la souplesse; de plus, il favorisera l'instauration d'une culture du partage du savoir. La Banque accorde également une grande importance à la diversité dans son personnel, tant du point de vue hommes-femmes que de celui de l'origine ethnique. C'est pourquoi un poste de Conseiller en matière de diversité auprès du Directeur des ressources humaines a été créé et pourvu. Enfin, la Banque a renforcé le rôle de l'ombudsman en ce qui concerne la promotion des bonnes pratiques dans la gestion du personnel, l'amélioration de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle et la promotion d'un milieu de travail plus harmonieux et plus productif.

6.33 **Pour aider l'organisation à atteindre ses buts, une attention accrue est accordée à la modernisation du rôle des superviseurs et au soutien qui leur est apporté, avec la mise en place d'un programme de perfectionnement des cadres.** De nouveaux mécanismes de rétro-information incluant des informations confidentielles fournies par tous les employés sur des compétences et la performance de leurs supérieurs, au regard des comportements attendus dans l'exécution de leurs fonctions (gérer des ressources, diriger du personnel, contribuer au perfectionnement des employés) fournissent une plate-forme qui permet aux superviseurs hiérarchiques d'établir des plans de carrière individuels pour renforcer les comportements attendus. La Banque intensifie son soutien en matière d'accompagnement des cadres, de gestion de conflits, de pensée constructive et coopérative, de leadership et de travail en équipe.

Annexe 1 A

Évolution des résultats en matière de développement

Annexe 1.1 Produit intérieur brut par habitant (dollars constants de 2008)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|----------------|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|
| | A | B | C | D | | | |
| 1994 | 6556.61 | 3795.10 | 5557.27 | 1690.46 | 5390.51 | 32717.78 | 2029.83 |
| 1995 | 6437.92 | 4300.58 | 5520.98 | 1808.08 | 5405.55 | 34633.27 | 2241.29 |
| 1996 | 6760.66 | 4246.90 | 5846.71 | 1857.80 | 5641.92 | 33754.56 | 2397.94 |
| 1997 | 7094.25 | 4548.51 | 5983.10 | 1960.98 | 5912.32 | 32217.29 | 2152.52 |
| 1998 | 6866.35 | 4132.33 | 6157.58 | 1954.84 | 5695.53 | 31722.62 | 1313.61 |
| 1999 | 5839.24 | 3577.71 | 6081.64 | 1773.46 | 4893.36 | 32352.20 | 1527.52 |
| 2000 | 6279.35 | 3441.29 | 6201.18 | 1751.63 | 5162.12 | 31467.91 | 1541.16 |
| 2001 | 5817.02 | 3185.84 | 5919.20 | 1797.67 | 4809.88 | 29995.76 | 1418.24 |
| 2002 | 4912.78 | 3133.75 | 5366.67 | 1783.33 | 4181.38 | 30867.89 | 1568.91 |
| 2003 | 4934.63 | 3147.05 | 5356.70 | 1765.13 | 4193.20 | 33581.25 | 1703.68 |
| 2004 | 5466.12 | 3714.77 | 5690.13 | 1862.85 | 4658.86 | 36099.32 | 1813.75 |
| 2005 | 6403.61 | 4378.25 | 6257.08 | 2125.65 | 5439.35 | 36672.98 | 1935.66 |
| 2006 | 7242.91 | 4905.35 | 6828.39 | 2236.29 | 6110.15 | 36955.36 | 2230.00 |
| 2007 | 8150.51 | 5642.38 | 7531.67 | 2446.67 | 6877.54 | 39329.60 | 2558.61 |
| 2008 | 8958.35 | 5985.47 | 8430.44 | 2654.50 | 7520.03 | 40568.63 | 2824.21 |
| Moyenne | 6514.69 | 4142.35 | 6181.92 | 1964.62 | 5459.45 | 34195.76 | 1950.46 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Perspectives de l'économie mondiale.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays.

**Annexe 1.2.b Taux de croissance annuelle du produit intérieur brut
(en pourcentage) (Moyenne simple)**

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|----------------|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | A | B | C | D | | | |
| 1994 | 3.44 | 7.89 | 3.46 | 2.34 | 3.49 | 3.14 | 7.15 |
| 1995 | -0.21 | 8.15 | 2.09 | 4.89 | 3.62 | 3.39 | 7.48 |
| 1996 | 3.16 | 3.99 | 3.65 | 3.84 | 3.69 | 3.36 | 6.66 |
| 1997 | 6.16 | 5.67 | 4.90 | 4.53 | 5.03 | 3.94 | 4.42 |
| 1998 | 2.27 | 1.06 | 4.90 | 3.08 | 3.28 | 3.55 | -5.36 |
| 1999 | -1.31 | -1.22 | 2.72 | 2.37 | 1.50 | 3.32 | 3.82 |
| 2000 | 3.45 | 3.45 | 1.96 | 3.16 | 2.87 | 4.35 | 6.15 |
| 2001 | 0.04 | 1.97 | 1.00 | 2.45 | 1.58 | 1.99 | 1.31 |
| 2002 | -4.07 | 3.21 | 1.49 | 2.64 | 1.32 | 2.19 | 4.72 |
| 2003 | 0.98 | 4.21 | 4.78 | 2.80 | 3.29 | 2.22 | 5.72 |
| 2004 | 9.26 | 5.23 | 4.85 | 3.35 | 4.94 | 3.81 | 6.00 |
| 2005 | 6.47 | 6.04 | 4.84 | 3.84 | 4.80 | 3.35 | 5.36 |
| 2006 | 6.98 | 6.42 | 6.32 | 5.08 | 5.91 | 3.92 | 5.91 |
| 2007 | 6.51 | 7.03 | 5.70 | 4.79 | 5.59 | 3.59 | 6.31 |
| 2008 | 4.55 | 5.19 | 3.64 | 3.91 | 4.07 | 1.22 | 4.77 |
| Moyenne | 3.18 | 4.55 | 3.75 | 3.54 | 3.67 | 3.16 | 4.69 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Perspectives de l'économie mondiale.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka.

Annexe 2.1 Taux d'inscription scolaire par niveau d'éducation (en pourcentage)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|--------------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Préscolaire (Taux brut)</i> | | | | | | | |
| 1999 | 61.40 | 50.29 | n.d. | 42.66 | 57.23 | 72.26 | 38.88 |
| 2000 | 63.60 | 52.78 | 57.86 | 44.86 | 59.21 | 73.54 | 39.69 |
| 2001 | 66.70 | 50.49 | 61.81 | 46.13 | 61.20 | 75.12 | 40.09 |
| 2002 | 61.64 | 47.76 | 65.01 | 42.72 | 56.98 | 75.84 | 41.49 |
| 2003 | 70.10 | 47.48 | 64.67 | 43.64 | 62.74 | 75.07 | 43.94 |
| 2004 | 69.13 | 49.14 | 69.22 | 44.83 | 62.63 | 75.09 | 44.74 |
| 2005 | 75.47 | 51.43 | 75.05 | 45.87 | 67.57 | 76.72 | 47.49 |
| 2006 | 78.51 | 52.04 | 77.17 | 49.39 | 70.24 | 78.02 | 49.02 |
| Moyenne | 68.32 | 50.18 | 67.26 | 45.01 | 62.23 | 75.63 | 43.17 |
| <i>Primaire (Taux net)</i> | | | | | | | |
| 1999 | 93.55 | 92.58 | 91.24 | 88.27 | 92.67 | 97.21 | 92.79 |
| 2000 | 93.94 | 93.06 | 92.89 | 90.02 | 93.27 | 97.38 | 93.11 |
| 2001 | 94.56 | 92.30 | 92.99 | 90.58 | 93.64 | 97.20 | 93.79 |
| 2002 | 94.44 | 92.82 | 92.30 | 91.54 | 93.81 | 96.55 | 94.04 |
| 2003 | 93.54 | 91.36 | 92.27 | 92.29 | 93.05 | 96.23 | 94.51 |
| 2004 | 95.82 | 90.00 | 94.49 | 91.96 | 94.46 | 95.64 | 94.57 |
| 2005 | 95.56 | 92.33 | 94.18 | 92.15 | 94.61 | 95.51 | 94.59 |
| 2006 | 95.57 | 91.54 | 94.95 | 92.42 | 94.56 | 95.60 | 94.67 |
| Moyenne | 94.62 | 92.00 | 93.16 | 91.15 | 93.76 | 96.42 | 94.01 |
| <i>Secondaire (Taux net)</i> | | | | | | | |
| 1999 | 60.80 | 57.75 | n.d. | 37.30 | 58.01 | 91.16 | 50.11 |
| 2000 | 63.08 | 60.20 | 68.63 | 43.55 | 60.32 | 90.57 | 50.30 |
| 2001 | 65.64 | 59.56 | 68.76 | 46.68 | 62.40 | 91.00 | 50.53 |
| 2002 | 69.83 | 60.85 | 68.84 | 48.38 | 66.07 | 90.67 | 55.65 |
| 2003 | 71.46 | 60.64 | 69.07 | 49.43 | 67.34 | 91.91 | 56.77 |
| 2004 | 73.39 | 60.81 | 70.87 | 50.81 | 68.73 | 90.01 | 58.56 |
| 2005 | 74.51 | 64.50 | 70.49 | 52.54 | 70.25 | 90.36 | 60.94 |
| 2006 | 75.26 | 67.69 | 68.42 | 53.10 | 71.24 | 90.09 | 62.61 |
| Moyenne | 69.25 | 61.50 | 69.30 | 47.72 | 65.55 | 90.72 | 55.68 |
| <i>Supérieur (Taux brut)</i> | | | | | | | |
| 1999 | 20.36 | 26.35 | 24.49 | 20.85 | 21.30 | 55.47 | n.d. |
| 2000 | 22.08 | 28.59 | 25.96 | 21.48 | 23.31 | 55.37 | 21.72 |
| 2001 | 24.10 | 29.34 | 27.05 | 18.98 | 24.63 | 56.89 | 22.59 |
| 2002 | 26.42 | 29.75 | 27.31 | 22.48 | 26.58 | 61.68 | 23.34 |
| 2003 | 28.31 | 30.06 | 28.31 | 22.84 | 28.00 | 63.66 | 24.19 |
| 2004 | 29.70 | 31.98 | 31.00 | 23.10 | 29.39 | 64.63 | 24.44 |
| 2005 | 31.17 | 34.10 | 34.16 | 23.57 | 30.96 | 65.60 | 24.77 |
| 2006 | 31.81 | 35.12 | 35.14 | n.d. | 31.61 | 66.52 | 24.82 |
| Moyenne | 26.74 | 30.66 | 29.18 | 21.90 | 26.97 | 61.23 | 23.70 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 3.1 Taux de mortalité maternelle et infantile

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Taux de mortalité maternelle (Estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)</i> | | | | | | | |
| 2005 | 87.93 | 143.21 | 73.47 | 275.88 | 124.25 | 10.00 | 294.47 |
| Moyenne | 87.93 | 143.21 | 73.47 | 275.88 | 124.25 | 10.00 | 294.47 |
| <i>Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)</i> | | | | | | | |
| 1995 | 34.02 | 30.51 | 21.07 | 50.66 | 35.44 | 9.42 | 36.73 |
| 2000 | 27.63 | 22.66 | 19.06 | 41.15 | 28.54 | 7.68 | 28.27 |
| 2005 | 23.11 | 17.10 | 17.73 | 34.15 | 23.62 | 6.36 | 22.49 |
| 2006 | 22.30 | 16.22 | 17.42 | 32.85 | 22.75 | 6.10 | 21.37 |
| 2007 | 21.57 | 15.37 | 17.16 | 31.56 | 21.94 | 5.80 | 20.27 |
| Moyenne | 25.73 | 20.37 | 18.49 | 38.07 | 26.46 | 7.07 | 25.83 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 3.2 Prévalence de la malnutrition (% d'enfants de moins de 5 ans)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|--------------------------------------------------------|------------------|--------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Taille pour âge (% d'enfants de moins de 5 ans)</i> | | | | | | | |
| 1995 | 13.50 | 24.40 | 9.50 | 37.57 | 19.52 | 7.11 | n.d. |
| 2000 | 21.70 | 23.28 | 7.01 | 31.08 | 23.72 | n.d. | 40.39 |
| 2004 | n.d. | 16.20 | 9.73 | 29.09 | 16.39 | 6.18 | 30.03 |
| 2005 | 13.51 | 16.20 | 9.72 | 30.17 | 16.70 | 6.19 | 25.73 |
| 2006 | 9.86 | 12.33 | n.d. | 29.78 | 11.02 | n.d. | 15.70 |
| Moyenne | 14.64 | 18.48 | 8.99 | 31.54 | 17.47 | 6.49 | 27.96 |
| <i>Poids pour âge (% d'enfants de moins de 5 ans)</i> | | | | | | | |
| 1995 | 4.50 | 6.06 | 4.00 | 16.55 | 6.63 | 2.36 | n.d. |
| 2000 | 6.00 | 5.02 | 4.75 | 12.41 | 6.91 | n.d. | 23.35 |
| 2004 | 3.46 | 5.10 | 4.71 | n.d. | n.d. | 1.73 | 19.98 |
| 2005 | 3.10 | 5.10 | 4.71 | 9.63 | 4.61 | 1.73 | 20.53 |
| 2006 | 2.59 | 3.86 | n.d. | n.d. | 3.25 | n.d. | 20.55 |
| Moyenne | 3.93 | 5.03 | 4.54 | 12.86 | 5.35 | 1.94 | 21.10 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 3.3 Taux de vaccination (DCT et rougeole)
(% d'enfants de 12 à 23 mois)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|---------------------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Vaccination contre la DCT</i> | | | | | | | |
| 1994 | 79.12 | 87.86 | 88.04 | 72.41 | 79.84 | 89.73 | 75.55 |
| 1995 | 83.47 | 88.82 | 87.97 | 73.25 | 83.01 | 88.46 | 76.19 |
| 1996 | 81.54 | 86.58 | 89.09 | 73.38 | 81.41 | 92.74 | 78.39 |
| 1997 | 83.35 | 82.16 | 91.96 | 72.36 | 81.84 | 89.95 | 80.55 |
| 1998 | 88.98 | 80.82 | 89.97 | 75.08 | 85.69 | 91.03 | 81 |
| 1999 | 92.39 | 83.55 | 88.62 | 75.84 | 88.46 | 92.21 | 81.18 |
| 2000 | 94.51 | 82.64 | 90.05 | 78.91 | 90.2 | 91.75 | 81.63 |
| 2001 | 93.99 | 86.4 | 92.36 | 78.26 | 90.43 | 94.35 | 82.12 |
| 2002 | 95.14 | 90.44 | 93.29 | 79.69 | 92.06 | 93.64 | 78.79 |
| 2003 | 95.23 | 92.89 | 89.44 | 79.5 | 92.37 | 93.83 | 80.86 |
| 2004 | 95.29 | 90.39 | 91.45 | 78.87 | 91.96 | 95.15 | 82.33 |
| 2005 | 95.69 | 88.38 | 90.78 | 81.22 | 92.22 | 95.65 | 83.22 |
| 2006 | 96.06 | 90.03 | 91.76 | 82.10 | 92.89 | 95.72 | 83.56 |
| 2007 | 95.74 | 89.09 | 89.13 | 81.71 | 92.39 | 95.96 | 83.35 |
| Moyenne | 90.75 | 87.15 | 90.28 | 77.33 | 88.20 | 92.87 | 80.62 |
| <i>Vaccination contre la rougeole</i> | | | | | | | |
| 1994 | 84.17 | 84.9 | 85.92 | 72.9 | 82.74 | 84.76 | 72.95 |
| 1995 | 86.39 | n.d. | 88.46 | 76.87 | 86.69 | 85.84 | 71.77 |
| 1996 | 84.81 | n.d. | 89.28 | 75.26 | 85.06 | 88 | 81.41 |
| 1997 | 93.74 | 84.12 | 92.35 | 74.19 | 89.34 | 88.57 | 81.32 |
| 1998 | 95.52 | 84.14 | 89.11 | 81.69 | 91.5 | 88.51 | 80.59 |
| 1999 | 96.22 | 84.35 | 88.68 | 85.63 | 92.54 | 89.58 | 80.47 |
| 2000 | 96.14 | 86.18 | 88.28 | 83.89 | 92.52 | 90.19 | 79.33 |
| 2001 | 96.65 | 93.36 | 88.85 | 87.14 | 94.5 | 91.08 | 78.68 |
| 2002 | 95.57 | 92.04 | 88.63 | 84.89 | 93.23 | 90.9 | 78.97 |
| 2003 | 96.72 | 93.71 | 86.77 | 87.12 | 94.53 | 91.04 | 82.45 |
| 2004 | 96.60 | 91.43 | 92.09 | 87.56 | 94.30 | 91.52 | 82.97 |
| 2005 | 96.41 | 86.35 | 92.05 | 88.96 | 93.56 | 92.58 | 85.35 |
| 2006 | 94.61 | 92.03 | 90.86 | 89.49 | 93.32 | 93.32 | 86.42 |
| 2007 | 94.81 | 95.51 | 88.51 | 88.40 | 93.78 | 93.12 | 86.37 |
| Moyenne | 93.45 | 89.01 | 89.27 | 83.14 | 91.26 | 89.93 | 80.65 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 3.4 Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|----------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| 1994 | n.d. | n.d. | 87.44 | 36.68 | 70.21 | 90.79 | 44.23 |
| 1995 | 87.60 | 78.96 | 97.01 | 50.59 | 79.56 | 99.59 | 42.26 |
| 1996 | 87.59 | 78.98 | 97.64 | 52.15 | 82.81 | 99.23 | 48.37 |
| 1997 | 88.70 | 72.64 | 96.16 | 69.58 | 85.86 | 97.12 | 50.38 |
| 1998 | 89.90 | n.d. | 96.08 | 72.31 | 87.13 | 96.46 | 51.34 |
| 1999 | 96.12 | 80.33 | 95.79 | 66.03 | 81.71 | 93.34 | 63.17 |
| 2000 | 96.36 | 80.39 | 97.74 | 66.32 | 88.29 | 98.69 | 69.78 |
| 2001 | 96.15 | 80.40 | 97.50 | n.d. | 86.93 | 98.86 | 72.00 |
| 2002 | 96.30 | n.d. | 96.79 | 68.41 | 93.25 | 97.25 | 66.33 |
| 2003 | 96.25 | 83.29 | 97.00 | 72.59 | 92.20 | 97.78 | 67.05 |
| 2004 | 92.84 | 89.78 | 96.82 | 76.89 | 91.26 | 97.77 | 70.55 |
| 2005 | 91.29 | 89.41 | 96.61 | 69.04 | 87.18 | 99.51 | 78.96 |
| 2006 | 95.04 | 89.03 | 94.26 | 65.30 | 89.51 | 99.93 | n.d. |
| 2007 | 95.04 | n.d. | 93.04 | 65.91 | 87.25 | 99.94 | n.d. |
| Moyenne | 93.01 | 82.32 | 95.71 | 63.98 | 85.94 | 97.59 | 60.37 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

**Annexe 4.1 Source d'eau et infrastructures sanitaires améliorées
(% de la population y ayant accès)**

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Source d'eau améliorée (% de la population y ayant accès)</i> | | | | | | | |
| 1995 | 88.47 | 86.87 | 95.02 | 75.99 | 86.63 | 98.77 | 81.26 |
| 2000 | 91.10 | 88.21 | 95.36 | 80.92 | 89.19 | 99.10 | 83.99 |
| 2005 | 92.84 | 90.54 | 95.85 | 85.45 | 91.39 | 99.42 | 86.69 |
| Moyenne | 90.80 | 88.54 | 95.41 | 80.79 | 89.07 | 99.10 | 83.98 |
| <i>Infrastructures sanitaires améliorées (% de la population y ayant accès)</i> | | | | | | | |
| 1995 | 73.21 | 70.76 | 87.45 | 59.62 | 71.31 | 98.67 | 61.20 |
| 2000 | 76.42 | 74.38 | 88.80 | 62.91 | 74.41 | 98.74 | 66.36 |
| 2005 | 79.90 | 79.11 | 89.58 | 66.11 | 77.92 | 98.82 | 68.26 |
| Moyenne | 76.51 | 74.75 | 88.61 | 62.88 | 74.55 | 98.74 | 65.27 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 4.2 Accès à l'électricité (% de la population totale)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|----------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| 2000 | 94.83 | 81.89 | 91.39 | 62.94 | 88.05 | 99.66 | 67.69 |
| 2006 | 96.35 | 84.03 | 94.11 | 74.10 | 91.02 | 100.00 | 71.01 |
| Moyenne | 95.59 | 82.96 | 92.75 | 68.52 | 89.54 | 99.83 | 69.35 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de l'Agence internationale de l'énergie

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays.

Annexe 4.3 Routes revêtues et réseau routier

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Réseau routier (km)/Extension territoriale (km²)</i> | | | | | | | |
| 1994 | 0.19 | 0.09 | 0.93 | 0.16 | 0.19 | 1.35 | 0.32 |
| 1995 | 0.18 | 0.09 | 0.94 | 0.16 | 0.18 | 1.36 | 0.31 |
| 1996 | 0.2 | 0.09 | 0.95 | 0.17 | 0.19 | 1.39 | 0.31 |
| 1997 | 0.18 | 0.09 | 0.94 | 0.17 | 0.12 | 1.41 | 0.31 |
| 1998 | 0.18 | 0.09 | 0.95 | 0.17 | 0.18 | 1.4 | 0.28 |
| 1999 | 0.17 | 0.09 | 0.93 | 0.17 | 0.18 | 1.36 | 0.28 |
| 2000 | 0.17 | 0.12 | 0.93 | 0.17 | 0.18 | 1.35 | 0.28 |
| 2001 | 0.17 | 0.12 | 0.93 | 0.17 | 0.18 | 1.43 | 0.34 |
| 2002 | 0.18 | 0.12 | 0.96 | 0.17 | 0.18 | 1.36 | 0.39 |
| 2003 | 0.18 | 0.12 | 0.96 | 0.12 | 0.19 | 1.38 | 0.39 |
| 2004 | 0.19 | 0.12 | 0.97 | 0.12 | 0.19 | 1.38 | 0.40 |
| Moyenne | 0.18 | 0.10 | 0.94 | 0.16 | 0.18 | 1.38 | 0.33 |
| <i>Routes revêtues (% du total)</i> | | | | | | | |
| 1994 | 19.09 | 11.95 | 50.62 | 21.35 | 19.2 | 71.57 | 53.82 |
| 1995 | 19.65 | 11.19 | 51.18 | 21.33 | 19.47 | 73.61 | 53.43 |
| 1996 | 20.01 | 12.73 | 51.78 | 21.4 | 19.99 | 73.57 | 50.24 |
| 1997 | 19.21 | 12.93 | 50.74 | 22.52 | 19.6 | 74.32 | 55.71 |
| 1998 | 20.82 | 14.64 | 51.27 | 23.31 | 21.08 | 72.35 | 51.81 |
| 1999 | 18.27 | 14.83 | 52.57 | 25.92 | 19.86 | 72.76 | 51.21 |
| 2000 | 18.22 | 14.83 | n.d. | 26.06 | 19.37 | 73.62 | 57.39 |
| 2001 | 18.3 | 15.92 | n.d. | 25.76 | 19.88 | n.d. | 57.71 |
| 2002 | 32.71 | 16.57 | n.d. | 25.78 | 28.99 | 81.23 | n.d. |
| 2003 | 34.19 | 13.11 | n.d. | n.d. | 28.73 | 79.83 | n.d. |
| 2004 | 34.59 | 14.4 | n.d. | n.d. | 29.65 | 79.43 | n.d. |
| Moyenne | 23.19 | 13.92 | 51.36 | 23.71 | 22.35 | 75.23 | 53.92 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 4.4 Accès aux télécommunications (pour 100 personnes)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Lignes téléphoniques (pour 100 personnes)</i> | | | | | | | |
| 1994 | 9.22 | 7.99 | 14.17 | 3.73 | 8.39 | 47.26 | 2.66 |
| 1995 | 9.77 | 9.1 | 15.13 | 4 | 8.99 | 48.81 | 3.28 |
| 1996 | 10.45 | 10.82 | 16.36 | 4.5 | 9.84 | 50.35 | 3.9 |
| 1997 | 11.26 | 12.59 | 18.89 | 5.07 | 10.81 | 52.01 | 4.46 |
| 1998 | 12.23 | 13.97 | 20.38 | 5.58 | 11.79 | 52.86 | 4.81 |
| 1999 | 13.9 | 14.38 | 21.63 | 6.18 | 13.09 | 54.32 | 5.08 |
| 2000 | 16.11 | 15.1 | 22.4 | 6.65 | 14.76 | 55.04 | 5.38 |
| 2001 | 18.37 | 15.13 | 22.46 | 6.96 | 16.31 | 54.7 | 5.66 |
| 2002 | 18.81 | 15.5 | 22.43 | 7.18 | 16.68 | 54.16 | 5.85 |
| 2003 | 19.36 | 15.35 | 23.1 | 7.58 | 17.1 | 53.04 | 5.86 |
| 2004 | 19.88 | 15.17 | 24.56 | 8.07 | 17.52 | 52.06 | 6.39 |
| 2005 | 20.40 | 15.46 | 24.24 | 8.50 | 17.95 | 50.87 | 7.14 |
| 2006 | 20.11 | 15.54 | 23.78 | 9.01 | 17.83 | 49.47 | 7.58 |
| 2007 | 20.26 | 15.90 | 23.76 | 9.16 | 18.02 | 48.11 | 8.47 |
| Moyenne | 15.72 | 13.71 | 20.95 | 6.58 | 14.22 | 51.65 | 5.47 |
| <i>Abonnements de téléphones mobiles cellulaires (pour 100 personnes)</i> | | | | | | | |
| 1994 | 0.56 | 0.35 | 0.36 | 0.11 | 0.46 | 4.95 | 0.45 |
| 1995 | 0.9 | 0.73 | 0.86 | 0.28 | 0.78 | 7.82 | 0.86 |
| 1996 | 1.52 | 1.37 | 1.47 | 0.42 | 1.34 | 12.13 | 1.37 |
| 1997 | 2.94 | 2.71 | 1.98 | 0.87 | 2.57 | 16.83 | 1.78 |
| 1998 | 4.75 | 4.47 | 3.24 | 1.76 | 4.23 | 23.59 | 1.91 |
| 1999 | 9.25 | 6.57 | 6.22 | 3.72 | 7.93 | 34.09 | 2.81 |
| 2000 | 14.76 | 8.57 | 11.01 | 6.23 | 12.41 | 48.17 | 4.86 |
| 2001 | 18.87 | 12.38 | 15.56 | 8.98 | 16.28 | 56.8 | 8.78 |
| 2002 | 21.61 | 15.81 | 21.87 | 12.23 | 19.31 | 61.82 | 11.92 |
| 2003 | 26.36 | 19.44 | 27.65 | 15.71 | 23.72 | 67.81 | 18.74 |
| 2004 | 35.91 | 27.82 | 37.28 | 21.38 | 32.5 | 74.87 | 26.36 |
| 2005 | 47.29 | 43.96 | 47.64 | 30.65 | 44.3 | 83.32 | 32.83 |
| 2006 | 57.16 | 58.30 | 67.04 | 44.35 | 55.73 | 91.26 | 41.14 |
| 2007 | 69.19 | 71.56 | 77.95 | 59.81 | 68.44 | 98.40 | 57.56 |
| Moyenne | 22.22 | 19.57 | 22.87 | 14.75 | 20.71 | 48.70 | 15.10 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 5.1 Indice de pauvreté (% de la population)

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| <i>Indice de pauvreté à 2 dollars par jour (PPA) (% de la population)</i> | | | | | | | |
| 1994 | 19.07 | 18.76 | 17.14 | 32.34 | 20.07 | n.d. | 43.01 |
| 1995 | 18.96 | 18.98 | 11.65 | 26.73 | 19.4 | n.d. | 34.47 |
| 1996 | 20.09 | 20.3 | 12.02 | 24.54 | 20.24 | n.d. | 30.56 |
| 1997 | 20.48 | 23.28 | 10.03 | 27.68 | 21.11 | n.d. | 30.3 |
| 1998 | 20.11 | 23.43 | 9.5 | 29.74 | 21.37 | n.d. | 29.34 |
| 1999 | 19.56 | 23.24 | 10.55 | 26.67 | 20.71 | n.d. | 33.74 |
| 2000 | 16.42 | 22.62 | 10.55 | 32.57 | 21.53 | n.d. | 33.81 |
| 2001 | 19.16 | 23.18 | 10.03 | 33.84 | 21.35 | n.d. | 32.69 |
| 2002 | 19.49 | 21.69 | 10.3 | 32.64 | 21.53 | n.d. | 32.24 |
| 2003 | 18.84 | 21.7 | 12.74 | 26.62 | 20.15 | n.d. | 28.49 |
| 2004 | 15.69 | 20.14 | 9.72 | 24.28 | 17.23 | n.d. | 26.62 |
| 2005 | 14.05 | 20.39 | 9.26 | 23.85 | 16.27 | n.d. | 27.31 |
| 2006 | 11.54 | 20.12 | 10.01 | 22.48 | 14.39 | n.d. | n.d. |
| 2007 | 9.91 | 20.13 | 11.02 | 19.88 | 12.76 | n.d. | n.d. |
| Moyenne | 17.38 | 21.28 | 11.04 | 27.42 | 19.15 | n.d. | 31.88 |
| <i>Indice de pauvreté au seuil national de pauvreté (% de la population)</i> | | | | | | | |
| 1994 | 28.4 | 60 | 23.38 | 41.85 | 42.7 | n.d. | 21.87 |
| 1995 | 28.4 | 48.66 | 23.38 | 39.49 | 39.38 | n.d. | 19.56 |
| 1996 | 28.4 | 48.69 | 32.6 | 46.75 | 41.46 | n.d. | 19.86 |
| 1997 | 23.39 | n.d. | 30.5 | 51.38 | 26.11 | n.d. | 18.8 |
| 1998 | 23.39 | 50.81 | 30.55 | 51.55 | 31.49 | n.d. | 24.25 |
| 1999 | 23.64 | 50.85 | 22.07 | 48.54 | 30.26 | n.d. | 24.02 |
| 2000 | 24.2 | 60.2 | 18.7 | 49.88 | 40.3 | n.d. | n.d. |
| 2001 | 22.25 | 54.3 | 18.7 | 47.77 | 32.83 | n.d. | 22.7 |
| 2002 | 21.07 | 54.3 | n.d. | 53.31 | 25.31 | n.d. | 22.7 |
| 2003 | 20.59 | 53.1 | 23.9 | 49.49 | 25.75 | n.d. | 17.19 |
| 2004 | 20.11 | 53.1 | 23.90 | 45.75 | 24.06 | n.d. | 16.7 |
| 2005 | 17.60 | 53.10 | 23.90 | 45.76 | 27.23 | n.d. | 16.70 |
| Moyenne | 23.45 | 53.37 | 24.69 | 47.63 | 32.24 | n.d. | 20.40 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Note : Les seuils de pauvreté nationaux sont basés sur les évaluations de la pauvreté par pays réalisées par la Banque mondiale.

Annexe 5.2 Coefficient de Gini

| Année | Groupes de l'ALC | | | | ALC | OCDE | Asie |
|----------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | A | B | C | D | | | |
| 1994 | 55.54 | 52.88 | 46.53 | 53.83 | 54.69 | 31.14 | 44.19 |
| 1995 | 54.64 | 53.09 | 47.04 | 52.39 | 53.98 | 35.22 | 42.95 |
| 1996 | 54.12 | 52.74 | 46.89 | 54.02 | 53.67 | 32.09 | 44.37 |
| 1997 | 54.35 | 52.81 | 45.50 | 53.86 | 53.80 | 30.76 | 44.43 |
| 1998 | 54.47 | 57.31 | 46.85 | 54.54 | 54.60 | 33.59 | 45.58 |
| 1999 | 54.56 | 57.26 | 48.34 | 54.05 | 54.63 | 35.93 | 44.95 |
| 2000 | 56.20 | 56.90 | 48.06 | 54.69 | 55.80 | 35.95 | 44.96 |
| 2001 | 55.45 | 56.19 | 49.88 | 55.62 | 55.45 | 36.81 | 43.89 |
| 2002 | 54.36 | 56.77 | 49.87 | 56.53 | 54.95 | 38.53 | 43.10 |
| 2003 | 53.51 | 56.77 | 50.88 | 56.32 | 54.35 | 38.70 | 42.51 |
| 2004 | 52.38 | 55.93 | 48.54 | 54.48 | 53.11 | 39.46 | 40.88 |
| 2005 | 52.34 | 55.21 | 48.17 | 53.59 | 52.87 | 39.49 | 40.79 |
| 2006 | 51.97 | 54.45 | 49.23 | 53.50 | 52.52 | 40.38 | 40.70 |
| 2007 | 51.80 | 54.45 | 50.60 | 54.14 | 52.49 | n.d. | n.d. |
| Moyenne | 53.98 | 55.20 | 48.31 | 54.40 | 54.07 | 36.00 | 43.33 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou; Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Le groupe de l'Asie comprend les pays à revenu intermédiaire suivants : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie et Sri Lanka. Le groupe des pays de l'OCDE ne comprend pas le Mexique.

Note : Les moyennes par groupe de pays ou région sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays. Si aucune donnée n'est disponible, nous appliquons une moyenne mobile sur une période de 3 ans.

Annexe 1- B

Indicateurs opérationnels 1994-2008 de la BID

Annexe statistique

Table des matières

I. Prêts 1994-2008¹

- Tableau et graphique I.1 – Montant et nombre des prêts par instrument
- Tableau et graphique I.2 - Montant et nombre des prêts par secteurs stratégiques
- Tableau I.3 - Montant et nombre des prêts par secteur
- Tableau I.4 – Montant des prêts par source de fonds
- Tableau et graphique I.5 - Montant et nombre des prêts par pays
- Tableau et graphique I.6 – Montant des prêts avec garantie souveraine pour l'équité sociale et la réduction de la pauvreté
- Tableau et graphique I.7 - Montant et nombre des prêts avec garantie souveraine aux pays du groupe II
- Tableau et graphique I.8 - Montant et nombre des prêts avec garantie souveraine par groupe de pays
- Tableau et graphique - I.9 - Montant et nombre des prêts sans garantie souveraine par groupe de pays
- Tableau et graphique - I.10 - Montant et nombre des prêts syndiqués sans garantie souveraine

II. Décaissements de prêts 1994-2008¹

- Tableau et graphique II.1 – Montant des décaissements par instrument
- Tableau II.2 - Montant des décaissements par secteur
- Tableau et graphique II.3 - Montant des décaissements par source de fonds
- Tableau II.4 - Montant des décaissements par pays
- Tableau II.5 – Flux nets des prêts en monnaies convertibles aux pays

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

- Tableau et graphique III.1 - Montant et nombre des opérations de CT par fonds
- Tableau III.2 - Montant et nombre des opérations de CT par pays
- Tableau et graphique III.3 – Montant des décaissements de CT par fonds
- Tableau III.4 - Montant des décaissements de CT par pays

¹ Les chiffres relatifs aux prêts excluent les mécanismes de préparation et d'exécution de projets, les opérations d'investissement du MIF, les lignes de crédit du secteur privé du Programme de facilitation du financement du commerce et les garanties.

IV. Ressources administratives 1994-2008

Tableau et graphique IV.1 – Effectifs

Tableau et graphique IV.2 - Budget – Coûts et dépenses relatifs et non relatifs au personnel

Tableau et graphique IV.3 - Budget – Dépenses de fonctionnement et autres

V. Endettement 1994-2008

Tableau et graphique V.1 – Encours de l’endettement à moyen et long terme

VI. Encours de la dette 1994-2008

Tableau VI.1 – Encours du portefeuille de la BID par pays (Capital ordinaire)

VII. Banques multilatérales de développement 1994-2008

Tableau et graphique VII.1 – Encours de la dette

I. Prêts 1994-2008

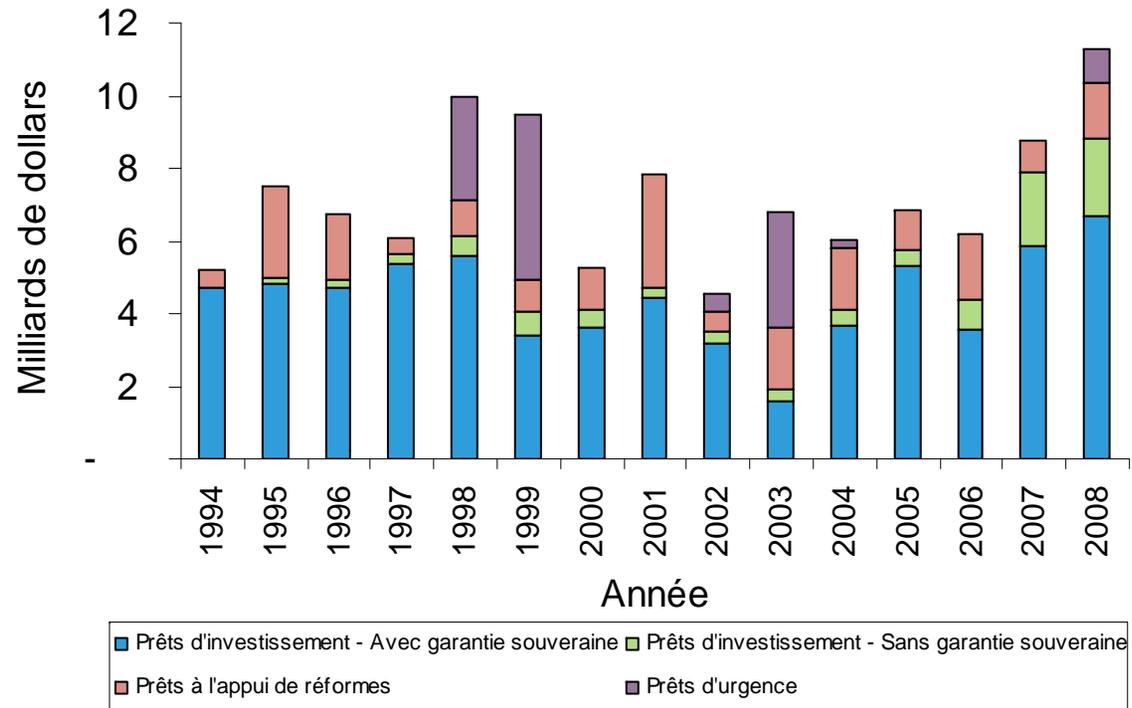
Tableau I.1 - Montant et nombre des prêts par instrument (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|----------------|
| Prêts d'investissement avec garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 4,708 | 4,816 | 4,724 | 5,351 | 5,597 | 3,414 | 3,601 | 4,431 | 3,203 | 1,586 | 3,674 | 5,335 | 3,589 | 5,842 | 6,698 | 66,568 |
| Nombre | 42 | 49 | 59 | 68 | 75 | 60 | 63 | 63 | 66 | 49 | 58 | 72 | 75 | 63 | 85 | 947 |
| Prêts d'investissement sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 146 | 198 | 320 | 557 | 635 | 512 | 274 | 316 | 334 | 457 | 403 | 787 | 2,053 | 2,319 | 9,310 |
| Nombre | | 5 | 6 | 8 | 11 | 10 | 11 | 5 | 7 | 9 | 10 | 6 | 10 | 16 | 28 | 142 |
| Prêts à l'appui de réformes | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 514 | 2,533 | 1,806 | 423 | 975 | 860 | 1,157 | 3,125 | 530 | 1,700 | 1,683 | 1,120 | 1,840 | 875 | 1,547 | 20,685 |
| Nombre | 6 | 13 | 10 | 4 | 7 | 3 | 5 | 13 | 3 | 10 | 8 | 6 | 17 | 8 | 12 | 125 |
| Prêts d'urgence | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | 2,850 | 4,571 | | | 500 | 3,180 | 200 | | | | 900 | 12,201 |
| Nombre | | | | | 3 | 6 | | | 1 | 4 | 1 | | | | 2 | 17 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 5,222 | 7,494 | 6,728 | 6,094 | 9,978 | 9,479 | 5,269 | 7,830 | 4,550 | 6,800 | 6,014 | 6,858 | 6,215 | 8,769 | 11,463 | 108,764 |
| Nombre | 48 | 67 | 75 | 80 | 96 | 79 | 79 | 81 | 77 | 72 | 77 | 84 | 102 | 87 | 127 | 1,231 |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.1

Financement 1994-2008 Montant des prêts par instrument



Source: Base de données de la BID

I. Prêts 1994-2008

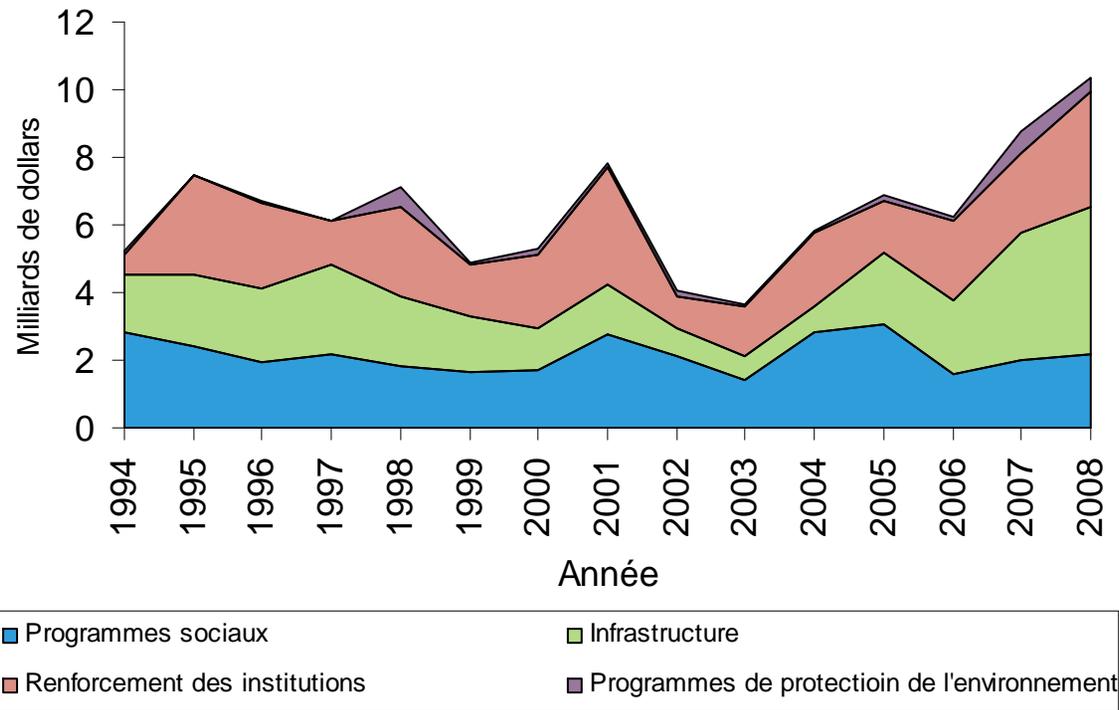
Tableau I.2 – Montant et nombre des prêts par secteurs stratégiques (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|----------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|---------------|
| Programmes sociaux | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 2,835 | 2,394 | 1,953 | 2,201 | 1,839 | 1,663 | 1,734 | 2,758 | 2,120 | 1,437 | 2,804 | 3,069 | 1,602 | 2,006 | 2,181 | 32,596 |
| Nombre | 18 | 22 | 21 | 26 | 33 | 27 | 24 | 29 | 25 | 20 | 27 | 22 | 25 | 17 | 27 | 363 |
| Infrastructure | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1,666 | 2,141 | 2,177 | 2,641 | 2,036 | 1,625 | 1,180 | 1,496 | 832 | 677 | 812 | 2,104 | 2,191 | 3,742 | 4,359 | 29,679 |
| Nombre | 11 | 25 | 23 | 31 | 28 | 25 | 25 | 23 | 18 | 18 | 21 | 22 | 31 | 30 | 48 | 379 |
| Renforcement des institutions | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 639 | 2,930 | 2,494 | 1,249 | 2,666 | 1,511 | 2,213 | 3,477 | 951 | 1,488 | 2,165 | 1,560 | 2,338 | 2,395 | 3,430 | 31,506 |
| Nombre | 15 | 19 | 26 | 22 | 25 | 16 | 24 | 25 | 22 | 29 | 26 | 29 | 40 | 30 | 44 | 392 |
| Programmes de protection de l'environnement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 82 | 30 | 105 | 3 | 587 | 110 | 142 | 100 | 146 | 18 | 32 | 124 | 84 | 626 | 394 | 2,583 |
| Nombre | 4 | 1 | 5 | 1 | 7 | 5 | 6 | 4 | 11 | 1 | 2 | 11 | 6 | 10 | 5 | 79 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 5,222 | 7,494 | 6,728 | 6,094 | 7,128 | 4,909 | 5,269 | 7,830 | 4,050 | 3,620 | 5,814 | 6,858 | 6,215 | 8,769 | 10,363 | 96,363 |
| Nombre | 48 | 67 | 75 | 80 | 93 | 73 | 79 | 81 | 76 | 68 | 76 | 84 | 102 | 87 | 124 | 1213 |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.2

Financement 1994-2008
Montant des prêts par secteurs stratégiques



I. Prêts 1994-2008

Tableau I.3 - Montant et nombre des prêts par secteur (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------------------------|------|------|------|-------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| Agriculture | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 123 | 506 | 579 | 162 | 121 | 99 | 165 | 683 | 156 | 94 | 91 | 75 | 59 | 88 | 565 | 3,564 |
| Nombre | 2 | 9 | 5 | 5 | 4 | 3 | 7 | 7 | 4 | 5 | 5 | 5 | 3 | 4 | 10 | 78 |
| Marchés des capitaux | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | | | | | 5 | 10 | 145 | 103 | 444 | 365 | 2,196 | 3,268 |
| Nombre | | | | | | | | | 1 | 1 | 3 | 2 | 6 | 5 | 15 | 33 |
| Éducation | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 969 | 107 | 240 | 612 | 294 | 400 | 274 | 712 | 115 | 282 | 91 | 250 | 60 | 339 | 894 | 5,637 |
| Nombre | 6 | 3 | 3 | 7 | 5 | 4 | 6 | 5 | 3 | 4 | 3 | 4 | 1 | 2 | 6 | 62 |
| Énergie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 250 | 190 | 305 | 1,110 | 784 | 367 | 437 | 299 | 127 | 221 | 146 | 1,123 | 1,044 | 1,325 | 557 | 8,286 |
| Nombre | 2 | 5 | 7 | 9 | 10 | 4 | 10 | 5 | 3 | 5 | 4 | 6 | 9 | 10 | 11 | 100 |
| Environnement et catastrophes naturelles | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 82 | 30 | 105 | 3 | 587 | 110 | 142 | 100 | 146 | 18 | 32 | 124 | 84 | 626 | 394 | 2,583 |
| Nombre | 4 | 1 | 5 | 1 | 7 | 5 | 6 | 4 | 11 | 1 | 2 | 11 | 6 | 10 | 5 | 79 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.3 - Montant et nombre des prêts par secteur (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-----------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|-------|------|-------|------|------|-------|------|------|-------|------|--------------|
| Santé | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 227 | 484 | 118 | 128 | 472 | 10 | 110 | 5 | 406 | 135 | 124 | 140 | 300 | 15 | 2,673 |
| Nombre | | 3 | 2 | 3 | 4 | 5 | 1 | 2 | 1 | 2 | 5 | 2 | 2 | 3 | 1 | 36 |
| Industrie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 300 | | | 950 | 1,200 | 300 | 1,060 | 200 | 30 | | | | 17 | 187 | 4,244 |
| Nombre | | 1 | | | 2 | 1 | 1 | 3 | 2 | 1 | | | | 2 | 4 | 17 |
| Technologie de l'information et télécommunications | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | 75 | 25 | | | 37 | 35 | 68 | | | 205 | | 445 |
| Nombre | | | | | 1 | 1 | | | 1 | 2 | 1 | | | 2 | | 8 |
| Microentreprises | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 25 | | 20 | 215 | 100 | | | 30 | | | | | 9 | | 399 |
| Nombre | | 1 | | 1 | 3 | 1 | | | 1 | | | | | 1 | | 8 |
| Crédits multisectoriels et pré-investissement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 187 | 600 | 62 | 407 | 160 | 240 | 12 | | 42 | 122 | 1,000 | | | 1,050 | 189 | 4,071 |
| Nombre | 4 | 2 | 2 | 3 | 2 | 1 | 1 | | 1 | 2 | 1 | | | 2 | 5 | 26 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.3 - Montant et nombre des prêts par secteur (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------------------------------|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|---------------|
| Développement du secteur privé | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | | | | | 7 | 506 | 100 | 227 | 331 | 526 | 1,046 | 2,743 |
| Nombre | | | | | | | | | 1 | 5 | 2 | 3 | 8 | 4 | 3 | 26 |
| Réforme / Modernisation de l'État | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 452 | 2,005 | 2,432 | 822 | 3,841 | 2,342 | 1,901 | 2,417 | 667 | 770 | 883 | 1,055 | 1,463 | 418 | 712 | 22,180 |
| Nombre | 11 | 15 | 24 | 18 | 20 | 18 | 22 | 22 | 16 | 19 | 18 | 22 | 25 | 15 | 19 | 284 |
| Science et technologie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 284 | | | 14 | 251 | 133 | 7 | 17 | | | 32 | 330 | | 54 | 1,121 |
| Nombre | | 3 | | | 1 | 3 | 3 | 1 | 1 | | | 2 | 2 | | 2 | 18 |
| Investissement social | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 265 | 1,439 | 650 | 795 | 655 | 2,468 | 618 | 1,761 | 1,913 | 3,539 | 2,545 | 2,503 | 994 | 586 | 445 | 21,174 |
| Nombre | 6 | 8 | 11 | 10 | 14 | 8 | 11 | 16 | 11 | 11 | 14 | 8 | 16 | 5 | 4 | 153 |
| Tourisme | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 441 | 10 | | | 3 | 11 | 14 | | 250 | 45 | | 68 | 5 | | 13 | 859 |
| Nombre | 2 | 2 | | | 1 | 1 | 1 | | 2 | 2 | | 2 | 1 | | 1 | 15 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.3 - Montant et nombre des prêts par secteur (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|----------------|
| Commerce | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | | | | | | 50 | 38 | 175 | 100 | 10 | | 373 |
| Nombre | | | | | | | | | | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | | 7 |
| Transports | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 547 | 872 | 655 | 959 | 660 | 663 | 433 | 392 | 415 | 205 | 515 | 567 | 717 | 1,886 | 2,439 | 11,924 |
| Nombre | 3 | 7 | 6 | 11 | 6 | 10 | 6 | 8 | 6 | 5 | 9 | 8 | 12 | 9 | 20 | 126 |
| Développement urbain | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1,160 | 328 | 579 | 677 | 671 | 235 | 685 | 169 | 283 | 310 | 165 | 93 | 74 | 576 | 761 | 6,766 |
| Nombre | 4 | 3 | 5 | 6 | 7 | 6 | 2 | 5 | 7 | 3 | 5 | 4 | 3 | 5 | 13 | 78 |
| Eau et assainissement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 747 | 574 | 638 | 410 | 820 | 497 | 145 | 122 | 134 | 157 | 61 | 340 | 370 | 444 | 797 | 6,255 |
| Nombre | 4 | 4 | 5 | 6 | 9 | 8 | 2 | 3 | 5 | 3 | 3 | 3 | 7 | 7 | 7 | 76 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 5,222 | 7,494 | 6,728 | 6,094 | 9,978 | 9,479 | 5,269 | 7,830 | 4,550 | 6,800 | 6,014 | 6,858 | 6,215 | 8,769 | 11,263 | 108,564 |
| Nombre | 48 | 67 | 75 | 80 | 96 | 79 | 79 | 81 | 77 | 72 | 77 | 84 | 102 | 87 | 126 | 1,230 |

Source: Base de données de la BID

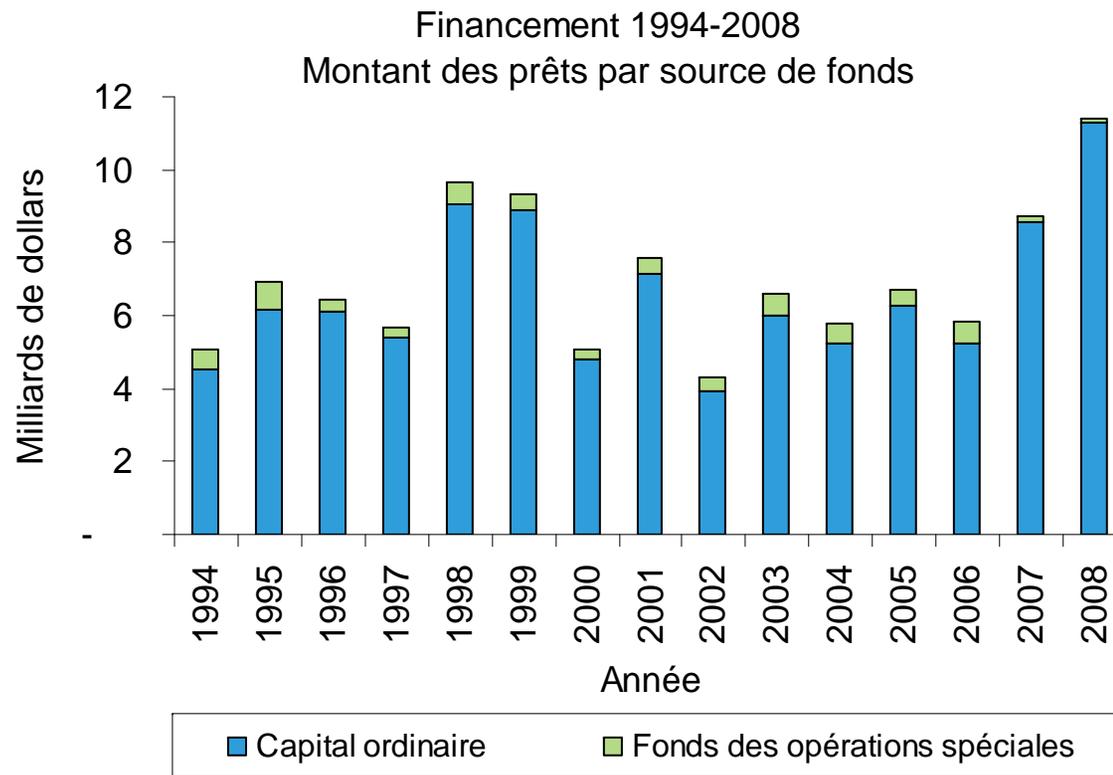
I. Prêts 1994-2008

Tableau I.4 - Montant et nombre des prêts par source de fonds (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|----------------|
| Capital ordinaire | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 4,551 | 6,136 | 6,088 | 5,391 | 9,036 | 8,891 | 4,796 | 7,125 | 3,919 | 6,012 | 5,259 | 6,295 | 5,249 | 8,567 | 11,076 | 98,392 |
| Nombre | 33 | 44 | 52 | 67 | 69 | 56 | 54 | 51 | 51 | 50 | 48 | 62 | 76 | 83 | 123 | 919 |
| Fonds des opérations spéciales | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 540 | 793 | 373 | 283 | 642 | 413 | 295 | 441 | 409 | 574 | 549 | 408 | 604 | 152 | 137 | 6,612 |
| Nombre | 15 | 18 | 19 | 11 | 21 | 19 | 19 | 20 | 22 | 18 | 23 | 18 | 22 | 19 | 18 | 282 |
| Dons (Haïti) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | | | | | | | | | | 50 | 50 | 100 |
| Nombre | | | | | | | | | | | | | | 3 | 3 | 6 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 5,222 | 7,494 | 6,728 | 6,094 | 9,978 | 9,479 | 5,269 | 7,830 | 4,550 | 6,800 | 6,014 | 6,858 | 6,215 | 8,769 | 11,263 | 108,564 |
| Nombre | 48 | 67 | 75 | 80 | 96 | 79 | 79 | 81 | 77 | 72 | 77 | 84 | 102 | 87 | 126 | 1,230 |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.4



Source: Base de données de la BID

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.5 - Montant et nombre des prêts par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|------|-------|------|-------|-------|------|------|-------|------|-------|------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Argentine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 711 | 1,578 | 971 | 1,258 | 3,843 | 453 | 823 | 1,645 | | 1,986 | 528 | 1,033 | 1,623 | 2,482 | 1,186 | 20,118 |
| Nombre | 4 | 6 | 7 | 8 | 13 | 6 | 4 | 5 | | 4 | 4 | 4 | 6 | 11 | 9 | 91 |
| Barbade | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 4 | 35 | | | 98 | | | 9 | 17 | | | 4 | | 5 | 40 | 212 |
| Nombre | 1 | 1 | | | 2 | | | 1 | 1 | | | 1 | | 1 | 3 | 11 |
| Bahamas | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 21 | | 56 | | 14 | 24 | 21 | 46 | | | 4 | 35 | 9 | | 100 | 329 |
| Nombre | 1 | | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | | | 1 | 2 | 2 | | 1 | 12 |
| Belize | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | 4 | 26 | 25 | 44 | 7 | | | | | 25 | | 24 | 155 |
| Nombre | | | | 2 | 1 | 2 | 3 | 1 | | | | | 1 | | 2 | 12 |
| Bolivie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 172 | 172 | 85 | 27 | 160 | 150 | 39 | 113 | 228 | 224 | 93 | 48 | 145 | 84 | 78 | 1,819 |
| Nombre | 4 | 5 | 3 | 2 | 4 | 6 | 2 | 4 | 8 | 6 | 3 | 3 | 3 | 5 | 4 | 62 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.5 - Montant et nombre des prêts par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|------|-------|-------|------|------|-------|-------|---------------|
| Brésil | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1,132 | 1,582 | 1,700 | 1,477 | 1,606 | 4,790 | 658 | 2,051 | 690 | 339 | 2,610 | 575 | 479 | 1,644 | 3,303 | 24,636 |
| Nombre | 4 | 8 | 9 | 10 | 9 | 13 | 8 | 10 | 9 | 6 | 13 | 10 | 9 | 14 | 26 | 158 |
| Chili | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 75 | | | | | 265 | 484 | 60 | 15 | 143 | 23 | 41 | 212 | 118 | 580 | 2,014 |
| Nombre | 1 | | | | | 2 | 4 | 2 | 1 | 5 | 3 | 5 | 5 | 2 | 3 | 33 |
| Colombie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 40 | 537 | 197 | 256 | 447 | 1,038 | 293 | 800 | 106 | 1,814 | 737 | 561 | 580 | 731 | 1,074 | 9,210 |
| Nombre | 1 | 5 | 5 | 7 | 5 | 7 | 2 | 3 | 4 | 4 | 6 | 5 | 6 | 3 | 7 | 70 |
| Costa Rica | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 18 | | 41 | 17 | | 65 | 22 | 14 | 6 | 11 | 133 | 70 | 450 | 860 | 1,708 |
| Nombre | | 2 | | 2 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 3 | 19 |
| République dominicaine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 30 | 104 | | 93 | 172 | 259 | 79 | 275 | 290 | 31 | 337 | 25 | 181 | 81 | 40 | 1,997 |
| Nombre | 1 | 2 | | 2 | 4 | 4 | 2 | 2 | 4 | 5 | 3 | 3 | 3 | 3 | 1 | 39 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.5 - Montant et nombre des prêts par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Équateur | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 572 | 54 | 65 | 234 | 107 | | 186 | 65 | 75 | 233 | 17 | 88 | 315 | 434 | 50 | 2,495 |
| Nombre | 7 | 2 | 2 | 5 | 3 | | 5 | 4 | 3 | 3 | 2 | 3 | 6 | 3 | 1 | 49 |
| El Salvador | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 500 | 167 | 42 | 104 | 209 | 50 | 6 | 263 | 70 | 100 | 20 | 211 | 100 | | 554 | 2,396 |
| Nombre | 3 | 3 | 2 | 2 | 4 | 4 | 1 | 6 | 2 | 1 | 1 | 4 | 1 | | 4 | 38 |
| Guatemala | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1 | 194 | 147 | 183 | 196 | 236 | | 27 | 322 | 113 | 100 | 19 | 239 | 205 | 279 | 2,259 |
| Nombre | 1 | 2 | 4 | 3 | 5 | 4 | | 2 | 5 | 3 | 1 | 1 | 5 | 4 | 5 | 45 |
| Guyana | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 76 | 62 | 41 | 20 | 84 | 1 | 53 | 62 | 3 | 116 | | 116 | 33 | 33 | 701 |
| Nombre | | 2 | 2 | 1 | 1 | 3 | 1 | 2 | 3 | 1 | 5 | | 5 | 2 | 2 | 30 |
| Haïti | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 181 | 82 | 50 | 96 | | | | | 202 | | 202 | 100 | 50 | 50 | 1,014 |
| Nombre | | 4 | 4 | 1 | 3 | | | | | 4 | | 9 | 6 | 3 | 3 | 37 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.5 - Montant et nombre des prêts par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|-------|-------|-------|------|------|------|-------|-------|-------|------|------|-------|------|------|-------|---------------|
| Honduras | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 54 | 231 | 22 | 20 | 197 | 90 | 152 | 68 | 82 | 83 | 228 | 63 | 118 | 97 | 107 | 1,612 |
| Nombre | 2 | 4 | 2 | 2 | 6 | 4 | 8 | 5 | 7 | 4 | 8 | 3 | 4 | 3 | 5 | 67 |
| Jamaïque | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 8 | 42 | 60 | 28 | | 69 | 208 | 111 | 33 | 30 | 57 | | | | 205 | 848 |
| Nombre | 1 | 1 | 1 | 2 | | 4 | 3 | 4 | 2 | 1 | 2 | | | | 7 | 28 |
| Mexique | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1,062 | 1,825 | 1,315 | 270 | 310 | 917 | 1,399 | 1,100 | 1,000 | 510 | 485 | 2,050 | 387 | 650 | 1,105 | 14,384 |
| Nombre | 3 | 4 | 4 | 4 | 1 | 3 | 7 | 3 | 1 | 2 | 4 | 4 | 4 | 3 | 5 | 52 |
| Nicaragua | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 193 | 124 | 68 | 99 | 160 | 98 | 117 | 154 | 143 | 62 | 144 | 85 | 125 | 80 | 80 | 1,731 |
| Nombre | 4 | 3 | 5 | 2 | 6 | 6 | 8 | 7 | 6 | 3 | 8 | 2 | 4 | 4 | 3 | 71 |
| Pérou | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 494 | 140 | 754 | 219 | 653 | 519 | 345 | 343 | 488 | 524 | 350 | 345 | 535 | 930 | 215 | 6,853 |
| Nombre | 4 | 4 | 6 | 5 | 6 | 4 | 3 | 4 | 5 | 8 | 5 | 6 | 6 | 7 | 4 | 77 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.5 - Montant et nombre des prêts par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Panama | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 30 | 30 | 186 | 284 | 334 | 65 | 24 | 35 | 68 | 53 | | 35 | 305 | 176 | 600 | 2,224 |
| Nombre | 1 | 1 | 4 | 5 | 6 | 2 | 2 | 1 | 5 | 3 | | 3 | 8 | 7 | 8 | 56 |
| Paraguay | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 21 | 80 | 174 | 59 | 66 | 67 | 173 | 22 | 28 | 62 | | 39 | 249 | 61 | 93 | 1,194 |
| Nombre | 1 | 1 | 4 | 2 | 3 | 1 | 6 | 2 | 1 | 3 | | 3 | 6 | 3 | 5 | 41 |
| Suriname | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | 30 | | 10 | 15 | 4 | 13 | 10 | 4 | | 7 | 76 | 169 |
| Nombre | | | | | 1 | | 1 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | | 1 | 2 | 12 |
| Trinité-et-Tobago | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 107 | 254 | | | 105 | | | 32 | 10 | | | 28 | | 25 | 561 |
| Nombre | | 4 | 2 | | | 1 | | | 1 | 2 | | | 1 | | 1 | 12 |

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.5 - Montant et nombre des prêts par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|----------------|
| Uruguay | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 32 | 54 | 383 | 337 | 233 | 77 | 44 | 304 | 734 | 260 | 100 | 268 | 190 | 100 | 383 | 3,498 |
| Nombre | 3 | 1 | 4 | 5 | 4 | 1 | 3 | 4 | 5 | 2 | 2 | 3 | 7 | 4 | 10 | 58 |
| Venezuela | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 70 | 164 | 69 | 50 | 911 | 100 | 60 | 98 | 28 | | 5 | 910 | 25 | 150 | | 2,640 |
| Nombre | 1 | 2 | 3 | 3 | 6 | 1 | 3 | 2 | 1 | | 1 | 5 | 1 | 1 | | 30 |
| Régional | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | 37 | 961 | 75 | | 40 | 146 | 20 | | 40 | 85 | 60 | 200 | 125 | 1,788 |
| Nombre | | | 1 | 5 | 1 | | 1 | 3 | 1 | | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 20 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 5,222 | 7,494 | 6,728 | 6,094 | 9,978 | 9,479 | 5,269 | 7,830 | 4,550 | 6,800 | 6,014 | 6,858 | 6,215 | 8,769 | 11,263 | 108,564 |
| Nombre | 48 | 67 | 75 | 80 | 96 | 79 | 79 | 81 | 77 | 72 | 77 | 84 | 102 | 87 | 126 | 1,230 |

Source: Base de données de la BID

I. Prêts 1994-2008

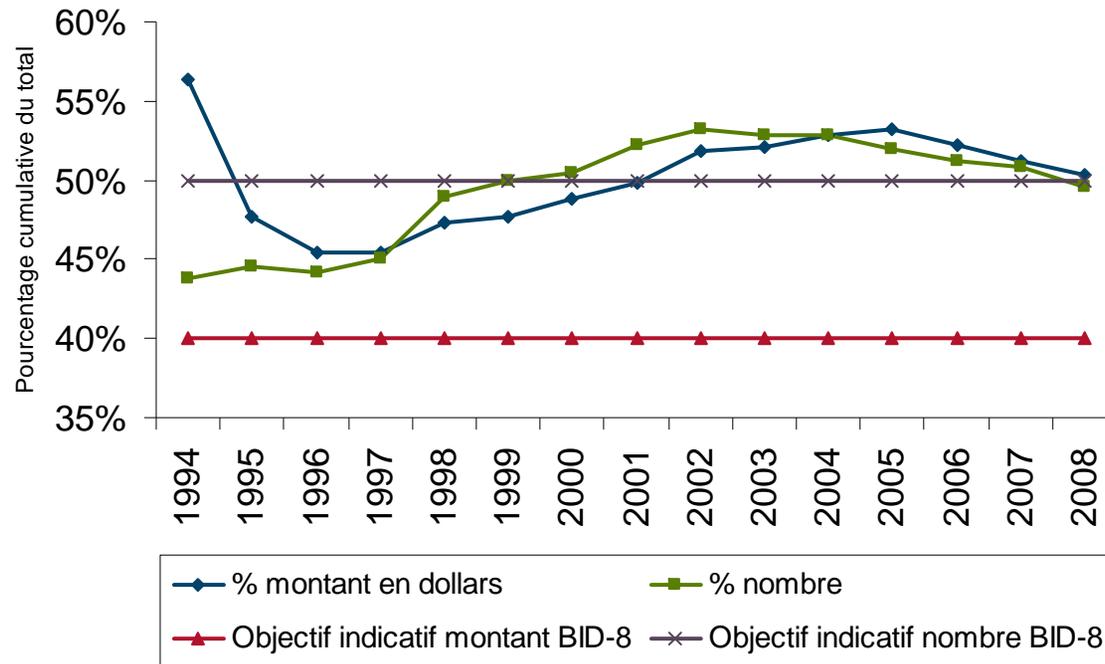
Tableau I.6 - Montant des prêts avec garantie souveraine pour l'équité sociale et la réduction de la pauvreté (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| Équité sociale et réduction de la pauvreté | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 2,941 | 3,056 | 2,687 | 2,629 | 3,554 | 2,179 | 2,696 | 4,204 | 2,861 | 1,892 | 3,212 | 3,656 | 2,143 | 2,739 | 3,513 | 43,962 |
| Nombre | 21 | 28 | 30 | 34 | 50 | 35 | 36 | 48 | 42 | 29 | 35 | 34 | 41 | 32 | 36 | 531 |
| Équité sociale et réduction de la pauvreté (montant/nombre cumulatifs) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 2,941 | 5,997 | 8,684 | 11,313 | 14,867 | 17,046 | 19,742 | 23,946 | 26,806 | 28,698 | 31,911 | 35,567 | 37,710 | 40,448 | 43,962 | S.O. |
| Nombre | 21 | 49 | 79 | 113 | 163 | 198 | 234 | 282 | 324 | 353 | 388 | 422 | 463 | 495 | 531 | S.O. |
| Équité sociale et réduction de la pauvreté (Pourcentage cumulatif/ Total cumulatif) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 56.3 | 47.7 | 45.5 | 45.5 | 47.3 | 47.7 | 48.8 | 49.9 | 51.8 | 52.1 | 52.8 | 53.2 | 52.2 | 51.2 | 50.4 | S.O. |
| Nombre | 43.8 | 44.5 | 44.1 | 45.0 | 48.9 | 50.0 | 50.4 | 52.2 | 53.2 | 52.8 | 52.9 | 52.0 | 51.2 | 50.8 | 49.5 | S.O. |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.6

Prêts 1994-2008 Montant des prêts avec garantie souveraine pour l'équité sociale et la réduction de la pauvreté



Source: Base de données de la BID

I. Prêts 1994-2008

Tableau I.7 - Montant et nombre des prêts avec garantie souveraine aux pays du groupe II (En millions de dollars)

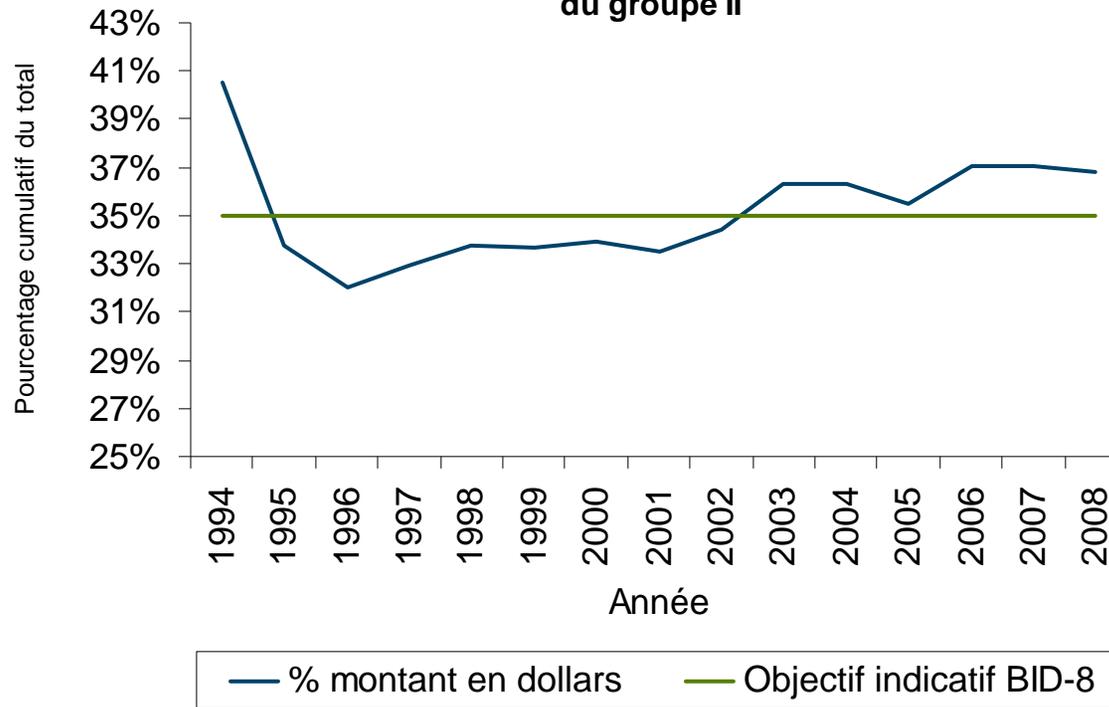
| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|---------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| Groupe II | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 2,115 | 2,132 | 1,866 | 2,081 | 2,412 | 1,429 | 1,703 | 2,369 | 1,728 | 2,139 | 1,969 | 1,792 | 3,083 | 2,485 | 2,819 | 32,122 |
| Nombre | 30 | 39 | 42 | 45 | 53 | 46 | 46 | 51 | 52 | 45 | 44 | 48 | 65 | 43 | 53 | 702 |
| Groupe II (Chiffres cumulatifs) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 2,115 | 4,246 | 6,112 | 8,193 | 10,605 | 12,034 | 13,737 | 16,106 | 17,834 | 19,974 | 21,943 | 23,735 | 26,818 | 29,302 | 32,122 | S.O. |
| Nombre | 30 | 69 | 111 | 156 | 209 | 255 | 301 | 352 | 404 | 449 | 493 | 541 | 606 | 649 | 702 | S.O. |
| Cumulatif, pays du groupe II / Total cumulatif (Pourcentage) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 40% | 34% | 32% | 33% | 34% | 34% | 34% | 34% | 34% | 36% | 36% | 35% | 37% | 37% | 37% | S.O. |
| Nombre | 63% | 63% | 62% | 62% | 63% | 64% | 65% | 65% | 66% | 67% | 67% | 67% | 67% | 67% | 65% | S.O. |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.7

Prêts 1994-2008

Montant de prêts avec garantie souveraine pour les pays du groupe II



Source: Base de données de la BID

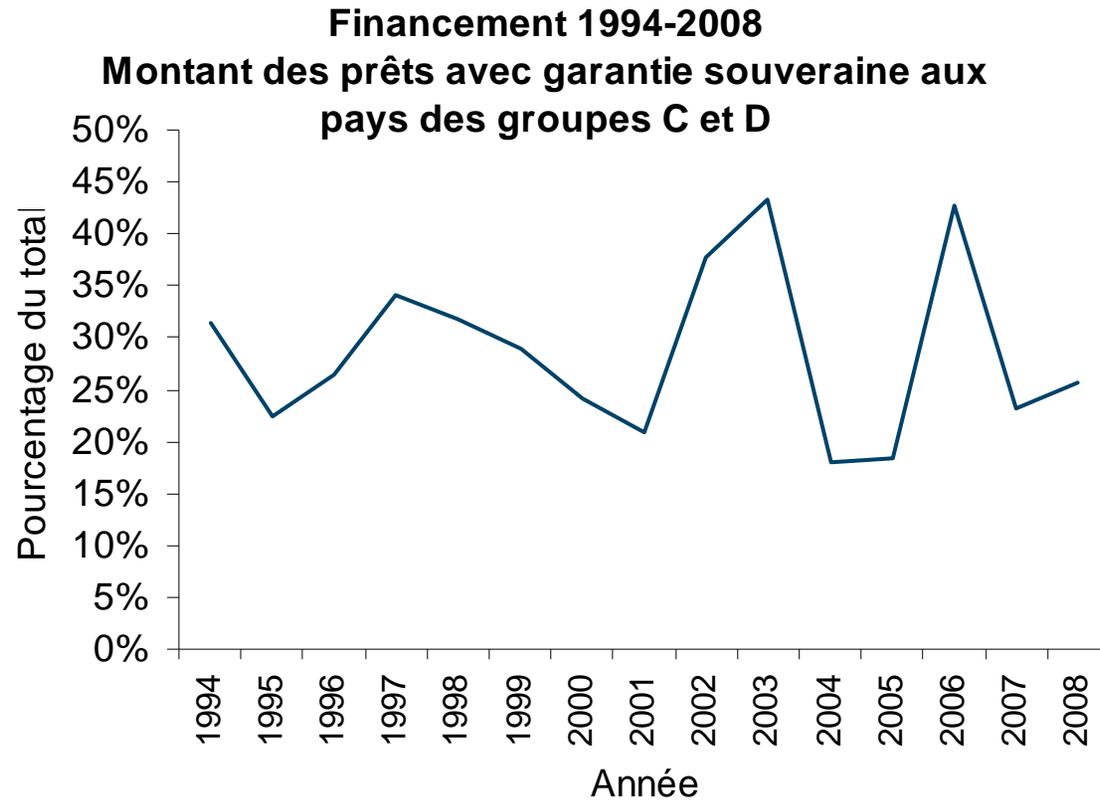
I. Prêts 1994-2008

Tableau I.8 – Montant et nombre des prêts avec garantie souveraine pour les pays des groupes C et D (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Pays des groupes C et D | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1,638 | 1,650 | 1,723 | 1,972 | 2,091 | 1,239 | 1,148 | 1,585 | 1,411 | 1,424 | 962 | 1,193 | 2,315 | 1,554 | 2,123 | 24,028 |
| Nombre | 30 | 36 | 41 | 39 | 52 | 41 | 46 | 50 | 49 | 41 | 35 | 43 | 64 | 41 | 58 | 666 |
| Pays des groupes C et D (pourcentage du total) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 31% | 22% | 26% | 34% | 32% | 29% | 24% | 21% | 38% | 43% | 18% | 18% | 43% | 23% | 26% | N/A |
| Nombre | 63% | 58% | 59% | 54% | 63% | 65% | 68% | 66% | 71% | 69% | 53% | 55% | 70% | 58% | 60% | N/A |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.8



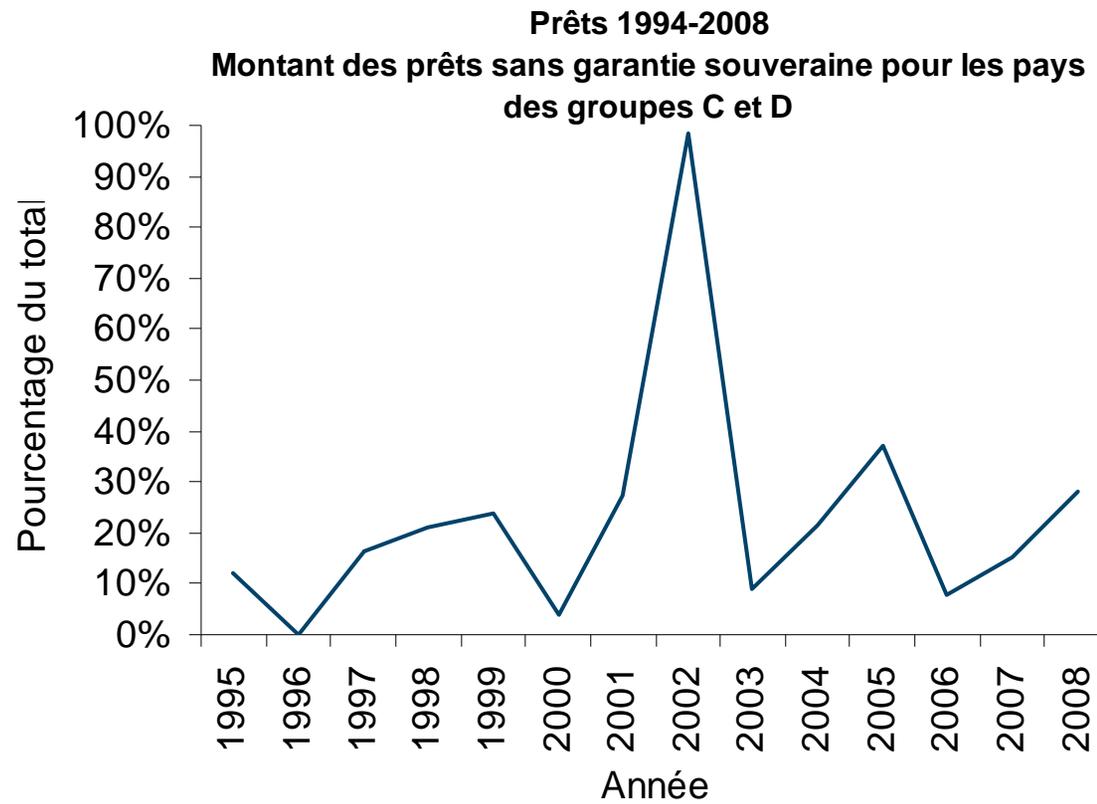
I. Prêts 1994-2008

Tableau I.9 - Montant et nombre des prêts sans garantie souveraine pour les pays des groupes C et D
(En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Pays des groupes C et D | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 18 | 0 | 52 | 118 | 150 | 20 | 75 | 311 | 30 | 99 | 150 | 60 | 310 | 654 | 2,046 |
| Nombre | | 2 | 0 | 2 | 4 | 1 | 1 | 1 | 6 | 1 | 4 | 2 | 1 | 4 | 10 | 39 |
| Pays des groupes C et D (pourcentage du total) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 12% | 0% | 16% | 21% | 24% | 4% | 27% | 98% | 9% | 22% | 37% | 8% | 15% | 28% | S.O. |
| Nombre | | 40% | 0% | 25% | 36% | 10% | 9% | 20% | 86% | 11% | 40% | 33% | 10% | 25% | 36% | S.O. |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.9



Source: Base de données de la BID

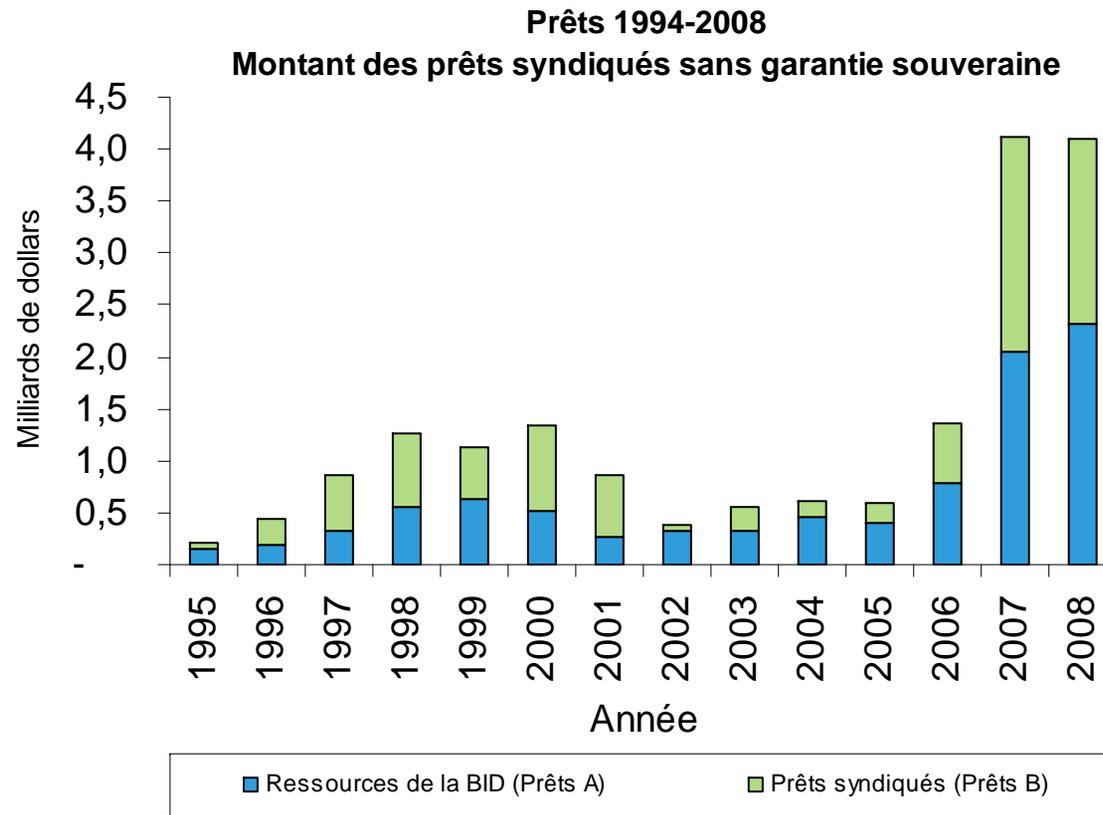
I. Prêts 1994-2008

Tableau I.10 - Montant et nombre des prêts syndiqués sans garantie souveraine (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------------------------|------|------|------|------|-------|-------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|---------------|
| Prêts financés par la BID (Prêts A) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 146 | 198 | 320 | 557 | 635 | 512 | 274 | 316 | 334 | 457 | 403 | 787 | 2,053 | 2,119 | 9,110 |
| Nombre | | 5 | 6 | 8 | 11 | 10 | 11 | 5 | 7 | 9 | 10 | 6 | 10 | 16 | 27 | 141 |
| Prêts syndiqués (Prêts B) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 56 | 238 | 538 | 711 | 498 | 836 | 591 | 71 | 230 | 165 | 181 | 564 | 2,060 | 1,772 | 8,511 |
| Nombre | | 2 | 5 | 6 | 8 | 7 | 9 | 5 | 3 | 5 | 3 | 2 | 6 | 9 | 18 | 88 |
| Total (Prêts A + B) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | 201 | 436 | 859 | 1,268 | 1,133 | 1,347 | 865 | 387 | 563 | 622 | 584 | 1,351 | 4,113 | 3,891 | 17,621 |
| Nombre | | 7 | 11 | 14 | 19 | 17 | 20 | 10 | 10 | 14 | 13 | 8 | 16 | 25 | 45 | 229 |

Source: Base de données de la BID

Graphique I.8



Source: Base de données de la BID

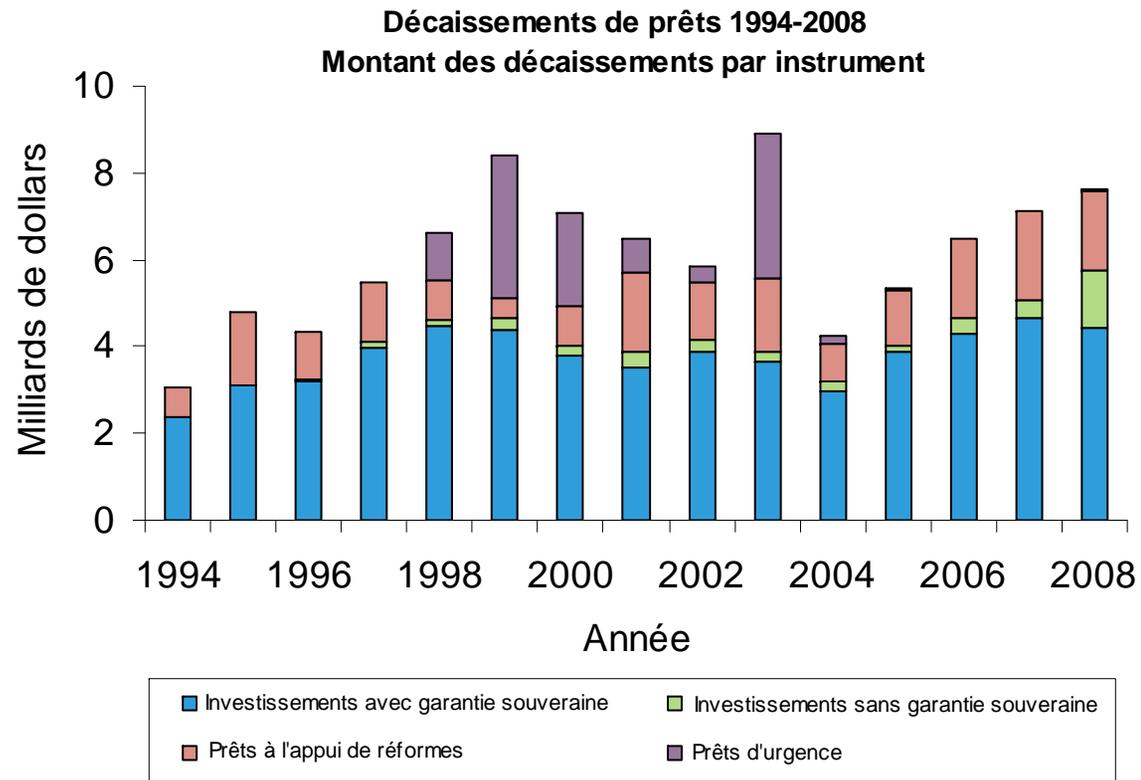
II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.1 - Montant des décaissements par instrument (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Prêts d'investissement avec garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 2,362 | 3,110 | 3,177 | 3,961 | 4,488 | 4,401 | 3,803 | 3,512 | 3,877 | 3,674 | 2,968 | 3,882 | 4,280 | 4,635 | 4,436 | 56,567 |
| Prêts d'investissement sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 10 | 79 | 142 | 102 | 269 | 218 | 385 | 280 | 186 | 211 | 128 | 367 | 415 | 1,329 | | 4,120 |
| Prêts à l'appui de réformes | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 679 | 1,682 | 1,061 | 1,365 | 952 | 461 | 905 | 1,818 | 1,339 | 1,712 | 904 | 1,267 | 1,843 | 2,086 | 1,819 | 19,893 |
| Prêts d'urgence | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | 1,094 | 3,256 | 2,142 | 747 | 340 | 3,330 | 150 | 50 | | | 37 | 11,146 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3,040 | 4,803 | 4,317 | 5,468 | 6,636 | 8,387 | 7,068 | 6,463 | 5,837 | 8,902 | 4,232 | 5,328 | 6,489 | 7,136 | 7,621 | 91,726 |

Source: Base de données de la BID

Graphique II.1



Source: Base de données de la BID

II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.2 - Montant des décaissements par secteur (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-----------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|--------------|
| Agriculture | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 392 | 241 | 374 | 157 | 386 | 171 | 162 | 253 | 282 | 237 | 188 | 109 | 109 | 139 | 184 | 3,384 |
| Marchés des capitaux | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | 57 | 155 | 230 | 442 |
| Éducation | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 75 | 164 | 162 | 168 | 345 | 260 | 373 | 282 | 215 | 187 | 261 | 294 | 391 | 457 | 448 | 4,083 |
| Énergie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 431 | 407 | 340 | 413 | 759 | 737 | 522 | 608 | 433 | 229 | 279 | 161 | 293 | 440 | 1,134 | 7,187 |
| Environnement et catastrophes naturelles | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 32 | 95 | 75 | 202 | 240 | 236 | 206 | 170 | 149 | 96 | 85 | 102 | 124 | 315 | 307 | 2,435 |
| Santé | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 63 | 67 | 67 | 42 | 78 | 90 | 146 | 187 | 216 | 445 | 133 | 345 | 133 | 159 | 102 | 2,273 |
| Industrie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 131 | 132 | 44 | 319 | 2 | 947 | 873 | 455 | 774 | 705 | 70 | 17 | 15 | 14 | 123 | 4,621 |
| Technologie de l'information et télécommunications | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3 | 8 | 5 | 10 | 13 | 97 | 35 | 12 | | 30 | 30 | 0 | | 80 | 125 | 447 |

II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.2 - Montant des décaissements par secteur (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------------------------------------------|------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Microentreprises | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 26 | 50 | 39 | 19 | 30 | 25 | 28 | 28 | 7 | -6 | 3 | 7 | 11 | 169 | 2 | 438 |
| Crédits multisectoriels et pré-investissement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 157 | 191 | 159 | 257 | 112 | 291 | 207 | 47 | 83 | 49 | 7 | 514 | 502 | 929 | 299 | 3,804 |
| Développement du secteur privé | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 0 | 1 | 0 | | | | | | | 65 | 216 | 61 | 350 | 436 | 148 | 1,277 |
| Réforme / Modernisation de l'État | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 605 | 1,330 | 890 | 1,443 | 1,939 | 2,280 | 1,494 | 2,558 | 1,135 | 1,269 | 981 | 960 | 1,063 | 1,487 | 576 | 20,010 |
| Science et technologie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 99 | 70 | 100 | 101 | 91 | 53 | 40 | 48 | 57 | 33 | 72 | 107 | 88 | 100 | 102 | 1,160 |
| Investissement social | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 104 | 776 | 434 | 466 | 510 | 1,611 | 1,527 | 674 | 1,633 | 4,361 | 842 | 1,627 | 2,051 | 1,128 | 1,734 | 19,478 |
| Tourisme | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 23 | 48 | 52 | 100 | 94 | 119 | 89 | 45 | 21 | 9 | 36 | 12 | 25 | 57 | 67 | 796 |
| Commerce | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 18 | 21 | 40 | 22 | 36 | 14 | 8 | 10 | | 50 | 6 | 9 | 175 | 10 | 30 | 447 |

II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.2 - Montant des décaissements par secteur (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Transports | 457 | 536 | 623 | 767 | 922 | 579 | 611 | 476 | 364 | 452 | 364 | 373 | 537 | 491 | 822 | 8,375 |
| Développement urbain | 164 | 271 | 430 | 382 | 530 | 410 | 386 | 252 | 209 | 444 | 407 | 418 | 314 | 271 | 316 | 5,204 |
| Eau et assainissement | 259 | 396 | 481 | 600 | 548 | 468 | 362 | 356 | 259 | 246 | 253 | 211 | 251 | 298 | 872 | 5,862 |
| Autres | | | 1 | 1 | | 0 | | 3 | | | | | | | | 5 |
| Total | 3,040 | 4,803 | 4,317 | 5,468 | 6,636 | 8,387 | 7,068 | 6,463 | 5,837 | 8,902 | 4,232 | 5,328 | 6,489 | 7,136 | 7,621 | 91,726 |

Source: Base de données de la BID

II. Décaissements de prêts 1994-2008

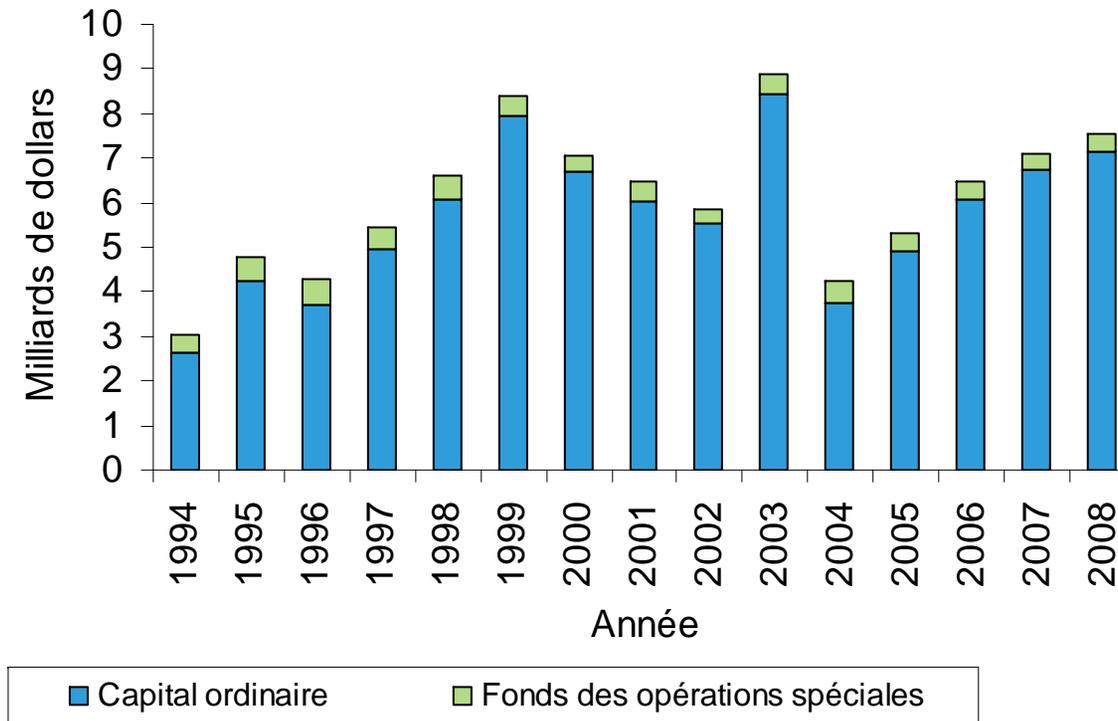
Tableau II.3 - Montant des décaissements par source de fonds (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Capital ordinaire | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 2,626 | 4,246 | 3,696 | 4,958 | 6,085 | 7,947 | 6,683 | 6,037 | 5,522 | 8,416 | 3,768 | 4,899 | 6,087 | 6,725 | 7,149 | 84,844 |
| Fonds des opérations spéciales | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 401 | 540 | 601 | 493 | 535 | 430 | 386 | 422 | 313 | 486 | 463 | 424 | 398 | 393 | 415 | 6,698 |
| Dons (Haïti) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | 13 | 15 | 27 |
| Autres fonds | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 14 | 17 | 20 | 17 | 15 | 10 | 0 | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 | 4 | 5 | 43 | 157 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3,040 | 4,803 | 4,317 | 5,468 | 6,636 | 8,387 | 7,068 | 6,463 | 5,837 | 8,902 | 4,232 | 5,328 | 6,489 | 7,136 | 7,621 | 91,726 |

Source: Base de données de la BID

Graphique II.3

Décaissements de prêts 1994-2008
Montant des décaissements par source de fonds



Source: Base de données de la BID

II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Argentine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 266 | 1,071 | 577 | 975 | 1,500 | 1,442 | 962 | 1,545 | 413 | 2,646 | 336 | 582 | 1,109 | 1,483 | 1,216 | 16,121 |
| Barbade | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 5 | 7 | 35 | 15 | 18 | 7 | 10 | 24 | 16 | 16 | 8 | 4 | 2 | 3 | 18 | 188 |
| Bahamas | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 4 | 8 | 12 | 25 | 35 | 13 | 21 | 21 | 14 | 7 | 4 | 5 | 7 | 10 | 16 | 202 |
| Belize | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | 0 | 1 | 4 | 11 | 18 | 14 | 16 | 8 | 3 | 12 | 20 | 3 | 111 |
| Bolivie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 136 | 133 | 112 | 116 | 118 | 90 | 103 | 85 | 100 | 268 | 110 | 142 | 63 | 46 | 43 | 1,664 |
| Brésil | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 396 | 490 | 825 | 1,368 | 1,647 | 2,879 | 2,783 | 1,148 | 1,792 | 1,108 | 553 | 1,493 | 1,733 | 1,626 | 952 | 20,793 |
| Chili | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 140 | 65 | 50 | 22 | 23 | 93 | 89 | 69 | 100 | 124 | 112 | 114 | 31 | 41 | 366 | 1,440 |
| Colombie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 290 | 165 | 274 | 323 | 420 | 958 | 246 | 790 | 159 | 2,013 | 332 | 363 | 950 | 768 | 1,163 | 9,214 |

II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Costa Rica | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 97 | 144 | 63 | 125 | 58 | 62 | 83 | 32 | 45 | 88 | 100 | 42 | 23 | 12 | 187 | 1,162 |
| République dominicaine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 49 | 114 | 74 | 45 | 57 | 78 | 58 | 142 | 184 | 155 | 254 | 136 | 118 | 110 | 137 | 1,712 |
| Équateur | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 173 | 243 | 161 | 143 | 187 | 142 | 245 | 184 | 95 | 159 | 49 | 37 | 161 | 200 | 180 | 2,359 |
| El Salvador | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 123 | 124 | 234 | 128 | 133 | 131 | 114 | 169 | 144 | 98 | 52 | 92 | 90 | 96 | 335 | 2,064 |
| Guatemala | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 115 | 44 | 38 | 101 | 147 | 177 | 67 | 99 | 195 | 52 | 119 | 32 | 130 | 237 | 137 | 1,688 |
| Guyana | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 17 | 22 | 56 | 32 | 20 | 33 | 54 | 50 | 25 | 38 | 46 | 50 | 46 | 49 | 46 | 586 |
| Haïti | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 74 | 42 | 50 | 63 | 57 | 34 | 8 | 3 | 48 | 28 | 70 | 66 | 114 | 125 | 782 |
| Honduras | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 81 | 81 | 149 | 50 | 58 | 79 | 68 | 104 | 48 | 89 | 138 | 63 | 70 | 64 | 103 | 1,244 |

II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|------|------|-------|------|------|------|------|------|------|-------|------|------|------|-------|------|---------------|
| Jamaïque | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 42 | 54 | 50 | 61 | 58 | 73 | 125 | 21 | 133 | 26 | 81 | 13 | 26 | 34 | 144 | 942 |
| Mexique | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 344 | 979 | 1,048 | 554 | 683 | 518 | 839 | 763 | 993 | 1,025 | 970 | 949 | 677 | 1,081 | 674 | 12,097 |
| Nicaragua | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 96 | 122 | 70 | 74 | 108 | 84 | 81 | 110 | 104 | 98 | 140 | 121 | 123 | 92 | 78 | 1,501 |
| Pérou | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 204 | 252 | 156 | 588 | 317 | 486 | 351 | 378 | 308 | 113 | 509 | 460 | 467 | 490 | 567 | 5,645 |
| Panama | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 14 | 91 | 90 | 145 | 133 | 54 | 61 | 82 | 73 | 99 | 37 | 80 | 140 | 75 | 175 | 1,348 |
| Paraguay | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 63 | 92 | 83 | 104 | 87 | 99 | 112 | 62 | 52 | 88 | 61 | 52 | 72 | 74 | 86 | 1,190 |
| Suriname | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1 | 0 | 1 | | 0 | 19 | 1 | 0 | 1 | 16 | 3 | 5 | 8 | 17 | 8 | 78 |

II. Décaissements de prêts 1994-2008

Tableau II.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------------|
| Trinité-et-Tobago | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 87 | 101 | 74 | 48 | 44 | 64 | 26 | 29 | 25 | 31 | 41 | 53 | 24 | 47 | 45 | 736 |
| Uruguay | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 113 | 68 | 92 | 179 | 151 | 359 | 163 | 214 | 559 | 373 | 58 | 242 | 115 | 113 | 337 | 3,135 |
| Venezuela | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 84 | 224 | -59 | 74 | 548 | 189 | 277 | 223 | 177 | 37 | 63 | 74 | 73 | 167 | 306 | 2,457 |
| Régional | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 102 | 33 | 10 | 122 | 21 | 201 | 85 | 89 | 67 | 70 | 22 | 52 | 152 | 67 | 173 | 1,266 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3,040 | 4,803 | 4,317 | 5,468 | 6,636 | 8,387 | 7,068 | 6,463 | 5,837 | 8,902 | 4,232 | 5,328 | 6,489 | 7,136 | 7,621 | 91,726 |

Source: Base de données de la BID

II. Décaissements de prêts 1994-2008

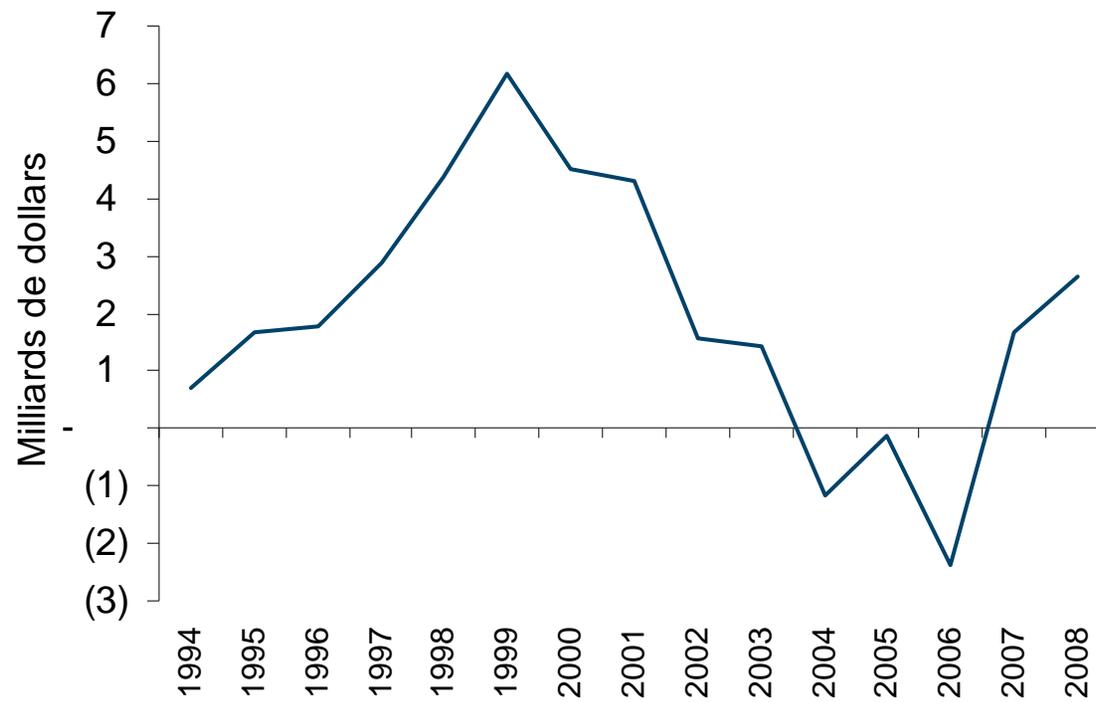
Tableau II.5 – Flux net des prêts en monnaies convertibles aux pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|---------|-------|-------|
| Flux net des prêts | 695 | 1,662 | 1,785 | 2,887 | 4,387 | 6,171 | 4,517 | 4,311 | 1,567 | 1,430 | (1,150) | (128) | (2,389) | 1,686 | 2,631 |

Source: Base de données de la BID

Graphique II.5

Flux net des prêts en monnaies convertibles (du point de vue des pays)



Source: Base de données de la BID

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

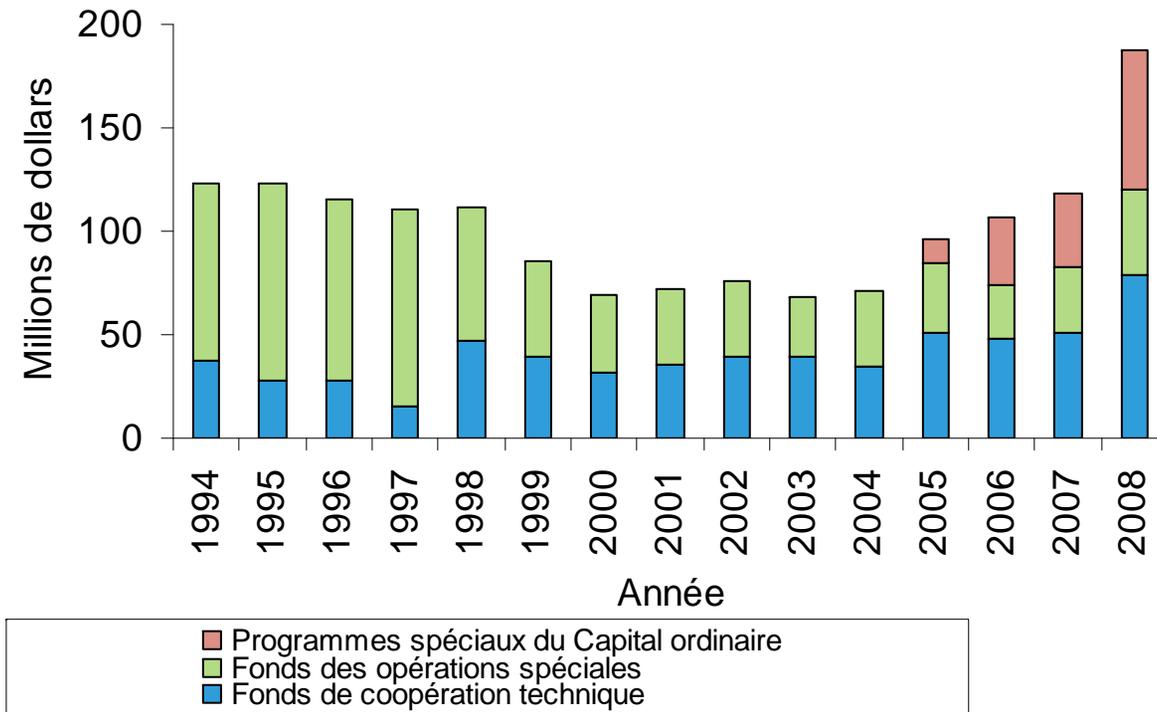
Tableau III.1 - Montant et nombre des opérations de coopération technique approuvées, par source de fonds
(En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Fonds de coopération technique | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 37 | 28 | 27 | 15 | 47 | 39 | 31 | 35 | 40 | 39 | 35 | 51 | 48 | 51 | 79 | 604 |
| Nombre | 87 | 128 | 121 | 136 | 226 | 244 | 179 | 189 | 173 | 202 | 194 | 253 | 243 | 234 | 264 | 2,873 |
| Fonds des opérations spéciales | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 86 | 95 | 88 | 95 | 64 | 47 | 38 | 37 | 36 | 30 | 36 | 33 | 27 | 32 | 42 | 785 |
| Nombre | 270 | 149 | 189 | 183 | 204 | 162 | 176 | 186 | 165 | 132 | 152 | 154 | 146 | 130 | 134 | 2,532 |
| Programmes spéciaux du Capital ordinaire | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | | | | | | | | | | | | 12 | 33 | 36 | 67 | 146 |
| Nombre | | | | | | | | | | | | 18 | 44 | 59 | 93 | 214 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 123 | 123 | 115 | 111 | 112 | 85 | 69 | 72 | 76 | 69 | 71 | 96 | 107 | 119 | 187 | 1,535 |
| Nombre | 357 | 277 | 310 | 319 | 430 | 406 | 355 | 375 | 338 | 334 | 346 | 425 | 433 | 423 | 491 | 5,619 |

Source: Base de données de la BID

Graphique III.1

Opérations de coopération technique 1994-2008
Montant des opérations de CT par source de fonds



Source: Base de données de la BID

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.2 - Montant et nombre des opérations de CT par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Argentine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.4 | 21.3 | 0.2 | 8.7 | 12.3 | 2.1 | 0.3 | 0.8 | 0.6 | 0.3 | 0.8 | 0.2 | 3.4 | 2.1 | 5.9 | 59.3 |
| Nombre | 11 | 6 | 7 | 9 | 14 | 8 | 4 | 3 | 4 | 4 | 7 | 2 | 10 | 8 | 13 | 110 |
| Barbade | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.4 | | 0.8 | 0.4 | 0.1 | 0.1 | | | | 0.1 | | 0.1 | | 0.6 | | 2.5 |
| Nombre | 2 | | 2 | 2 | 1 | 1 | | | | 1 | | 1 | | 3 | | 13 |
| Bahamas | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.8 | 0.6 | 0.1 | 1.4 | 1.3 | 0.2 | 0.0 | 0.1 | | 0.0 | 0.2 | 0.4 | 0.2 | 0.0 | 0.7 | 5.9 |
| Nombre | 4 | 3 | 3 | 3 | 2 | 4 | 1 | 2 | | 1 | 1 | 5 | 1 | 1 | 1 | 32 |
| Belize | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 3.5 | 0.0 | 1.0 | 0.9 | 0.6 | 0.2 | 0.7 | 0.5 | 0.3 | 0.4 | | 0.1 | 0.7 | 0.6 | 0.2 | 9.7 |
| Nombre | 10 | 2 | 7 | 4 | 7 | 4 | 9 | 7 | 4 | 3 | | 1 | 3 | 6 | 1 | 68 |
| Bolivie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 4.9 | 7.5 | 3.8 | 4.3 | 1.9 | 2.9 | 2.8 | 1.9 | 2.2 | 4.2 | 3.7 | 4.0 | 1.3 | 4.1 | 4.4 | 53.7 |
| Nombre | 14 | 17 | 7 | 12 | 9 | 10 | 16 | 9 | 8 | 13 | 14 | 18 | 10 | 9 | 18 | 184 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.2 - Montant et nombre des opérations de CT par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Brésil | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 21.5 | 4.4 | 12.7 | 19.2 | 12.9 | 13.8 | 3.2 | 1.7 | 1.3 | 0.8 | 2.8 | 2.6 | 3.1 | 7.4 | 11.1 | 118.4 |
| Nombre | 23 | 10 | 20 | 24 | 23 | 16 | 11 | 5 | 8 | 6 | 14 | 16 | 9 | 20 | 23 | 228 |
| Chili | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.6 | 3.9 | 0.7 | 0.7 | 2.0 | 0.9 | 0.8 | 0.4 | 3.1 | 0.2 | 0.2 | 0.9 | 3.2 | 4.4 | 1.2 | 23.1 |
| Nombre | 21 | 7 | 5 | 5 | 8 | 6 | 4 | 4 | 8 | 2 | 2 | 9 | 17 | 18 | 9 | 125 |
| Colombie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 12.1 | 2.5 | 2.2 | 0.7 | 3.0 | 2.6 | 3.3 | 3.1 | 1.2 | 3.4 | 0.8 | 1.9 | 10.2 | 4.7 | 12.8 | 64.7 |
| Nombre | 29 | 11 | 15 | 13 | 22 | 16 | 7 | 12 | 8 | 12 | 8 | 8 | 22 | 20 | 30 | 233 |
| Costa Rica | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 8.0 | 0.2 | 0.3 | 2.8 | 0.8 | 1.6 | 1.2 | 0.4 | 0.5 | 4.3 | 2.0 | 1.2 | 3.5 | 3.4 | 3.4 | 33.6 |
| Nombre | 15 | 3 | 8 | 12 | 6 | 10 | 6 | 2 | 6 | 15 | 7 | 6 | 10 | 8 | 6 | 120 |
| République dominicaine | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 4.1 | 1.8 | 1.2 | 3.0 | 3.9 | 2.8 | 2.0 | 2.9 | 3.0 | 1.3 | 1.5 | 2.0 | 0.5 | 2.3 | 1.9 | 34.3 |
| Nombre | 12 | 10 | 10 | 16 | 18 | 15 | 11 | 14 | 11 | 5 | 8 | 5 | 5 | 5 | 6 | 151 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.2 - Montant et nombre des opérations de CT par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Équateur | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 3.6 | 2.1 | 3.3 | 4.8 | 1.4 | 5.3 | 2.1 | 4.9 | 3.9 | 1.1 | 3.5 | 4.1 | 6.1 | 4.2 | 8.3 | 58.8 |
| Nombre | 12 | 8 | 8 | 9 | 12 | 15 | 11 | 24 | 19 | 12 | 22 | 18 | 34 | 20 | 26 | 250 |
| El Salvador | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 2.0 | 1.8 | 1.3 | 3.1 | 3.3 | 3.3 | 1.9 | 2.7 | 3.0 | 2.8 | 1.7 | 3.2 | 5.5 | 3.2 | 7.4 | 46.2 |
| Nombre | 7 | 7 | 6 | 11 | 21 | 27 | 26 | 16 | 13 | 17 | 12 | 21 | 28 | 23 | 19 | 254 |
| Guatemala | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 2.6 | 1.9 | 2.2 | 3.1 | 5.6 | 4.1 | 2.3 | 4.8 | 3.7 | 2.1 | 2.2 | 6.3 | 3.5 | 6.7 | 14.5 | 65.5 |
| Nombre | 9 | 6 | 12 | 15 | 20 | 28 | 16 | 19 | 15 | 10 | 12 | 23 | 24 | 19 | 23 | 251 |
| Guyana | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1.4 | 4.0 | 2.8 | 2.2 | 3.2 | 1.1 | 1.5 | 3.1 | 1.3 | 1.9 | 0.9 | 1.9 | 4.3 | 1.6 | 2.7 | 33.6 |
| Nombre | 6 | 11 | 4 | 6 | 6 | 4 | 4 | 7 | 5 | 6 | 3 | 8 | 13 | 5 | 9 | 97 |
| Haïti | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.6 | 7.8 | 2.6 | 4.8 | 2.0 | 2.5 | 1.5 | 1.3 | 1.3 | 0.9 | 2.4 | 2.5 | 2.4 | 2.5 | 5.7 | 40.8 |
| Nombre | 4 | 25 | 13 | 16 | 19 | 10 | 13 | 4 | 9 | 6 | 15 | 18 | 14 | 12 | 11 | 189 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.2 - Montant et nombre des opérations de CT par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Honduras | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 3.9 | 3.4 | 2.5 | 3.0 | 4.1 | 4.1 | 2.9 | 5.8 | 4.9 | 4.2 | 6.3 | 3.0 | 3.6 | 2.7 | 5.4 | 59.8 |
| Nombre | 7 | 6 | 7 | 9 | 18 | 26 | 19 | 36 | 29 | 20 | 22 | 13 | 16 | 11 | 16 | 255 |
| Jamaïque | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.9 | 2.7 | 1.1 | 1.8 | 0.2 | 0.9 | 0.5 | 4.1 | 2.0 | 1.2 | 1.6 | 0.2 | 0.7 | 1.1 | 2.8 | 22.0 |
| Nombre | 5 | 9 | 4 | 7 | 3 | 4 | 2 | 9 | 7 | 5 | 6 | 4 | 4 | 5 | 9 | 83 |
| Mexique | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.1 | 2.1 | 4.7 | 1.5 | 6.4 | 2.6 | 3.7 | 0.6 | 5.8 | 3.8 | 2.5 | 2.5 | 1.5 | 7.9 | 10.7 | 56.4 |
| Nombre | 3 | 5 | 3 | 4 | 16 | 9 | 7 | 1 | 13 | 17 | 7 | 9 | 9 | 14 | 24 | 141 |
| Nicaragua | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 13.8 | 3.0 | 1.9 | 2.3 | 1.8 | 3.7 | 2.4 | 2.6 | 3.4 | 3.8 | 1.9 | 3.2 | 5.2 | 2.0 | 4.6 | 55.6 |
| Nombre | 16 | 4 | 4 | 5 | 15 | 25 | 21 | 17 | 14 | 17 | 9 | 13 | 15 | 9 | 11 | 195 |
| Pérou | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 10.1 | 2.9 | 4.2 | 1.9 | 3.3 | 2.1 | 3.3 | 2.8 | 2.6 | 2.7 | 1.4 | 5.0 | 4.4 | 4.4 | 9.4 | 60.5 |
| Nombre | 25 | 12 | 14 | 10 | 20 | 13 | 11 | 18 | 11 | 9 | 7 | 18 | 11 | 15 | 20 | 214 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.2 - Montant et nombre des opérations de CT par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Panama | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.7 | 2.0 | 1.5 | 1.0 | 2.8 | 1.2 | 2.3 | 2.0 | 0.5 | 1.4 | 1.8 | 1.1 | 1.6 | 4.4 | 5.8 | 30.1 |
| Nombre | 6 | 4 | 2 | 3 | 8 | 7 | 9 | 15 | 4 | 6 | 5 | 7 | 8 | 8 | 14 | 106 |
| Paraguay | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 3.5 | 1.5 | 9.9 | 5.4 | 4.7 | 2.1 | 2.9 | 2.1 | 2.9 | 2.0 | 3.6 | 3.0 | 3.6 | 2.9 | 5.2 | 55.2 |
| Nombre | 22 | 4 | 5 | 7 | 7 | 8 | 7 | 7 | 10 | 7 | 15 | 12 | 14 | 10 | 13 | 148 |
| Suriname | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.1 | 1.3 | 1.7 | 2.8 | 5.5 | 0.1 | 0.7 | 0.4 | 1.2 | 1.6 | 1.4 | 2.3 | 0.9 | 5.0 | 1.0 | 25.9 |
| Nombre | 5 | 5 | 3 | 4 | 11 | 1 | 6 | 3 | 6 | 5 | 6 | 10 | 8 | 9 | 3 | 85 |
| Trinité-et-Tobago | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.6 | 1.0 | | 0.7 | 1.4 | 0.1 | 0.1 | 0.0 | | 0.1 | 0.0 | 0.8 | 0.5 | 0.1 | | 5.5 |
| Nombre | 5 | 2 | | 1 | 3 | 2 | 1 | 1 | | 1 | 1 | 2 | 1 | 3 | | 23 |
| Uruguay | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 1.3 | 1.2 | 1.4 | 0.8 | 0.1 | 0.9 | 1.0 | 3.3 | 0.0 | 0.3 | 0.2 | 0.8 | 3.6 | 1.6 | 5.9 | 22.6 |
| Nombre | 8 | 2 | 7 | 5 | 1 | 4 | 2 | 11 | 1 | 2 | 2 | 5 | 15 | 7 | 11 | 83 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.2 - Montant et nombre des opérations de CT par pays (En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|----------------|
| Venezuela | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 0.6 | 0.2 | 1.0 | 0.9 | 2.2 | 0.5 | | 0.3 | 0.1 | 0.0 | 0.0 | 0.3 | 0.0 | 0.6 | 0.2 | 6.9 |
| Nombre | 9 | 3 | 7 | 10 | 12 | 6 | | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 | 60 |
| Régional | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 21.0 | 41.8 | 50.0 | 28.3 | 24.8 | 23.7 | 25.7 | 20.2 | 27.3 | 23.9 | 27.6 | 42.1 | 33.6 | 38.3 | 56.0 | 484.1 |
| Nombre | 59 | 85 | 121 | 95 | 124 | 123 | 129 | 127 | 122 | 128 | 138 | 169 | 131 | 151 | 171 | 1,873 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montant | 123.0 | 123.1 | 115.2 | 110.6 | 111.5 | 85.5 | 68.9 | 72.5 | 76.2 | 68.7 | 71.1 | 95.7 | 107.0 | 118.7 | 187.2 | 1,534.8 |
| Nombre | 349 | 267 | 304 | 317 | 426 | 402 | 353 | 375 | 337 | 331 | 344 | 423 | 433 | 421 | 489 | 5,571 |

Source: Base de données de la BID

III. Opérations de coopération technique 1996-2008

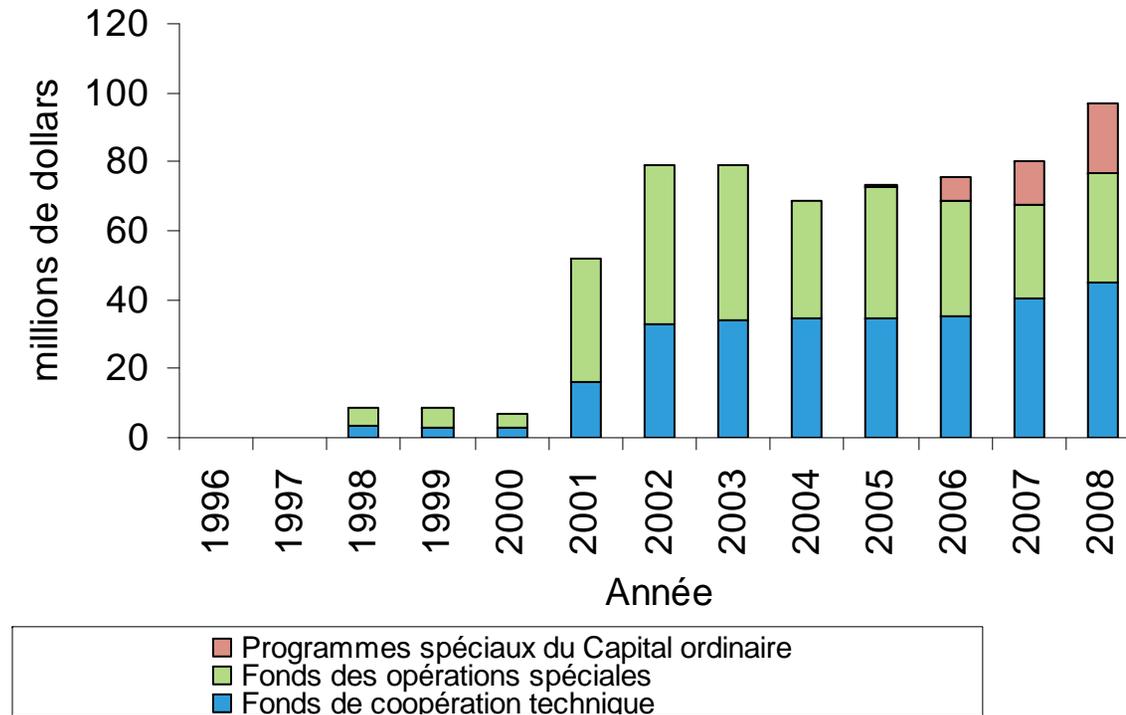
Tableau III.3 - Montant des décaissements de CT par fonds (En millions de dollars)

| | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------------|
| Fonds de coopération technique | | 0 | 3 | 3 | 3 | 16 | 33 | 34 | 34 | 34 | 35 | 41 | 45 | 282 |
| Fonds des opérations spéciales | | 0 | 6 | 6 | 4 | 36 | 46 | 45 | 34 | 38 | 33 | 27 | 31 | 307 |
| Programmes spéciaux du Capital ordinaire | | | | | | | | | | 1 | 7 | 13 | 21 | 41 |
| Total | | 0 | 0 | 9 | 9 | 7 | 52 | 79 | 79 | 69 | 73 | 75 | 80 | 630 |

Source: Base de données de la BID. Les données correspondant aux années 1994 et 1995 ne sont pas disponibles.

Graphique III.3

Opérations de coopération technique 1996-2008 Montant des décaissements par fonds



Source: Base de données de la BID. Les données correspondant aux années 1994 et 1995 ne sont pas disponibles.

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Argentine | | | | 0.7 | 0.4 | 3.0 | 2.4 | 2.3 | 1.9 | 2.9 | 1.5 | 1.9 | 2.3 | 19.2 |
| Barbade | | | | 0.0 | | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 0.0 | 0.5 | 0.1 | 0.2 | 0.1 | 1.1 |
| Bahamas | | | | | | 0.2 | 0.0 | 0.3 | 0.3 | 0.0 | 0.1 | 0.1 | 0.4 | 1.4 |
| Belize | | | 0.1 | | | 0.4 | 0.2 | 0.3 | 0.2 | 0.2 | 0.2 | 0.5 | 0.5 | 2.5 |
| Bolivie | | 0.1 | 1.0 | 0.4 | 0.3 | 2.1 | 2.7 | 2.4 | 2.8 | 3.8 | 3.9 | 3.1 | 3.0 | 25.7 |
| Brésil | | | 0.6 | 3.4 | 0.9 | 3.2 | 4.8 | 3.9 | 1.8 | 2.4 | 2.4 | 2.9 | 6.3 | 32.8 |
| Chili | | | 0.6 | 0.3 | 0.0 | 0.3 | 1.2 | 1.1 | 0.7 | 0.7 | 1.9 | 1.6 | 2.2 | 10.7 |
| Colombie | | | 0.4 | 0.1 | 0.8 | 0.9 | 2.4 | 2.9 | 2.4 | 3.0 | 2.7 | 3.7 | 5.4 | 24.8 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Costa Rica | | | 0.5 | 0.2 | 0.3 | 0.6 | 1.2 | 1.5 | 2.5 | 2.1 | 2.7 | 2.0 | 1.9 | 15.6 |
| République dominicaine | | | 0.2 | 0.0 | | 1.3 | 3.0 | 2.3 | 1.4 | 1.0 | 1.3 | 1.6 | 1.5 | 13.4 |
| Équateur | | | 0.4 | 0.7 | 0.2 | 2.3 | 4.7 | 3.7 | 2.5 | 3.0 | 3.6 | 3.5 | 6.2 | 30.6 |
| El Salvador | | | 0.2 | 0.4 | 0.3 | 1.8 | 1.9 | 2.7 | 2.1 | 3.0 | 2.6 | 3.5 | 6.4 | 24.9 |
| Guatemala | | | 0.1 | 0.4 | 0.7 | 3.3 | 3.2 | 3.6 | 2.7 | 2.4 | 3.9 | 3.8 | 3.5 | 27.6 |
| Guyana | | | | | | 1.3 | 1.8 | 1.9 | 1.5 | 2.0 | 2.6 | 1.3 | 1.4 | 13.7 |
| Haïti | | | 0.6 | 0.1 | 0.0 | 1.2 | 1.6 | 1.5 | 1.4 | 2.2 | 1.9 | 2.1 | 3.4 | 15.9 |
| Honduras | | | 0.0 | 0.4 | 0.3 | 2.1 | 4.6 | 4.8 | 4.5 | 4.2 | 2.5 | 3.2 | 2.6 | 29.1 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Jamaïque | | | | | | 0.2 | 0.8 | 1.6 | 1.7 | 1.5 | 1.5 | 1.4 | 0.9 | 9.7 |
| Mexique | 0.1 | | 0.6 | 0.5 | 1.9 | 2.5 | 3.4 | 4.5 | 3.7 | 2.8 | 2.2 | 3.3 | 3.9 | 29.5 |
| Nicaragua | | | 0.4 | 0.0 | | 1.0 | 2.4 | 2.4 | 2.5 | 1.6 | 3.5 | 2.4 | 2.0 | 18.2 |
| Pérou | | | 0.2 | 0.6 | 0.3 | 1.3 | 3.8 | 1.8 | 0.8 | 1.8 | 2.2 | 3.9 | 3.3 | 20.0 |
| Panama | | | 0.0 | | | 1.0 | 2.5 | 1.1 | 1.4 | 2.1 | 2.0 | 2.1 | 1.9 | 14.1 |
| Paraguay | | | 0.1 | 0.2 | 0.5 | 3.6 | 3.1 | 2.6 | 2.5 | 2.6 | 2.1 | 3.1 | 3.0 | 23.5 |
| Suriname | | | 0.0 | 0.0 | | 1.1 | 1.9 | 2.0 | 1.0 | 1.4 | 1.1 | 1.1 | 1.5 | 11.2 |

III. Opérations de coopération technique 1994-2008

Tableau III.4 - Montant des décaissements par pays (En millions de dollars)

| | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Total |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--------------|
| Trinité-et-Tobago | | | | | | 0.2 | 0.1 | 0.0 | 0.2 | 0.1 | 0.1 | 0.2 | 0.7 | 1.7 |
| Uruguay | | | 0.1 | 0.1 | 0.6 | 1.5 | 1.3 | 1.1 | 0.5 | 0.5 | 2.0 | 1.8 | | 9.5 |
| Venezuela | | | 2.7 | 0.2 | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 0.3 | 0.1 | 0.1 | 0.1 | | 3.9 |
| Régional | | | | | | 16.2 | 23.6 | 26.9 | 25.0 | 25.0 | 26.2 | 25.9 | 30.9 | 199.7 |
| Total | 0.1 | 0.1 | 8.9 | 8.6 | 7.0 | 52.1 | 79.2 | 79.3 | 68.7 | 73.4 | 75.4 | 80.2 | 97.0 | 629.7 |

Source: Base de données de la BID. Les données correspondant aux années 1994 et 1995 ne sont pas disponibles.

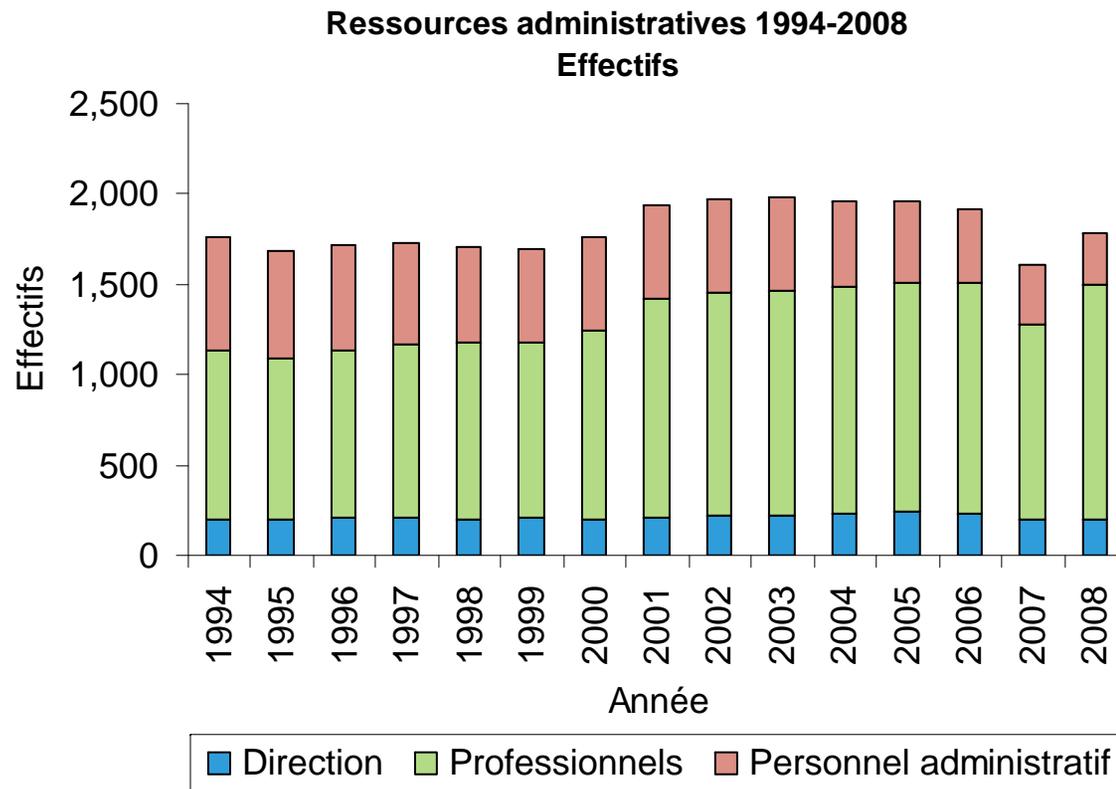
IV. Ressources administratives 1994-2008

Tableau IV.1 – Effectifs

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Direction | 195 | 198 | 204 | 213 | 203 | 205 | 203 | 205 | 217 | 225 | 233 | 247 | 231 | 195 | 194 |
| Professionnels | 934 | 895 | 931 | 956 | 977 | 972 | 1,036 | 1,215 | 1,234 | 1,243 | 1,251 | 1,267 | 1,281 | 1,078 | 1,306 |
| Personnel administratif | 629 | 589 | 584 | 562 | 527 | 519 | 522 | 520 | 522 | 509 | 478 | 450 | 409 | 333 | 282 |
| Total | 1,758 | 1,682 | 1,719 | 1,731 | 1,707 | 1,696 | 1,761 | 1,940 | 1,973 | 1,977 | 1,962 | 1,964 | 1,921 | 1,606 | 1,782 |

Source: Base de données de ressources humaines

Graphique IV.1



Source: Base de données de ressources humaines

IV. Ressources administratives 1994-2008

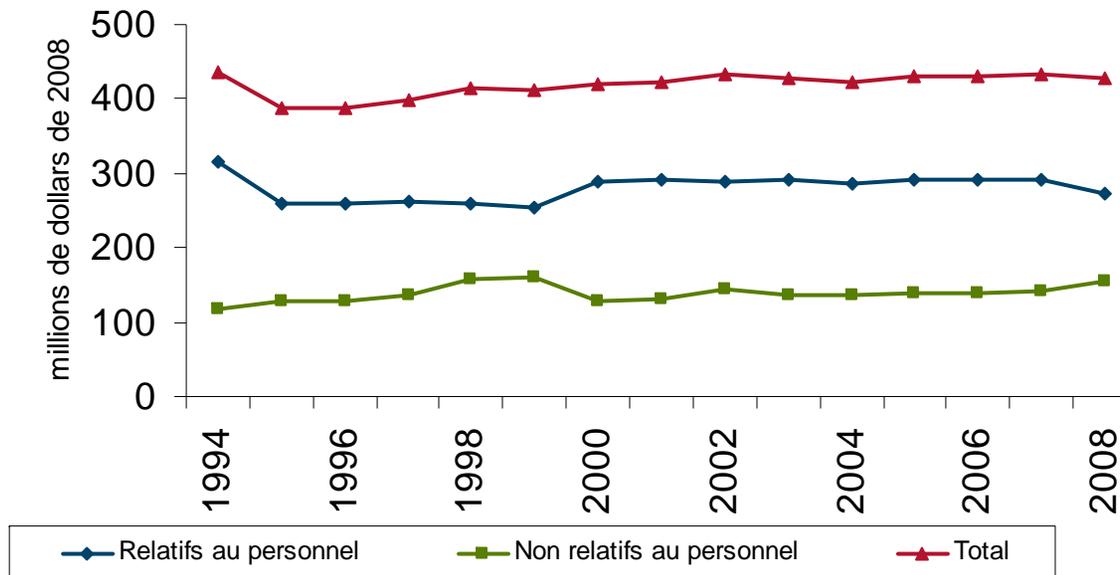
Tableau IV.2 – Budget – Coûts et dépenses relatifs et non relatifs au personnel (En millions de dollars de 2008)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Relatifs au personnel | 316.8 | 260.3 | 259.2 | 262.3 | 259.0 | 253.8 | 289.0 | 292.6 | 287.5 | 291.1 | 286.3 | 291.5 | 292.0 | 291.9 | 272.4 |
| Non relatifs au personnel | 118.6 | 127.4 | 129.5 | 136.5 | 156.6 | 159.1 | 129.5 | 130.9 | 144.8 | 135.7 | 137.2 | 138.9 | 138.2 | 141.6 | 155.8 |
| Total | 435.4 | 387.7 | 388.7 | 398.8 | 415.6 | 412.9 | 418.6 | 423.5 | 432.3 | 426.7 | 423.5 | 430.4 | 430.3 | 433.6 | 428.2 |

Source: Base de données budgétaires de la BID. Calculs du personnel.

Graphique IV.2

Ressources administratives 1994-2008 Coûts et dépenses relatifs et non relatifs au personnel



Source: Base de données budgétaires de la BID. Calculs du personnel.

IV. Ressources administratives 1994-2008

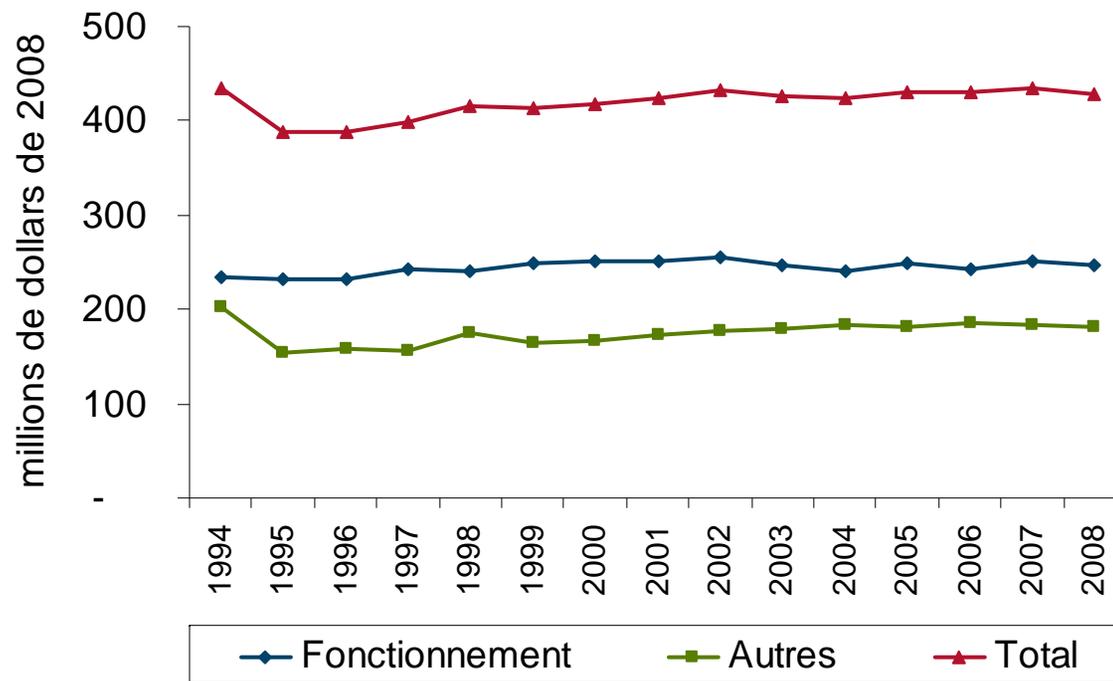
Tableau IV.3 – Budget administratif – Dépenses de fonctionnement et autres (En millions de dollars de 2008)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Fonctionnement | 233.2 | 232.6 | 231.5 | 243.6 | 239.9 | 248.8 | 251.1 | 251.3 | 256.1 | 246.3 | 240.1 | 249.3 | 243.7 | 250.4 | 246.3 |
| Autres | 202.2 | 155.0 | 157.2 | 155.3 | 175.7 | 164.1 | 167.5 | 172.2 | 176.2 | 180.4 | 183.4 | 181.1 | 186.6 | 183.2 | 181.9 |
| Total | 435.4 | 387.7 | 388.7 | 398.8 | 415.6 | 412.9 | 418.6 | 423.5 | 432.3 | 426.7 | 423.5 | 430.4 | 430.3 | 433.6 | 428.2 |

Source: Base de données budgétaires de la BID. Calculs du personnel.

Graphique IV.3

Ressources administratives 1994-2008
Dépenses de fonctionnement et autres



Source: Base de données budgétaires de la BID. Calculs du personnel.

V. Endettement 1994-2008

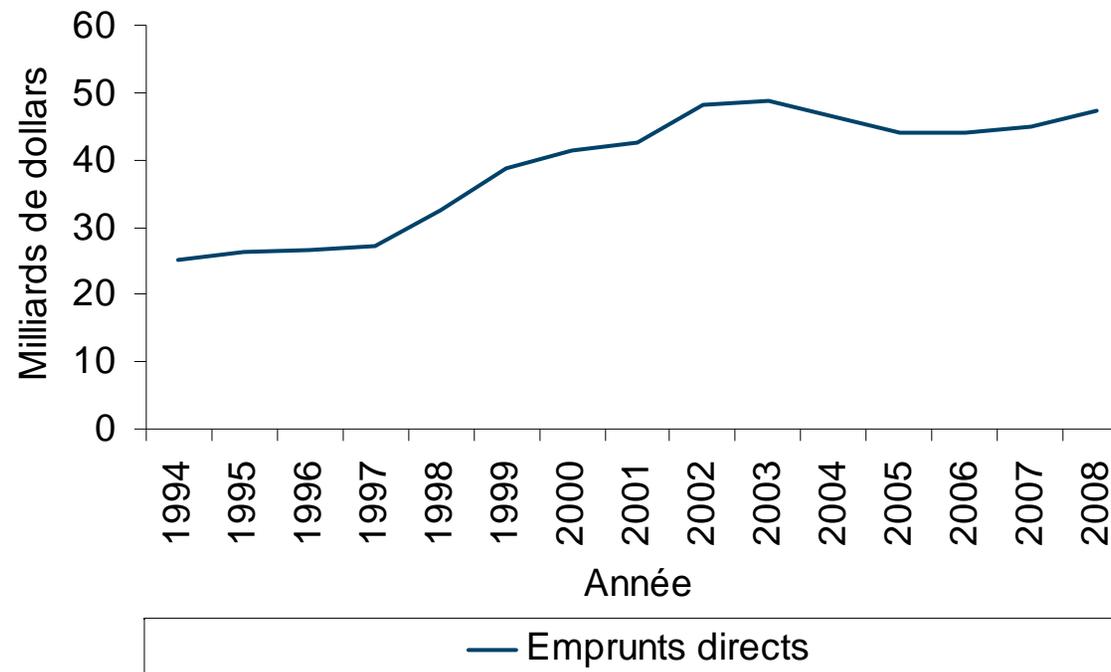
Tableau V.1 – Encours de l'endettement emprunts à moyen et long terme (avant swaps - en milliards de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Emprunts directs | 25.2 | 26.3 | 26.6 | 27.3 | 32.5 | 38.8 | 41.4 | 42.7 | 48.1 | 48.7 | 46.5 | 44.2 | 44.0 | 44.8 | 47.3 |

Source: Rapports annuels de la BID.

Graphique V.1

Endettement 1994-2008 Encours de l'endettement à moyen et long terme



Source: Rapports annuels de la BID

VI. Encours de la dette 1994-2008

Tableau VI.1 – Encours du portefeuille de la BID par pays (Capital ordinaire - En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Argentine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 3,054 | 3,944 | 3,925 | 4,388 | 5,774 | 6,714 | 7,207 | 8,270 | 8,042 | 8,619 | 8,593 | 8,474 | 8,465 | 8,567 | 8,668 |
| Sans garantie souveraine | | | 43 | 92 | 55 | 252 | 283 | 311 | 274 | 209 | 180 | 141 | 52 | 2 | 1 |
| Barbade | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 71 | 75 | 97 | 101 | 118 | 118 | 118 | 132 | 149 | 165 | 165 | 150 | 141 | 133 | 140 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Bahamas | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 132 | 135 | 129 | 139 | 171 | 174 | 179 | 186 | 195 | 71 | 71 | 71 | 74 | 79 | 90 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Belize | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | | | | | 1 | 5 | 16 | 34 | 49 | 64 | 70 | 71 | 80 | 96 | 94 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Bolivie | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 717 | 777 | 711 | 655 | 620 | 590 | 542 | 480 | 456 | 424 | 366 | 282 | 233 | 195 | 161 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | 6 | 6 | 6 | 77 | 94 | 123 | 93 | 81 | 73 |

VI. Encours de la dette 1994-2008

Tableau VI.1 – Encours du portefeuille de la BID par pays (Capital ordinaire - En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Brésil | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 3,152 | 3,371 | 3,572 | 4,367 | 5,914 | 8,465 | 10,662 | 11,147 | 12,139 | 11,673 | 10,506 | 10,820 | 11,743 | 12,506 | 12,543 |
| Sans garantie souveraine | | | 12 | 14 | 12 | 29 | 101 | 222 | 327 | 377 | 368 | 298 | 346 | 558 | 925 |
| Chili | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 2,537 | 1,485 | 986 | 595 | 575 | 602 | 587 | 580 | 525 | 619 | 569 | 535 | 550 | 551 | 591 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | 25 | 23 | 25 | 43 | 38 | 21 | 12 | 9 | 302 |
| Colombie | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 2,543 | 2,576 | 2,407 | 2,174 | 2,498 | 3,224 | 3,200 | 3,763 | 3,468 | 4,846 | 4,824 | 3,571 | 4,294 | 4,813 | 5,620 |
| Sans garantie souveraine | | | | 32 | 32 | 30 | 29 | 27 | 25 | 19 | 13 | 10 | | | 125 |
| Costa Rica | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 591 | 721 | 688 | 726 | 771 | 748 | 733 | 669 | 692 | 747 | 770 | 569 | 535 | 495 | 251 |
| Sans garantie souveraine | | | | | 4 | 14 | 17 | 16 | 15 | 14 | 13 | 12 | 11 | 10 | 180 |
| République dominicaine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 237 | 308 | 311 | 296 | 324 | 364 | 377 | 473 | 569 | 708 | 923 | 999 | 1,067 | 1,029 | 1,025 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | 69 | | | | | | |

VI. Encours de la dette 1994-2008

Tableau VI.1 – Encours du portefeuille de la BID par pays (Capital ordinaire - En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Équateur | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 968 | 1,102 | 1,066 | 1,056 | 1,194 | 1,233 | 1,315 | 1,339 | 1,379 | 1,485 | 1,418 | 1,286 | 1,326 | 1,465 | 1,487 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | 22 | 25 | 79 |
| El Salvador | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 195 | 280 | 444 | 519 | 617 | 732 | 807 | 922 | 1,049 | 1,114 | 1,101 | 1,099 | 1,128 | 1,166 | 1,377 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | 50 |
| Guatemala | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 335 | 344 | 302 | 336 | 446 | 561 | 573 | 631 | 804 | 825 | 887 | 874 | 959 | 1,135 | 1,197 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | 25 | 25 |
| Guyana | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 88 | 81 | 67 | 55 | 49 | 41 | 31 | 25 | 22 | 19 | 12 | 9 | 6 | 3 | 4 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Haïti | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |

VI. Encours de la dette 1994-2008

Tableau VI.1 – Encours du portefeuille de la BID par pays (Capital ordinaire - En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Honduras | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 329 | 345 | 233 | 227 | 237 | 232 | 207 | 184 | 178 | 168 | 151 | 120 | 104 | 88 | 75 |
| Sans garantie souveraine | | | 9 | 9 | 8 | 7 | 6 | 6 | 4 | | | | | | |
| Jamaïque | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 386 | 412 | 388 | 386 | 427 | 470 | 541 | 514 | 632 | 635 | 647 | 594 | 565 | 542 | 627 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | 30 | 30 | 30 | | |
| Mexique | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 4,027 | 4,808 | 5,154 | 5,078 | 5,571 | 5,668 | 5,798 | 5,929 | 6,711 | 7,174 | 7,429 | 7,597 | 3,999 | 4,574 | 4,782 |
| Sans garantie souveraine | | | 24 | 61 | 116 | 139 | 185 | 301 | 345 | 336 | 317 | 275 | 235 | 105 | 87 |
| Nicaragua | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 134 | 161 | 161 | 154 | 155 | 151 | 136 | 120 | 118 | 114 | 108 | 92 | 84 | 78 | 77 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | 11 | 10 | 10 | 9 | 9 | 8 | 7 | 7 | |
| Pérou | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 1,250 | 1,482 | 1,478 | 1,863 | 2,100 | 2,490 | 2,439 | 2,663 | 2,913 | 2,935 | 3,212 | 3,401 | 3,622 | 3,823 | 3,957 |
| Sans garantie souveraine | | | | 23 | 52 | 48 | 45 | 41 | 52 | 14 | 89 | 92 | 127 | 201 | 401 |

VI. Encours de la dette 1994-2008

Tableau VI.1 – Encours du portefeuille de la BID par pays (Capital ordinaire - En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Panama | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 229 | 293 | 330 | 426 | 555 | 588 | 612 | 640 | 717 | 795 | 777 | 767 | 842 | 853 | 911 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | 19 | 17 | 16 | 14 | 12 | | | 50 |
| Paraguay | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 165 | 220 | 247 | 291 | 358 | 425 | 492 | 507 | 556 | 632 | 655 | 627 | 658 | 678 | 705 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Suriname | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 14 | 13 | 12 | 10 | 10 | 28 | 27 | 27 | 27 | 42 | 42 | 44 | 49 | 55 | 59 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | 7 | 7 |
| Trinité-et-Tobago | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 284 | 386 | 424 | 427 | 458 | 485 | 458 | 435 | 438 | 444 | 437 | 414 | 377 | 389 | 396 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Uruguay | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 652 | 705 | 712 | 806 | 939 | 1,235 | 1,310 | 1,436 | 1,970 | 2,281 | 2,241 | 2,230 | 1,838 | 1,835 | 2,056 |
| Sans garantie souveraine | | | | | 5 | 12 | 10 | 8 | 7 | 12 | 16 | 12 | 10 | | |

VI. Encours de la dette 1994-2008

Tableau VI.1 – Encours du portefeuille de la BID par pays (Capital ordinaire - En millions de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Venezuela | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 1,457 | 1,651 | 1,377 | 1,278 | 1,778 | 1,861 | 1,968 | 2,037 | 2,164 | 2,122 | 1,966 | 1,723 | 1,574 | 1,153 | 1,330 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | | | | | | | | | |
| Régional | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 929 | 894 | 720 | 721 | 693 | 817 | 814 | 750 | 742 | 728 | 658 | 579 | 531 | 484 | 520 |
| Sans garantie souveraine | | | | | | | 5 | 74 | 90 | 93 | 92 | 104 | 143 | 138 | 128 |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avec garantie souveraine | 24,478 | 26,572 | 25,940 | 27,071 | 32,352 | 38,020 | 41,149 | 43,892 | 46,704 | 49,451 | 48,598 | 46,997 | 44,843 | 46,786 | 48,740 |
| Sans garantie souveraine | | | 88 | 229 | 283 | 531 | 722 | 1,063 | 1,265 | 1,219 | 1,271 | 1,138 | 1,089 | 1,168 | 2,433 |

Source: DataMart, Département des finances.

VII. Banques multilatérales de développement 1994-2008

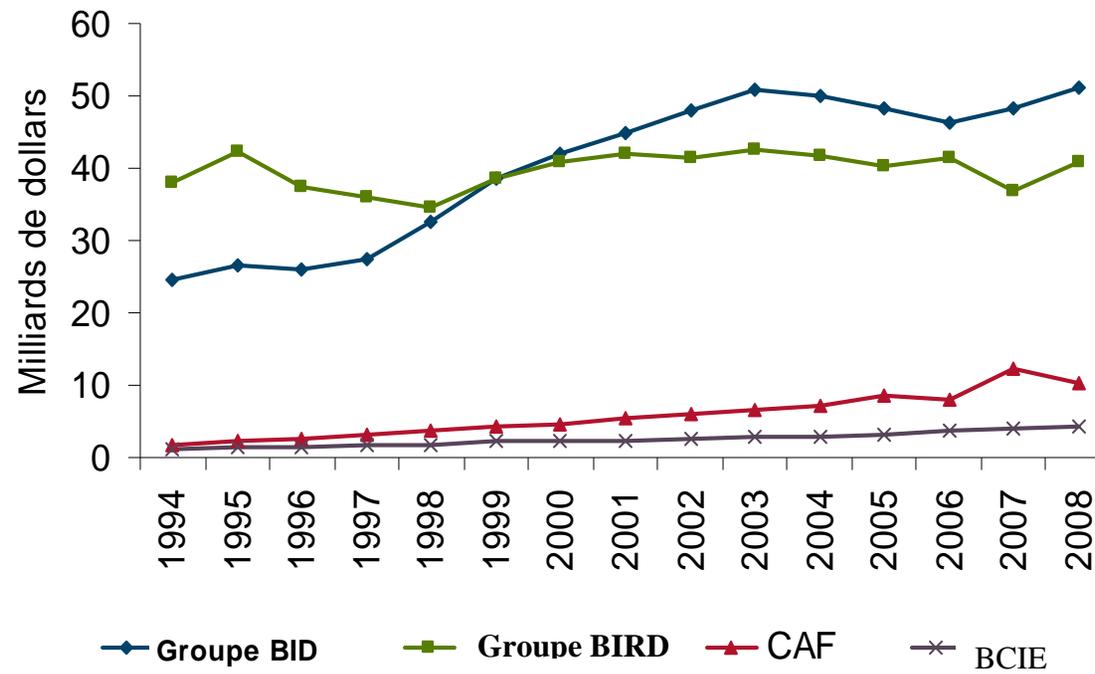
Tableau VII.1 – Encours de la dette (En milliards de dollars)

| | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Groupe BID (Capital ordinaire) | 24.5 | 26.6 | 26.0 | 27.3 | 32.6 | 38.6 | 41.9 | 45.0 | 48.0 | 50.9 | 50.1 | 48.3 | 46.2 | 48.2 | 51.2 |
| Groupe Banque Mondiale | 38.1 | 42.2 | 37.3 | 36.1 | 34.4 | 38.5 | 40.8 | 41.9 | 41.5 | 42.7 | 41.9 | 40.4 | 41.4 | 36.7 | 40.8 |
| CAF | 1.8 | 2.3 | 2.6 | 3.2 | 3.7 | 4.2 | 4.5 | 5.5 | 6.1 | 6.6 | 7.1 | 8.5 | 8.1 | 12.3 | 10.3 |
| BCIE | 1.3 | 1.4 | 1.5 | 1.7 | 1.8 | 2.2 | 2.3 | 2.3 | 2.6 | 2.9 | 2.8 | 3.2 | 3.7 | 3.9 | 4.2 |

Source: Base de données de la BID, Rapports annuels des BMD.

Graphique VII.1

Banques multilatérales de développement 1994-2008 Encours de la dette



Source: Base de données de la BID, Rapports annuels des BMD.

Anexo 1- C
Contribuição do BID para o desenvolvimento da Região: resultados nas principais áreas de
atividade do Banco
1994-2008

| Programas Sociais | |
|-------------------------------------------------------|------------------|
| Indicadores dos produtos | 1994-2008 |
| Educação | |
| · Salas de aula construídas ou modernizadas | 71.099 |
| · Professores capacitados | 931.151 |
| · Alunos beneficiados | 22.048.326 |
| Saúde e serviços sociais, mão-de-obra | |
| · Pessoal capacitado | 4.091.815 |
| · Número de instalações construídas ou modernizadas | 297.633 |
| · Indivíduos beneficiados | 100.407.057 |
| Desenvolvimento urbano | |
| · Casas construídas ou reformadas | 214.894 |
| · Famílias beneficiadas | 1.690.936 |
| Infraestrutura | |
| Indicadores dos produtos | 1994-2008 |
| Agricultura | |
| · Terra melhorada por irrigação/drenagem (ha) | 484.666 |
| · Famílias beneficiadas | 3.161.533 |
| Energia | |
| · Linhas de transmissão instaladas/modernizadas (km) | 6.442 |
| · Linhas de distribuição instaladas/modernizadas (km) | 1.807 |
| · Domicílios beneficiados | 539.471 |
| Transporte | |
| · Estradas construídas ou modernizadas (km) | 732.372 |
| Água e saneamento básico | |
| · Domicílios ligados à rede de abastecimento de água | 4.232.437 |
| · Domicílios ligados à rede de saneamento básico | 2.272.201 |
| · Sistemas de água/esgoto construídos ou modernizados | 862 |
| Fortalecimento de instituições públicas | |
| Indicadores dos produtos | 1994-2008 |
| Sistemas financeiros | |
| · Linhas de crédito | 546.894 |
| · Projetos/operações beneficiadas | 170.092 |
| Capacidade Institucional | |
| · Funcionários públicos capacitados | 1.466.093 |
| · Sistemas de informação e processos melhorados | 1.314 |
| Programas de Proteção Ambiental | |
| Indicadores dos produtos | 1994-2008 |
| Meio ambiente | |
| · Terras protegidas (ha) | 90.651 |
| · Obras de regulamentação hídrica | 1.847 |

PROGRES DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAÏBES DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Pour encourager l'égalité des chances il faut, entre autres choses, accélérer les progrès pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les tableaux ci-dessous montrent que, pour l'ensemble de la région, les progrès ont été positifs mais inégaux pour plusieurs indicateurs, et entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci (par exemple, clivage rural/urbain). En fait, les progrès doivent être évalués en fonction de l'objectif : par exemple, les faibles progrès de l'Argentine en ce qui concerne l'achèvement du cycle d'études primaires s'expliquent tout d'abord par sa couverture presque universelle, tout comme l'absence de progrès du Chili dans l'accroissement de l'accès à l'eau potable en milieu urbain. La présente annexe est le prolongement de la discussion sur les OMD, dans le chapitre III du document principal; elle passe en revue les progrès réalisés pour atteindre les OMD et combler les lacunes qui subsistent. Pour assurer l'égalité des chances en Amérique latine et dans les Caraïbes, il faut déployer des progrès continus en ce qui concerne la réalisation des objectifs mondiaux du développement.

OMD 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

L'élimination de l'extrême pauvreté est peut-être l'un des plus importants des OMD. La pauvreté, mesurée par les niveaux de revenus ou de dépenses, est directement liée à d'autres résultats dans la santé, l'éducation, l'accès aux services de base, et, même, dans l'environnement. La région a réalisé de gros efforts pour réduire l'incidence de la pauvreté. Les données de la CEPALC montrent que l'extrême pauvreté dans la région a chuté de 22 % en 1990 à 12 % en 2007. Cette année-là, 190 millions de personnes en Amérique latine et dans les Caraïbes vivaient encore dans la pauvreté; plus de 65 millions d'entre elles vivaient dans l'extrême pauvreté. Malgré ces progrès régionaux généraux, il se peut que plusieurs pays ne puissent pas atteindre l'objectif de cet OMD, soit de réduire de moitié la proportion de population vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015.

Le tableau 2.1 montre que, en moyenne, les progrès de la région pour atteindre l'OMD en matière de pauvreté ont dépassé le niveau nécessaire pour atteindre l'objectif d'ici 2015. Pour pouvoir atteindre l'objectif, la réduction globale des taux d'extrême pauvreté d'ici 2007 aurait dû être de 7,5 points de pourcentage. La réduction observée était de plus ou moins 10 points de pourcentage. Malgré cette belle performance, la réduction de la pauvreté n'a pas été uniforme dans tous les groupes de pays de la BID. Seuls les pays des groupes A et B ont progressé davantage que prévu. Dans les pays du groupe D, qui comprennent les pays les plus pauvres de la région, les progrès ont été lents. Dans ces pays, 27 % de la population vivait encore dans l'extrême pauvreté en 2007.

Puisque les revenus du travail représentent plus de 80 % des revenus des ménages en Amérique latine et dans les Caraïbes, les progrès dans la réalisation du premier OMD ne seront possibles que si l'on s'attaque aux inégalités des opportunités d'emploi qui sont liées aux différences marquées dans les gains et la productivité. Le ratio emploi/population s'est accru dans tous les groupes de pays de la Banque, en particulier

dans les groupes B et D. En 1991, 57 % de la population était employée dans les pays du groupe D. Ce pourcentage est passé à 62 % en 2006. Malgré ce progrès, la proportion de gens travaillant à leur propre compte ou dans des entreprises familiales, ainsi que celle de ceux qui gagnent moins de un dollar par jour, a augmenté, en particulier dans les pays des groupes B et D. Cela signifie que davantage d'efforts sont nécessaires pour garantir l'accès à des emplois décents. De plus, les niveaux des emplois informels sont encore très élevés dans certains pays, notamment la Bolivie, le Guatemala et le Paraguay.

En 2006, environ 7 % des enfants de moins de cinq ans étaient encore modérément ou gravement chétifs dans la région, et 10 % de la population vivait en dessous du niveau minimal d'apport calorique. Selon le dernier rapport des Nations Unies sur les OMD, les progrès réalisés dans la réduction de la faim ont été érodés par la hausse mondiale des prix des aliments. Les pauvres sont les plus touchés puisque cette hausse limite leur capacité à se procurer de la nourriture, accroissant ainsi leur risque de faim et de malnutrition. Comme l'illustre le tableau 2.1, la réduction de la malnutrition dans la région a été faible et inférieure aux prévisions. Les pays du groupe D sont toujours loin en arrière. Haïti a la plus forte proportion de sa population en dessous du niveau minimal d'apport calorique (environ 47 % en 2003), et le Guatemala accuse les taux de malnutrition les plus élevés parmi les enfants de moins de cinq ans (environ 23 % en 2006).

Tableau 2.1
OMD 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

| Indicateur | Année | Groupe A | Groupe B | Groupe C | Groupe D | ALC |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|----------|----------|----------|-------|
| Cible 1A. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour | | | | | | |
| Taux d'extrême pauvreté | 1990 | 19.70 | 23.19 | 7.96 | 38.53 | 22.09 |
| | 2007 | 8.42 | 14.96 | 6.65 | 26.94 | 11.94 |
| | Progrès attendus | 6.70 | 7.89 | 2.71 | 13.10 | 7.51 |
| | Progrès observés | 11.28 | 8.23 | 1.31 | 11.59 | 10.14 |
| Indice de l'écart de l'extrême pauvreté | 1990 | 7.34 | 8.26 | 4.09 | 14.48 | 8.20 |
| | 2007 | 3.29 | 5.69 | 2.30 | 11.55 | 4.77 |
| Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale | 2006 | 3.28 | 3.41 | 4.17 | 2.94 | 3.28 |
| Cible 1B. Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un emploi décent et productif | | | | | | |
| Taux de croissance du PIB par personne occupée | 1992 | -4.00 | -1.16 | 2.00 | -1.09 | -2.95 |
| | 2006 | 3.66 | 3.92 | 4.63 | 2.06 | 3.49 |
| Ratio emploi/population | 1991 | 58.09 | 54.18 | 54.49 | 56.81 | 57.17 |
| | 2006 | 59.72 | 60.84 | 58.89 | 61.75 | 60.17 |
| Proportion de la population occupée disposant de moins d'un dollar par jour (parité du pouvoir d'achat) | 1992 | 11.88 | 6.43 | 7.75 | 25.15 | 12.26 |
| | 2004 | 8.96 | 9.71 | 3.95 | 28.05 | 12.06 |
| Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée | 1990 | 31.06 | 30.53 | 28.35 | 37.09 | 31.46 |
| | 2005 | 29.23 | 38.33 | 25.62 | 45.98 | 32.83 |
| Cible 1C. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim | | | | | | |
| Proportion d'enfants de moins de cinq qui souffrent d'insuffisance pondérale | 1981/1993 | 8.48 | 8.51 | 6.05 | 18.18 | 9.77 |
| | 1995/2006 | 6.10 | 5.68 | 5.36 | 12.44 | 6.93 |
| | Progrès attendus | 2.71 | 2.72 | 1.94 | 5.82 | 3.13 |
| | Progrès observés | 2.38 | 2.83 | 0.69 | 5.74 | 2.84 |
| Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal | 1990/1992 | 8.76 | 23.25 | 11.48 | 24.54 | 13.37 |
| | 2001/2003 | 7.25 | 11.48 | 9.93 | 21.69 | 10.13 |
| | Progrès attendus | 2.28 | 6.04 | 2.99 | 6.38 | 3.48 |
| | Progrès observés | 1.51 | 11.77 | 1.55 | 2.85 | 3.23 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CEPALC.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela ; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou. Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname ; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Les moyennes sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays chaque année pour laquelle des données sont disponibles.

OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Malgré des progrès importants dans les résultats en matière d'éducation, des disparités marquées au niveau de l'accès et de la qualité persistent. Le taux d'inscription dans les écoles primaires est proche de 96 % et le taux d'achèvement des études est proche de 91 % pour l'ensemble de la région. Mais de fortes différences existent entre les pays (46 % en Haïti, 58 % au Guatemala contre 99 % en Jamaïque et au Chili) et dans les pays. En moyenne, les taux d'achèvement du cycle primaire parmi les enfants qui appartiennent au quintile supérieur sont de plus de 30 points de pourcentage supérieurs à ceux du quintile inférieur.

Le tableau 2.2 montre d'importantes disparités dans les groupes de pays de la Banque en termes de taux d'achèvement des études. Pour l'année 2005, tandis que le pourcentage d'élèves commençant leur première année et achevant la cinquième était de 94 % pour les pays du groupe C, il était de seulement 79 % pour ceux du groupe D. Au Nicaragua, par exemple, le taux d'achèvement des études primaires était de 60 % en 1990 et de seulement 65 % en 2005.

Tableau 2.2
OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

| Indicateur | Année | Groupe A | Groupe B | Groupe C | Groupe D | ALC |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|----------|----------|----------|-------|
| <i>Cible 2A. D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</i> | | | | | | |
| Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire | 1990 | 90.92 | 78.20 | 90.65 | 73.02 | 86.37 |
| | 2006 | 96.90 | 94.60 | 94.42 | 94.11 | 96.08 |
| | Progrès attendus | 6.18 | 14.83 | 6.36 | 18.35 | 9.27 |
| | Progrès observés | 5.99 | 16.41 | 3.77 | 21.09 | 9.71 |
| Pourcentage d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième selon CINE 1977 | 1992 | 85.64 | 87.45 | 90.04 | 70.38 | 84.11 |
| | 2005 | 93.41 | 92.63 | 94.37 | 78.69 | 91.35 |
| | Progrès attendus | 8.62 | 7.53 | 5.98 | 17.77 | 9.54 |
| | Progrès observés | 7.77 | 5.18 | 4.33 | 8.32 | 7.24 |
| Taux d'alphabétisation (personnes des deux sexes) des 15 à 24 ans | 1990 | 93.82 | 95.39 | 96.40 | 81.89 | 92.48 |
| | 2007 | 98.06 | 98.13 | 97.24 | 91.89 | 97.13 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CEPALC

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela ; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou. Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname ; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Note : Les moyennes sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays chaque année pour laquelle des données sont disponibles.

Même si le deuxième OMD ne porte que sur l'éducation primaire, les questions de développement de la petite enfance, de l'éducation préscolaire, de la qualité de l'enseignement ainsi que du passage des adolescents à des classes plus élevées ont retenu beaucoup d'attention ces dernières années. De grandes inégalités caractérisent les inscriptions dans le cycle préscolaire dans la région : 70 % des enfants entre 3 et 5 ans dans le quintile à revenu le plus élevé fréquentent le niveau préscolaire tandis que, parmi les plus pauvres le taux n'est que de 50 %. Il en va de même avec les taux d'inscription et d'achèvement des études au niveau secondaire (en particulier dans les dernières années du secondaire) : pour toute la région, en moyenne 67 % des enfants en âge de fréquenter l'école secondaire y sont inscrits, 16 % ne fréquentent pas l'école et 18 % fréquentent encore l'école primaire. Toutefois, les moyennes régionales masquent de fortes variations entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci : si 68 % des 15 à 19 ans dans le quintile à revenu

le plus élevé obtiennent leur diplôme pendant la neuvième année, seulement 28 % des plus pauvres l'obtiennent.

L'inégalité des opportunités dans l'éducation est peut-être plus marquée quand l'accent est mis sur la qualité. Dans ce domaine, critique si l'on veut transposer les objectifs quantitatifs dans l'apprentissage et dans l'accumulation de capital humain, la comparaison entre les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et leurs pairs émergents, spécialement en Asie est défavorable aux premiers. Les lacunes dans la qualité touchent les pauvres de façon disproportionnée : un écart de près de 100 points dans les mesures effectuées par le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), équivalent à 25 % du score moyen, sépare les couches socioéconomiques les plus élevées et les plus basses.

OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le troisième OMD reconnaît que le sexe peut avoir un impact majeur sur le développement et préconise la fin des disparités entre les garçons et les filles à tous les niveaux d'éducation. Il encourage aussi l'égalité des sexes dans l'accès aux emplois rémunérés et dans la prise de décisions politiques. Bien qu'un seul objectif porte explicitement sur l'égalité des sexes, il a une importance critique pour tous les OMD. Comme les hommes et les femmes participent ensemble dans presque tous les aspects de la vie quotidienne, les règles qui déterminent leurs comportements et leurs valeurs dans une société donnée (ou leurs perspectives sexospécifiques) peuvent avoir un impact important sur les résultats du développement.

Comme le montre le tableau 2.3, l'écart entre les sexes dans les inscriptions scolaires s'est comblé à tous les niveaux de l'éducation. Les progrès ont été particulièrement importants dans l'éducation primaire. La principale préoccupation réside maintenant dans la médiocrité des performances des garçons en milieu urbain et des filles dans les collectivités autochtones. Le renversement des disparités dans l'enseignement supérieur peut s'expliquer par les opportunités accrues sur le marché du travail pour les garçons en milieu urbain qui se traduisent par des coûts de substitution élevés s'ils demeurent à l'école. Il est important de souligner que des différences subsistent entre les pays. Par exemple, le ratio filles/garçons dans l'éducation supérieure en Bolivie est de 0,55, tandis qu'à la Barbade et au Belize, ces ratios sont de 2,46 et 2,43, respectivement.

Ces dernières années, les femmes de la région ont aussi fait d'importants gains dans la prise de décisions politiques. En moyenne, 7 % des sièges de parlements nationaux étaient occupés par des femmes en 1990 mais, en 2008, ce chiffre est passé à 17 %. Les progrès ont été remarquables mais les différences d'un pays à l'autre demeurent. Belize et Haïti sont les pays où les femmes participent le moins à la politique, seulement 3 % et 4 %, respectivement, de leurs sièges au Parlement étaient détenus par des femmes en 2008. La même année, en Argentine, 40 % des sièges du Parlement étaient occupés par des femmes.

Tableau 2.3
OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

| Indicateur | Année | Groupe A | Groupe B | Groupe C | Groupe D | ALC |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|----------|----------|----------|-------|
| <i>Cible 3A. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard</i> | | | | | | |
| Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire | 1990 | 0.97 | 1.06 | 0.98 | 0.97 | 0.98 |
| | 2006 | 0.96 | 0.99 | 0.98 | 0.97 | 0.97 |
| Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire | 1990 | 1.08 | 1.12 | 1.06 | 1.03 | 1.08 |
| | 2006 | 1.08 | 1.07 | 1.09 | 1.06 | 1.07 |
| Ratio filles/garçons dans l'enseignement supérieur | 1990 | 0.95 | 1.07 | 0.79 | 0.84 | 0.95 |
| | 2006 | 1.19 | 1.06 | 1.63 | 1.10 | 1.17 |
| Ratio filles/garçons qui achèvent leurs études primaires | 1992 | 1.02 | 0.99 | 1.01 | 0.96 | 1.01 |
| | 2005 | 1.03 | 1.02 | 1.02 | 1.01 | 1.02 |
| Indice de parité hommes-femmes dans les taux d'alphabétisation | 1990 | 0.93 | 1.34 | 0.72 | 1.38 | 1.05 |
| | 2007 | 1.01 | 1.00 | 1.02 | 1.02 | 1.01 |
| Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole | 1990 | 38.09 | 35.67 | 42.18 | 37.49 | 37.75 |
| | 2006 | 43.94 | 43.10 | 43.42 | 41.25 | 43.45 |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux | 1990 | 7.50 | 5.40 | 8.36 | 8.74 | 7.41 |
| | 2008 | 17.20 | 16.20 | 21.59 | 16.45 | 17.06 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CEPALC

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela ; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou. Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname ; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Nota : Les moyennes sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays chaque année pour laquelle des données sont disponibles.

OMD 4 et OMD 5 : Réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle

Des réductions importantes des taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans ont été obtenues dans la région. Le tableau 2.4 montre que le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a été ramené de 55 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 27 en 2007. Le taux de mortalité infantile (mesuré pour les enfants de moins d'un an) est légèrement inférieur, soit 22 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2007. Cependant, ce taux pourrait être sous-estimé car de nombreux enfants vulnérables de moins d'un an ne sont pas enregistrés et, donc, leurs décès ne le sont pas non plus. Pour cet indicateur, on note également des progrès inégaux d'un pays à l'autre. Bien que les pays du groupe B aient connu des améliorations exceptionnelles, les efforts ont été insuffisants pour ceux du groupe C. Comme nous l'avons déjà dit, les pays les plus performants pendant l'année de référence accusent généralement moins de progrès puisqu'ils en ont moins à faire au niveau de leurs indicateurs.

L'accès aux services de santé accuse encore de nettes inégalités. La faible qualité des services exacerbe l'inégalité car les pauvres risquent bien plus de recevoir des services inférieurs à la normale et pourraient renoncer à recourir à ces services même s'ils sont gratuits. Ces inégalités pourraient entraver de futurs progrès dans la réalisation des OMD. À l'heure actuelle, le risque pour un enfant né dans le quintile le plus pauvre de mourir avant 5 ans est trois fois plus élevé, de souffrir de malnutrition chronique, entre cinq et six fois plus élevé, et de recevoir des soins médicaux pour une fièvre, d'environ les deux tiers, par rapport à un enfant né dans le quintile le plus riche. En ce qui concerne la mortalité maternelle, le nombre de décès pour 100 000 naissances vivantes était de 119 en 2005, chiffre encore trop élevé pour le niveau de développement de la région, et cela cache aussi de fortes variations régionales.

Pour réduire les taux de mortalité maternelle dans la région il faut accroître l'accès aux soins prénataux et postnataux et à l'accouchement assisté, en particulier pour les femmes autochtones dans les zones rurales, et améliorer l'assainissement de base, entre autres mesures. Les politiques et programmes doivent aussi tenir compte des liens solides qui existent entre la santé et l'éducation ainsi que des facteurs connexes, tels que le manque d'accès à l'eau salubre et à l'assainissement de base.

Tableau 2.4
OMD 4 et 5 : Réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle

| Indicateur | Année | Groupe A | Groupe B | Groupe C | Groupe D | ALC |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|----------|----------|----------|--------|
| <i>Cible 4A. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans</i> | | | | | | |
| Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes) | 1990 | 49.73 | 56.59 | 25.74 | 82.72 | 54.96 |
| | 2007 | 25.03 | 24.25 | 17.27 | 41.83 | 27.18 |
| | Progrès attendus | 22.66 | 25.78 | 11.73 | 37.69 | 25.04 |
| | Progrès observés | 24.71 | 32.34 | 8.47 | 40.89 | 27.77 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 1990 | 40.16 | 36.47 | 21.22 | 60.42 | 41.82 |
| | 2007 | 20.36 | 17.88 | 13.82 | 31.92 | 21.50 |
| Proportion d'enfants vaccinés contre la rougeole | 1990 | 77.66 | 76.25 | 82.85 | 69.50 | 76.45 |
| | 2007 | 96.39 | 86.35 | 91.84 | 83.59 | 92.74 |
| <i>Cible 5A. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle</i> | | | | | | |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) | 2005 | 87.92 | 138.25 | 39.92 | 250.79 | 118.74 |
| Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié | 2000 | 93.37 | 80.35 | 96.01 | 62.86 | 86.92 |
| | 2006 | 97.42 | 87.47 | 95.20 | 69.81 | 86.71 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CEPALC.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela ; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou. Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname ; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Nota : Les moyennes sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays chaque année pour laquelle des données sont disponibles.

OMD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Même si la prévalence du VIH/sida dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes est relativement faible, en particulier quand on la compare à celle d'autres régions telles que l'Afrique et quelques pays d'Asie, les progrès de la région dans la réduction de son incidence ont été lents au cours des 5 dernières années. Dans certains pays, la prévalence de cette maladie s'est même accrue, en particulier dans les pays des groupes B et C, et, spécialement en Jamaïque et au Suriname, où la prévalence du VIH/sida a doublé au cours des 5 dernières années.

La prévalence de la tuberculose ainsi que les taux de mortalité causés par cette maladie ont diminué au cours des 15 dernières années. Dans l'ensemble, la région a réduit le taux de prévalence de 160 cas en 1990 à 71 cas pour 100 000 personnes en 2006. Les pays des groupes A et B ont enregistré les progrès les plus marqués. Au Brésil le taux de prévalence a chuté de 146 à 55 cas pour 100 000 personnes en 15 ans. Au Venezuela il a reculé de 618 en 1990 à 187 cas pour 100 000 personnes en 2007. Dans les pays du groupe D les progrès ont été lents, en particulier pour les taux de mortalité associés à la tuberculose. Le Paraguay, le Guatemala et Haïti n'ont enregistré aucune amélioration ces dernières années et les taux ont même augmenté au Guyana.

Tableau 2.5
OMD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

| Indicateur | Année | Groupe A | Groupe B | Groupe C | Groupe D | ALC |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|----------|----------|----------|--------|
| Cible 6A. D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle | | | | | | |
| Taux de prévalence du VIH/sida chez les 15 à 49 ans | 2001 | 0.52 | 0.43 | 0.88 | 1.35 | 0.64 |
| | 2007 | 0.52 | 0.51 | 0.98 | 0.80 | 0.57 |
| Cible 6C. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle | | | | | | |
| Taux de prévalence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 1990 | 116.39 | 258.75 | 52.09 | 280.85 | 160.16 |
| | 2006 | 45.46 | 91.23 | 25.56 | 168.43 | 70.53 |
| Taux de mortalité associé à la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 1990 | 10.94 | 23.66 | 4.73 | 25.94 | 14.88 |
| | 2006 | 3.67 | 8.55 | 2.74 | 21.84 | 7.13 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CEPALC.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela ; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou. Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname ; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Nota : Les moyennes sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays chaque année pour laquelle des données sont disponibles.

OMD 7 : Assurer un environnement durable

La région a l'une des zones forestières les plus étendues au monde (44 % de la superficie des terres en 2005). Ce vaste territoire comprend surtout la forêt pluviale tempérée amazonienne. Les pays du groupe D ont connu le taux de déboisement le plus élevé, surtout en raison des établissements humains et de l'utilisation des sols en tant que prairies pour le bétail et d'autres activités agricoles et économiques. La réduction de la forêt a été très importante au Honduras, en Équateur et au Nicaragua. Comme le montre le tableau 2.6, dans l'ensemble, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans la région ont légèrement augmenté, passant de 2,46 tonnes métriques par habitant en 1990 à 2,61 en 2004. Trinité-et-Tobago est le pays qui affiche les niveaux d'émissions par habitant les plus élevés de la région. Ils sont passés de 14 à 25 tonnes métriques par habitant pendant la période étudiée. Les pays du groupe D, dont les économies sont les moins développées, possèdent les niveaux d'émissions les plus faibles par habitant.

Des améliorations considérables dans l'accès à de l'eau salubre et à l'assainissement de base ont été réalisées dans la région, mais davantage d'efforts sont requis pour combler les lacunes en matière d'accès, spécialement dans les zones rurales. En 2001, 83 % de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes avait accès à de meilleures sources d'eau. Ce chiffre est passé à 91 % en 2006 mais il est demeuré autour de 71 % dans les zones rurales. L'inégalité de l'accès tant par revenu que par région est une caractéristique de tous les pays. Par exemple, au Paraguay 98 % du quintile supérieur et seulement 74 % du quintile inférieur ont accès à de l'eau salubre, et les chiffres de l'accès rural/urbain sont de 52 % et 75 %, respectivement. Au Pérou, 93 % de la population du quintile supérieur et 60 % des quintiles inférieurs ont accès à de l'eau salubre, et les chiffres de l'accès rural et urbain sont à 33 % et 83 %, respectivement. Pour atteindre l'OMD relative à l'eau d'ici 2015, la région doit accroître l'accès à 40 millions de personnes. Les mêmes remarques valent pour l'assainissement : tandis que les zones urbaines ont enregistré des améliorations marquées, les zones rurales traînent en arrière. L'accès à des installations sanitaires hygiéniques et aux réseaux d'assainissement varie énormément d'un pays à l'autre et dans les pays. Par exemple, au Chili, 40 % de la population rurale et 95 % de la population urbaine disposent de sanitaires hygiéniques, tandis qu'au Guatemala, ces

chiffres étaient de 16,4 % et de 73,9 %, respectivement. Dans l'ensemble, la région doit étendre les services d'assainissement de base à 30 millions de personnes pour atteindre la cible des OMD.

Tableau 2.6
OMD 7 : Assurer un environnement durable

| Indicateur | Année | Groupe A | Groupe B | Groupe C | Groupe D | ALC |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|----------|----------|----------|---------|
| Cible 7B Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010 | | | | | | |
| Proportion de zones forestières | 1990 | 48.36 | 50.26 | 37.83 | 41.31 | 47.35 |
| | 2005 | 44.83 | 50.00 | 38.96 | 34.43 | 43.95 |
| Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant) | 1990 | 2.97 | 1.64 | 3.03 | 0.83 | 2.46 |
| | 2004 | 3.07 | 1.70 | 4.20 | 1.20 | 2.61 |
| Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone | 1990 | 8468.66 | 1370.37 | 344.62 | 242.89 | 5932.94 |
| | 2003 | 1295.33 | 357.79 | 67.97 | 109.75 | 933.41 |
| Consommation de biomasse par habitant | 1990 | 0.06 | 0.11 | 0.11 | 0.16 | 0.08 |
| | 2001 | 0.05 | 0.08 | 0.07 | 0.13 | 0.07 |
| Consommation d'énergie pour chaque millier du PIB | 1990 | 174.16 | 137.16 | 225.75 | 159.82 | 167.72 |
| | 2005 | 146.89 | 106.08 | 207.65 | 158.73 | 143.72 |
| Zones protégées en pourcentage de la superficie totale | 1990 | 12.30 | 19.47 | 8.87 | 11.35 | 13.21 |
| | 2005 | 17.75 | 23.81 | 14.15 | 23.46 | 19.46 |
| Cible 7C. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un système d'assainissement de base | | | | | | |
| Proportion de la population ayant accès à une source d'eau de boisson améliorée (niveau national) | 1990 | 84.04 | 85.86 | 94.36 | 71.40 | 82.74 |
| | 2006 | 92.10 | 90.54 | 95.87 | 85.47 | 90.98 |
| | Progrès attendus | 5.43 | 4.81 | 1.92 | 9.72 | 5.87 |
| | Progrès observés | 8.06 | 4.68 | 1.51 | 14.07 | 8.23 |
| Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (milieu urbain) | 1990 | 92.24 | 95.12 | 98.70 | 85.29 | 91.92 |
| | 2006 | 96.50 | 96.60 | 98.04 | 93.12 | 96.06 |
| | Progrès attendus | 2.64 | 1.66 | 0.44 | 5.00 | 2.75 |
| | Progrès observés | 4.26 | 1.48 | -0.66 | 7.82 | 4.13 |
| Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (milieu rural) | 1990 | 59.91 | 60.56 | 89.62 | 57.71 | 60.40 |
| | 2006 | 69.12 | 71.64 | 91.57 | 76.05 | 71.22 |
| | Progrès attendus | 13.63 | 13.41 | 3.53 | 14.38 | 13.47 |
| | Progrès observés | 9.21 | 11.08 | 1.95 | 18.34 | 10.82 |
| Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées (niveau national) | 1990 | 68.15 | 72.80 | 86.57 | 48.96 | 66.58 |
| | 2006 | 79.01 | 79.11 | 89.58 | 66.04 | 77.41 |
| | Progrès attendus | 10.83 | 9.25 | 4.57 | 17.35 | 11.36 |
| | Progrès observés | 10.86 | 6.31 | 3.01 | 17.07 | 10.82 |
| Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées (milieu urbain) | 1990 | 80.30 | 85.92 | 93.97 | 62.89 | 79.05 |
| | 2006 | 85.92 | 87.25 | 90.43 | 74.34 | 84.55 |
| | Progrès attendus | 6.70 | 4.79 | 2.05 | 12.62 | 7.12 |
| | Progrès observés | 5.63 | 1.34 | -3.54 | 11.45 | 5.49 |
| Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées (milieu rural) | 1990 | 30.45 | 40.17 | 83.00 | 35.16 | 34.42 |
| | 2006 | 46.02 | 54.07 | 86.41 | 54.87 | 49.82 |
| | Progrès attendus | 23.65 | 20.34 | 5.78 | 22.05 | 22.30 |
| | Progrès observés | 15.57 | 13.89 | 3.41 | 19.70 | 15.40 |
| Cible 7D. Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis | | | | | | |
| Proportion de citoyens vivant dans des taudis | 1990 | 36.67 | 32.72 | 18.90 | 53.84 | 37.89 |
| | 2001 | 31.56 | 33.98 | 19.99 | 47.68 | 33.95 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CEPALC.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela ; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou. Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname ; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Nota : Les moyennes sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays chaque année pour laquelle des données sont disponibles.

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'accès accru de la population aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est probablement l'une des réalisations les plus importantes dans la région ces dernières années. Le secteur privé a rapidement déployé les technologies des téléphones fixes et mobiles dans les pays en développement. Alors que seulement 0,04 % de la population de la région avait accès aux technologies des téléphones mobiles en 1990, en 2006 presque 6 personnes sur 10 sont abonnées à la téléphonie mobile. La connectivité Internet a aussi enregistré d'importants développements, mais les niveaux d'accès actuels sont encore faibles par rapport à ceux des économies avancées. En moyenne, 65 % de la population des pays de l'OCDE avait accès à Internet en 2006, tandis que la moyenne des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes était de 19 % pour la même année. À cet égard, des disparités persistent aussi au sein de la région. Les pays des groupes A et C ont le plus accès aux technologies de l'information et de la communication. Environ 85 % de la population avait un abonnement à la téléphonie mobile en Jamaïque, à la Barbade et en Argentine en 2006, tandis que seulement 30 % de la population avait accès à ces technologies en Bolivie, au Honduras et au Nicaragua. Cela s'explique par le pourcentage plus élevé de la population vivant en zone rurale dans ces pays, où il est plus difficile de fournir ces services.

Tableau 2.7
OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

| Indicateur | Année | Groupe A | Groupe B | Groupe C | Groupe D | ALC |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|----------|----------|----------|-------|
| <i>Cible 8F. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous</i> | | | | | | |
| Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants | 1990 | 6.79 | 5.48 | 10.79 | 2.80 | 6.14 |
| | 2006 | 14.60 | 14.90 | 23.58 | 8.97 | 14.08 |
| Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants | 1990 | 0.06 | 0.03 | 0.01 | 0.01 | 0.04 |
| | 2006 | 57.04 | 55.90 | 62.70 | 44.26 | 55.12 |
| Ordinateurs personnels utilisés pour 100 habitants | 1998 | 3.54 | 3.74 | 6.10 | 1.27 | 3.42 |
| | 2006 | 14.16 | 8.60 | 13.32 | 4.48 | 11.80 |
| Internautes pour 100 habitants | 1996 | 0.34 | 0.36 | 0.87 | 0.07 | 0.32 |
| | 2006 | 20.73 | 19.16 | 28.24 | 9.00 | 18.96 |

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CEPALC.

Note : Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela ; Groupe B : Chili, Colombie et Pérou. Groupe C : Bahamas, Barbade, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Costa Rica, Panama, Jamaïque et Suriname ; Groupe D : Belize, Bolivie, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Paraguay.

Nota : Les moyennes sont pondérées compte tenu de la population de chaque pays chaque année pour laquelle des données sont disponibles.

DEFICIENCES DU DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (ALC)

LE 2 JUIN 2009

QUELS SONT LES BESOINS DE LA REGION DANS LES PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITE DE LA BANQUE?

Cette première section estime les déficiences au titre des investissements dans la formation brute de capital (FBC), les dépenses sociales et le changement climatique de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes par rapport aux données de référence des pays de l'OCDE et des pays asiatiques à revenu intermédiaire.¹ On y trouve aussi des estimations des investissements dans les infrastructures des secteurs de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement, du transport et des télécommunications.

Tableau 1.1
Formation brute de capital et dépenses sociales dans la région de l'ALC
(Niveaux actuels et ressources supplémentaires nécessaires pour combler les déficiences)
(en pourcentage du PIB et en milliards de dollars) (année 2006)

| Variables | Niveaux actuels des investissements | | Ressources supplémentaires requises pour combler les déficiences de développement | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| | En % du PIB | En milliards USD | En % du PIB | En milliards USD |
| <i>Formation brute de capital</i> | | | | |
| Publique | 3,57 | 145,12 | 2,45 | 99,64 |
| Privée | 15,50 | 630,05 | 2,14 | 87,17 |
| Totale | 19,07 | 775,17 | 4,60 | 186,81 |
| Coûts d'adaptation au chang. climat. | | | 0,47 | 18,93 |
| <i>Dépenses sociales</i> | | | | |
| Éducation | 4,02 | 163,42 | 0,47 | 19,16 |
| Santé | 3,89 | 158,13 | 3,56 | 144,55 |
| Aide sociale | 1,58 | 64,23 | 1,64 | 66,48 |
| Total | 28,56 | 1 160,95 | 10,72 | 435,94 |

Source: Estimations des auteurs fondées sur des données provenant des Perspectives de l'économie mondiale, des Indicateurs du développement dans le monde, du CIA Factbook, de l'Agence internationale de l'énergie, de CEPAL et de la Banque mondiale.

Note: Dans le cas de la formation brute de capital, on a utilisé les pays asiatiques à revenu intermédiaire comme référence. Pour ce qui est des autres données, on a utilisé les pays de l'OCDE comme référence.

Dans le cas des dépenses d'aide sociale, on a utilisé le Royaume-Uni comme repère en raison de la disponibilité des données.

Note: Comme les données les plus récentes concernent 2006, les estimations postulent que la part de chaque variable dans le PIB est demeurée inchangée. Nous utilisons les données du PIB de 2008 pour obtenir les montants d'investissement en milliards de dollars des États-Unis.

¹ Le groupe des pays à revenu intermédiaire comprend l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, la Malaisie, l'Inde et le Sri Lanka.

On trouve au tableau 1.1 les données les plus récentes sur la formation brute de capital (FBC) et sur les dépenses sociales dans la région. La FBC représente environ 20% du produit intérieur brut (PIB) de la région, soit 775 milliards de dollars. Les dépenses sociales représentent 10% du PIB, soit environ 400 milliards de dollars.

Le tableau 1.1 indique aussi les ressources supplémentaires requises pour combler les déficiences par rapport aux pays de l'OCDE et aux pays asiatiques à revenu intermédiaire. Selon nos estimations, il faudrait un montant supplémentaire de 436 milliards de dollars pour combler les déficiences au titre de la FBC et des dépenses sociales (éducation, santé et aide sociale). De ce montant, 19 milliards de dollars seront requis pour adapter la FBC aux besoins liés au changement climatique. Pour ce qui est des dépenses sociales, il convient de signaler que la région est très en retard pour ce qui est des dépenses de santé publique. On trouvera dans les sections suivantes des estimations par pays pour chacun des secteurs et domaines d'investissement mentionnés.

Formation brute privée et publique de capital

La présente section estime les déficiences en matière de formation annuelle brute privée et publique de capital en comparant la performance de chaque pays de la région de l'ALC à celle des pays asiatiques à revenu intermédiaire. Dans la région de l'ALC, la formation publique de capital est en moyenne de 1,9% du PIB inférieure à celle des pays asiatiques à revenu intermédiaire. La formation annuelle privée de capital est du 2,1% du PIB inférieure à celle de ces même pays. Ainsi, en dollars courants, la région devrait accroître la formation publique de capital de 99,4 milliards de dollars par an et la formation privée de capital d'environ 87,2 millions de dollars par an. On trouvera au tableau 1.2 les estimations individuelles par pays. Ces estimations vont vraisemblablement doubler ou tripler en vue de combler les déficiences au titre des stocks de capital entre les régions utilisant la méthode de l'inventaire permanent (selon les taux présumés d'amortissement et de rattrapage).

Tableau 1.2
Formation brute annuelle de capital requise pour combler l'écart avec les pays asiatiques à revenu intermédiaire (en milliards USD)

| Pays | Formation brute publique de capital | Formation brute privée de capital |
|------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| Argentine | 10,98 | 5,54 |
| Belize | 0,00 | 0,07 |
| Bolivie | 0,00 | 1,19 |
| Brésil | 60,80 | 42,64 |
| Chili | 4,86 | 0,00 |
| Colombie | 0,00 | 15,26 |
| Costa Rica | 0,34 | 0,67 |
| République dominicaine | 0,17 | 0,54 |
| Équateur | 1,07 | 0,00 |
| El Salvador | 0,55 | 0,97 |

| Pays | Formation brute publique de capital | Formation brute privée de capital |
|--------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Guatemala | 0,56 | 1,13 |
| Honduras | 0,00 | 0,00 |
| Mexique | 16,52 | 0,00 |
| Nicaragua | n.d. | n.d. |
| Panama | 0,28 | 0,00 |
| Paraguay | 0,00 | 0,28 |
| Pérou | 2,50 | 1,17 |
| Uruguay | 0,72 | 1,70 |
| Venezuela | 0,00 | 16,00 |
| Moyenne de l'Amérique latine | 16,07 | 17,43 |
| Total de l'Amérique latine | 99,36 | 87,17 |
| Bahamas | 0,26 | 0,00 |
| Barbade | 0,00 | 0,00 |
| Guyana | n.d. | 0,00 |
| Haïti | n.d. | 0,00 |
| Jamaïque | n.d. | 0,00 |
| Suriname | 0,02 | 0,00 |
| Trinité-et-Tobago | 0,00 | 0,00 |
| Moyenne des Caraïbes | 0,05 | 0,00 |
| Total des Caraïbes | 0,28 | 0,00 |
| Total - Amérique latine et Caraïbes | 99,64 | 87,17 |

Source : Estimations de l'auteur reposant sur des données provenant des Perspectives de l'économie mondiale.

Note: Les déficiences ont été estimées par rapport à la valeur moyenne de 1996-2006.

Besoins d'investissements dans des secteurs particuliers

Le tableau 1.3 compare les niveaux d'accès aux services d'infrastructure de base de la région de l'ALC à ceux d'autres régions du monde. Pour déterminer les différences d'accès, nous avons utilisé les niveaux d'accès par habitant des pays de l'OCDE. Le tableau 1.4 indique les investissements annuels (privés et publics) requis pour combler les déficiences par rapport aux pays de l'OCDE. Ces investissements se montent à 113 milliards de dollars, soit 2,8% du PIB de la région en 2008.

Tableau 1.3
Accès aux infrastructures dans la région de l'ALC, dans les pays de l'OCDE et dans les pays asiatiques à revenu intermédiaire (année 2006)

| Régions | Accès à l'électricité (%) | Eau (%) | Assainissement (%) | Lignes principales par 100 personnes | Nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile par 100 personnes | Routes (km/km2) |
|----------------------------------------------------|---------------------------|---------|--------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Amérique latine | 91,99 | 91,89 | 79,27 | 18,11 | 56,10 | 0,16 |
| Caraïbes | 52,93 | 71,60 | 44,69 | 8,09 | 41,71 | 0,12 |
| OCDE | 100,00 | 99,63 | 99,63 | 53,00 | 92,00 | 0,49 |
| Moyenne des pays asiatiques à revenu intermédiaire | 71,01 | 86,69 | 68,26 | 7,58 | 41,14 | 0,32 |

Source: Indicateurs du développement dans le monde, Agence internationale de l'énergie et CIA Factbook.

Tableau 1.4
Investissements annuels requis pour combler les écarts par rapport aux pays de l'OCDE concernant l'accès à l'électricité, à l'eau, à l'assainissement, aux routes et aux télécommunications (en milliards USD)

| Pays | Électricité (d'ici à 2020) | Eau (d'ici à 2020) | Assainissement (d'ici à 2020) | Routes (d'ici à 2040) | Lignes téléphoniques (d'ici à 2020) | Téléphonie mobile cellulaire (d'ici à 2020) |
|------------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------|
| Argentine | 0,09 | 0,02 | 0,07 | 15,29 | 0,13 | 0,29 |
| Belize | n.d. | 0,00 | 0,00 | 0,11 | 0,00 | 0,01 |
| Bolivie | 0,19 | 0,02 | 0,12 | 6,46 | 0,06 | 0,44 |
| Brésil | 0,29 | 0,20 | 0,89 | 33,07 | 0,72 | 5,04 |
| Chili | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 3,96 | 0,06 | 0,17 |
| Colombie | 0,32 | 0,04 | 0,21 | 4,76 | 0,19 | 0,73 |
| Costa Rica | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,15 | 0,01 | 0,18 |
| Rép. dominicaine | 0,03 | 0,01 | 0,04 | 0,15 | 0,05 | 0,29 |
| Équateur | 0,07 | 0,01 | 0,05 | 1,27 | 0,06 | 0,26 |
| El Salvador | 0,07 | 0,01 | 0,02 | 0,00 | 0,03 | 0,17 |
| Guatemala | 0,16 | 0,01 | 0,05 | 0,54 | 0,08 | 0,39 |
| Honduras | 0,15 | 0,01 | 0,05 | 0,57 | 0,04 | 0,32 |
| Mexique | 0,26 | 0,06 | 0,40 | 8,09 | 0,41 | 2,70 |
| Nicaragua | 0,09 | 0,01 | 0,06 | 0,56 | 0,03 | 0,22 |
| Panama | 0,03 | 0,00 | 0,02 | 0,35 | 0,02 | 0,06 |
| Paraguay | 0,05 | 0,02 | 0,04 | 2,28 | 0,04 | 0,17 |
| Pérou | 0,39 | 0,05 | 0,16 | 7,55 | 0,14 | 1,12 |
| Uruguay | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,11 | 0,01 | 0,04 |
| Venezuela | 0,01 | 0,03 | 0,08 | 4,63 | 0,12 | 0,43 |
| Amérique latine | 2,21 | 0,51 | 2,28 | 89,60 | 2,19 | 13,04 |
| Bahamas | n.d. | 0,00 | 0,00 | 0,03 | 0,00 | 0,00 |

| Pays | Électricité (d'ici à 2020) | Eau (d'ici à 2020) | Assainisse- ment (d'ici à 2020) | Routes (d'ici à 2040) | Lignes télépho- niques (d'ici à 2020) | Téléphonie mobile cellulaire (d'ici à 2020) |
|----------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Barbade | n.d. | 0,00 | 0,00 | 0,00 | n.d. | n.d. |
| Guyana | n.d. | 0,00 | 0,00 | 1,22 | 0,00 | 0,02 |
| Haïti | 0,26 | 0,05 | 0,17 | 0,13 | n.d. | n.d. |
| Jamaïque | 0,01 | 0,00 | 0,01 | 0,00 | 0,00 | 0,01 |
| Suriname | n.d. | 0,00 | 0,00 | 1,03 | 0,01 | 0,07 |
| Trinité-et-Tobago | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,01 | n.d. |
| Caraïbes | 0,27 | 0,05 | 0,18 | 2,41 | 0,02 | 0,10 |
| Amérique latine et Caraïbes | 2,49 | 0,56 | 2,46 | 92,01 | 2,21 | 13,14 |

Source : Estimations des auteurs fondées sur les Indicateurs du développement dans le monde, les données du CIA Factbook et les estimations des coûts unitaires de la Banque mondiale pour l'investissement dans l'infrastructure: (a) électricité - 430 USD par personne; (b) eau - 400 USD par ménage branché; (c) assainissement - 700 USD par ménage branché; (d) routes - 410 000 USD par km de route pavée à deux voies; (e) lignes téléphoniques - 400 USD par ligne; (f) téléphone mob. cell. - 580 USD par abonné.

Note: L'investissement annuel dans les routes devrait combler l'écart d'ici 2040.

Changement climatique

Pour estimer les ressources nécessaires à une adaptation au changement climatique, nous avons utilisé les estimations initiales de la Banque mondiale des ressources supplémentaires requises pour adapter l'investissement intérieur brut au changement climatique (l'Examen du changement climatique Stern offre une mise à jour des estimations en question). Selon l'hypothèse de faible vulnérabilité au changement climatique, il faut 0,1% de formation brute de capital pour s'ajuster au changement climatique. Selon l'hypothèse de forte vulnérabilité, il faut 2% de formation brute de capital pour ajuster le flux des investissements.

Tableau 1.5
Ressources requises pour adapter la formation brute de capital au changement climatique
(en milliards USD)

| Pays | Formation brute publique de capital | | Formation brute privée de capital | |
|------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|-----------------|
| | Faible vulnérab. | Forte vulnérab. | Faible vulnérab. | Forte vulnérab. |
| Argentine | 0,018 | 0,356 | 0,058 | 1,151 |
| Belize | 0,000 | 0,002 | 0,000 | 0,005 |
| Bolivie | 0,001 | 0,018 | 0,003 | 0,059 |
| Brésil | 0,089 | 1,783 | 0,288 | 5,765 |
| Chili | 0,009 | 0,187 | 0,030 | 0,604 |
| Colombie | 0,011 | 0,223 | 0,036 | 0,720 |
| Costa Rica | 0,002 | 0,035 | 0,006 | 0,112 |

| Pays | Formation brute publique de capital | | Formation brute privée de capital | |
|--------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|-----------------|
| | Faible vulnérab. | Forte vulnérab. | Faible vulnérab. | Forte vulnérab. |
| République dominicaine | 0,002 | 0,041 | 0,007 | 0,134 |
| Équateur | 0,003 | 0,055 | 0,009 | 0,176 |
| El Salvador | 0,001 | 0,024 | 0,004 | 0,078 |
| Guatemala | 0,002 | 0,039 | 0,006 | 0,127 |
| Honduras | 0,001 | 0,015 | 0,002 | 0,049 |
| Mexique | 0,052 | 1,045 | 0,169 | 3,377 |
| Nicaragua | 0,000 | 0,007 | 0,001 | 0,023 |
| Panama | 0,001 | 0,025 | 0,004 | 0,081 |
| Paraguay | 0,001 | 0,013 | 0,002 | 0,043 |
| Pérou | 0,007 | 0,138 | 0,022 | 0,447 |
| Uruguay | 0,001 | 0,029 | 0,005 | 0,095 |
| Venezuela | 0,018 | 0,368 | 0,060 | 1,190 |
| Moyenne de l'Amérique latine | 0,047 | 0,935 | 0,151 | 3,023 |
| Total de l'Amérique latine | 0,220 | 4,404 | 0,712 | 14,237 |
| Bahamas | 0,000 | 0,008 | 0,001 | 0,027 |
| Barbade | 0,000 | 0,004 | 0,001 | 0,013 |
| Guyana | 0,000 | 0,001 | 0,000 | 0,004 |
| Haïti | 0,000 | 0,008 | 0,001 | 0,025 |
| Jamaïque | 0,001 | 0,016 | 0,003 | 0,051 |
| Suriname | 0,000 | 0,003 | 0,001 | 0,011 |
| Trinité-et-Tobago | 0,001 | 0,027 | 0,004 | 0,088 |
| Moyenne des Caraïbes | 0,001 | 0,010 | 0,002 | 0,033 |
| Total des Caraïbes | 0,003 | 0,068 | 0,011 | 0,218 |
| Total – Amérique latine et Caraïbes | 0,224 | 4,472 | 0,723 | 14,456 |

Source : Estimations des auteurs fondées sur les données des fonctions coût généralisées des Perspectives de l'économie mondiale (déjà rajustées pour correspondre aux niveaux des pays asiatiques à revenu intermédiaire) et de Stem Review on Climate Change.

Selon l'estimation de forte vulnérabilité au changement climatique, il faudrait 4,5 milliards de dollars de ressources supplémentaires au titre de la formation publique de capital et 14,5 milliards de dollars pour la formation privée de capital (ces chiffres tiennent déjà pour acquise l'augmentation de la formation de capital requise pour combler les écarts avec les pays asiatiques à revenu intermédiaire). Comme dans le cas de la formation brute de capital, les ressources nécessaires pour adapter le stock de capital existant au changement climatique doublera ou triplera l'estimation des flux en fonction des taux d'amortissement et de rattrapage retenus.

Éducation, santé et aide sociale

Pour les dépenses publiques d'éducation et de santé, nous avons utilisé comme référence les dépenses publiques des pays de l'OCDE (exprimées en pourcentage du PIB) dans ces secteurs.

Tableau 1.6
Dépenses publiques d'éducation et de santé requises pour combler les écarts par rapport aux pays de l'OCDE (PIB à l'échelle) (en milliards USD)

| Pays | Éducation | Santé |
|--------------------------------------------|--------------|---------------|
| Argentine | 0,29 | 7,84 |
| Belize | 0,00 | 0,06 |
| Bolivie | 0,00 | 0,46 |
| Brésil | 0,00 | 57,07 |
| Chili | 2,08 | 6,71 |
| Colombie | 0,37 | 1,19 |
| Costa Rica | 0,00 | 0,48 |
| République dominicaine | 0,98 | 1,88 |
| Équateur | 1,34 | 2,39 |
| El Salvador | 0,34 | 0,70 |
| Guatemala | 0,50 | 1,78 |
| Honduras | 0,08 | 0,50 |
| Mexique | 0,00 | 37,98 |
| Nicaragua | 0,06 | 0,16 |
| Panama | 0,17 | 0,42 |
| Paraguay | 0,03 | 0,49 |
| Pérou | 2,15 | 5,39 |
| Uruguay | 0,34 | 0,95 |
| Venezuela | 1,93 | 15,73 |
| Moyenne de l'Amérique latine | 1,87 | 27,20 |
| Total de l'Amérique latine | 19,00 | 142,19 |
| Bahamas | n.d. | 0,26 |
| Barbade | 0,00 | 0,09 |
| Guyana | 0,00 | 0,03 |
| Haïti | n.d. | 0,22 |
| Jamaïque | 0,00 | 0,59 |
| Suriname | n.d. | 0,11 |
| Trinité-et-Tobago | 0,16 | 1,07 |
| Moyenne des Caraïbes | 0,00 | 0,32 |
| Total des Caraïbes | 0,16 | 2,37 |
| Total – Amérique latine et Caraïbes | 19,16 | 144,55 |

Source : Estimations des auteurs fondées sur des données de l'UNESCO et des Perspectives de l'économie mondiale de 2008.

Dans le cas de l'éducation, la comparaison fait apparaître une différence de 0,22% du PIB et, dans le cas de la santé, un écart de 3,3% du PIB. Ces estimations se traduisent par un déficit des dépenses publiques d'environ 19 milliards de dollars par an dans le cas de l'éducation, et de 145 milliards de dollars dans celui de la santé (le tableau 1.6 indique les déficiences de chaque pays).

Il n'y a pas de données comparables fiables concernant les dépenses d'aide sociale pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il existe des données pour un certain nombre de pays de la région (Argentine, Bolivie, Colombie, Honduras, Mexique, Nicaragua et Pérou) et pour deux pays développés (États-Unis et Royaume-Uni).

Tableau 1.7
Dépenses publiques au titre de l'aide sociale requises pour combler l'écart entre les pays à revenu élevé et les niveaux maximum de dépenses de la région de l'ALC
(en milliards de dollars)

| Pays | Pour combler l'écart par rapport au Royaume-Uni | Pour combler l'écart par rapport au maximum de la région de l'ALC |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Argentine | 0,78 | 2,88 |
| Belize | 0,02 | 0,03 |
| Bolivie | 0,00 | 0,00 |
| Brésil | 25,94 | 36,48 |
| Chili | 2,72 | 3,82 |
| Colombie | 2,81 | 4,13 |
| Costa Rica | 0,51 | 0,71 |
| République dominicaine | 0,60 | 0,85 |
| Équateur | 0,79 | 1,12 |
| El Salvador | 0,35 | 0,49 |
| Guatemala | 0,57 | 0,80 |
| Honduras | 0,08 | 0,17 |
| Mexique | 20,13 | 26,30 |
| Nicaragua | 0,07 | 0,11 |
| Panama | 0,37 | 0,51 |
| Paraguay | 0,19 | 0,27 |
| Pérou | 3,79 | 4,61 |
| Uruguay | 0,43 | 0,60 |
| Venezuela | 5,36 | 7,53 |
| Moyenne de l'Amérique latine | 13,60 | 19,13 |
| Total de l'Amérique latine | 65,50 | 91,42 |
| Bahamas | 0,12 | 0,17 |
| Barbade | 0,06 | 0,08 |
| Guyana | 0,02 | 0,03 |
| Haïti | 0,11 | 0,16 |
| Jamaïque | 0,23 | 0,32 |
| Suriname | 0,05 | 0,07 |
| Trinité-et-Tobago | 0,40 | 0,56 |
| Moyenne des Caraïbes | 0,15 | 0,21 |
| Total des Caraïbes | 0,98 | 1,38 |
| Total – Amérique latine et Caraïbes | 66,48 | 92,80 |

Source : Estimations des auteurs fondées sur des données de Breceda, Tigolini et Saavedra (2008), Perspectives de l'économie mondiale, CEPAL et UK Office for national Statistics.

Note: Les dépenses d'aide sociale incluent les dépenses au titre des paiements de transfert et d'autres dépenses sociales (à l'exclusion des dépenses de santé et d'éducation, des prestations de sécurité sociale et des pensions). Dans le cas des pays pour lesquels on ne dispose pas de données, nous avons utilisé la moyenne de la région pour estimer les déficiences.

Pour estimer les déficiences de ces pays, nous avons utilisé deux repères: les dépenses au titre de l'aide sociale au Royaume-Uni et le niveau le plus élevé de dépenses d'aide sociale de notre échantillon de pays de la région de l'ALC. Pour estimer les déficiences des pays ne disposant pas de données, nous avons utilisé la moyenne des dépenses d'aide sociale de la région de l'ALC en pourcentage du PIB (les estimations pour chaque pays figurent au tableau 1.7). En moyenne, les pays de l'échantillon de la région de l'ALC affectent 1,6% de leur PIB à l'aide sociale². Compte tenu du repère du Royaume-Uni (qui affecte 3,2% de son PIB à l'aide sociale), il faudrait 66 milliards de dollars de ressources supplémentaires par an en matière d'aide sociale. Pour que tous les pays atteignent le maximum de la région de l'ALC³ (3,8% du PIB), il faudrait 91 milliards de dollars de ressources supplémentaires.

² L'aide sociale inclut les dépenses au titre des programmes de paiements de transfert et d'autres dépenses sociales, à l'exclusion des dépenses d'éducation et de santé, les prestations de sécurité sociale et les pensions de retraite.

³ La valeur maximum est celle de la Bolivie.

Enjeux du développement et besoins de financement des pays

Argentine

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

L'Argentine s'est sortie de la crise de 2002 grâce à d'énergiques ajustements de sa politique budgétaire et de change qui, avec une conjoncture mondiale favorable, ont créé les conditions propices à des taux de croissance de plus de 8 % pendant cinq années consécutives. Toutefois, dans une perspective à plus long terme, la croissance de l'Argentine n'a pas été aussi encourageante ; son PIB par habitant n'a progressé que de 0,8 % par an au cours des 25 dernières années. La forte instabilité monétaire et financière et les problèmes budgétaires récurrents sont à l'origine des faibles taux d'investissement (à 17 % du PIB en moyenne à long terme), et de la faible contribution de l'accumulation de capital à la croissance économique. Des études ont permis d'identifier les déficits de l'infrastructure de l'énergie et des transports, et le cadre institutionnel faible – et qui se dégrade – à l'appui des opérations commerciales et du développement comme les principaux obstacles à la croissance de la productivité en Argentine.

L'Argentine est une économie de marché émergente, qui compte des niveaux relativement élevés de progrès mesurés par les indicateurs généraux du développement. D'après les estimations de la Banque mondiale, l'Argentine a un revenu national brut par habitant d'un peu moins de 13 000 dollars en parité de pouvoir d'achat, ce qui la place en tête de l'Amérique latine et au 77^{ème} rang des économies mondiales. Les nombres d'utilisateurs de l'Internet et de téléphones portables ont considérablement augmenté au cours des 10 dernières années et sont parmi les plus élevés de l'Amérique latine. L'Argentine a bien progressé sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les domaines de la santé – mortalité infantile et juvénile et santé maternelle et de l'égalité entre les sexes. En revanche, elle reste en retard ou a progressé lentement sur la voie de l'élimination de l'extrême pauvreté, de l'accès aux services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, de l'éducation primaire pour tous et de la maîtrise des émissions de carbone.

Tableau 1 – Argentine : Quelques indicateurs de progrès dans la poursuite des OMD

| Objectifs du Millénaire pour le développement | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 |
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 2 | 2 | 10 | 5 |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | .. | .. | 99 | 97 |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | .. | .. | 155 | 145 |
| Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (en % de l'emploi total dans le secteur) | 37.1 | 39.9 | 42.6 | 45.0 |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 29 | 25 | 21 | 16 |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | .. | .. | .. | 77 |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 60 | 49 | 40 | 31 |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | |
| Émissions de CO2 (kg par dollar de PBI en PPA) | 0.6 | 0.4 | 0.4 | 0.4 |
| Émissions de CO2 (en tonnes métriques par habitant) | 3.4 | 3.4 | 3.7 | 3.9 |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 81 | 85 | 89 | 91 |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 94 | 95 | 96 | 96 |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.1 | 7.0 | 25.9 |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 1 | 18 | 102 |
| Autres | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 3,190 | 7,360 | 7,470 | 6,040 |
| Revenu national brut par habitant, en PPA (en dollars internationaux courants) | 5,160 | 7,680 | 8,860 | 12,970 |
| Commerce (en % du PIB) | 15.0 | 19.7 | 22.4 | 45.0 |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Les indicateurs sociaux de l'Argentine reflètent le profond impact de la crise financière de 2002 et ne sont remontés que progressivement. L'incidence de la pauvreté dépasse encore 20 %, contre à peine 15 % en 1994. Les taux d'extrême pauvreté ont plus que doublé par rapport à leurs niveaux d'avant la crise financière. C'est pourquoi la Banque insiste sur le renforcement du système de protection sociale. Cela exigera une action dans plusieurs domaines, y compris un effort de rationalisation et un meilleur ciblage des programmes de transferts d'espèces afin de réduire l'incidence de l'extrême pauvreté. Par ailleurs, la Banque maintiendra son appui à l'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation, domaine où les indicateurs de progrès accusent des écarts croissants par rapport aux économies avancées. La santé et la sécurité des citoyens sont des domaines qui influent sur le bien-être de la population, en particulier des pauvres, et devraient également occuper une place importante dans la stratégie de la Banque pour la prochaine décennie, notamment par le biais de projets visant à renforcer l'aptitude des provinces et des municipalités à la prestation de services.

L'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement est un objectif d'infrastructure crucial, compte tenu en particulier de son impact sur tout un ensemble d'autres objectifs sociaux et de santé. Plus de 20 % de la population n'ont pas accès au réseau public qui distribue l'eau potable, quoique nombre de ces personnes peuvent recevoir de l'eau potable d'autres sources. La situation est encore plus grave en ce qui concerne l'accès aux réseaux d'assainissement, avec 44 % seulement de la population reliés aux réseaux publics. Malgré l'amélioration de la couverture, les progrès sont lents, et l'Argentine est en retard dans la poursuite des OMD dans ce domaine. La Banque a accumulé une précieuse expérience en appuyant plusieurs projets d'expansion et

d'amélioration de l'infrastructure de l'eau et de l'assainissement dans la zone métropolitaine de Buenos Aires et dans d'autres villes.

L'infrastructure routière est un facteur de retard pour la croissance économique de nombreuses régions de l'Argentine, où 20 % seulement des routes provinciales sont goudronnées. Cela est particulièrement préoccupant pour l'Argentine, car 80 % des transports commerciaux se font par la route. Les transports urbains posent également de graves problèmes de développement, surtout dans les grandes villes. La Banque a développé les compétences du secteur des transports en Argentine grâce à un certain nombre de projets d'expansion routière et d'intégration des zones de production, notamment dans le nord du pays et en ce qui concerne les transports urbains à Buenos Aires. La Banque pourrait également aider à promouvoir l'investissement privé dans les secteurs que le gouvernement a ouverts au secteur privé, y compris les ports.

La Banque perçoit également le **renforcement des institutions** comme un secteur prioritaire, qui offre de nombreuses possibilités de renforcer la gouvernance et la viabilité budgétaire. À cet égard, les dernières évaluations de la qualité d'ensemble de la gouvernance effectuées par la Banque mondiale placent l'Argentine pratiquement au milieu du classement des 210 pays évalués, et les notes obtenues par l'Argentine vis-à-vis de divers indicateurs sont en baisse constante depuis dix ans. Parmi les initiatives fructueuses dans ce secteur figurent le renforcement du système judiciaire, l'amélioration de l'e-gouvernement, l'adoption d'une gestion et d'un budget axés sur les résultats, la promotion de la transparence dans les décisions des pouvoirs publics et le renforcement du système de réglementation.

Dans le domaine **de la compétitivité et de l'intégration internationale**, la Banque a identifié plusieurs domaines qui pourraient contribuer à la croissance économique et au progrès technologique, notamment un appui aux capacités financières et techniques des PME argentines exportatrices par le biais d'un ensemble de programmes ; de programmes pour la science, la technologie et l'innovation qui mettent l'accent sur le système national d'innovation et améliorent l'infrastructure scientifique et technologique ; et par un certain nombre d'actions visant à renforcer la capacité technique et l'infrastructure afin d'améliorer la productivité des secteurs de l'agriculture et de l'élevage bovin ainsi que des secteurs connexes qui soutiennent ces derniers.

Bien que les **opérations du secteur privé** argentin se soient essouffées dans le sillage de la crise financière, depuis quelques années, elles présentent un certain nombre de possibilités qui justifieraient un engagement de la Banque. En Argentine, le secteur privé, y compris le secteur financier, manque de possibilités de financement à long terme, et la crise financière récente a sensiblement affaibli sa faculté d'accès à ce type de financement, de sorte que les prêts multilatéraux en sont la principale source disponible. En outre, la Banque pourrait continuer d'accroître sa participation afin d'aider le commerce extérieur par le biais du Programme de facilitation du financement du commerce, et par des transactions visant à promouvoir le marché financier local. Parmi les industries qui ont reçu ou pourraient recevoir un financement de la Banque, il y a : les industries extractives ; l'alimentation et les boissons ; le tourisme ; le pétrole et le gaz ; le ciment et la construction ; les énergies renouvelables, l'éthanol, les biocarburants et

toute autre source d'énergie qui pourrait contribuer à limiter le changement climatique ; la pâte et le papier ; les industries pétrochimiques ; et la sidérurgie.

Le développement de l'Argentine sera également favorisé par la mise en œuvre des initiatives de **renforcement des connaissances et des capacités**. La contribution de la Banque pourrait être particulièrement utile en matière de transparence, de politique d'éducation, d'urbanisme, de protection de l'environnement, d'énergies de substitution, de gestion des catastrophes, de politique de protection sociale et de gestion axée sur les résultats.

Demande de produits de la BID

La Banque a 45 prêts en cours en Argentine, pour un total d' 8,9 milliards de dollars. La dette de l'Argentine envers la BID représente environ 6 % du total de sa dette publique (au niveau du secteur public non-financier) et environ 60 % de sa dette totale envers les institutions multilatérales. Au cours des trois dernières années, les flux nets des prêts ont été négatifs pour un total d'environ 160 millions de dollars, en raison des lourds remboursements de prêts pour secours d'urgence que la Banque lui avait accordés pendant la crise financière. À l'image des priorités sectorielles et des opportunités, 44 % de l'actuel portefeuille de la Banque en Argentine portent sur des projets dans les secteurs sociaux, y compris l'éducation, la santé, l'investissement social, l'urbanisme et le logement. Une autre tranche de 32 % de ce portefeuille est constituée de projets d'infrastructure, notamment dans les domaines de l'énergie, des routes, de l'eau et de l'assainissement.

À l'avenir, les opérations de la Banque porteront probablement sur des domaines qui ont moins retenu l'attention, notamment et surtout le secteur privé. Les nouvelles initiatives de la Banque, telles celles qui concernent les opérations liées à l'environnement et au changement climatique, verront également leur part augmenter. Dans le domaine social, il faudra relativement moins de ressources à mesure que l'économie poursuivra sa croissance et que la crise de 2002 s'estompera. Mais un accroissement de la capacité de prêt de la Banque sera nécessaire pour pouvoir continuer à appuyer les investissements dans le secteur social et l'infrastructure, domaines clés des besoins de développement de l'Argentine, mais il faudra en même temps tenir compte des nouveaux objectifs qui sont au centre du mandat de la Banque pour la prochaine décennie.

Bahamas

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Au 20 mai 2009

Contexte

Les Bahamas ont l'un des revenus par habitant les plus élevés et l'un des plus faibles ratios dette/PIB (39,9 %) des Caraïbes anglophones. Malgré ces indicateurs macroéconomiques favorables, la performance économique récente du pays s'est trouvée affaiblie par la crise financière internationale et a souligné les disparités entre les îles et les centres urbains de Nassau et Freeport. Le produit intérieur brut (PIB) est tombé de 1,3 % en 2008 et devrait descendre de 4,5 % en 2009, faisant des Bahamas la nation des Caraïbes la plus gravement touchée par la crise, d'après le FMI. Le tourisme, qui est le principal moteur de l'économie, contribuant directement 22 % au PIB, a été le plus durement frappé. Les arrivées de touristes ont diminué d'environ 5 % en 2008, et le secteur continue de s'affaiblir en 2009 à la suite des difficultés du marché des États-Unis qui compte pour environ 87 % des arrivées de visiteurs. Avec les pertes d'emplois qui résultent de cette situation, le chômage est passé de 7,9 % en 2007 à 12,1 % en 2008. Dans les secteurs de la construction et de l'immobilier, l'activité s'est également fortement contractée, et les perspectives du secteur financier extérieur restent réservées avec le resserrement des contrôles réglementaires qu'exercent à présent les pays de l'OCDE. Toutefois, le pays devrait connaître de nouveau une croissance positive en 2011 et 2012, grâce au renforcement attendu de l'économie des États-Unis et à la poursuite d'une gestion macroéconomique prudente de l'économie bahamienne pendant la crise.

Les Bahamas ont progressé sensiblement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Alors que le taux net de scolarisation primaire a accusé un léger recul, tombant de 90,3 % en 1991 à 88,4 % en 2006, le taux d'achèvement des études primaires a fait un bond, passant de 83,4 % en 2000 à 94,9 %. En outre, les Bahamas ont enregistré des progrès sensibles dans le domaine de la santé, affichant des réductions des taux de mortalité infantile et juvénile de 28 % et 42 % respectivement. Quoique contribuant peu au changement climatique, le pays a une conduite exemplaire, réduisant sa consommation de substances contribuant à la destruction de la couche d'ozone et plus que doublant les zones terrestres et marines protégées. De plus, les forts accroissements des nombres d'abonnés aux téléphones fixe et portable ont contribué à l'interconnectivité et à la productivité économique du pays. D'après l'Indice de développement humain du PNUD, les Bahamas se classent au 49^{ème} rang des 177 pays – au deuxième rang parmi les pays des Caraïbes, derrière la Barbade (30^{ème}).

Tableau 1 - Bahamas : Objectifs du Millénaire pour le développement

| BAHAMAS Objectifs du Millénaire pour le développement | | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------|
| Série | 1991 | 1995 | 2000 | 2005 | 2006 | Progrès |
| Objectif : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Ratio net de scolarisation dans le primaire (garçons et filles) | 90.3 | | 86.8 | 90.7 | 88.4 | recul |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (garçons et filles) | | | 83.4 | 100.7 | 94.9 | rapide |
| Objectif : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Pourcentage de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur non-agricole | 49.6 ^{7,8,9} | 49.4 ^{8,9} | | 50.0 ^{8,9} | 50.1 ^{8,9} | maintenu |
| Objectif : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | | 18 | 15 | 13 | 13 | rapide |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | | 24 | 19 | 15 | 14 | rapide |
| Objectif : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Consommation de toutes les substances détruisant l'ozone | 0 | 69.9 | 70.3 | 18.6 | 8.9 | rapide |
| Consommation de CFC destructeur d'ozone en tonnes métriques PACO | ¹⁰ | 69.9 | 65.9 | 13 | 4 | rapide |
| Zones terrestres et marines protégées, km ² | 1253 ^{22,23} | 1458 ^{22,23} | 1458 ^{22,23} | 2831 ^{22,23} | 2831 ^{22,23} | rapide |
| Objectif : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 30.12 | 29.99 | 37.93 | 41.19 | 40.18 | rapide |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0.78 | 1.47 | 10.46 | 70.5 | 77.27 | rapide |

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La Stratégie-pays 2008-2012 de la Banque pour les Bahamas, qui doit être approuvée cette année, proposera des interventions stratégiques visant à faire progresser le développement de l'infrastructure, à explorer et développer d'autres sources d'énergie durables, à renforcer la compétitivité et à appuyer les efforts du gouvernement des Bahamas en vue d'améliorer la prestation opportune et efficace des services publics. Les principaux objectifs sont de renforcer la résistance aux impacts négatifs des chocs récents tout en préparant l'économie pour une croissance viable à long terme en la sensibilisant au fait que le marché du tourisme et des autres services d'exportation seront sensiblement plus compétitifs dans les années à venir. Dans ce contexte, la nouvelle stratégie sera centrée sur deux piliers stratégiques : (i) l'infrastructure pour la croissance et un environnement durable ; et (ii) les institutions pour la compétitivité et la viabilité sociale. Pour aider les Bahamas à relever les défis du développement, la Banque a identifié les domaines de collaboration prioritaire suivants :

- a. **Infrastructure pour la compétitivité et le bien-être social.** Conformément aux priorités du gouvernement des Bahamas, qui sont d'achever ses projets de dépenses

d'équipement prioritaires pour stimuler la compétitivité et favoriser la productivité de l'économie, la Banque fournira un investissement direct et un appui au financement des réformes dans les secteurs des routes et des transports aériens, de l'énergie, du changement climatique, de l'eau et de l'assainissement, des catastrophes naturelles et de la gestion des risques.

- b. **Politique sociale favorisant l'équité et la productivité.** Bien que les indicateurs sociaux du pays soient bons dans l'ensemble, les données masquent : (i) les faiblesses de la base de capital humain et (ii) les domaines de vulnérabilité de plus en plus importants, y compris l'inefficacité du ciblage de l'actuel filet de protection sociale. Les principales interventions de la Banque à moyen terme seront la poursuite du Programme de transformation de l'éducation et de la formation (18 millions de dollars) (1695/OC-BH) et le lancement éventuel de la Phase II ainsi qu'une évaluation diagnostique éventuelle de la réponse en matière de protection sociale.
- c. **Institutions pour la croissance et le bien-être social.** L'établissement de systèmes de suivi et d'évaluation pour le renforcement de la capacité de gestion axée sur les résultats pourrait stimuler la faculté de réponse du secteur public en augmentant la disponibilité d'informations peu coûteuse, intégrée et de qualité qui limite actuellement la faculté d'action et de décision du gouvernement. Autrement dit, un partenariat entre le gouvernement des Bahamas et la Banque pourrait avoir un profond impact dans des domaines critiques tels que le contrôle des dépenses publiques, la planification stratégique et le ciblage et la conception des politiques.
- d. **Intégration régionale et mondiale compétitive.** La Banque utilisera sa compétence pour aider les Bahamas à poursuivre la régularisation de la propriété foncière, des droits de propriété et de l'enregistrement des biens afin de faciliter l'accès au financement. La Banque propose une assistance technique suivie d'un investissement dans le Programme d'appui au secteur du commerce afin d'évaluer les besoins et de mettre en œuvre des recommandations visant à améliorer le système de gestion, les procédures et l'organisation du travail des douanes sur la base du Cadre des normes de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour sécuriser et faciliter le commerce mondial, afin de répondre aux exigences de l'Union européenne, des États-Unis et de l'Organisation mondiale du commerce.
- e. **Secteur privé.** Accroissement de la demande de ressources de la Banque de la part du secteur privé, en particulier développement des entreprises en vue de faciliter l'accès au capital et aux services de développement commercial des petites et moyennes entreprises (PME), pour renforcer la compétitivité de ce secteur et sa contribution à la production nationale. La Banque propose d'appuyer la compétitivité et la contribution à la production des PME par deux moyens : (i) mise en œuvre du programme FINPYME, qui aidera à l'exécution d'exams diagnostics de certaines PME comme base de la préparation de plans d'activités qui pourront ensuite être utilisés pour solliciter l'appui financier du secteur bancaire ; et (ii) offre d'un fonds de roulement pour un financement à moyen terme direct, à décaissement rapide et d'un investissement en capital fixe à certaines PME choisies.

Demande de produits de la BID

Parmi toutes les organisations multilatérales, la BID joue le rôle le plus important en tant qu'unique bailleur de fonds des Bahamas, comptant pour 20 % de la dette extérieure publique totale du pays. Pour la prochaine décennie, l'objectif de la Banque est de maintenir son rôle d'importante source de financement et d'assistance technique aux secteurs public et privé aux Bahamas.

À court terme, on prévoit un accroissement de la demande de ressources de la BID pour atténuer l'impact de la crise financière internationale et pour financer les coûts d'achèvement des projets de dépenses d'équipement prioritaires. À moyen terme, à mesure que les marchés du crédit se débloquent et que les Bahamas recouvreront leur niveau élevé d'accès à ces marchés, les besoins de financement externe de la Banque devraient s'atténuer.

Au cours de la prochaine décennie, à mesure que l'investissement direct dans les secteurs du tourisme et de l'immobilier retrouvera son rythme, la demande des secteurs public et privé s'accroîtra, notamment pour pallier les insuffisances d'infrastructure, d'institutions et de capital humain et améliorer la viabilité environnementale et sociale et pour favoriser la croissance du secteur privé. Malgré l'accès élargi aux marchés internationaux du crédit, la Banque conservera son avantage comparatif en tant qu'importante source de connaissances techniques à l'appui de la gestion de la croissance des Bahamas.

Le rôle financier de la Banque se heurtera à un certain nombre de difficultés complexes : (i) il devra rester pertinent lorsque les Bahamas retrouveront leur niveau traditionnellement élevé d'accès aux capitaux internationaux par le biais des banques commerciales ; (ii) il devra apporter les fonds à la mesure des besoins du secteur privé et des autres clients sans garantie souveraine ; et (iii) il devra rechercher les moyens de travailler avec les administrations centrale et locales en vue de la fourniture de services publics efficaces.

Barbade

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

La Barbade est un petit pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure, avec un PIB par habitant 12 426 dollars en 2008. Au cours des cinq dernières années, elle a connu une croissance supérieure à la normale, affichant en moyenne 3 % contre 1,5 % au début des années 1980. La Barbade devrait accuser une forte contraction de son PIB, de 3,5 % en 2009, par suite de l'actuelle récession mondiale.

Sa vulnérabilité tient notamment à la forte concentration de son économie sur le tourisme, qui compte pour la moitié du total des recettes d'exportation et représente la moitié de l'ensemble de l'activité économique du pays, d'après la mesure de certains comptes satellites. En même temps, le pays se doit de renforcer sa compétitivité s'il veut maintenir la part de marché et la croissance de son tourisme et de ses autres secteurs d'activité. L'accroissement de sa dette publique, qui se traduit par un ratio dette/PIB de 96 %, limite sa marge de manœuvre face aux chocs économiques. Le pays est également exposé aux ouragans qui s'abattent chaque année sur la région, et doit constamment consacrer des fonds à la protection de ses ressources côtières.

En 2008, la Barbade se classait au 37^{ème} rang des 179 pays figurant dans l'Index de développement humain des Nations Unies, sous l'effet combiné de son revenu par habitant et de ses progrès considérables dans les secteurs sociaux. De ce fait, elle est bien placée pour atteindre la plupart des OMD d'ici à 2015. De plus, d'après les données dont on dispose, le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 13 %. Ces données ont besoin d'être actualisées, mais on ne s'attend pas à ce que les nouvelles estimations s'écartent sensiblement de ce chiffre.

Tableau 1 - Barbade : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | Cible 2015 | Progrès |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------|--------|---------|------------|-------------------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Indice volumétrique de pauvreté 1 dollar par jour (en % de la population) | | 13% | | | | sur la bonne voie |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire | 87,00% | | 54,30% | 97,60% | 100% | atteint |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Éliminer les disparités entre les sexes dans la scolarisation primaire et secondaire (Indice de parité entre les sexes) | 1,0 | | 0,99 | 1 | 1 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 17 | 15 | 13 | 12 | 11 | atteint |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) | 43 | 33 | 95 | | 32 | atteint |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Prévalence du VIH parmi la population | | | 1,60% | 1,80% | 1,50% | modéré |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Proportion de la population urbaine ayant accès à une source d'eau améliorée | 100% | 100% | 100% | 100,00% | 100% | modéré |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 28,06 | | | 126,7 | | |
| Abonnés à des téléphones cellulaires (pour 100 personnes) | 0,19 | | | 76,65 | | |
| Ordinateurs individuels (pour 100 personnes) | 5,67 | | | 12,55 | | rapide |

Source : Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) 2007.

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

L'actuelle stratégie-pays pour la Barbade a été approuvée en mai 2006, et une nouvelle stratégie est en préparation. Le thème dominant qui se retrouve dans ces deux stratégies est la nécessité d'un appui au renforcement de la compétitivité. La nouvelle stratégie propose quatre domaines prioritaires compatibles avec la notion de compétitivité et répondant aux besoins particuliers de la Barbade. Ces priorités témoignent également de l'intérêt que porte la Banque aux questions d'environnement, d'approvisionnement en eau et d'énergie, tel qu'il s'exprime dans l'Initiative sur l'énergie durable et le changement climatique (SECCI), et s'inspirent de la grande expérience de la Banque dans les domaines sociaux. La nouvelle stratégie-pays a désigné quatre domaines prioritaires, à savoir :

- a. Gestion des risques côtiers et adaptation au changement climatique.** Ce domaine est d'une importance critique pour s'attaquer à la vulnérabilité de l'environnement et à la nécessité de lutter contre la dégradation des récifs de corail et l'érosion du littoral. Vu l'importance des zones côtières pour l'industrie touristique, ces besoins prioritaires sont vitaux pour la Barbade. L'appui de la Banque visera : à améliorer l'information pour la gestion des risques côtiers et l'adaptation au changement climatique ; à protéger et à restaurer l'infrastructure et les ressources côtières ; et à renforcer le cadre réglementaire et institutionnel.
- b. Eau et assainissement.** L'action dans ce domaine tendra à traiter les problèmes liés à un approvisionnement en eau limité comme un problème social et comme l'un des paramètres essentiels pour l'industrie touristique. Elle tiendra compte également du problème de la gestion des eaux usées et de son incidence sur le tourisme et la conservation des récifs coralliens. L'action de la Banque visera à appuyer les efforts en vue de renforcer le cadre institutionnel d'ensemble de ce secteur, à améliorer la situation financière de l'exploitation de la Barbados Water Authority, et à améliorer le processus de remplacement des conduites et à améliorer l'épuration des eaux usées.
- c. Énergie.** Ce domaine revêt une importance prioritaire en raison de la forte dépendance du pays à l'égard des importations d'énergie, malgré une production locale limitée de combustibles fossiles, et des niveaux élevés d'émissions de dioxyde de carbone. C'est pourquoi l'aide dans ce domaine visera à appuyer le renforcement de l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.
- d. Éducation.** Le renforcement de l'éducation est essentiel en tant que problème social et pour améliorer la compétitivité du pays. L'aide de la Banque visera à renforcer la planification sectorielle et la capacité de collecte des données, à améliorer la qualité des enseignements primaire et secondaire, et à renforcer la transition de l'école au travail et la formation professionnelle.

Demande de produits de la BID

La BID joue un rôle important en tant que partenaire au développement de la Barbade. Elle vient en tête des banques multilatérales de développement pour son action dans le

pays, comptant pour 64 % du total de la dette souveraine du pays aux BMD et pour 14 % du total de sa dette extérieure souveraine. Depuis la création de la BID en 1969, ses prêts à la Barbade représentent un total de 467 millions de dollars, dont 364 millions de dollars ont été décaissés. Actuellement, l'encours de la dette de la Barbade envers la BID est de 144 millions de dollars. La Barbade n'a accès qu'au capital ordinaire de la Banque.

Le portefeuille de prêts de la BID comprend 11 projets d'un montant total de 140 millions de dollars, dont 42 % ont été décaissés. Huit projets ont été approuvés depuis 2005, dénotant un regain d'activité depuis quelques années. Ces projets contribuent au développement de secteurs importants : trois projets au secteur social représentent 66 % du portefeuille ; six projets pour la gestion du secteur public en représentent 21 % et un projet d'infrastructure/environnement, 12 %.

Au cours de la période 2011-2020, on prévoit que face aux contraintes budgétaires, la Barbade substituera l'endettement multilatéral à la dette commerciale. D'ailleurs, l'accroissement de la demande paraît raisonnable, compte tenu des mesures destinées à répondre à la crise mondiale. On prévoit également que l'activité dans le secteur privé, qui est restée lente ces dernières années, augmentera sensiblement. Le ratio dette publique/PIB élevé de la Barbade doit également être pris en compte. Néanmoins, si l'on compte que les taux de croissance de ces dernières années, qui ont été en moyenne de 3 %, réapparaissent à mesure que l'économie internationale reprendra, il y aura place pour de nouveaux emprunts.

Belize
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 21 mai 2009

Contexte

Dans l'ensemble, à long terme, la performance du développement du Belize est impressionnante. Au deuxième rang de l'Amérique centrale pour la pauvreté en 1960, le Belize a aujourd'hui un revenu par habitant qui vient juste derrière ceux du Panama et du Costa Rica. Il reste néanmoins l'un des pays les moins avancés des Caraïbes et le maintien de son système de croissance pose de gros défis. Sa croissance économique est freinée par le faible niveau national de l'épargne. Les progrès de cette croissance au cours des deux dernières décennies si sont fondés en grande partie sur l'épargne extérieure et se sont accompagnés de substantiels déficits budgétaires et courants. Du fait de ces déficits, la dette publique du Belize se situait à 78 % du PIB à la fin de 2008. Autrement dit, le Belize a épuisé le moyen de financer sa croissance par l'endettement extérieur, et sa dette ainsi que sa viabilité macroéconomique globale nécessiteront à présent une longue période de discipline budgétaire. Il devra éviter l'emprunt commercial extérieur et réduire sensiblement son ratio dette/PIB d'ici 2019, lorsque le lourd amortissement de sa dette commerciale actuelle arrivera à échéance. Sa croissance à venir devra être non seulement financièrement viable, mais écologiquement saine, car son économie est fondée sur ses ressources naturelles (le tourisme à lui seul représente environ un quart de l'activité économique) et sur son fragile environnement.

Le Belize a consacré un volume croissant de ressources publiques aux secteurs sociaux, ce qui a contribué à accroître l'espérance de vie, à favoriser l'accès de tous à l'enseignement primaire, et à progresser dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, certains problèmes demeurent, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux et leur qualité. Dans le domaine de l'éducation, la scolarisation dans le secondaire reste insuffisante, surtout dans les districts ruraux où vivent de fortes proportions des minorités ethniques. Dans le secteur de la santé, malgré les progrès de l'état de santé¹, le pays reste exposé à une forte prévalence des maladies infectieuses tropicales et traditionnelles négligées, ainsi qu'à l'émergence d'épidémies de maladies chroniques. Le taux de prévalence du VIH est de 2 %, le plus élevé de l'Amérique centrale et le cinquième des Caraïbes.

C'est dans la réduction de la pauvreté que le pays a fait le moins de progrès dans la réalisation des OMD. D'après les dernières estimations (2002), 33,5 % de la population sont pauvres, et 10,8 % vivent en état d'extrême pauvreté, ce qui est comparable aux niveaux de 1995 (33 % and 13 % respectivement)². Le Belize a une pauvreté structurée en deux éléments. Dans certains districts, la pauvreté est essentiellement temporaire – la

¹ L'espérance de vie est passée de 72 à 76 ans, et la mortalité infantile est tombée de 35 à 22 pour 1 000 naissances vivantes entre 1990 et 2007.

² Le Belize a procédé à deux bilans de pauvreté, l'un en 1995 et l'autre en 2002. La dernière enquête sur le niveau de vie a eu lieu en 2002. Une nouvelle enquête est prévue en 2009.

population vulnérable vit proche du seuil de pauvreté, et les taux de pauvreté sont généralement liés à la performance économique d'ensemble. En revanche, dans le district sud de Toledo, où vit 9 % de la population et où la population est concentrée selon l'appartenance ethnique (à 76 % Maya), la pauvreté est plus structurelle.

Tableau 1 - Belize : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Cible 2015 | Progrès |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Taux de pauvreté extrême (en % de la population)* | | 13.0 | 10.8 | | | lent |
| Taux de pauvreté (% de la population)* | | 33.0 | 33.5 | | | maintenu |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | | | 97.0 | 99.0 | 100 | lent |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | | 90.0 | 99.0 | 106.0 | 100 | atteint |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux | 0.0 | 3.0 | 7.0 | 7.0 | 50 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 96.0 | 96.0 | 96.0 | 99.0 | 100 | maintenu |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 109.0 | | 107.0 | 107.0 | 100 | maintenu |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 35.0 | 26.0 | 24.0 | 22.0 | | |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 43.0 | 32.0 | 29.0 | 25.0 | 17 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 77.0 | | 83.0 | 96.0 | | rapide |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | | | | 52 | | |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0.1 | 1.9 | 2.1 | 2.1 | 0.1 | en recul |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | | 91 | 91 | | | maintenu |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | | 47 | 47 | | | maintenu |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 1 | 7 | 39 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 2,210 | 2,740 | 3,090 | 3,760 | | |
| Population, total (en millions d'habitants) | 0.2 | 0.2 | 0.2 | 0.3 | | |
| Commerce (en % du PIB) | 122.3 | 97.2 | 126.3 | 121.6 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde and *BelizeStats

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Le Projet de Stratégie-pays de la BID pour le Belize vise à contribuer à la réalisation des objectifs de développement suivants : (1) assurer une saine gestion fiscale et la transparence du secteur public ; (2) créer les conditions nécessaires à la reprise d'une croissance durable tirée par le secteur privé ; (3) améliorer la valorisation des ressources humaines et la protection sociale ; et (4) remettre les routes en état. Pour atteindre ces objectifs, la Banque coopérera avec le gouvernement du Belize dans les domaines prioritaires suivants :

Équité sociale pour l'équité et la productivité

Dans l'éducation, les efforts tendront à améliorer la scolarisation dans le secondaire, en particulier dans les régions les plus pauvres, et à améliorer la qualité de l'enseignement. Dans le secteur de la santé, l'action visera principalement à accroître l'accès aux soins de santé primaires pour les pauvres. Par ailleurs, la Banque s'efforcera avec le gouvernement du Belize d'améliorer l'efficacité des actuels programmes de **protection sociale**, créant un système d'information et de ciblage pour les services sociaux et identifiant les options pour des activités de protection efficaces et durables pour les pauvres.

Infrastructure pour promouvoir la compétitivité et le bien-être social

L'action dans ce domaine visera à réduire les problèmes d'infrastructure qui font obstacle au développement des principaux secteurs productifs du Belize : le tourisme, l'agriculture et, de plus en plus, le pétrole. Dans le secteur du **tourisme**, les activités conjointes du pays et de la Banque chercheront à renforcer la capacité de planification, à améliorer les infrastructures, à promouvoir la participation du secteur privé et à réduire les risques pour l'environnement. Dans **l'agriculture**, la Banque appuiera la poursuite par le gouvernement de l'objectif d'un accroissement des exportations agricoles par une assistance technique afin d'aider au choix des priorités en matière d'investissements publics et par un appui à l'innovation dans la production et la gestion des risques concernant les végétaux, les animaux et la sécurité alimentaire. Par ailleurs, la Banque entreprendra une action dans le secteur **pétrolier**, en facilitant la concertation et la recherche de possibilités d'investissement privé.

La Banque appuiera les efforts en vue de remettre en état **l'infrastructure routière** endommagée par les catastrophes naturelles, telles que les inondations de novembre 2008. Elle recherchera l'investissement privé dans l'infrastructure pour le tourisme et l'agriculture, secteurs productifs clés au Belize.

Dans le secteur de **l'eau et de l'assainissement**, la collaboration entre la Banque et le pays se concentrera sur le développement d'un système de gestion des déchets solides pour le Couloir ouest du Belize et sur le renforcement des institutions de planification des ressources en eau.

Institutions pour la croissance et le bien-être social

Marchés du crédit. La Banque s'efforcera de réduire les pressions fiscales qui pèsent sur les taux d'intérêt intérieurs et d'améliorer l'accès au crédit. L'action se concentrera sur le renforcement des aptitudes des institutions financières locales, telles que les mutuelles de crédit, à prêter aux micro et petites entreprises locales et à renforcer les capacités de ces institutions en leur offrant une formation afin d'améliorer leur faculté d'accès au crédit. La Banque cherchera également à mobiliser un appui financier aux institutions financières afin d'améliorer leur aptitude à prêter aux micro et petites entreprises et de développer les services financiers aux entreprises locales d'exportation.

Viabilité budgétaire. L'action avec le gouvernement visera à renforcer le cadre institutionnel de gestion budgétaire. Les résultats attendus du partenariat entre la Banque et le pays à cet égard sont : (i) l'établissement d'un meilleur cadre juridique pour la viabilité budgétaire ; (ii) une plus grande intégration d'une vision à moyen terme dans la planification budgétaire ; (iii) une meilleure aptitude à choisir les priorités, suivre et évaluer les nouveaux projets d'investissement public ; (iv) une réduction des risques fiduciaires ; et (v) une stratégie pour gérer les risques budgétaires découlant des catastrophes naturelles et du changement climatique. Par ailleurs, la Banque sera prête à appuyer les efforts du gouvernement en vue de prévenir ou d'atténuer les menaces à long terme pour la durabilité budgétaire, notamment en ce qui concerne les pensions et l'entretien des infrastructures.

D'autre part, la Banque continuera de contribuer à améliorer la capacité de **gestion foncière**.

Durabilité de l'environnement et changement climatique. Les activités conjointes du pays et de la Banque viseront à renforcer la capacité de planification pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, l'utilisation de sources d'énergie de substitution et l'exploration du potentiel de bioénergie.

Intégration à la concurrence régionale et internationale

Dans le cadre des efforts visant à accroître les exportations agricoles, la Banque apportera au Belize l'appui au renforcement institutionnel nécessaire pour assurer l'accès du pays à la CARICOM et aux marchés de l'Amérique centrale et l'expansion du financement du commerce.

Les objectifs du pays guideront l'ensemble des activités de la BID dans les secteurs public et privé. Dans le cas des activités sans garantie souveraine, la Banque cherchera à faire face aux problèmes de financement des secteurs productifs en renforçant les institutions financières locales, en renforçant les micro et petites entreprises afin d'accroître leur aptitude à obtenir du crédit et en développant les activités de financement du commerce des banques commerciales. En outre, les guichets sans garantie souveraine rechercheront les possibilités d'investir dans des projets de développement capables d'attirer des capitaux additionnels vers les secteurs productifs. Cela comprend des investissements dans des hôtels et infrastructures liées au tourisme, aux agroindustries, à la bioénergie et à l'expansion de la production pétrolière.

Vu les possibilités limitées de prêts à garantie souveraine, un grand nombre des résultats évoqués ci-dessus ne pourront être obtenus qu'avec une assistance technique non remboursable. Bien que le financement non remboursable soit limité au Belize par un revenu par habitant relativement élevé, la stratégie de la Banque cherchera à mobiliser des dons pour compléter les prêts et susciter des synergies.

Demande de produits de la BID

La BID est la principale institution financière d'aide multilatérale au Belize : elle comptait pour 44 % du total de la dette multilatérale et 10 % de la dette extérieure du secteur public du pays à la fin de 2008. La Banque de développement des Caraïbes joue également un rôle important et comptait alors pour 9 % de la dette extérieure du secteur public.

Au cours des dix dernières années, la dette multilatérale a été supplantée par la croissance rapide de la dette extérieure commerciale, qui représentait 60 % de la dette extérieure totale du secteur public à la fin de 2008. Cependant, la part de la dette multilatérale dans la dette extérieure totale devrait progresser à moyen terme car le gouvernement actuel est décidé à limiter le financement extérieur commercial et à compter sur les créancier multilatéraux et bilatéraux.

Cela est renforcé par le fait que le Belize n'a pas actuellement accès au financement extérieur commercial à des conditions abordables (la marge par rapport aux bons du Trésor des États-Unis sur le super-bon du Belize était d'environ 1 800 points de base durant les quatre premiers mois de 2009). Si le gouvernement limite le déficit budgétaire à un montant équivalant tout au plus aux flux nets des prêts des créanciers multilatéraux et bilatéraux, il n'aura pas besoin de recourir à un financement extérieur commercial

avant 2019, année où les super-bons commenceront à arriver à échéance. L'aptitude de la BID à accroître son appui financier au Belize dans la période 2010-2020 se heurte à des considérations de viabilité de la dette.

Bolivie
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 8 mai 2009

Contexte

Ces dernières années, la Bolivie a connu une forte expansion de ses exportations avec en tête les hydrocarbures et les industries minières. La conjoncture extérieure favorable a permis une amélioration de la croissance et un renforcement des positions extérieure et fiscale, mais l'inflation s'est accélérée et l'investissement est resté faible. Le contexte politique de la Bolivie reste très complexe, face à une profonde polarisation régionale et sociale qui devrait se poursuivre jusqu'aux élections présidentielles de décembre 2009.

Vu sa très faible intégration aux marchés financiers internationaux, la Bolivie se ressent principalement de la crise mondiale actuelle à travers le fléchissement des prix des produits de base et des envois de fonds des travailleurs émigrés. La conjoncture extérieure défavorable devrait ramener la croissance du PIB à 4 % en 2009, et la position financière globale devrait passer d'un excédent de 3,5 % du PIB en 2008 à un déficit de 0,5 % en 2009. La baisse des prix des produits alimentaires devrait contribuer à limiter l'inflation. Le gouvernement bolivien a réagi au ralentissement économique attendu par des mesures budgétaires qui comprennent une hausse de 20,6 % de l'investissement public dans l'infrastructure, l'énergie et l'agriculture.

Malgré la croissance économique récente et les progrès dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement (notamment en ce qui concerne le ratio filles-garçons dans le cycle primaire et l'incidence de la tuberculose), la Bolivie reste en retard par rapport à l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes pour ce qui est de la réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté, et reste en cinquième place en fin de classement pour l'indice de développement humain, l'après l'ONU. Par ailleurs le coefficient de Gini de la Bolivie était de 0,60 (en 2005), plaçant le pays parmi les plus inégalitaires de l'Amérique latine, avec une pauvreté qui frappe principalement les populations rurales et autochtones. Autrement dit, l'amélioration des conditions de vie des éléments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population reste la grande priorité du développement de la Bolivie.

Tableau 1 - Bolivie : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990/91 | 1995/96 | 2000/01 | 2006/07 | Cible 2015 | Progrès |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|------------|---------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Taux de pauvreté extrême (en % de la population) | .. | 41,2 | 45,2 | 37,7 | 24,1 | lent |
| Prévalence de la sous-alimentation, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | 8,9 | 12,6 | 5,9 | .. | 4,4 | rapide |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 4 | 19 | 25 | 20 | | |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation (en % du groupe de 15 à 24 ans) | 94 | .. | 97 | 99 | 100 | rapide |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 71 | .. | 99 | .. | 100 | rapide |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | .. | .. | 96 | 96 | 100 | lent |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 9 | 7 | 12 | 17 | 50 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 93 | 97 | 99 | 100 | 100 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 89 | 76 | 63 | 48 | 27 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 43 | 47 | 51 | 65 | 70 | rapide |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | 416 | .. | .. | 290 | 200 | rapide |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 255 | 220 | 190 | 155 | 255 | atteint |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 0,1 | lent |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 33 | 36 | 39 | 43 | 64 | |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 72 | 78 | 82 | 86 | 78,5 | * |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0,0 | 0,1 | 1,4 | 10,5 | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 0 | 7 | 34 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 740 | 860 | 1 000 | 1.260 | | |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 59 | 61 | 63 | 66 | | |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | 5,5 | 2,2 | 1,3 | 1,8 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, sauf mention contraire

Les chiffres en rouge proviennent du "Quinto informe de progreso de los Objetivos de Desarrollo del Milenio en Bolivia" (2008), UDAPE

Les objectifs pour 2015, en vert, sont tirés de données de 1990-91. Ils pourraient s'écarter légèrement des objectifs du pays.

* Les données du Rapport de la Bolivie sont tellement différentes qu'il est difficile de donner une bonne évaluation par rapport aux OMD.

En revanche, les chiffres sur l'eau et l'assainissement émanent du UNDP MDG Monitor et servent d'indicateurs lorsqu'une tendance favorable a été décelée.

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Approuvée en octobre 2008, la Stratégie de la Banque pour la Bolivie va dans le sens des objectifs du Plan national de développement du pays et porte sur les quatre enjeux stratégiques suivants : (i) productivité, compétitivité et infrastructure de production nécessaires pour promouvoir une croissance économique équilibrée et soutenue centrée sur les domaines offrant un bon potentiel économique et de clairs avantages comparatifs ; (ii) développement du secteur de l'eau et de l'assainissement et développement socialement productif visant les municipalités aux niveaux de pauvreté et de vulnérabilité élevés ; (iii) création d'opportunités pour la majorité et développement respectueux de l'identité ; et (iv) renforcement de l'État par le développement institutionnel à l'échelon national et une plus forte décentralisation, afin de créer un secteur public plus efficace et efficace.

La Banque a identifié les domaines prioritaires suivants pour sa collaboration à la poursuite des objectifs de développement de la Bolivie :

- a. **Productivité, emploi et infrastructure de production.** Les efforts visant à concilier la croissance économique et l'équité débouchent sur les mesures tendant à lever les obstacles à la production et à engager plus activement les pauvres dans le processus de création de richesse. Les grands axes de cette politique sont : (i) de promouvoir l'intégration territoriale et l'accès aux marchés en finançant des améliorations de l'infrastructure des transports, notamment le réseau routier ; et (ii) de stimuler la croissance économique et la création d'emplois en améliorant l'infrastructure de production et en favorisant la productivité et la compétitivité,

- en encourageant l'initiative locale et en créant des arrangements liant les petites exploitations à des entreprises dynamiques et en développant les possibilités d'emplois non agricoles.
- b. Protection sociale et développement des secteurs de l'eau et de l'assainissement.** Soucieuse d'appuyer la réalisation des objectifs de protection sociale du Plan national de développement, la Banque accorde une attention prioritaire : (i) aux investissements dans les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour les pauvres vivant dans les zones rurales et les quartiers urbains périphériques ; et (ii) à la mise en œuvre de modèles d'intervention novateurs fondés sur des transferts conditionnels d'espèces aux familles et/ou communautés rurales qui prennent la responsabilité d'améliorer leurs indicateurs de développement social et économique.
 - c. Opportunités pour la majorité et développement respectueux de l'identité.** Parmi les éléments clés de la promotion de l'inclusion sociale figurent des activités qui : (i) appuient l'action menée par le gouvernement pour moderniser le registre de l'état civil et fournir les pièces d'identité nécessaires pour poursuivre une activité productive formelle et remplir les conditions d'obtention des services de base et des droits civils ; (ii) visent à améliorer le fonctionnement du marché du travail et à combattre les pratiques extrêmes qui exploitent les travailleurs, telles que la main d'œuvre sous contrat, l'asservissement par la dette et les travaux forcés dans l'agriculture et les zones rurales reculées ; (iii) permettent l'accès des micro et petites entreprises aux services financiers ; et (iv) améliorent les méthodes de ciblage de manière à étendre la couverture des services sociaux aux municipalités rurales et aux communautés autochtones qui comptent parmi les populations les plus vulnérables.
 - d. Renforcement institutionnel aux niveaux national et décentralisé.** La modernisation de l'administration publique au niveau central comprend des interventions dans des domaines tels que le budget pluriannuel et la gestion axée sur les résultats, la gestion financière et la gestion des actifs, la passation des marchés, l'administration fiscale et douanière et la lutte contre la corruption. Consciente de l'importance qu'il revêt pour l'économie, la Banque appuie le renforcement du cadre institutionnel des organismes du secteur du pétrole et du gaz, ainsi que le renforcement de la gestion des risques afin d'atténuer l'impact social et les effets sur la production des catastrophes naturelles. Au niveau décentralisé, la Banque concentre ses efforts sur le développement des institutions départementales et municipales et sur le renforcement de la gestion des ressources humaines en tant qu'éléments de la décentralisation des responsabilités et de l'affectation de ressources aux niveaux régional et local.

Demande de produits de la BID

La BID entretient une relation étroite et très active avec la Bolivie. En 2008, elle comptait pour 18,5 % de la dette extérieure publique totale du pays, et elle est l'une de ses principales sources de financement multilatéral, avec 25,4 % du total de sa dette multilatérale. La Banque entend maintenir son rôle de partenaire privilégié au développement de la Bolivie par sa connaissance et par la conception et la mise en œuvre

de la politique gouvernementale, et par le financement de projets en étroite collaboration avec les autres bailleurs de fonds internationaux.

L'initiative d'allègement de la dette multilatérale a permis d'éliminer une part importante de la dette extérieure de la Bolivie et de réduire sa vulnérabilité en ramenant la dette publique totale du pays à 30 % de son PIB. À cet égard, les perspectives de viabilité de la dette extérieure du secteur public se sont grandement améliorées. Dans ses perspectives de base, au chapitre du *cadre de viabilité à long terme et du système d'allocation fondée sur les résultats*, la Banque a classé la Bolivie comme présentant un faible niveau de risque de surendettement, et projeté que les niveaux d'endettement et de service de la dette de la Bolivie resteront tolérables – même en cas de forte pression.

Au cours des cinq dernières années, la gestion du portefeuille s'est heurtée à de constantes difficultés qui nuisent à la performance du portefeuille, notamment à de longs processus d'approbation, à des retards dans les décaissements, à de fréquents changements institutionnels ou de personnel et à des retards dans les passations de marchés. Il incombe à la Banque de rechercher des solutions à ces problèmes afin d'aider les pouvoirs publics à accroître les décaissements annuels en pourcentage du portefeuille actif et en valeur absolue, deux niveaux qui accusent une tendance traditionnelle à la baisse.

À court terme, on prévoit un léger accroissement de la demande de ressources additionnelles de la BID, dans le cadre actuel des ressources concessionnelles, pour atténuer l'impact de la crise financière internationale et financer les coûts des mesures de stimulation du secteur social et des projets d'infrastructure.

À moyen terme, on prévoit que la Bolivie continuera de souffrir d'un manque d'accès aux marchés financiers internationaux, mais que sa capacité d'exécution et le volume des décaissements augmenteront et que les indicateurs de viabilité de sa dette resteront favorables. Cela entraînera un fort accroissement de la demande de ressources de la Banque pour des prêts souverains. Dans ces conditions, il est fort probable que la Bolivie passera au rang des pays admis à bénéficier des ressources du Capital ordinaire. De même, le pays pourrait avoir à recourir à moyen terme à la demande de ressources à décaissement rapide pour couvrir ses déficits budgétaires, et la demande d'assistance technique et de financement du secteur de l'énergie (électricité et hydrocarbures) risque fort d'augmenter.

Secteur privé. Les changements actuellement apportés aux cadres législatif et réglementaire influant sur la conjoncture économique, combinés à un système financier relativement sain, bien pourvu en capital et en liquidités, se sont traduits par une demande relativement limitée de ressources de la Banque pour le secteur privé. L'appui de la Banque au secteur privé et au secteur public non souverain ira principalement aux marchés financiers (appui aux institutions financières à travers les programmes d'aide aux PME et au logement et le programme de facilitation du financement du commerce), au secteur manufacturier et aux agroindustries. Par ailleurs, la Banque recherche les possibilités d'investissement principalement à travers le MIF, dont les efforts tendent à améliorer l'accès aux services financiers et au microfinancement pour les petites entreprises.

Dans ces conditions, la Banque devra relever le défi complexe de devoir répondre aux réformes politiques, sociales et institutionnelles dynamiques du pays tout en conservant sa pertinence et en poursuivant son action au moyen d'approches programmes et d'instruments souples pour à la fois faire face aux risques et tirer parti des opportunités qui pourront se présenter.

Brésil

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Après avoir surmonté une période d'instabilité financière liée à la transition politique en 2003, le Brésil a connu une période de croissance économique saine, de faible inflation et de large accès aux marchés internationaux des capitaux. En revanche, si sa croissance des cinq dernières années (4,7 % par an en moyenne) a été solide, sa performance économique des trente dernières années (une croissance de 2,4 %, ou de 0,7 % par habitant et par an en moyenne) n'a pas été éblouissante. Malgré un solide cadre macroéconomique, le Brésil a toujours du mal à surmonter les plus gros obstacles à sa croissance : accroître ses niveaux d'investissement traditionnellement bas (16 % du PIB) ; améliorer son capital humain et réformer sa fiscalité inefficace. Parmi les autres graves obstacles à une croissance économique durable, il lui faut résoudre ses problèmes d'infrastructure (en particulier dans les domaines de l'électricité et des transports) et réduire le coût élevé de financement des entreprises privées.

Le Brésil affiche des niveaux relativement élevés de progrès mesurés par les indicateurs généraux de développement, mais il accuse encore des retards dans certains domaines. D'après les estimations de la Banque mondiale, le revenu national brut par habitant du Brésil a dépassé 9 000 dollars en 2007, en parité de pouvoir d'achat (PPA). Le pays a fait de bon progrès dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment la réduction de l'extrême pauvreté et de la sous-alimentation, l'abaissement des taux de mortalité infantile et de l'incidence de la tuberculose, l'expansion de la vaccination contre la rougeole et de l'accès aux sources d'approvisionnement en eau. Il lui faut toutefois progresser à un rythme plus rapide dans le domaine des indicateurs de la santé maternelle, tels que les taux de fécondité des adolescentes et les ratios de mortalité maternelle, et vis-à-vis des objectifs de protection de l'environnement, tels que l'amélioration des installations sanitaires.

Tableau 1 – Brésil : Quelques indicateurs de progrès dans la poursuite des OMD

| Objectifs du Millénaire pour le développement | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 |
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 15 | 11 | 11 | 5 |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 10 | 10 | .. | 6 |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | .. | 90 | 108 | 106 |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | .. | .. | 130 | 130 |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | |
| Vaccination contre la rougeole (en % des enfants de 12 à 23 mois) | 78 | 87 | 99 | 99 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 49 | 37 | 28 | 20 |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans) | .. | 90 | 90 | 89 |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | .. | .. | .. | 110 |
| Femmes enceintes recevant des soins prénataux (en %) | .. | 86 | .. | 97 |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 84 | 71 | 60 | 48 |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | |
| Émissions de CO ₂ (kg par dollar de PBI en PPA) | 0,3 | 0,2 | 0,3 | 0,2 |
| Émissions de CO ₂ (en tonnes métriques par habitant) | 1,4 | 1,5 | 1,8 | 1,7 |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 83 | 86 | 89 | 91 |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0,0 | 0,1 | 2,9 | 35,2 |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 1 | 13 | 63 |
| Autres | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 2,700 | 3,740 | 3,870 | 5,860 |
| Revenu national brut par habitant, en PPA (en dollars internationaux courants) | 5,050 | 6,210 | 6,810 | 9,270 |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (en % de la population de 15 ans et plus) | .. | .. | 86 | 90 |
| Commerce (en % du PIB) | 15,2 | 16,0 | 21,7 | 26,2 |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Le portefeuille de prêts de la Banque au Brésil est orienté dans trois directions : inclusion et protection sociales (23 %) ; compétitivité et développement durable (38 %) ; et infrastructure et intégration (38 %). Pour l'avenir, la BID a identifié cinq domaines généraux où les besoins de développement à moyen terme et les compétences cumulées de la Banque seront particulièrement propices à des résultats efficaces, à savoir : équité et développement du capital humain ; amélioration des conditions de vie dans les villes ; infrastructure ; modernisation de l'État ; et compétitivité et PME, avec des actions transversales pour les questions d'environnement.

Équité et capital humain. L'inégalité, ainsi que la lutte contre l'extrême pauvreté, reste un important enjeu du développement, malgré un encourageant déclin récent du Coefficient de Gini, qui mesure l'inégalité. La pauvreté touche encore 53 millions d'habitants (près d'un tiers de la population) et l'inégalité (le revenu global des 1 % les plus riches de la population est égal à celui des 50 % les plus pauvres) dépasse de loin les niveaux observés dans d'autres pays au développement relatif comparable. Les données concernant les revenus, l'éducation et la demande de main d'œuvre pour différents niveaux de qualifications, indiquent que le plus faible nombre d'années de scolarisation fait baisser les niveaux de revenus des travailleurs brésiliens par rapport à des pays de référence, y compris des pays d'Amérique latine. Les projets visant à combler ce déficit d'éducation et à améliorer le fonctionnement des marchés du travail pourraient être particulièrement utiles à cet égard.

Améliorer les conditions de vie dans les villes. Malgré les niveaux élevés de pauvreté dans les zones rurales, la concentration de la pauvreté dans les villes est un sujet de préoccupation croissante. Elle exerce une énorme pression sur l'aptitude du secteur

public à fournir des services, qu'il s'agisse d'éducation, de sécurité publique, de formation professionnelle pour les jeunes, de transports urbains efficace ou d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Infrastructure. L'accroissement de l'investissement public nécessitera un renforcement des compétences en matière de formulation et d'évaluation de projets, de traitement des questions d'environnement et des questions sociales et d'amélioration de la souplesse et de l'efficacité des dépenses publiques. À l'échelon sous-national, la fourniture de fonds et de conseils par la BID pourrait être un déterminant critique du succès des projets. Le pays offre un vaste potentiel d'action pour le secteur privé, à travers les crédits à l'énergie et aux transports et les investissements liés au changement climatique, notamment aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique des grandes entreprises.

Modernisation de l'État. À l'échelon fédéral, les efforts de la BID seront consacrés à renforcer les aptitudes du secteur public à la planification à long terme, l'exécution et l'évaluation des investissements publics, et à concevoir des politiques novatrices, notamment à l'égard des jeunes, de la sécurité publique et des citoyens. L'appui aux États et aux municipalités s'est fermement instauré depuis 2006 et progressera encore dans certains domaines tels que l'infrastructure sociale et urbaine, les transports, l'eau et l'assainissement, ainsi que dans le tourisme durable, la modernisation fiscale et budgétaire et le développement urbain intégré. L'approche novatrice conçue dans le cadre du projet Procidades a obtenu des résultats et est en train de devenir un exemple de choix pour d'autres interventions sectorielles à l'échelon sous-national.

Compétitivité et PME. La complexité de la réglementation et certains obstacles à l'initiative privée continuent de freiner tout accroissement durable de l'investissement privé et de la productivité. Les règlements et l'absence de concurrence dans le secteur financier engendrent de larges marges d'intermédiation qui alourdissent les coûts de financement des investissements, surtout pour les PME qui ont un accès limité aux marchés extérieurs. La poursuite du Programme de facilitation du financement du commerce, à travers des banques desservant les marchés moyens et petits, constituera une importante initiative à cet égard. Le financement par l'investissement privé dans les régions moins développées telles que le Nord-est, facilitera également la réalisation des objectifs dans ce domaine.

Le portefeuille de produits de savoir et de renforcement des capacités est relativement concentré sur les questions sociales, qui comptent pour 25 % du total. Les activités de renforcement des connaissances et des capacités sont en outre de plus en plus importantes dans les questions d'environnement (16 %). À l'avenir, ces produits se concentreront également sur la gestion des pouvoirs publics et les mesures sociales, en particulier aux échelons sous-nationaux.

Demande de produits de la BID

Ces dernières années, la demande d'aide financière à la BID a rebondi sous l'effet de plusieurs facteurs structurels. Les longues années de finances publiques en difficulté ont engendré une accumulation de déficit d'infrastructure et de demandes de financement insatisfaites de la part des PME, que les grandes banques fédérales s'efforcent à présent de satisfaire. La demande de financement à long terme du secteur privé à la BID a

progressé sensiblement dans certains secteurs tels que l'infrastructure et les énergies renouvelables. Les réformes introduites par la Loi de responsabilité fiscale ont assaini la fiscalité aux niveaux des États et à l'échelon local, renforçant la capacité d'emprunt et l'aptitude à entreprendre des projets d'investissement depuis longtemps nécessaires.

Avec un encours de sa dette sur les prêts de la BID de 13,7 milliards de dollars, le Brésil est le plus gros emprunteur de la Banque. Sa dette envers la BID représente environ 50 % de sa dette totale envers les banques multilatérales, mais seulement 3 % de la dette publique nette. À l'avenir, l'infrastructure en tant que source de compétitivité devrait continuer d'absorber environ la moitié du programme de prêts, et la part des projets sociaux augmentera en importance, tandis que les projets de renforcement institutionnel continueront d'occuper une place importante – les projets environnementaux restent imputés de façon transversale aux différents secteurs.

Chili

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Le Chili fait figure de référence parmi les pays émergents. Les réformes économiques ont été bénéfiques dans de nombreux domaines, dont ceux notamment du contrôle de l'inflation, de la stabilité des marchés financiers, de la qualité des institutions, de la politique budgétaire anticyclique, du dynamisme des exportations et de la gestion de la volatilité des revenus provenant des ressources naturelles. Aujourd'hui, le Chili possède une économie stable, ouverte et compétitive soutenue par un cadre institutionnel solide. Depuis 2000, le PIB du Chili a augmenté à un taux annuel de 4,3 %. Même si ce taux de croissance est moins élevé que celui atteint pendant la période de reprise économique des années 1990, il est néanmoins plus élevé par exemple que celui des années 1960 – une période pourtant de forte croissance en Amérique latine. L'analyse détaillée de cette croissance révèle que les taux d'accumulation du capital et du travail sont toujours solides, mais que la productivité multifactorielle – la croissance « résiduelle » du PIB après prise en compte de la contribution du capital et du travail – n'y est globalement pas pour grand-chose. La BID pourrait avoir un rôle important pour mettre fin à la stagnation de cette productivité.

Avec un revenu national brut par habitant situé au-dessus de 12 000 dollars, en parité de pouvoir d'achat, le Chili est une des économies au revenu le plus élevé en Amérique latine. Concernant les objectifs du Millénaire pour le développement, il convient de souligner également que des progrès notables ont été réalisés pour presque tous. La réduction de la pauvreté et de la mortalité infantile, et l'amélioration des indicateurs relatifs à l'assainissement, à l'éducation et à la santé sont en effet au nombre des objectifs du Millénaire dont la réalisation a été facilitée par les progrès globaux de l'économie.

Tableau 1 – Chili : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 |
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 4 | 2 | 2 | 2 |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | 99 | .. | 99 | 99 |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | .. | 87 | 98 | .. |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | |
| Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (en % de l'emploi total dans le secteur) | 36.2 | 36.2 | 36.9 | 38.5 |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 18 | 13 | 10 | 8 |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans) | .. | 67 | 64 | 60 |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 38 | 27 | 19 | 12 |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | |
| Émissions de CO ₂ (kg par dollar de PBI en PPA) | 0.6 | 0.4 | 0.4 | 0.3 |
| Émissions de CO ₂ (en tonnes métriques par habitant) | 2.7 | 3.1 | 3.9 | 4.7 |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 84 | 88 | 91 | 94 |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.3 | 16.5 | 31.1 |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 1 | 22 | 84 |
| Autres | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 2,250 | 4,340 | 4,840 | 8,190 |
| Revenu national brut par habitant, en PPA (en dollars internationaux courants) | 4,490 | 7,170 | 8,910 | 12,330 |
| Formation brute de capital (en % du PIB) | 25.2 | 26.2 | 21.9 | 21.1 |
| Population, total (en millions d'habitants) | 13.2 | 14.4 | 15.4 | 16.4 |
| Commerce (en % du PIB) | 64.5 | 56.4 | 61.3 | 80.4 |
| Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde | | | | |

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Au vu du développement institutionnel avancé du Chili, de sa gestion efficace de ses comptes budgétaires et de sa facilité d'accès aux marchés financiers internationaux, l'engagement de la Banque est plus sélectif que dans d'autres pays, et se concentre davantage dans des domaines où la Banque possède un avantage comparatif. À cet égard, la participation et le soutien de la Banque au cours des dix prochaines années couvriront des domaines où l'engagement de la Banque a été constant depuis les années 1990 ainsi que des domaines où il conviendra de mettre au point des produits innovants pour faire face aux nouveaux défis qui attendent le pays.

La première priorité est *d'accroître la compétitivité du pays*. Une analyse des déterminants de la croissance du Chili révèle que, malgré une accumulation rapide du capital physique, la productivité multifactorielle a stagné au cours de la dernière décennie. L'analyse des retours sur investissement du capital physique aboutit à la même conclusion. Pour remédier à cela, le Chili aurait besoin d'augmenter fortement son budget de recherche et développement, actuellement situé à 0,7 % du PIB, en accroissant la participation du secteur privé et en renforçant les liens entre les pôles de recherche et le secteur de production. Entre autres actions supplémentaires pour encourager l'innovation et améliorer la compétitivité, citons : l'amélioration des taux d'inscription dans les écoles secondaires et supérieures, et de la qualité de l'éducation en général ; l'intégration plus poussée des marchés financiers ; le renforcement de la concurrence et des réglementations anti-trust ; l'augmentation de la part des femmes et des jeunes dans la population active et l'amélioration de la régulation sur le marché du travail ; et une meilleure coordination entre les entités du secteur privé et public pour répondre aux opportunités économiques de façon opportune.

La deuxième priorité est *d'accroître l'efficacité du gouvernement et de le rendre plus responsable vis-à-vis de ses citoyens*. À cet égard, le Chili a réalisé des progrès considérables ces vingt dernières années dans plusieurs domaines, entre autres la viabilité de la politique budgétaire et son caractère anticyclique, l'indépendance de la Banque centrale, la législation en matière de concession, la régulation des services publics, la réforme de l'Etat et du système judiciaire, la réforme du système de santé, la création du système Chile Solidario et la réforme du système des retraites. En dépit de ces progrès, il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans la décentralisation des responsabilités aux gouvernements locaux et la coordination entre eux, l'amélioration de la transparence du secteur public et le développement de systèmes d'administration électronique, encourageant les citoyens à participer plus efficacement aux décisions politiques publiques et à observer la performance de leur gouvernement. L'amélioration du système de recrutement des fonctionnaires constitue également un autre objectif sur le long terme. Il faut par ailleurs renforcer la capacité du gouvernement à coordonner la vaste gamme de mesures indispensables pour lutter contre le changement climatique.

La troisième priorité est *l'amélioration de l'efficacité et de la couverture des politiques sociales*, afin de garantir l'égalité des chances et d'améliorer la compétitivité du pays. Les inégalités de développement possèdent une dimension géographique importante, les richesses et les revenus étaient fortement concentrés dans un nombre limité de régions,

villes et localités. Le renforcement des gouvernements locaux déjà évoqué précédemment, ainsi qu'une amélioration de la couverture et de la qualité dans les secteurs de l'éducation et de la santé seront cruciaux pour réduire les écarts en termes d'égalité des chances.

La quatrième priorité est liée au *soutien du développement du secteur privé*, grâce à de nouvelles alternatives de financement et à l'intégration plus poussée des marchés financiers. Le soutien bancaire au secteur privé et au secteur public non souverain se concentrera sur l'infrastructure (énergies renouvelables, transport, eau et assainissement, soins médicaux, éducation) et les marchés financiers (marchés de capitaux, sécurisation des hypothèques et institutions financières).

Demande de produits de la BID

La demande de soutien financier à la BID de la part du Chili a diminué au cours de ces dix dernières années et concerne davantage les secteurs où la BID possède une valeur ajoutée indéniable. À l'heure actuelle, la Banque possède un portefeuille de prêts en cours de 550 millions de dollars se décomposant comme suit : 44 % dans les infrastructures et la compétitivité ; 21 % dans la modernisation de l'État ; 18 % dans les questions écologiques et liées au changement climatique ; et 11 % dans le secteur social. C'est principalement dans la coopération technique que la coopération entre la Banque et le Chili s'affirme, avec un portefeuille actuel de 58 opérations (comprenant les coopérations techniques régionales réalisées par le CCH), pour un total de 41,3 millions de dollars et couvrant un large éventail de secteurs. Au cours de la prochaine décennie, la demande devrait augmenter fortement en ce qui concerne les projets avec le secteur privé et les gouvernements locaux. Le développement institutionnel et les infrastructures destinées à accroître la compétitivité constitueront probablement le cœur du programme de ces dix prochaines années, mais la politique sociale restera d'actualité et les questions liées à l'écologie et au changement climatique devraient avoir un poids de plus en plus important.

Colombie

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Ces dernières années l'économie colombienne a connu une croissance régulière, grâce aux vastes réformes structurelles, aux solides politiques macroéconomiques mises en place par le gouvernement, et aux conditions favorables du marché international. Entre 2003 et 2008, la croissance annuelle moyenne du PIB a été de 5,3 %, dans un contexte de relative stabilité macroéconomique. La croissance a été soutenue par une forte augmentation de l'investissement privé et des exportations, et une nette amélioration dans le domaine de la sécurité intérieure. Dans ce contexte, le rapport le plus récent du FMI sur l'économie colombienne met l'accent sur les résultats macroéconomiques positifs et la gestion satisfaisante des réformes et des politiques structurelles.

Plus récemment, la croissance économique a ralenti, du fait des perturbations financières mondiales, d'une demande intérieure moins dynamique et des risques considérables provenant des retombées économiques des autres pays. Cependant, la Colombie est bien positionnée pour tempérer les effets de la crise internationale et devrait maintenir un taux de croissance réel compris entre 0,1 % et 1,5 % en 2009, dû en grande partie à son niveau satisfaisant de liquidités internationales, à la bonne gestion de sa dette publique et à la solidité de son système financier.

La Colombie a accompli des progrès significatifs dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. S'agissant des taux d'achèvement du cycle scolaire primaire, des taux de fréquentation des filles en école primaire et secondaire, des accouchements assistés par un professionnel et de la réduction de la tuberculose, les objectifs de 2015 ont déjà été atteints. Par ailleurs, des améliorations sont à noter dans la réduction de l'analphabétisme et des taux de mortalité infantile et post-infantile. Cependant, les progrès sont plus lents en matière de réduction de la pauvreté et de la malnutrition, et en ce qui concerne les taux globaux de fréquentation en école primaire, la part des femmes élues au parlement national, le taux de mortalité maternelle et l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Tableau 1 - Colombie : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990/91 | 1995/96 | 2000/01 | 2006/07 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|-------------|------------|---------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Taux de pauvreté extrême (en % de la population) | 18.7 | 15.5 | 18.7 | 14.7 (2005) | 8.8 | lent |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | .. | 6.3 | 4.9 | 5.1 | 3 | lent |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | .. | 11 | 17 | 16 | | |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation (en % du groupe de 15 à 24 ans) | .. | 97 | .. | 98 | 100 | rapide |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 71 | 84 | 92 | 107 | 100 | atteint |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | .. | .. | 93 | 91 | 100 | lent |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 5 | 12 | 12 | 8 | 50 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 115 | 99 | 100 | 99 | 100 | atteint |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 119 | .. | 110 | 111 | 100 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 28 | 25 | 21 | 17 | 14 | rapide |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 35 | 31 | 26 | 20 | 17 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 82 | 86 | 86 | 96 | 95 | atteint |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | .. | .. | 99 | 130 | 45 | lent |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 53 | 47 | 42 | 35 | 53 | atteint |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0.1 | 0.3 | 0.5 | 0.6 | 0.1 | * |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 68 | 71 | 74 | 78 | ** | lent |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 89 | 90 | 91 | 93 | ** | lent |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Service de la dette (publique et publiquement garantie en IMF seulement, % des exportations, à l'exclusion des envois de fonds des travailleurs) | 35 | 24 | 21 | 13 | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.2 | 2.2 | 27.5 | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 1 | 6 | 77 | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 7 | 11 | 18 | 18 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 1,260 | 2,200 | 2,280 | 4,100 | | |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 68 | 70 | 71 | 73 | | |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (en % de la population de 15 ans et plus) | .. | 97 | .. | 93 | | |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | .. | 3.1 | 2.6 | 2.3 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, sauf mention contraire

Les chiffres en rouge proviennent du "Informe de Colombia - ODM 2005" (2007)

Les objectifs pour 2015, en vert, sont tirés de données de 1990-91. Ils pourraient s'écarter légèrement des objectifs du pays.

* Informe donne comme objectif une incidence de 1,2%, il est donc difficile d'arriver à une bonne évaluation.

** En Colombie, ces objectifs sont différents pour les zones urbaines et rurales.

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La stratégie-pays de la Banque avec la Colombie, approuvée en mars 2008, vise à soutenir les efforts affirmés dans le Plan de développement national pour arriver à une croissance plus forte et qui profite à tous, réduire la pauvreté et améliorer l'équité. La stratégie-pays reconnaît les progrès notables réalisés par la Colombie dans les domaines de la stabilité macroéconomique, la croissance économique et la réforme institutionnelle, qui ont permis à d'importants groupes auparavant exclus de participer à la création de la richesse et de tirer profit des fruits de la croissance. La stratégie-pays soutient les efforts de la Colombie pour atteindre ses principaux objectifs en matière de développement, en canalisant son aide dans trois domaines stratégiques, qui sont : (i) la compétitivité, (ii) le développement social, et (iii) la gouvernance et le renforcement de l'État. Grâce à sa collaboration, la Banque aide donc la Colombie à répondre aux défis suivants en matière de développement :

- a. **Large croissance, réduction de la pauvreté et amélioration de l'équité.** Pour garantir la croissance durable de l'économie dans un contexte de plus grande ouverture avec les marchés internationaux, tout en s'assurant que les catégories les plus pauvres de la population profitent aussi de la croissance, la Banque

concentre son action sur trois domaines stratégiques : (i) le développement de l'entreprise, en encourageant un climat propice aux affaires et en améliorant les infrastructures institutionnelles et physiques qui contribueront à intégrer efficacement le pays sur les marchés mondiaux, régionaux et locaux ; (ii) le développement d'infrastructures institutionnelles et physiques qui stimulent la compétitivité de l'entreprise dans le cadre d'accords de libre échange, accroissent les avantages comparatifs régionaux du pays et encouragent l'innovation technologique ; et (iii) la promotion d'un entrepreneuriat socialement et écologiquement responsable comme préalable à l'entrée réelle sur le marché mondial.

- b. **Davantage d'opportunités pour que la frange la plus pauvre de la population profite des fruits de la croissance économique.** En Colombie, c'est dans les communautés afro-colombienne et indigène, et chez les femmes en milieu rural et les enfants que l'on trouve les taux de pauvreté les plus élevés. La Banque souhaite renforcer les capacités pour améliorer l'efficacité et l'impact des investissements sociaux, et donc accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités, grâce : (i) au meilleur ciblage des dépenses sociales pour garantir un accès minimum aux services sociaux, afin que les populations les plus à risque bénéficient des pensions d'invalidité, de la retraite et de décès, et que les jeunes les plus pauvres aient accès à l'enseignement technique et universitaire ; (ii) à l'amélioration de la qualité des systèmes d'information afin d'aider les décideurs nationaux et régionaux à améliorer les politiques publiques et à coordonner les dépenses publiques ; et (iii) au soutien envers la décentralisation des dépenses sociales aux gouvernements locaux, en particulier ceux où les taux de pauvreté sont les plus élevés, en renforçant leur capacité de mettre efficacement en œuvre des programmes dans le domaine de la santé et de l'éducation et en facilitant l'accès de la population à ces programmes.
- c. **Poser les bases d'un État efficace et transparent.** Dans le cadre de la consolidation du processus de paix, la Banque soutient : (i) les services gouvernementaux comme les soins de santé, la justice et l'éducation ; (ii) les systèmes de contrôle nationaux et régionaux qui peuvent inclure l'administration de la justice, la fonction législative, la finance, l'audit, le ministère de la Justice ; (iii) un système de dépenses publiques et de déclaration efficace grâce à des processus budgétaires garantissant la neutralité fiscale du processus de décentralisation, une distribution juridictionnelle claire entre le gouvernement central et les autorités locales, une vaste stratégie de suivi et de contrôle des dépenses publiques locales, l'établissement d'un dialogue avec les citoyens et d'une surveillance sociale ; et (iv) l'amélioration de la capacité de régulation participant au fonctionnement du marché, avec des coûts de transaction réduits et une gestion publique efficace.

Demande de produits de la BID

Le programme de prêts de la Banque à la Colombie contribuera à financer ses projets d'investissement et à répondre également à d'autres besoins de financement. Si les projections réalisées par rapport aux décaissements actuels se réalisent, la Banque devrait

consolider sa position en tant que principale source de financement multilatéral de la Colombie, avec 41 % de sa dette totale provenant d'agences multilatérales, équivalent à 9,5 % de sa dette publique totale.

À court et moyen terme, la Colombie devrait continuer à faire appel aux ressources de la BID pour diminuer les effets de la crise financière internationale et financer les programmes de relance budgétaire et les investissements dans le domaine social et les infrastructures. Cependant, lorsque l'économie rebondira, il est possible que la part de demande privée de financement sans garantie souveraine augmente par rapport à la demande de prêts souverains. Par ailleurs, afin de faire face à la crise et de préparer l'économie aux conséquences des Accords de libre-échange déjà signés, le gouvernement de Colombie a mis en place une politique anticyclique où la plupart des futurs investissements en infrastructure devraient être financés par le privé. Une augmentation supplémentaire de la demande d'opérations sans garantie souveraine est donc à prévoir pour les prochaines années.

En conséquence, la demande de financement du secteur privé auprès de la Banque dans la prochaine décennie restera forte, parallèlement au redressement de l'économie et au développement de l'investissement privé. La Banque continuera à répondre aux attentes du secteur privé grâce à un programme intégré de tous les guichets et elle est prête à soutenir les efforts dans les domaines suivants : (i) infrastructure et logistique, (ii) secteur financier, (iii) énergies renouvelables, (iv) cultures de rendement tardif et agro-industrie alternative, (v) secteurs innovants et stratégiques comme le ciment, les produits pétrochimiques, les biocarburants et l'éthanol. En outre et parallèlement au processus de décentralisation, les opportunités de partenariat avec les gouvernements locaux et d'autres entités publiques non souveraines devraient s'accroître dans les dix prochaines années.

D'un point de vue financier, la Banque devra donc faire face à plusieurs défis interdisciplinaires associés à ces trois domaines, entre autres : (i) le ciblage d'actions et de ressources pour encourager le développement régional et mieux comprendre les inégalités régionales liées à la pauvreté, à la gestion publique et à la compétitivité ; et (ii) les corrélations entre le développement du capital physique, humain et social, nécessaires pour accroître la compétitivité, renforcer les institutions et la gouvernance, et réduire la pauvreté et les inégalités.

Costa Rica

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Le Costa Rica est un pays en développement à revenu intermédiaire, tranche supérieure. Sa population est d'environ 4,5 millions d'habitants et son revenu par habitant est de 6 579 dollars³. Le Costa Rica a connu une croissance économique régulière au cours des 15 dernières années. Ses récentes performances macroéconomiques sont parmi les meilleures d'Amérique latine. Comparée à la croissance moyenne régionale du PIB (5 % en 2006 et 4,5 % en 2007), celle du Costa Rica a été respectivement de 8,8 % et de 6,8 %, grâce à une association de facteurs internes et externes, comme des taux d'intérêt faibles, une hausse de la consommation intérieure et de l'investissement, une forte croissance dans le secteur industriel, un fort afflux d'investissement étranger direct et une augmentation des exportations, entre autres.

Les principaux indicateurs sociaux du Costa Rica sont meilleurs que la moyenne régionale. Il est intéressant de souligner la baisse du nombre de Costariciens en situation de pauvreté entre 1991 et 2006, qui est passé de 32 % à 22 % de la population⁴. Les taux de pauvreté en 2007 et 2008, respectivement de 16,7 % et 17,7 %, sont les plus bas jamais enregistrés. S'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement⁵, un document de planification centrale, le Plan national de développement 2006-2010, qui comprend des références aux objectifs du Millénaire, a été mis au point avec l'aide des Nations Unies et de ses agences. À cet égard, le Costa Rica, dont la performance dépasse celle des autres pays de la région, doit maintenir ses efforts pour réaliser ces objectifs⁶, notamment en matière d'égalité des sexes et de droits des populations indigènes. Par ailleurs, le suivi dans le domaine de l'éducation, la santé, la protection de l'environnement, la sécurité et la lutte contre la violence va constituer un défi de poids.

³ FMI, Perspectives de l'économie mondiale, Avril 2009.

⁴ Banque mondiale, "Costa Rica. Country Economic Memorandum: The Challenges for Sustained Growth", 20 Septembre 2006.

⁵ Le lecteur trouvera en annexe I un tableau présentant des indicateurs révélateurs des progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

⁶ Nations Unies, Suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, "Tracking the Millennium Development Goals" (<http://www.mdgmonitor.org/>).

Tableau 1 – Costa Rica : Indicateurs des progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Cible 2015 | Progrès |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------|------|-------|-------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Indice volumétrique de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en %) | 3,0 | 2,0 | 1,0 | 1,0 | 1,5 | atteint |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 9,0 | 7,0 | 4,0 | 2,0 | 4,5 | atteint |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 5,0 | 5,0 | | 5,0 | 2,5 | en recul |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes hommes (en % d'hommes de 15 à 24 ans) | | | 98,0 | 98,0 | 100,0 | maintenu |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | | | 97,0 | 98,0 | 100,0 | maintenu |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 74,0 | 81,0 | 87,0 | 91,0 | 100,0 | |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 11,0 | 16,0 | 19,0 | 39,0 | | rapide |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | | | 120,0 | 126,0 | 100,0 | |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 16,0 | 14,0 | 13,0 | 10,0 | 5,0 | rapide |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 18,0 | 16,0 | 14,0 | 11,0 | 6,0 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans) | | 87,0 | 81,0 | 71,0 | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 98,0 | | 98,0 | | | |
| Prévalence de la contraception (en % des femmes de 15 à 49 ans) | | 75,0 | 80,0 | 96,0 | | |
| Femmes enceintes recevant des soins prénatals (en %) | 95,0 | | 70,0 | | | |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 18,0 | 16,0 | 14,0 | 11,0 | | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 0,4 | 0,1 | en recul |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Emissions de CO2 (en tonnes métriques par habitant) | 0,9 | 1,4 | 1,4 | 1,7 | | |
| Zones forestières (en % de la superficie totale) | 50,0 | 48,0 | 47,0 | 47,0 | | en recul |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 94,0 | 95,0 | 96,0 | 96,0 | | en recul |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | | 96,0 | 97,0 | 98,0 | | maintenu |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0,0 | 0,4 | 5,8 | 33,6 | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0,0 | 1,0 | 5,0 | 34,0 | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 9,0 | 14,0 | 23,0 | 32,0 | | |
| Autres | | | | | | |
| Formation brute de capital (en % du PIB) | 18,5 | 18,2 | 16,9 | 24,6 | | |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 76,0 | 77,0 | 78,0 | 79,0 | | |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (en % de la population de 15 ans et plus) | | | 95,0 | 96,0 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La stratégie-pays pour le Costa Rica sur la période 2006-2010 est le fruit du dialogue entre la Banque, le gouvernement du Costa Rica et le secteur privé concernant les principaux défis qui attendent le Costa Rica, les priorités politiques de l'administration, et les avantages comparatifs de la Banque dans des domaines spécifiques. Elle a pour principal objectif de renforcer la croissance économique et le progrès social. Trois domaines stratégiques d'action ont été identifiés : (i) renforcement du cadre de gestion des dépenses macroéconomiques et publiques ; (ii) renforcement de la croissance du Costa Rica et de son positionnement à l'international ; et (iii) création d'opportunités pour une croissance économique partagée. En outre, il est crucial que la Banque développe ses mécanismes de prêts au secteur privé.

La Banque contribue au **renforcement des capacités de gestion des dépenses publiques et macroéconomiques**, grâce à la coopération technique, à des initiatives non financières, à des prêts d'investissements comme le projet de cadastre et d'enregistrement, et ce dans les domaines suivants : renforcement du système national d'investissement public ; conception d'un modèle de gestion axé sur les résultats ; et analyse des dépenses publiques. En outre, la Banque a encouragé la mise en œuvre d'une

réforme fiscale – qui n’a pas encore reçu l’approbation des autorités – et il va sans dire que ce sujet constitue l’un des principaux défis à relever pour le prochain gouvernement⁷.

Pour soutenir la croissance du pays et son **positionnement à l’international**, la stratégie-pays pour le Costa Rica souligne la nécessité d’un programme politique multidisciplinaire et propre à chaque secteur pour renforcer les liens entre les secteurs les plus dynamiques du pays et le reste du système de production, en particulier les **petites et moyennes entreprises**. Les interventions suivantes ont été identifiées pour atteindre cet objectif : (i) soutien au plan de développement des infrastructures (projet énergétique, infrastructures routières, développement du réseau d’égouts et traitement des eaux usées) ; (ii) renforcement de la compétitivité et promotion des liens avec l’industrie (un prêt de soutien à la réforme pour renforcer la compétitivité, approuvé par la Banque en 2006, attend sa restructuration et sa ratification par le Congrès) ; (iii) soutien au tourisme durable ; et (iv) amélioration des capacités de gestion environnementale.

Concernant l’objectif de **croissance économique partagée**, la stratégie-pays pour le Costa Rica approuve la priorité du gouvernement, qui est de réduire les écarts dans l’égalité des chances et de réduire le taux de pauvreté, en : (i) facilitant l’accès au marché immobilier (projet de cadastre et d’enregistrement, facilitation de l’accès au crédit) ; (ii) encourageant la création d’un filet de protection sociale ; et (iii) améliorant l’accès à l’éducation secondaire et à la formation professionnelle.

Dans les années à venir, le secteur institutionnel et celui de l’infrastructure resteront cruciaux pour le Costa Rica. Par ailleurs, le secteur social ainsi que les questions liées à l’intégration et à la compétitivité gagneront en importance.

Pour l’instant, l’activité dans le **secteur social** s’est limitée à la mise en place d’un filet de protection sociale, pour garantir en particulier un accès aux services sociaux et à la formation professionnelle et améliorer la fréquentation scolaire grâce à un programme de transferts conditionnels. Ces dix prochaines années, la Banque accordera une attention toute particulière aux **questions d’éducation et de sécurité** au Costa Rica. D’un côté, le pays connaît une détérioration de son système d’éducation et une augmentation des taux d’abandon dans le secondaire. En outre, la transition entre le milieu scolaire et professionnel se fait mal dans les secteurs requérant une spécialisation technique et une bonne connaissance de l’anglais. D’un autre côté, la violence et la sécurité urbaine sont devenues des préoccupations croissantes, entraînant une détérioration de la qualité de la vie et du climat économique et une perte de confiance dans les institutions. Les indicateurs de violence du Costa Rica sont certes meilleurs que dans les autres pays de la région, mais des mesures préventives doivent être prises pour éviter que la violence ne devienne un réel handicap au développement. En conséquence, des prêts d’investissement devraient être demandés dans ces deux domaines.

Concernant le **secteur institutionnel**, les questions de capacité budgétaire resteront problématiques tant qu’une réforme budgétaire n’aura pas été approuvée par le Congrès. En effet, le nouveau gouvernement devra en priorité améliorer l’efficacité des politiques fiscales et de l’administration. En outre, pour améliorer l’efficacité et l’adaptabilité des

⁷ Des élections auront lieu en février 2010 et le gouvernement nouvellement élu entrera en fonction en mai.

dépenses publiques, la Banque devra rester engagée dans les actions déterminées dans le cadre de son partenariat avec le Costa Rica pour renforcer sa capacité institutionnelle et renverser l'effet « de la proximité du succès à la paralysie des réformes »⁸, qui a souvent affecté négativement le développement du Costa Rica.

Au cours de la prochaine décennie, la part du **secteur des infrastructures pour la compétitivité** dans le portefeuille de la Banque devrait rester identique. La Banque continuera à encourager la mise en œuvre du Plan de développement des infrastructures. En effet, le gouvernement actuel a identifié le manque d'infrastructures comme étant un des principaux obstacles au développement et à la croissance du pays. Ce problème sera également une priorité pour la nouvelle administration. Ainsi, les principales interventions de la Banque devraient se concentrer dans les infrastructures routières (train métropolitain par exemple) et l'énergie. Par ailleurs, l'amélioration des services d'alimentation en eau et d'assainissement restera une des activités principales de la Banque dans le pays, dans les zones urbaines et rurales au niveau municipal.

Le secteur des **infrastructures pour la compétitivité**, et celui de **l'intégration compétitive régionale et mondiale** devraient gagner en importance grâce à la ratification du prêt pour la compétitivité, qui attend d'être ratifié par le Congrès depuis 2006. Pour améliorer la compétitivité et renforcer le positionnement du pays à l'international, les actions de la Banque se concentreront sur le commerce et les questions liées aux investissements directs étrangers, et sur les investissements dans la technologie. L'amélioration de la productivité et la facilitation de l'accès au crédit des PME resteront centrales dans les activités de la Banque avec le Costa Rica. La mise en œuvre du Traité de libre échange entre les Etats-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine demandera également un soutien important pour suivre les améliorations et renforcer la capacité institutionnelle, mais aussi pour réaliser les améliorations structurelles nécessaires dans des domaines tels que les normes de santé publiques, les procédures de certification ou les exigences environnementales.

Concernant la **protection de l'environnement et la réponse au changement climatique**, un des objectifs de la stratégie-pays est d'encourager le tourisme durable, de diversifier l'offre touristique et renforcer les services de tourisme. À cet égard, plusieurs projets ont été approuvés et mis en œuvre dans ce secteur. Dans les années à venir, la Banque continuera à travailler à la mise en place de projets relatifs à l'agriculture et au tourisme durable.

Concernant les **opérations en cours avec le secteur privé**, le portefeuille de la Banque se compose de prêts et de programmes de facilitation du financement du commerce qui ont pour objectif de restaurer la compétitivité, de donner une impulsion aux PME et d'améliorer les infrastructures. Au cours de la prochaine décennie, les opérations avec le secteur privé devraient croître en importance.

En matière **d'assistance technique**, le partenariat de la Banque avec le Costa Rica a été très bénéfique ces dernières années. Les projets de coopération technique sont la plupart

⁸ Cornick, J. et Trejos, A. (2008), "Helping reforms deliver growth: The role of political and institutional obstacles, and the case of Costa Rica".

du temps liés à des prêts d'investissement comme les projets relatifs au cadastre et à l'enregistrement, à la justice ou à la sécurité routière. L'assistance technique offerte au Costa Rica porte également sur le renforcement de la capacité institutionnelle, l'éducation et les marchés du travail. À l'avenir, la Banque devrait continuer à utiliser la coopération technique comme outil de préparation mais aussi comme instrument de transfert des connaissances et d'aide à la conception et à l'évaluation des initiatives et des programmes nationaux.

Demande de produits de la BID

La Banque est le principal partenaire de développement du Costa Rica. Pendant la période 2006-2008, la dette moyenne détenue par la Banque représentait 50 % de la dette multilatérale totale du pays. Pour la période 2009-2011, ce pourcentage devrait rester identique. Pour la prochaine décennie l'objectif de la Banque au Costa Rica est de maintenir son statut de partenaire principal de développement, et de continuer à aider le pays à réaliser ses objectifs en matière de développement.

Dans les années à venir la demande devrait rester stable au niveau actuel. Les progrès récemment enregistrés garantissant la ratification par le Congrès et l'éligibilité des projets approuvés par la Banque, confirment ces attentes et affectent positivement l'activité de programmation de la Banque.

La demande de financements sans garantie souveraine devrait croître au cours de la prochaine décennie. À l'heure actuelle, la stratégie est d'encourager les partenariats publics-privés. Comme il a été évoqué précédemment, la stratégie-pays pour le Costa Rica a été enrichie par le secteur privé, et a débouché sur la formulation de directives stratégiques de soutien au secteur privé du Costa Rica. Le principal objectif des opérations avec le secteur privé restera le renforcement de la compétitivité du secteur privé, le soutien au secteur financier et le développement des marchés de capitaux, afin d'améliorer l'efficacité des marchés du crédit, y compris des hypothèques, et de faciliter leur accès, la promotion et le développement des PME, le soutien au commerce et à l'intégration régionale et l'amélioration de l'infrastructure productive.

Enfin, concernant son rôle financier, la Banque devra faire face à deux principales difficultés : d'un côté, répondre à la demande croissante de financements, et de l'autre – et ce malgré des améliorations récentes – surmonter les problèmes institutionnels du Costa Rica liés à la difficulté de ratification par le Congrès et à sa capacité limitée de mise en œuvre.

République dominicaine
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 8 mai 2009

Contexte

Ces deux dernières décennies, la République dominicaine a été une des économies les plus dynamiques de la région, son taux de croissance la mettant en deuxième place en Amérique latine sur la période 1990-2007, grâce notamment aux zones franches et à l'industrie touristique, qui ont tiré la croissance. Ce développement rapide a été temporairement arrêté pendant la crise financière de 2003-2004, mais l'économie s'est rapidement redressée, avec des taux de croissance à deux chiffres en 2005-2006. Les récentes performances économiques ont cependant été ralenties par des chocs externes, notamment l'augmentation du prix du pétrole pendant la première moitié de l'année 2008 et plus récemment la crise financière aux États-Unis, avec qui la République dominicaine entretient des liens étroits en termes d'exportations, de tourisme, d'envois de fonds et d'investissements directs étrangers, variables cruciales dans la performance de l'économie. L'impact définitif de la crise américaine sur l'économie dominicaine est encore vague, mais aucune contraction de l'économie n'est à prévoir en 2009 ou à moyen terme, malgré la décélération observée pour certaines variables cruciales comme les exportations et les investissements directs étrangers.

La croissance rapide des deux dernières décennies n'a cependant apporté aucune amélioration significative en ce qui concerne la plupart des indicateurs de développement. Des progrès ont certes été enregistrés dans la réduction de la pauvreté, mais l'incidence de la pauvreté extrême par exemple n'a pratiquement pas évolué depuis 2000 et, en réalité, les inégalités ont augmenté⁹. Des progrès ont été réalisés dans le domaine de l'éducation primaire et de l'alphabétisation, mais les avancées sont lentes concernant l'égalité des sexes, la santé maternelle et la mortalité infantile.

⁹ Social Panorama of Latin America 2008, CEPALC,
<http://www.eclac.org/publicaciones/xml/3/34733/PSI2008-SintesisLanzamiento.pdf>

Tableau 1: République dominicaine : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|-------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | 8,4 | 4,7 | 3,5 | | 4,2 | atteint |
| Indice volumétrique de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en %) | 3,0 | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 1,5 | atteint |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 27,0 | 24,0 | | 21,0 | 13,5 | lent |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 12,0 | 6,0 | 4,0 | 5,0 | | |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | | | 95,0 | 97,0 | 100,0 | rapide |
| Taux d'alphabétisation des jeunes hommes (en % d'hommes de 15 à 24 ans) | | | 93,0 | 95,0 | 100,0 | rapide |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | | 62,0 | 80,0 | 89,0 | 100,0 | lent |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | | | 86,0 | 85,0 | 100,0 | lent |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 8,0 | 12,0 | 16,0 | 20,0 | 50,0 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | | | 97,0 | 94,0 | 100,0 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | | | 123,0 | 120,0 | 100,0 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Vaccination contre la rougeole (en % des enfants de 12 à 23 mois) | 96,0 | 96,0 | 88,0 | 96,0 | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 53,0 | 41,0 | 34,0 | 31,0 | 17,7 | lent |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 66,0 | 45,0 | 37,0 | 38,0 | 22,0 | lent |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 93,0 | 96,0 | 98,0 | 98,0 | | |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | | | | 150,0 | 27,5 | lent |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0,6 | 1,2 | 1,3 | 1,1 | 0,6 | en recul |
| Cas détectés de tuberculose dans le cadre de la stratégie DOTS (en %) | | | 6,0 | 66,0 | 6,0 | en recul |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 84,0 | 88,0 | 92,0 | 95,0 | 96,0 | rapide |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 5,0 | 7,0 | 10,0 | 9,0 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 850 | 1.400 | 2.050 | 3.560 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La nouvelle stratégie-pays de la BID pour la République dominicaine, en cours de rédaction, s'alignera sur les priorités du gouvernement et la stratégie-pays d'autres institutions multilatérales, du fait des relations étroites que la Banque a tissé avec le gouvernement par l'intermédiaire du Processus de dialogue de politique générale et de plusieurs produits non financiers. La nouvelle stratégie-pays devrait être approuvée par le Conseil d'administration en septembre 2009.

À court terme, la Banque travaillera avec la République dominicaine pour atténuer l'impact de la crise financière internationale et mettre à l'abri de l'instabilité macroéconomique la frange la plus pauvre de la société. À long terme, la Banque maintiendra son rôle de partenaire de développement avec la République dominicaine pour relancer la productivité et améliorer les infrastructures destinées à restaurer la compétitivité. En conséquence, les principaux axes prioritaires de la nouvelle stratégie-pays sont les suivants : (a) réseau de protection sociale et secteurs sociaux ; (b) secteur énergétique et infrastructures de base ; (c) compétitivité et développement institutionnel.

Concernant les nouvelles priorités, les activités de la Banque en République dominicaine peuvent s'articuler comme suit :

- a. **Secteur social.** La Banque continuera son travail dans le secteur social avec une approche programmatique. Du côté de la demande, elle travaillera principalement sur un programme multiphase avec le **réseau de protection sociale** (par le biais

- du programme *Solidaridad*), afin d'en renforcer les capacités institutionnelles et administratives et la conception technique. Du côté de l'offre, elle travaillera sur différentes **interventions stratégiques dans le secteur de l'éducation et de l'intermédiation sur le marché du travail.**
- b. **Secteur de l'infrastructure.** La Banque aidera la République dominicaine à relever un de ses principaux défis en matière de développement : la réforme du secteur de l'électricité. S'appuyant sur une approche programmatique, elle travaillera avec les autorités pour **améliorer le secteur de l'électricité**, en termes d'**efficacité opérationnelle** et de flux financiers. Le principal objectif est d'assurer la **viabilité financière** du secteur sur le long terme, grâce à différentes opérations associées à la distribution de l'électricité et à la matrice énergétique. En outre, la Banque aidera la République dominicaine à améliorer ses infrastructures de base pour restaurer sa compétitivité, avec des opérations stratégiques dans les transports urbains et la réhabilitation du réseau routier, **l'eau et l'assainissement** (grâce à la création de capacités techniques permettant d'**améliorer la couverture et la qualité** du service **dans les communautés rurales**), le tourisme (grâce à la création d'un plan national de développement du tourisme) et l'agriculture.
- c. **Environnement et changement climatique.** La Banque continuera son travail sur l'environnement, en intervenant dans la gestion des bassins versants pour aider la République dominicaine à améliorer la durabilité et la qualité de son approvisionnement en eau. Par ailleurs, la Banque travaillera avec les autorités pour définir des actions stratégiques liées à l'efficacité énergétique dans le secteur public, et **encouragera la production de biocarburants**. Ces interventions permettront d'améliorer **l'environnement et de réduire les émissions de carbone.**
- d. **Secteur institutionnel.** La Banque aidera les autorités à surmonter les conséquences de la crise financière internationale sur le court et le long terme. À court terme, l'aide de la Banque est destinée à faire face aux restrictions de liquidités sur les marchés financiers, ainsi qu'aux besoins de financement publics. À long terme, l'aide de la Banque aura pour objet de stimuler la productivité et la compétitivité, au moyen d'une approche programmatique destinée à **financer des réformes dans la gestion budgétaire, l'innovation technologique, la réforme du climat des affaires, et le commerce international.** En outre, la Banque encouragera les réformes institutionnelles liées à **la sécurité des citoyens, et à la transparence**, et des programmes innovants pour **améliorer la gestion financière des catastrophes naturelles.**
- e. **Secteur privé.** Les principaux domaines d'activités pour les guichets ouverts secteur privé sont liés aux infrastructures (transport, énergie), à l'industrie extractive et au secteur financier. À court terme, le secteur de l'électricité requiert en premier lieu un renforcement institutionnel, mais à moyen et long terme, c'est un secteur vital pour les guichets ouverts au secteur privé et le développement du pays. En 2009, le soutien de la Banque au secteur privé sera d'environ 135 millions de dollars, et concernera principalement une vaste opération

d'extraction d'or, une concession de route à péage, et des facilités et des garanties commerciales avec le secteur financier. En outre, le Fonds multilatéral d'investissement a identifié des domaines stratégiques de soutien comme : (i) **la gestion des ressources humaines dans les petites et moyennes entreprises ;** (ii) **l'accroissement de la compétitivité des PME ;** et (iii) **le soutien à la supervision du secteur financier.** La SII continuera à apporter son aide à la République dominicaine avec des opérations dans le secteur financier.

Demande de produits de la BID

Bien que la BID soit la première source de financement de la République dominicaine, avec 70 % de sa dette totale multilatérale, la part du financement de la BID dans la dette publique externe totale du pays a décliné ces dernières années. Alors que la BID détenait presque 23 % de sa dette totale externe en 2000, ce chiffre est tombé à 17,6 % en 2008, principalement du fait de l'accès du gouvernement dominicain aux marchés financiers internationaux et de l'aide bilatérale au cours de la dernière décennie.

À court terme, la Banque aidera la République dominicaine à satisfaire ses besoins de financement dans le secteur public et privé, et à surmonter l'impact de la crise financière internationale. Par conséquent, le panachage des ressources sera infléchi sur le soutien budgétaire et les activités liées à l'amélioration des finances publiques et à l'équilibre macroéconomique. À long terme, parallèlement au développement de l'activité économique et de l'investissement étranger, le secteur privé devrait augmenter sa demande de financement et le panachage de ressources devrait privilégier le financement du secteur privé et les projets de développement dans des domaines comme l'infrastructure, la lutte contre le changement climatique, le tourisme durable et la conservation de l'environnement.

Les restrictions imposées par l'accord de confirmation avec le FMI entre 2005 et 2008, en termes de restrictions budgétaires et de plafonnement de la dette, faussent la moyenne historique des opérations. De même, il convient de remarquer que le programme de liquidité et le prêt d'urgence accordés en 2009 maintiennent artificiellement bas le montant des projets d'investissement approuvés cette année.

Équateur
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 12 mai 2009

Contexte

Ces dernières années, l'économie équatorienne a connu une croissance régulière dans un contexte de stabilité macroéconomique. La croissance annuelle moyenne sur la période 2000-2007 a été de 4,5 %, grâce à des conditions externes favorables et à un secteur pétrolier dynamique. L'expansion a connu un pic en 2008 puis a décliné légèrement, principalement du fait de l'impact de la crise financière internationale, de la baisse des prix du pétrole, de la contraction de l'investissement privé et d'autres problèmes structurels comme les goulots d'étranglement dans les secteurs de l'énergie (électricité et pétrole) et de l'infrastructure. Un déclin du PIB est à prévoir pour 2009, essentiellement du fait de la diminution des revenus pétroliers, des exportations et des envois de fonds. Avec une économie basée sur le dollar, pâtissant de l'absence d'instruments anticycliques et d'un accès limité au financement externe, le gouvernement s'appuie sur des politiques d'ajustement budgétaire pour faire face à la crise et à ses conséquences sur la croissance. Néanmoins, les experts prévoient une reprise modeste à partir de 2010.

Un des grands défis de l'économie équatorienne sur le long terme est de surmonter sa vulnérabilité externe et sa volatilité macroéconomique liées à sa dépendance budgétaire et externe pour les revenus pétroliers. En outre, vu son système monétaire, il est vital de développer un secteur productif dynamique et diversifié pour favoriser la croissance et accroître la participation et l'intégration de l'Équateur dans l'économie mondiale.

Concernant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les principaux problèmes de l'Équateur concernent la couverture et la qualité des services publics de base (santé, eau potable). Ses réalisations sont médiocres concernant l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim, et la réduction des taux de mortalité maternelle. Des améliorations importantes sont cependant à noter dans l'éducation primaire pour tous, la réduction des taux de mortalité infantile et la baisse de l'incidence de la tuberculose. De même, d'excellents résultats ont été obtenus concernant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. En revanche, la lutte contre la prévalence du VIH est un échec.

Tableau 1 - Équateur : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990/91 | 1995/96 | 2000/01 | 2006/07 | Cible 2015 | Progrès |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|-------------|---------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Taux de pauvreté extrême (en % de la population) | .. | 14* | 15.5 (1999) | 13* | 7,7 | lent |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | .. | 16 | 15 | 5 | 8,6 | lent |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 24 | 17 | .. | 15 | 100 | lent |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation (en % du groupe de 15 à 24 ans) | 96 | .. | 96 | 96 | 100 | lent |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | .. | 89 | 98 | .. | 100 | rapide |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | .. | 89 | 100 | 99 | 100 | rapide |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 5 | 6 | 17 | 25 | 50 | rapide |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 99 | 102 | 99 | 100 | 100 | atteint |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | .. | .. | 102 | 101 | 100 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 66 | 43 | 32 | 22 | 21,9 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | .. | .. | 99 | .. | 99 | atteint |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | 117 | .. | .. | 210 | 29,3 | lent |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 167 | 144 | 124 | 101 | 167 | rapide |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0,1 | 0,2 | 0,3 | 0,3 | 0,1 | en recul |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 71 | 75 | 80 | 84 | 68,6 | atteint |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 73 | 80 | 88 | 95 | 80,4 | ** |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 0 | 4 | 76 | 76 | atteint |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 5 | 6 | 10 | 14 | 14 | atteint |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 890 | 1.590 | 1.340 | 3.110 | 3.110 | atteint |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 69 | 71 | 73 | 75 | 75 | atteint |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | .. | 3,7 | 3,4 | 3,4 | 3,4 | atteint |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, sauf mention contraire

Les chiffres en rouge proviennent du "Segundo MDG Informe Nacional de Ecuador"

Les objectifs pour 2015, en vert, sont tirés de données de 1990-91. Ils pourraient s'écarter légèrement des objectifs du pays.

* Source: UNDP

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Pour aider l'Équateur à faire face à ses défis en matière de développement, la stratégie-pays de la Banque pour l'Équateur (2008-2011) vise à soutenir le Plan national de développement du pays dans trois domaines principaux : (i) le développement de l'infrastructure productive (pétrole, énergie et transport) ; (ii) le développement productif et l'accès au financement ; et (iii) l'inclusion sociale et économique.

Développement de l'infrastructure productive. Les priorités suivantes ont été identifiées : (i) modernisation du système étatique d'exploration de forage, de raffinage et de commercialisation des ressources pétrolières, en améliorant sa capacité et son efficacité ; (ii) développement d'un système énergétique basé sur l'utilisation des ressources d'énergies renouvelables disponibles, afin de garantir un approvisionnement économique, sûr et de qualité ; (iii) préservation et développement du système de transport terrestre, des ports et des aéroports pour soutenir la production locale, le commerce intérieur et extérieur, l'intégration nationale, la productivité et la compétitivité.

Développement productif et l'accès au financement. Le fait que l'Équateur soit en train de définir le nouveau rôle de l'État dans l'économie a éloigné les investissements privés, ce qui a eu des conséquences néfastes sur la croissance. Dans ce contexte, le soutien de la Banque pourrait aider à améliorer le climat des affaires et restaurer la confiance dans le nouveau modèle de développement du pays. Dans les secteurs institutionnels liés à l'amélioration de la compétitivité, la Banque pourrait aider l'Équateur en : (i) renforçant et modernisant les institutions concernées ; et (ii) concevant et mettant en œuvre des politiques pour dynamiser la productivité et la compétitivité au niveau local. Dans le domaine financier, le soutien de la Banque pourrait se porter sur :

(i) le renforcement de la transparence et des systèmes d'information ; (ii) la mise au point de mécanismes visant à réduire les risques du système, par exemple en renforçant les processus de supervision bancaire, du système d'assurance des dépôts et des fonds de liquidité limités, et des processus de résolution bancaire efficaces ; (iii) le renforcement du cadre réglementaire pour réduire les coûts intermédiaires ; et (iv) le financement des entités financières nationales pour améliorer leurs termes. De même, afin de promouvoir un développement productif durable, la Banque pourrait continuer ses initiatives et : (i) promouvoir des activités productives et commerciales liées à la biodiversité, impliquant l'extraction durable ou la non-extraction ; (ii) inciter davantage le secteur privé à conserver et à utiliser durablement les ressources ; (iii) encourager les modèles locaux de gestion des ressources ; et (iv) promouvoir la conservation des ressources naturelles dans les îles Galápagos et les autres écosystèmes marins ou côtiers, en adoptant une vision à long terme compatible avec le bien-être et le progrès de la population locale.

Inclusion économique et sociale. Vu la stratégie du gouvernement équatorien pour financer les interventions dans ce secteur avec ses propres ressources, on peut se demander quels sont les instruments les plus appropriés pour soutenir efficacement les autorités. Face au besoin de soutien analytique du gouvernement pour formuler ses politiques et ses stratégies d'intervention, on peut avoir tendance à préférer l'utilisation de prêts programmatiques, de nouveaux instruments et de ressources de coopération technique. En se basant sur ces modalités, la Banque pourrait participer en : (i) renforçant la structure institutionnelle des agences chargées de fournir des services publics et des programmes de protection sociale ; (ii) concevant des politiques, des programmes et des systèmes pour suivre et évaluer les dépenses publiques ; (iii) établissant des normes de qualité pour la gestion et l'offre des services publics ; et (iv) envisageant des processus de décentralisation de la gestion publique qui favorisent la qualité et l'efficacité dans l'offre de biens publics.

Demande de produits de la BID

La croissance économique et l'amélioration des résultats budgétaires des dernières années ont permis de diminuer considérablement le ratio dette/PIB. En juillet 2008, la dette multilatérale représentait 42,5 % de la dette extérieure totale, plus les obligations, ce qui indique que les autorités cherchent à combiner les sources de financement. Le poids de la dette bilatérale et du crédit des fournisseurs a diminué depuis 2000. Une analyse des sources de financement multilatérales révèle que le poids relatif de la Banque a lentement décliné, passant de près de 47 % de la dette totale en 2000 à 42 % en 2007, avec une forte croissance de la part de la Société andine de développement, qui est passée de 21 % à 40 %. La dette à l'égard de la Banque mondiale a fortement décliné – une tendance qui devrait se poursuivre.

Le programme de prêt de la Banque pour le secteur souverain est cohérent avec les besoins de financement du pays et la stratégie du gouvernement de gestion de sa dette publique. La stratégie propose un scénario de base de 1,2 milliard de dollars dans de nouvelles opérations pour la période 2008-2011, ce qui représenterait une forte augmentation par rapport aux moyennes passées. Le programme de financement pourrait être augmenté jusqu'à un maximum de 1,6 milliard de dollars (scénario optimiste), ce qui ferait de la Banque la principale source de financement multilatérale, si les conditions

suivantes sont respectées : (i) prudence des politiques en matière de viabilité budgétaire ; (ii) fort engagement dans des réformes politiques ; (iii) progrès dans la conception des projets et l'exécution du portefeuille ; et (iv) dialogue harmonieux entre la Banque et le pays.

Le soutien de la Banque aux secteurs privé et public non souverain se portera essentiellement sur l'infrastructure (transport, énergie, eau et assainissement) et les marchés financiers (institutions financières, sécurisation des hypothèques et programme de facilitation du financement du commerce).

El Salvador

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

El Salvador est un pays à revenu intermédiaire ayant une longue histoire de réformes axées sur le marché. L'économie a connu une croissance supérieure à sa moyenne historique en 2007 et 2008, mais la crise financière actuelle a un impact considérable sur l'économie, et les taux de croissance devraient être négatifs en 2009 et 2010. Grâce aux réformes passées et à la stabilité macroéconomique historique du pays, d'importantes avancées dans le domaine social ont été réalisées : la pauvreté est passée de 16 % en 1990 en PPA à 11 % en 2007 (voir tableau 1). Malheureusement, il est probable que la crise financière va annuler certaines de ces avancées, du fait de la diminution des envois de fonds des migrants établis aux États-Unis (qui comptent pour 18 % du PIB et bénéficient surtout aux classes les plus pauvres de la population) et de la baisse des exportations et du crédit.

El Salvador a réalisé des progrès notables dans la réalisation de certains objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction du taux de mortalité infantile, et l'amélioration des taux d'achèvement du cycle primaire et des services d'assainissement et d'eau salubre. En revanche, les avancées sont quasi inexistantes en matière d'environnement durable, de réduction des taux de fécondité des adolescentes ou de lutte contre le VIH/sida. En outre, le pays se heurte toujours à de sérieuses difficultés concernant la violence et l'insécurité. Voir tableau 1.

Tableau 1 - El Salvador : Indicateurs de progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | 2.4 | 3.7 | 2.8 | 3.3 |
| Indice volumétrique de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en %) | 9.0 | 5.0 | 6.0 | 5.0 |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 16.0 | 13.0 | 13.0 | 11.0 |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 9.0 | 11.0 | | 10.0 |
| Emplois précaires, total (en % de l'emploi total) | | 37.0 | 37.0 | 36.0 |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | 85.0 | | | 94.0 |
| Taux d'alphabétisation des jeunes hommes (en % d'hommes de 15 à 24 ans) | 85.0 | | | 93.0 |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 61.0 | 71.0 | 88.0 | 91.0 |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 12.0 | 11.0 | 17.0 | 17.0 |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | | | 120.0 | 122.0 |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 99.0 | 99.0 | 95.0 | 100.0 |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 113.0 | | 99.0 | 104.0 |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | |
| Vaccination contre la rougeole (en % des enfants de 12 à 23 mois) | 98.0 | 93.0 | 97.0 | 98.0 |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 47.0 | 37.0 | 29.0 | 21.0 |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 60.0 | 46.0 | 35.0 | 24.0 |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans) | | 95.0 | 90.0 | 81.0 |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 82.0 | 66.0 | 54.0 | 40.0 |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0.1 | 0.4 | 0.7 | 0.8 |
| Cas détectés de tuberculose dans le cadre de la stratégie DOTS (en %) | | 46.0 | 56.0 | 65.0 |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | |
| Émissions de CO2 (en tonnes métriques par habitant) | 0.5 | 0.9 | 0.9 | 1.0 |
| Zones forestières (en % de la superficie totale) | 18.0 | 17.0 | 16.0 | 14.0 |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 73.0 | 77.0 | 82.0 | 86.0 |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 69.0 | 74.0 | 79.0 | 84.0 |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | |
| Aide par habitant (en dollars courants) | 68.0 | 53.0 | 29.0 | 13.0 |
| Service de la dette (publique et publiquement garantie en IMF seulement, % des exportations, à l'exception des exportations de biens et services) | 18.0 | 12.0 | 7.0 | 12.0 |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.1 | 1.1 | 11.1 |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.0 | 12.0 | 90.0 |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 2.0 | 5.0 | 10.0 | 16.0 |
| Autres | | | | |
| Taux de fertilité, total (naissances par femme) | 3.7 | 3.3 | 3.0 | 2.7 |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 930 | 1,580 | 2,030 | 2,850 |
| Revenu national brut, méthode Atlas (en dollar courant) (en milliards) | 4.8 | 8.9 | 12.6 | 19.6 |
| Formation brute de capital (en % du PIB) | 13.9 | 20.0 | 16.9 | 20.4 |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 66.0 | 68.0 | 70.0 | 72.0 |
| Population, total (en millions d'habitants) | 5.1 | 5.6 | 6.2 | 6.8 |
| Commerce (en % du PIB) | 49.8 | 59.4 | 69.8 | 76.2 |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La stratégie-pays actuelle de la Banque avec El Salvador (2004-2009), approuvée en octobre 2005, a pour principal objectif la réduction de la pauvreté. Pour cela, elle propose deux objectifs stratégiques interdépendants et cohérents avec le plan gouvernemental "País Seguro 2004-2009" : (i) promouvoir une croissance économique viable en améliorant la compétitivité ; et (ii) renforcer le capital humain et accroître les opportunités pour les classes les plus pauvres de la population. Dans le cadre de cette stratégie, il est nécessaire de maintenir le rythme de la croissance économique, tout en améliorant l'accès des très pauvres aux services de base et en optimisant la qualité de ces services, afin que la population puisse davantage profiter des fruits de la croissance. Par ailleurs, cette stratégie autorisera des augmentations durables de la productivité et plantera le décor d'une croissance plus forte.

La nouvelle administration entrera en fonction en juin 2009 et une nouvelle stratégie-pays sera préparé conjointement pendant la deuxième partie de l'année. On peut s'attendre à ce

que la nouvelle stratégie vise, à court terme, à réduire l'impact considérable de la crise internationale actuelle et cherche en même temps, à moyen terme, à soutenir les efforts du gouvernement pour lutter contre la pauvreté. Les domaines prioritaires devraient inclure le soutien et la gestion des déséquilibres budgétaires, la protection sociale des populations urbaines et rurales, l'eau et l'assainissement, le logement, les infrastructures pour l'éducation et la santé, et la compétitivité rurale.

Concernant la **politique sociale pour l'équité et la productivité**, des défis de taille sont à relever, comme l'extension de la couverture des programmes de protection sociale, incluant les zones urbaines et rurales, ainsi que l'amélioration des systèmes d'information et d'évaluation. Par ailleurs afin de lutter contre la pauvreté, les investissements sociaux devront se concentrer sur la création d'actifs sociaux dans les domaines prioritaires du **développement de la petite enfance, de l'éducation avant la maternelle**, des infrastructures de base pour l'offre de services de santé et d'éducation, et du logement.

La participation de la Banque devrait augmenter dans le domaine **des infrastructures pour dynamiser la compétitivité et le bien être social**. Les principaux domaines seront **l'eau et l'assainissement**, les transports (couloirs d'autoroutes et connectivité rurale), et l'infrastructure productive dans les zones rurales.

Les institutions pour la croissance et le bien-être social. La situation budgétaire va probablement rester problématique pendant les années qui viennent. La Banque encouragera les efforts du gouvernement pour réaliser une **réforme budgétaire destinée à améliorer l'impact des dépenses publiques et élargir la base de revenus**. En outre, certains domaines comme le renforcement des municipalités, la **sécurité** et la prévention de la violence seront au cœur des activités de la Banque.

L'intégration compétitive régionale et internationale sera encouragée grâce à des programmes visant à identifier et à tirer parti des opportunités créées par le **Traité de libre échange entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale** et par **l'intégration productive avec le marché commun centro-américain**. À cet égard, le soutien aux activités commerciales des micro, petites et moyennes entreprises sera un objectif crucial.

La protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique se feront par le biais de programmes environnementaux dans le bassin de la zone métropolitaine, et de programmes de gestion des catastrophes naturelles.

Secteur privé. Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires importantes, on peut s'attendre à ce que la demande du secteur privé envers les ressources de la BID augmente, parallèlement à la participation des opérations sans garantie souveraine dans le portefeuille de la Banque. La demande de financement sans garantie souveraine devrait notamment concerner le secteur de l'infrastructure (énergie, ports), les initiatives des banques privées pour élargir **l'accès des PME** au financement, et des projets dans des secteurs comme l'agro-industrie, l'éducation, l'efficacité énergétique et le tourisme, entre autres.

Coopération technique. Dans les années à venir, l'assistance technique de la Banque à El Salvador sera principalement axée sur le développement d'un nouveau portefeuille de projets d'investissement, et sa mise en œuvre opportune et adéquate (et respectant les conditions des prêts à l'appui de réformes). Les autres domaines de coopération

technique de la Banque incluent le renforcement des institutions publiques au plan du contrôle et de la transparence.

Demande de produits de la BID

La BID a une relation étroite et très active avec El Salvador. À la fin de l'année 2008, la BID détenait 27 % de la dette publique extérieure totale de El Salvador, contre 49 % en 2000, et était devenue la première source de financement multilatéral du pays, avec 65,4 % de sa dette multilatérale totale. Au cours de la prochaine décennie, l'objectif de la Banque est de maintenir son rôle en tant que partenaire de choix de El Salvador, dans le domaine des politiques publiques (connaissance, conception et mise en œuvre), du financement de projets dans les secteurs public et privé grâce à la combinaison de prêts d'investissement et programmatiques, et de la coopération technique.

À court terme, la demande de financement de la BID devrait augmenter, pour atténuer les effets de la crise financière internationale et financer les réformes budgétaires du gouvernement.

Par ailleurs, à moyen terme, les besoins de financement externe de El Salvador devraient rester très élevés. Dans ce contexte et s'ajoutant aux importants prêts d'urgence débloqués, la Banque cherchera également à constituer un nouveau portefeuille d'opérations d'investissement pour accélérer la croissance productive et la création de capital social.

La demande du secteur privé devrait fortement augmenter au cours de la prochaine décennie, notamment lorsque l'activité économique et l'investissement privé se seront redressés et continueront de se développer, en particulier dans les secteurs de l'infrastructure et de la finance.

Guatemala

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Le Guatemala est un pays à revenu intermédiaire. Son revenu national brut par habitant est en dessous de 5 000 dollars en termes de PPA, parmi les plus bas en Amérique latine, et le classe au 108^{ème} rang mondial. Au cours de la dernière décennie, le pays a fait des progrès réguliers en matière de stabilité macroéconomique. L'économie a connu une croissance supérieure à sa moyenne historique, même si la croissance forte et maintenue qui aurait été nécessaire pour résoudre le problème de la pauvreté et de la marginalisation n'a pas été atteinte. Cependant, les avancées du Guatemala concernant plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement sont à noter, comme la réduction des taux de mortalité infantile (même s'ils demeurent parmi les plus élevés d'Amérique latine), la progression des taux d'achèvement du cycle primaire et l'amélioration des services d'assainissement et d'eau salubre. Par ailleurs, les progrès sont médiocres concernant la prévalence de l'extrême pauvreté, la sous-alimentation (surtout la sous-alimentation chronique), et la mortalité maternelle qui reste parmi les plus élevées du continent. En outre, le pays est toujours confronté à de sérieuses difficultés en termes de violence et d'insécurité.

Tableau 1 – Guatemala : Indicateurs de progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|------------------|------------|---------------------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | 2.2 | .. | 3.4 | 3.4 | 19.5 | atteint en recul |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | .. | 21.7 | 20.3 | .. | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 39.0 | .. | 13.0 | 12.0 | | |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 14.0 | 17.0 | .. | 16.0 | | |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | .. | 71.0 | 78.0 | 83.0 | 100.0 | lent |
| Persistance en dernière année de primaire, total (en % d'une promotion) | .. | .. | 50.0 | 62.0 | 100.0 | - |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | .. | .. | 58.0 | 77.0 | | |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | .. | .. | 87.0 | 97.0 | | |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | .. | .. | 72.0 | 100.0 | 100.0 | rapide |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 88.0 | 86.0 | 89.0 | 94.0 | 100.0 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | .. | .. | 88.0 | 92.0 | 100.0 | lent |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 60.0 | 49.0 | 39.0 | 29.0 | 27.3 | rapide |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 82.0 | 64.0 | 53.0 | 39.0 | | |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | .. | 34.0 | 41.0 | .. | | |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | .. | .. | .. | 290 ^a | | |
| Femmes enceintes recevant des soins prénataux (en %) | .. | 53.0 | 84.0 | .. | | |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 74.0 | 71.0 | 68.0 | 63.0 | 0.1 | en recul |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0.1 | 0.3 | 0.8 | 0.8 | | |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Zones forestières (en % de la superficie totale) | 44.0 | 41.0 | 39.0 | 36.0 | 89.5 | atteint |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 70.0 | 75.0 | 80.0 | 84.0 | | |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 79.0 | 85.0 | 91.0 | 96.0 | | |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Aide par habitant (en dollars courants) | 23.0 | 21.0 | 23.0 | 34.0 | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.0 | 0.7 | 10.1 | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.0 | 8.0 | 76.0 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, en PPA (en dollars internationaux courants) | 2,360 | 2,950 | 3,470 | 4,520 | | |
| Formation brute de capital (en % du PIB) | 13.6 | 15.1 | 17.8 | 20.7 | | |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 63.0 | 65.0 | 68.0 | 70.0 | | |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (en % de la population de 15 ans et plus) | .. | 64.0 | 69.0 | 73.0 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La stratégie-pays du Guatemala pour 2008-2011 est le résultat d'un dialogue fructueux entre la Banque et les autorités nationales. Ce dialogue s'est basé sur un ensemble d'études et de notes techniques sectorielles rédigées afin d'identifier les principaux défis qui attendent le Guatemala. Elle se concentre sur quatre objectifs : (i) la réduction de la malnutrition chronique ; (ii) la réduction de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté ; (iii) la modernisation et le maintien de l'infrastructure de production ; et (iv) l'amélioration de la capacité de recouvrement de l'impôt du gouvernement. Le taux de recouvrement de l'impôt au Guatemala est le plus faible de l'Amérique centrale, et parmi les plus bas de l'Amérique latine. Ce manque de ressources budgétaires réduit à l'offre de biens publics, nécessaire pour rendre le pays plus compétitif permettre à la moitié de ses habitants de satisfaire de ses besoins les plus élémentaires (en pourcentage du PIB, les dépenses publiques sociales du Guatemala se classent en avant-dernière position en Amérique latine, juste au-dessus de l'Équateur, et se situent à moins de la moitié de la moyenne latino-américaine¹⁰).

Ces priorités se reflètent dans le portefeuille actuel de la Banque, principalement axé sur l'aide aux réformes budgétaires et sociales du gouvernement. Environ un tiers des projets en cours (en termes de sommes à décaisser) visent à améliorer la capacité et l'efficacité budgétaires du gouvernement, et un peu plus d'un quart du portefeuille de la Banque cherche à renforcer et à améliorer les programmes sociaux du Guatemala (dont l'objectif principal est de réduire la mortalité infantile, la malnutrition et la prévalence de la pauvreté, et d'améliorer le taux d'achèvement du cycle primaire). La Banque agit également dans d'autres domaines : eau et assainissement (fortement lié aux principaux défis en matière de développement du Guatemala : pauvreté extrême, malnutrition et mortalité infantile), électrification rurale (pour améliorer la couverture électrique des zones rurales) et réforme de la justice (pour accroître l'efficacité du système judiciaire du Guatemala).

La stratégie s'est efforcée de mettre rapidement en œuvre les principales réformes, permettant d'axer les futurs projets de la Banque sur la réalisation de projets moins complexes, comme ceux destinés à : dynamiser la compétitivité du pays (le gouvernement a demandé de reformuler un programme contre la violence en un programme de dynamisation de la compétitivité, destiné à développer les opportunités commerciales du Guatemala et à renforcer son attractivité pour les investissements directs étrangers) ; renforcer les programmes en matière de santé et de nutrition (pour élargir l'accès aux services de santé et de nutrition, ainsi que la qualité des soins fournis par les services publics du Guatemala) ; et renforcer l'infrastructure productive du pays (à ce sujet, la Banque attend l'approbation d'un programme dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, cofinancé par un fonds espagnol. Il sera destiné à renforcer la capacité et l'efficacité institutionnelles et à promouvoir les investissements dans les communautés rurales et les zones urbaines périphériques. La Banque attend également l'approbation d'une opération avec le secteur privé cofinancée par plusieurs agences de développement, et destinée à promouvoir la construction d'une centrale électrique).

¹⁰ Banque mondiale, "Poverty Assessment. Good Performance at Low Levels", 31 Mai 2008.

Concernant les opérations en cours avec le secteur privé, le portefeuille de la Banque est composé de prêts et de programmes de facilitation du financement du commerce, dont l'objectif est de dynamiser la compétitivité, promouvoir les PME et développer les opportunités de microfinancement.

Dans les années à venir, les secteurs social et institutionnel resteront cruciaux pour le Guatemala. On estime, en effet, que ces secteurs devraient continuer à représenter environ les trois quarts du portefeuille du Guatemala.

Dans le **secteur social**, les principaux défis à relever resteront la lutte contre la malnutrition et la mortalité infantile et maternelle, ainsi que l'amélioration des taux d'achèvement du cycle primaire. Des prêts d'investissement et des prêts à l'appui de réformes devraient être demandés. Les prêts d'investissement se concentreront sur la création de nouvelles installations dans le domaine de la santé et de l'éducation, et sur l'amélioration des installations existantes. Les prêts à l'appui de réformes se concentreront principalement dans le soutien aux programmes de transferts monétaires conditionnels du Guatemala. Ces programmes ont été identifiés¹¹ comme relativement efficaces dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'achèvement du cycle primaire et des contrôles de santé préventifs.

Dans le **secteur institutionnel**, le problème de la capacité budgétaire demeure, mais le poids du secteur institutionnel devrait diminuer en termes relatifs lorsque les objectifs seront réalisés (par exemple, lorsque la réforme budgétaire aura finalement lieu). Néanmoins, un des plus importants problèmes du pays reste la violence et l'insécurité. On peut donc s'attendre dans ce secteur à un panache plus équilibré d'objectifs, entre renforcement budgétaire et réduction et prévention de la violence.

En outre, la part du **secteur de l'infrastructure** dans le portefeuille de la Banque devrait augmenter. Il s'agit notamment de l'eau et de l'assainissement, plus précisément la construction d'usines de traitement des eaux, l'amélioration de la couverture nationale de l'alimentation en eau (surtout dans les zones rurales) et l'accès à des stations d'épuration dans tout le pays. Parmi les autres domaines importants, citons l'énergie et surtout les transports.

De même, le secteur de la **compétitivité et de l'intégration** devrait prendre de l'importance. L'accroissement des entrées des investissements directs étrangers, le soutien aux PME et l'intégration régionale seront les principaux objectifs à atteindre dans ce secteur.

Concernant la **protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique**, l'accent sera mis sur le développement de projets agricoles destinés à mettre en valeur des systèmes de production plus productifs et durables.

La part des opérations avec le **secteur privé** devrait augmenter dans le portefeuille de la Banque au Guatemala, et celles-ci devraient gagner en importance si le nombre croissant d'opérations dans le domaine de l'infrastructure permet effectivement de mobiliser des fonds provenant d'autres donateurs. Les principaux objectifs des opérations du secteur

¹¹ Banque mondiale, "Poverty Assessment. Good Performance at Low Levels", 31 mai 2008.

privé resteront les mêmes, à savoir : l'accroissement de la compétitivité du secteur privé, la promotion et le développement des PME, le soutien au commerce et à l'intégration régionale, et l'amélioration de l'infrastructure productive.

En termes de **soutien technique** au pays, la demande de coopération technique devrait augmenter dans les secteurs institutionnel et social. Dans le secteur institutionnel, les principaux domaines de coopération seront variés, allant du renforcement de la capacité d'exécution de plusieurs institutions publiques jusqu'au renforcement des institutions elles-mêmes. Dans le secteur social, l'action devrait se porter sur des programmes pour améliorer la base technique des programmes de transferts monétaires du Guatemala, et pour mieux communiquer à ce sujet auprès de ses bénéficiaires potentiels.

Demande de produits de la BID

La BID a une relation privilégiée et très active avec le gouvernement du Guatemala. En 2008, la Banque détenait 31,5 % de la dette publique extérieure totale du Guatemala, ce qui la place en première position comme source de financement multilatérale. Au cours de la décennie à venir, l'objectif de la Banque est de maintenir sa position comme principal partenaire du développement du Guatemala, et de poursuivre ses efforts pour venir à bout des principaux problèmes du pays en matière de développement.

Dans les années à venir, les niveaux de demande actuels devraient rester stables. Il convient de souligner que ces niveaux sont bien au-dessus des niveaux de demande historiques, du fait du renforcement du partenariat de la BID avec le gouvernement du Guatemala.

Concernant le type d'instrument susceptible d'être demandé pour les prêts sans garantie souveraine, on estime que 55 % seront constitués de prêts à l'appui de réformes et 45 % de prêts d'investissement, car il y a encore un certain nombre de réformes politiques à mettre en œuvre dans le pays.

La demande de financement sans garantie souveraine devrait augmenter lors de la prochaine décennie, car les investissements privés devraient continuer à augmenter, et la stratégie actuelle de la Banque devrait porter ses fruits en matière de promotion des partenariats publics-privés. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les principaux objectifs des opérations dans le secteur privé seront l'accroissement de la compétitivité du secteur privé, la promotion et le développement des PME, le soutien au commerce et à l'intégration régionale et l'amélioration de l'infrastructure productive.

Au cours de la prochaine décennie, le rôle financier de la Banque sera mis à l'épreuve, et elle devra se montrer capable de satisfaire la demande croissante de crédits, de surmonter les défis institutionnels du Guatemala, et à d'améliorer la mise en œuvre des réformes et l'exécution de ses projets.

Guyana

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Le Guyana reste confronté à de sérieux défis en matière de développement. Cependant, il a montré ces dernières années que lorsqu'il dépensait beaucoup en faveur des populations pauvres et qu'il maintenait une croissance économique stable, il était capable de réaliser des progrès en matière de réduction de la pauvreté ou d'autres objectifs de développement. Le gouvernement du Guyana a fait son maximum pour que ses dépenses profitent réellement aux pauvres, avec des dépenses sociales proches de 20 % de son PIB sur le moyen terme (2005-2012). Cependant, même si la pauvreté a diminué, les niveaux restent encore trop élevés. Pour satisfaire les critères des objectifs du Millénaire pour le développement, le Guyana doit encore réduire son taux d'extrême pauvreté de 4 %. Il a accompli des progrès satisfaisants dans la réalisation de certains objectifs du Millénaire, notamment l'éducation primaire pour tous et l'égalité entre les sexes, selon les données de 2007 (voir tableau 1) ; mais les objectifs sont loin d'être atteints en matière de santé maternelle, de mortalité infantile, et de lutte contre le paludisme. La volatilité limite également les avancées pour accroître la productivité et produire et exporter des biens plus sophistiqués (un moyen de sortir la population de la pauvreté).

Tableau 1 - Guyana : Récapitulatif des objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | Ob-jectif | Plus récent | Probabilité d'atteindre l'objectif |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Objectif 1: Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim Population en dessous du seuil de pauvreté national Part de la population en dessous du seuil minimum d'apports énergétiques alimentaires | 43 % (1994) (est. Banque mondiale) 21 % | 22,5 % 10,5 % | 36 % (2005) 9 % (2005) | Potentielle (2006) Probable (2006) |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous Fréquentation nette de l'école primaire Enfants atteignant la 5 ^{ème} année (en % d'élèves de 1 ^{ère} année) Pourcentage d'une promotion atteignant la 6 ^{ème} année | 88,9 % 93 % (84 %) (2001) | 97 % | 99,2 % (2002) 87 % (2003) (86,9 %) (2004) | Probable (2006) |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Ratio garçons-filles Primaire Secondaire | 0,98 1,06 | 1,00 1,00 | 0,96 (2003) 1,02(2003) | Probable (2006) |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 88 | 48,5 | 62 (2006)* | Peu probable (2006) |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle Taux de mortalité maternelle (pour 100 000) | 150 (1995) | - | 113,0 (2006) | Peu probable (2006) |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies Prévalence du VIH/sida (en % de la population de 15 à 49 ans) Incidence des cas de paludisme (pour 100 000) Incidence des cas de tuberculose (pour 100 000) | 44,3 | | 2,4 (2006) 18,526 (2005) 164,4 (2006) | Potentielle (2006) Peu probable (2006) |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable Emissions de CO2 par habitant (en tonnes métriques) Consommation de CFC destructeur d'ozone en tonnes métriques PACO Part de la population ayant accès à l'eau potable | 1,6 18,9 - | - - - | 2,3 (2002) 11,9 (2004) 83 % (2004) | Probable (2006) Probable (2006) |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement Abonnement à des téléphones portables et à des lignes téléphoniques (pour 1 000 personnes) Utilisateurs d'Internet (pour 1 000 personnes) Ordinateurs personnels (pour 1 000 personnes) | (20,1) (6) (1996) (2,35) (1998) | | 329 (2004) 193 (2004) 36 (2004) | Potentielle |

En conséquence, les principaux obstacles au développement du Guyana sont : (i) ses fondamentaux macroéconomiques restant fragiles et vulnérable aux chocs et ils l'empêchent de consolider et de maintenir sa croissance ; et (ii) ses indicateurs en matière de pauvreté qui, bien qu'ayant progressés, continuent à entraver la productivité et à réduire le niveau de vie d'une part importante de la population. Le gouvernement du Guyana et la BID donc ainsi décidé de se concentrer sur certains domaines et interventions pour surmonter ces obstacles¹².

Les domaines stratégiques de la BID

Il sera possible de surmonter ces obstacles si les réformes en cours financées par la BID dans le domaine des institutions et de la gouvernance sont menées à bien, et si la gestion

¹² Le cadre de développement est formulé dans la stratégie-pays de la BID pour le Guyana 2008-2012 (document GN-2503-1), qui constitue la base principale de l'objectif stratégique souligné dans cette note. Cependant, ce document reflète également les actualisations dans le dialogue de la BID avec le Guyana, au 13 mai 2009.

économique et budgétaire du gouvernement du Guyana reste disciplinée. Pour la période concernée, l'objectif de la Banque est d'accélérer la croissance économique grâce à une diversification économique (pour réduire la vulnérabilité) et à un développement social ciblé (pour améliorer le bien-être social). Plus précisément, les domaines d'intervention incluent : (i) des **investissements d'infrastructure stratégique**, (ii) **l'amélioration de la compétitivité**, et (iii) le **développement social pour favoriser la croissance**.

Les investissements d'infrastructure stratégique devraient permettre d'améliorer la fiabilité, l'accessibilité et l'approvisionnement en électricité, ainsi que la qualité et la couverture du réseau routier, permettant ainsi de réduire la durée et le coût des transports. L'aide supplémentaire à l'initiative pour la compétitivité du Guyana sera axée sur l'amélioration du secteur financier, et cherchera notamment à élargir l'accès au financement en baissant son coût, en améliorant la capacité de surveillance de la Banque du Guyana et en améliorant la transparence du secteur financier (incluant les réformes dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de l'argent). De même, des programmes spécifiques encourageront les nouvelles industries à forte valeur ajoutée (comme l'aquaculture). Dans le cadre du développement social destiné à favoriser la croissance, les interventions viseront à accroître les opportunités en matière de logement pour les populations pauvres, à améliorer l'accès à l'eau et à d'autres services de base, à réduire l'incidence de la malnutrition et à améliorer l'efficacité des dépenses sociales.

Il existe plusieurs opportunités pour les prêts au secteur privé (sans garantie souveraine) au Guyana, à court et moyen terme. L'énergie renouvelable, notamment hydroélectrique, est à cet égard particulièrement intéressante puisque l'énergie est une forte contrainte pour la croissance. Cela est parfaitement cohérent avec les objectifs de la stratégie-pays. Le secteur de l'infrastructure est également intéressant, notamment avec la route Linden-Lethem reliant le Guyana au Brésil. Elle permettra de développer les exportations vers cet important marché, en offrant un accès plus facile à la côte pour les produits brésiliens, et de renforcer les liens entre les entreprises brésiliennes et guyanaises. Cela encouragera la diversification de la capacité productive et permettrait d'améliorer la sophistication des biens produits et exportés par le Guyana. Là encore, cela entre parfaitement dans les objectifs de la stratégie-pays.

Haïti

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Parmi les pays en développement, Haïti doit relever les défis les plus lourds en matière de développement. Avec un PIB par habitant inférieur à 800 dollars, quelque 7,5 millions d'Haïtiens vivant sous le seuil de pauvreté, et des statistiques quasi inexistantes en matière de prestation de services de base, les priorités en matière de développement sont nombreuses. Le tableau 1 présente les indicateurs appropriés des objectifs du Millénaire pour le développement. Des progrès notables ont été faits dans la lutte contre le VIH/sida et on matière d'alphabétisation, en revanche les progrès ont été lents dans l'élimination de la pauvreté, l'éducation primaire, l'égalité entre les sexes et la mortalité infantile.

Tableau 1 - Haïti : Récapitulatif des objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2001 | 2005-2006 | Cible 2015 | Progrès |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|--------|--------|--------|-----------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | | |
| Indice volumétrique de la pauvreté à 1 dollar par jour (en % de la population) | | | | 54.90% | | | |
| Parité de pouvoir d'achat de la monnaie nationale par rapport au dollar international de 1993 | 1846 | 5030 | 8846 | 9822 | 20285 | | |
| Prévalence des enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale | 26.80% | 27.50% | 17.30% | | 22.20% | 13.40% | lent |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | | |
| Taux net de scolarisation dans le primaire | 36.40% | | 54.30% | | 49.60% | 100% | lent |
| Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans | 54.80% | | 64.40% | | 82.40% | 100% | rapide |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 3 | 3 | 3 | 3 | 4 | | lent |
| Proportion de sièges occupés par des hommes dans les parlements nationaux (en %) | 80 | 80 | 80 | 80 | 94 | | |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 110.00% | 87.1 | 89.40% | | 57.00% | 37% | lent |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | | |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | 457 | 474 | 520 | | 630 | 114 | en recul |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population) | | 5% | 5.50% | | 2.20% | 1.50% | rapide |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | | |
| Proportion de population urbaine ayant accès à une source d'eau améliorée | 47% | 43% | 49% | | 55.20% | 94% | lent |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | | |
| Lignes téléphoniques | 45000 | 60000 | 72500 | 80000 | 145300 | | rapide |
| Autres | | | | | | | |
| Taux de pauvreté (revenu par habitant en dessous de 2 dollars par jour) | | 2001 | | | | | |
| Indice volumétrique de pauvreté à 1 dollar par jour (en PPA), (en %) | | 76% | | | | | |
| Part du quintile le plus pauvre dans le revenu national ou la consommation, (en %) | | 28% | | | | | |
| | | 3% | | | | | |

Des progrès significatifs ont été réalisés en matière de sécurité, de restauration de la démocratie et de stabilité économique. Les forces de sécurité conduites par les Nations Unies ont réduit la violence et les élections, malgré un taux de participation très faible, se déroulent maintenant dans un calme relatif. La stabilité macroéconomique semble moins fragile, et l'inflation est tombée à 5,9 % en février 2009 (contre près de 20 % en septembre 2008).

Cependant, il reste encore beaucoup à faire sur le front économique. La croissance était certes positive, mais n'a atteint que 1,3 % en 2008, et avec la crise économique mondiale affectant maintenant les Caraïbes, elle devrait être de 1 % en 2009 et de 2 % en 2010. Ces taux de croissance sont insuffisants pour réduire la pauvreté, au vu notamment du taux de croissance de la population, qui est d'environ 1,7 % par an. Le pays récupère lentement du passage de quatre ouragans dévastateurs dont on estime les dommages à environ 15 % du PIB (soit 900 millions de dollars), et qui ont souligné la vulnérabilité du pays vis-à-vis des catastrophes naturelles –due notamment à la déforestation et à la dégradation de l'environnement. Le poids de la reconstruction continue à peser dans le déficit

budgétaire. On estime le déficit budgétaire global à environ 4 % du PIB en 2009-2010, incluant les dépenses d'urgence représentant environ 2,9 % du PIB. Les recettes totales devraient augmenter, pour se situer à 10,5 % du PIB, grâce au renforcement de l'Administration des douanes et des impôts et aux améliorations réalisées dans la capacité d'exécution et le contrôle financier.

Le 4 avril 2009 la BID a accueilli une conférence de donateurs qui sont convenus d'une stratégie commune en matière de développement, résumée dans un document intitulé « Haïti : un nouveau paradigme ». À cette occasion, il a été instamment demandé aux donateurs d'accentuer leur action dans quatre domaines, nommément : (1) les investissements d'infrastructure stratégique dans le transport, les zones d'exportations, l'électricité et les ports ; (2) les mesures ciblées pour améliorer la gouvernance économique et le climat économique ; (3) l'amélioration de la fourniture de services de base, surtout dans les régions les plus touchés par les ouragans de 2008 ; et (4) la viabilité environnementale. Ces actions sont tout à fait cohérentes avec la stratégie-pays actuelle de la BID, qui se concentre sur trois domaines, à savoir l'offre de services de base, l'infrastructure économique et la gouvernance concernant notamment les processus budgétaires. En outre, la BID a entamé un dialogue avec le gouvernement à des discussions sur la protection sociale, la préparation aux catastrophes naturelles et le soutien au secteur privé.

Concernant l'infrastructure, le système routier d'Haïti est loin d'être idéal, alors qu'il constitue un élément crucial du développement puisqu'il garantit la facilité du transport des biens pour l'exportation, et permet aux habitants de se rendre à leur travail et d'obtenir certains services sociaux. L'approvisionnement en eau reste également un problème, avec moins de 54 % de la population haïtienne y ayant accès, et seulement 30 % ayant accès aux services d'assainissement de base. La production d'électricité reste une contrainte de poids pour l'industrie et les particuliers.

Dans le domaine de la **protection sociale**, c'est l'ensemble du système qui requiert des ressources considérables et une réforme créative – la Banque a, à cet égard, écrit un rapport sur le potentiel des programmes de transferts monétaires conditionnels pour Haïti mais le débat n'est pas clos étant donné le nombre de personnes sans papiers. La discussion porte également sur les conditions à établir au vu de l'état des services d'éducation, qui restent une priorité.

La poursuite des progrès dans le domaine de la **réforme budgétaire et du secteur public** est aussi prioritaire et elle devrait attirer les dons à l'appui de réformes. Dans le cadre des politiques actuelles, un tel financement peut atteindre 25 % de l'enveloppe totale. Le programme actuel vise principalement à moderniser les processus de dépense publique et à évaluer les programmes du gouvernement grâce à la production d'indicateurs, à la centralisation des informations et à la mise en place d'un système basé sur les résultats.

Le développement agricole est crucial pour le développement économique et la protection de l'environnement en Haïti. La BID continuera à travailler sur la gestion des bassins versants et cherchera d'autres moyens d'intervention et de prévention dans l'agriculture et la gestion des catastrophes naturelles, cohérents avec la stratégie globale de développement convenue lors de la conférence des donateurs. Plus précisément, les objectifs sont d'encourager les exportations de produits et de biens agricoles, de protéger

les ressources naturelles et de donner la priorité aux chaînes d'approvisionnement compétitives employant des méthodes de production luttant contre l'érosion. La promotion des biocarburants est également liée à cet objectif.

Le commerce et l'intégration ne sont pas parmi les principales priorités de la stratégie actuelle, néanmoins Haïti a confirmé son adhésion à la Communauté des Caraïbes et a déclaré vouloir travailler à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique. En outre, la loi américaine HOPE II accorde à Haïti un accès prioritaire aux marchés textiles américains. Le secteur du commerce et de l'intégration en Haïti devrait profiter des opérations futures de la BID.

Enfin, le **secteur privé**, dont le développement est considéré comme crucial par le gouvernement et tous les donateurs. La BID (SCF), la SII et le MIF réfléchissent aux interventions possibles du secteur privé dans l'infrastructure en Haïti, en rapport avec les zones d'exportation et le secteur financier, et incluant le microfinancement. Les objectifs sont de : (i) créer un environnement favorable à l'entreprise privée ; (ii) identifier les opportunités de collaboration avec le secteur privé et créer des mécanismes à cet effet ; et (iii) encourager le développement des exportations du secteur privé afin d'encourager le commerce extérieur. L'introduction d'un financement innovant, avec l'initiative FINPYME – financement innovateur pour petites et moyennes entreprises – et des efforts visant à renforcer le Ministère du commerce et de l'industrie, seront également utiles.

Honduras
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 20 mai 2009

Contexte

Le Honduras possède une économie très ouverte, avec des taux historiques de croissance faibles puisque l'on observe une croissance annuelle moyenne de 1,2 % seulement par habitant sur la période 1960-2007. La diversification des exportations avec la mise en place de zones franches, ainsi qu'une augmentation massive des envois de fonds, ont permis une croissance rapide et maintenue entre 2003 et 2007 – la plus rapide qu'ait connu le Honduras ces 30 dernières années. La modification drastique de l'environnement international a néanmoins affecté les récentes performances économiques, et l'impact de la crise internationale actuelle sur des variables clés comme les exportations et les investissements directs étrangers fait se poser de sérieuses questions sur les perspectives à moyen terme.

Avec un revenu par habitant de 3 627 dollars en PPA, le Honduras se classe parmi les pays les plus pauvres de la région. L'incidence de la pauvreté reste élevée, mais le Honduras a réalisé d'importants progrès dans la réduction du nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour en PPA, et a déjà atteint l'objectif du Millénaire pour le développement de 2015. La extrême pauvreté reste néanmoins parmi les plus élevées de la région et les avancées dans ce domaine ont été beaucoup plus lentes. Le pourcentage de foyers sous le seuil de pauvreté a diminué, passant de 54,2 % en 1990 à 35,9 % en 2007, soit 69 % de l'objectif. En outre, la plupart des indicateurs sociaux, surtout en termes de malnutrition et d'accès à l'eau et à l'éducation secondaire se situent bien en dessous des moyennes régionales. L'amélioration du capital humain demeure le principal défi en matière de développement du Honduras. Dans ce contexte, le pays est face à un double défi : consolider son processus de croissance tout en répondant aux besoins sociaux.

Tableau 1 – Honduras : objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|------------|---------------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | | 19.2 | 12.5 | 8.6 | 10.0 | atteint |
| Indice volumétrique de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en %) | 20.0 | 11.0 | 5.0 | 8.0 | 10.0 | atteint |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 44.0 | 28.0 | 14.0 | 18.0 | 22.0 | atteint |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 19.0 | 16.0 | | 12.0 | 10.0 | rapide |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 64.0 | 71.0 | | 88.0 | 100.0 | rapide |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | | | 89.0 | 97.0 | 100.0 | rapide |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | | | 126.0 | | 100.0 | atteint |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 104.0 | 101.0 | 101.0 | 99.0 | 100.0 | atteint |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 123.0 | | | 124.0 | 100.0 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 45.0 | 39.0 | 32.0 | 20.0 | 15.0 | rapide |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 58.0 | 49.0 | 39.0 | 24.0 | 19.3 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 45.0 | 55.0 | 56.0 | 67.0 | 10.0 | lent |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | | | | 280.0 | 46.0 | lent |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 98.0 | 84.0 | 73.0 | 59.0 | | en bonne voie |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 1.3 | 1.3 | 0.9 | 0.7 | | en bonne voie |
| Cas détectés de tuberculose dans le cadre de la stratégie DOTS (en %) | | | 106.0 | 87.0 | | en bonne voie |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Zones forestières (en % de la superficie totale) | 66.0 | 57.0 | 49.0 | 42.0 | | en recul |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 45.0 | 51.0 | 58.0 | 66.0 | 80.0 | lent |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 72.0 | 77.0 | 80.0 | 84.0 | 95.0 | lent |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Aide par habitant (en dollars courants) | 92.0 | 72.0 | 72.0 | 65.0 | | en recul |
| Service de la dette (publique et publiquement garantie en IMF seulement, % des exp) | 33.0 | 33.0 | 8.0 | 3.0 | | en bonne voie |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.0 | 1.2 | 6.0 | | lent |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.0 | 3.0 | 59.0 | | rapide |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 690 | 640 | 940 | 1 590 | | en bonne voie |
| Formation brute de capital (en % du PIB) | 23.0 | 31.6 | 28.3 | 33.5 | | en bonne voie |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 66.0 | 67.0 | 68.0 | 70.0 | | en bonne voie |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (en % de la population de 15 ans et plus) | | | 80.0 | 84.0 | | en bonne voie |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La stratégie-pays 2007-2010 pour le Honduras a été approuvée en mai 2008. Son objectif principal est de maintenir une croissance durable afin de créer des opportunités pour les secteurs les plus désavantagés. L'aide au programme du Honduras pour le développement s'articule autour de quatre objectifs : (i) rendre le climat propice à l'investissement ; (ii) dynamiser la compétitivité ; (iii) développer le capital humain ; et (iv) renforcer le cadre institutionnel et la gestion des risques. Ces priorités se reflètent dans le portefeuille actuel de la Banque.

Le programme de prêts de la Banque est cohérent avec les besoins du pays, qui présente des niveaux élevés de pauvreté et a été fortement touché par la crise financière internationale et les catastrophes naturelles récurrentes. La Banque coordonne la mise en œuvre de la stratégie-pays et le programme rassemblant les autres partenaires de développement du Honduras par le biais du Donor Group G16.

En termes d'opérations avec le secteur privé, le portefeuille de la Banque se compose de prêts, de la coopération technique et du programme de facilitation du financement du commerce afin de dynamiser la compétitivité, la production, les exportations et les services bancaires, de renforcer les micro et petites et moyennes entreprises et de développer les opportunités de microfinancement. Les opérations avec le secteur privé devraient rester stables dans le portefeuille total du Honduras.

À l'avenir, la Banque continuera à **renforcer le cadre macroéconomique et les institutions favorables à la croissance**, avec pour objectif : d'accroître l'efficacité dans la gestion des finances publiques, de moderniser l'administration des douanes et des impôts de l'État, de développer les systèmes nationaux et de règles budgétaires, et de renforcer le système judiciaire. Dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés et de l'initiative multilatérale de désendettement, **la Banque aidera également le Honduras à consolider sa viabilité budgétaire afin d'améliorer sa capacité de réponse par le biais de mesures anticycliques**. L'inclusion financière, par l'élargissement du crédit aux micro et petites et moyennes entreprises, est également un domaine d'intervention de la Banque, par le biais de mécanismes de financement souverain ou non. Parallèlement à ces efforts, la Banque soutiendra le renforcement de l'intermédiation et la régulation financière.

En matière de **politique sociale pour l'équité et la productivité**, la Banque renforcera son aide au développement du capital humain et encouragera la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté tout en mettant l'accent sur une plus grande efficacité des dépenses publiques dans le secteur. Utilisant son expertise dans les programmes de protection sociale pour alléger l'extrême pauvreté, la Banque appuiera les programmes de transferts monétaires conditionnels et cherchera à renforcer l'offre de services complémentaires impliqués par ces programmes. De même, les interventions de la Banque viseront également à **améliorer la qualité, et à réduire les écarts de couverture de l'éducation maternelle et secondaire**, domaine dans lequel le pays est parmi les moins bien classés de la région, et à faire des progrès en matière de **santé, où il faudra notamment réduire la malnutrition et atteindre les objectifs du Millénaire correspondants**.

Dans le secteur de **l'infrastructure pour l'équité et la productivité**, la Banque mettra l'accent sur l'offre de capital social de base, la réduction des coûts de logistique et de production dans les transports grâce à des investissements dans les routes, les ports, les aéroports ; et les investissements pour modifier la matrice énergétique (énergies alternatives, énergie éolienne, hydroélectrique et toutes autres formes d'énergie renouvelable).

Le soutien de la Banque portera également sur l'accès aux services d'alimentation d'eau et d'assainissement, compte tenu de la médiocrité des avancées du Honduras dans la réalisation des Objectifs du Millénaire correspondants, et de sa couverture relativement faible à cet égard.

L'amélioration de **l'intégration compétitive régionale et internationale** est essentielle pour le Honduras du fait du degré élevé d'ouverture de son économie. Une des priorités portera sur le développement des liens de production (dans les maquilas, le tourisme et l'agriculture) et le soutien technique pour pouvoir mettre en œuvre et maximiser les accords commerciaux, comme le Traité de libre échange entre les Etats-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine, afin de tirer la maximum d'avantage du commerce.

Dans le domaine de la **sécurité, la Banque adoptera une approche multidimensionnelle** basée sur l'expérience acquise dans l'exécution du programme Sécurité de la vallée du Sula.

Pour **protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique**, la stratégie de la Banque consistera à élaborer un système de gestion des risques, indispensable pour créer un climat favorable à la croissance et engendrer de nouvelles opportunités pour élargir l'accès aux biens publics associés à la participation démocratique. La Banque encouragera le Honduras dans ses efforts pour mieux gérer la prévention des catastrophes naturelles causées par les événements climatiques extrêmes.

La coopération technique et les programmes relatifs aux produits non financiers visant à promouvoir de nouvelles opérations de prêts de la Banque dans le pays, et à améliorer le savoir. À cet égard, plusieurs études seront réalisées, pouvant servir de base au dialogue avec les autorités du pays et au développement de la nouvelle stratégie-pays de la Banque avec le Honduras pour 2010-2014.

Demande de produits de la BID

La BID est un partenaire de développement crucial pour le Honduras. En 2008, la BID détenait 18,5 % de la dette publique totale du pays, et 30 % de sa dette multilatérale totale. Ces indicateurs ne reflètent néanmoins pas tout à fait le rôle de la Banque dans le financement multilatéral du pays : en effet, celle-ci est la principale source de financement multilatérale depuis plusieurs années. La relative faiblesse du pourcentage mentionné reflète surtout l'allègement significatif de la dette accordé par la Banque en 2007 (1 376 millions de dollars d'allègement au total), qui a donc amené une réduction nominale de 87 % de l'encours de la dette du Honduras vis-à-vis de la Banque.

Pour la décennie à venir, l'objectif de la Banque est de maintenir son rôle de principal partenaire de développement du Honduras en termes de financement concessionnel, de coopération technique et de savoir. Au cours des prochaines années, les secteurs social, institutionnel, environnemental, de l'infrastructure, de la compétitivité et de la gestion des risques resteront cruciaux pour le Honduras. Les activités de la Banque devront : (i) accroître la couverture du système de protection sociale, réduire la pauvreté et accroître la productivité de la population hondurienne ; (ii) dynamiser la compétitivité et diminuer le coût du transport et de l'énergie dans un monde global plus intégré ; (iii) encourager la formation de capital humain ; (iv) renforcer et moderniser l'État pour promouvoir la croissance et le bien-être social ; et (v) protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Jamaïque Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Depuis son indépendance, la Jamaïque connaît une situation économique difficile. Le taux de croissance annuel est inférieur à 1,5 %, nettement en dessous de celui d'autres pays de la région. Le fardeau de la dette dépasse les 100 % du PIB et évince les investissements privés et la croissance. L'économie commence à subir la crise mondiale et fait du pays l'un des deux de la région à afficher une croissance négative en 2008. La Jamaïque souffre en outre de la baisse du tourisme, de plus faibles transferts de fonds et de la baisse de sa production de bauxite. Les perspectives pour les années à venir ne sont guère encourageantes et la crise actuelle pourrait avoir un impact négatif sur les résultats obtenus en matière sociale au cours des dernières décennies.

La Jamaïque a fait des progrès sensibles dans l'élimination de la pauvreté extrême et la faim, dans l'amélioration de la santé maternelle, dans la promotion de l'égalité des sexes et dans la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Elle cherche activement à réduire la mortalité infantile et à assurer la durabilité de l'environnement. Toutefois, la Jamaïque affiche des indicateurs négatifs concernant l'éducation primaire pour tous et la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies.

Tableau 1 – Jamaïque : Objectifs du Millénaire pour le développement

| | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Rythme |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 11 | 7 | .. | 5 | rapide |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 91 | .. | 87 | 82 | en recul |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 5 | 12 | 13 | 13 | rapide |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 106 | .. | 103 | 103 | maintenu |
| Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (en % de l'emploi total dans le secteur) | 49,6 | 49,2 | 46,9 | 47,6 | maintenu |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 28 | 27 | 27 | 26 | lent |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 33 | 33 | 32 | 31 | lent |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 79 | 95 | 97 | 97 | rapide |
| Femmes enceintes recevant des soins prénataux (en %) | 98 | 99 | 98 | 91 | en recul |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0,3 | 0,9 | 1,4 | 1,6 | en recul |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | |
| Émissions de CO2 (kg par dollar de PBI en PPA) | 0,9 | 0,8 | 0,8 | 0,6 | lent |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 4 | 12 | 19 | 14 | rapide |

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Parmi les défis du développement de la Jamaïque, on trouve son faible taux de croissance, sa faible marge fiscale d'intervention gouvernementale due au fardeau de la dette et son besoin de poursuivre l'amélioration des conditions sociales. Compte tenu de cette situation, la nouvelle stratégie-pays (dont la préparation est en cours) reposera sur

trois axes fondamentaux : (i) amélioration des dépenses du secteur public et de la perception de l'impôt; (ii) croissance économique; et (iii) réduction de la pauvreté et valorisation du capital humain.

Au vu du fardeau du service de la dette, de la masse des salaires dans la fonction publique et de la fragilité des dépenses en capital, il est impératif de maximiser tant les recettes publiques que l'efficacité des dépenses. La Banque soutient les réformes fiscales et administratives ainsi que la rationalisation des dépenses. De même, elle envisage de financer les programmes de renforcement des économies d'échelle et de la rentabilité en vue d'améliorer les disponibilités financières du secteur public.

La Banque soutiendra les réformes visant à accroître la compétitivité du secteur privé par le biais de réformes fiscales, de la création d'une agence d'évaluation du crédit, de l'élargissement de la couverture bancaire et de la modernisation de la législation en matière de régimes fonciers. Le programme LPGS (Liquidités pour la croissance durable) adopté en janvier 2009 soutiendra la croissance grâce au remplacement des lignes de crédit des banques de financement et des fonds de roulement, réduites par le ralentissement économique mondial. Les opérations de développement rural accroîtront la production agricole ce qui permettra d'économiser des devises, de créer des emplois et de stimuler la croissance. Le développement des infrastructures qui découlera de l'intervention de la Banque dans l'entretien et la réhabilitation du réseau des routes et de l'alimentation en eau jouera un rôle crucial dans le redressement économique. La Banque mettra alors toute son expertise au service de la Jamaïque en matière de régularisation de la propriété foncière, des droits de propriété et du registre foncier afin de faciliter l'accès au financement. Des améliorations sont aussi urgentes en ce qui concerne le système de gestion, des procédures et d'exécution du travail des douanes.

La Banque aidera le gouvernement à répondre aux besoins sociaux les plus pressants afin de diminuer l'impact des mesures fiscales d'ajustement. En outre, la Banque soutiendra l'objectif à moyen terme de décentraliser la gestion du secteur de l'enseignement et d'implanter des mécanismes essentiels de gestion de la performance. Les programmes d'investissement dans l'enseignement primaire et les actions en faveur des jeunes joueront un rôle important dans la mise en valeur du capital humain. Quant à l'amélioration des conditions de vie des pauvres, elle bénéficiera de programmes de sécurité et de justice destinés à la population. De tels programmes enrayeront l'érosion des systèmes de sécurité et de justice dans les zones fortement influencées par des structures de gouvernance informelles.

Mexique

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Au 14 mai 2009

Contexte

Le Mexique est le 14^e pays du monde par sa superficie (2 millions de km²) et le 11^e par sa population (110 millions d'habitants). Il est classé parmi les pays à revenu moyen tranche supérieure et, en 2007, son économie était classée 10^e en termes de PPA, avec 2,2 % du RIB mondial. La croissance économique au cours des deux dernières décennies a été modeste, environ 3,1 % par an, et devrait atteindre 3,6 % par an pendant la période 2010-2020, contre 3,9 % au Brésil, 4,4 % au Chili et 7,2 % en Chine.

Le taux de pauvreté est tombé de 46,9 % en 1996 à 20,7 % en 2006, en partie grâce à la stabilité macro-économique et au faible taux d'inflation, mais aussi aux programmes de transfert conditionnel en liquide et aux transferts de fonds des migrants. L'OMD d'améliorer la couverture de l'enseignement primaire a été atteint, mais il reste à desservir certains segments de la population comme les immigrants et la population autochtone, accroître la couverture aux niveaux scolaires supérieurs et renforcer la qualité de l'éducation. Quant aux OMD concernant la santé, la mortalité infantile et maternelle a décru considérablement et des gains ont été obtenus dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose (voir le tableau des OMD).

Tableau 1 - Mexique : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | 13.9 | | 6.0 | 3.4 | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 8.0 | 7.0 | 5.0 | 2.0 | 4.0 | atteint |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | 95.0 | | 96.0 | 98.0 | 100.0 | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes hommes (en % d'hommes de 15 à 24 ans) | 96.0 | | 97.0 | 98.0 | | |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 88.0 | 96.0 | 99.0 | 104.0 | 100.0 | atteint |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | | | 100.0 | 99.0 | 100.0 | |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 12.0 | 14.0 | 18.0 | 23.0 | | |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | | | 93.0 | 93.0 | 100.0 | |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 96.0 | 97.0 | 98.0 | 97.0 | 100.0 | |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 99.0 | | 102.0 | 102.0 | 100.0 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 42.0 | 36.0 | 32.0 | 29.0 | | rapide |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 52.0 | 45.0 | 38.0 | 35.0 | 17.3 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | | 86.0 | | 93.0 | | |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | | | | 60.0 | | |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 61.0 | 44.0 | 32.0 | 20.0 | | rapide |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0.2 | 0.3 | 0.3 | 0.3 | | maintenu |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 56.0 | 66.0 | 76.0 | 81.0 | | |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 88.0 | 90.0 | 93.0 | 95.0 | 94.0 | |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.1 | 5.2 | 22.7 | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0.0 | 1.0 | 14.0 | 63.0 | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 6.0 | 10.0 | 13.0 | 19.0 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 2,830 | 3,810 | 5,110 | 9,400 | | |
| Formation brute de capital (en % du PIB) | 23.1 | 20.0 | 23.9 | 26.0 | | |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 71.0 | 72.0 | 74.0 | 75.0 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Le Mexique a fait des progrès importants au cours de la dernière décennie pour renforcer son cadre économique et améliorer ses indicateurs sociaux. Il n'empêche que le pays doit relever des défis importants en matière de réduction de la pauvreté et d'accroissement de la compétitivité afin d'accélérer la croissance. En outre, la crise financière mondiale exige qu'il fasse de nouveaux efforts pour en limiter l'impact sur les secteurs les plus vulnérables de la population. Il conviendra non seulement de mettre en place des incitations afin d'encourager la croissance et de réduire la pauvreté, mais également d'adopter des mesures visant à corriger le développement économique inégal qui caractérise le pays.

La performance économique du pays et son insertion réussie sur les marchés des capitaux internationaux posent le problème de la définition des domaines dans lesquels la Banque pourrait le mieux contribuer au programme de développement du gouvernement mexicain.

À mesure qu'il se remet de la crise de 2009, le Mexique va réduire sa dette extérieure et accéder aux marchés mondiaux dans de meilleures conditions. À ce moment, soit à partir de 2011, la stratégie de la Banque se centrera sur le développement des affaires non-souveraines, c'est-à-dire le développement local et le secteur privé.

Compte tenu de ce qui précède, la stratégie-pays du Mexique, qui résulte d'un dialogue permanent avec les autorités nationales, visera quatre objectifs fondamentaux : (a) renforcement de la compétitivité de l'économie mexicaine, (b) développement du capital humain et son insertion dans le *marché de l'emploi*, (c) gestion environnementale durable compatible avec les priorités du gouvernement en vue d'atténuer les effets du changement climatique, et (d) consolidation du cadre de gestion axée sur les résultats et renforcement de l'efficacité des dépenses publiques, au niveau tant fédéral que local.

Renforcement de la compétitivité : le premier objectif vise à accroître les niveaux d'investissement dans les *infrastructures* afin de renforcer la compétitivité économique. À cette fin, le programme de la Banque comprend plusieurs domaines d'activités : *transport, eau et assainissement, énergie, développement rural*, ainsi que le renforcement de marchés financiers relatifs au logement et aux infrastructures. En outre, le programme donnera son soutien aux petites et moyennes entreprises et aux *initiatives du secteur privé*. Ce soutien va de pair avec la mise au point d'un nouveau modèle d'activité pour les gouvernements locaux, complémentaire du soutien de la Banque aux banques de développement du Mexique, et qui permettra à la BID de participer directement à l'identification de nouveaux projets avec les États mexicains.

Développement du capital humain : le deuxième objectif est de soutenir les efforts du gouvernement pour consolider les programmes de développement social et de renforcer le capital humain dans les segments les plus vulnérables de la population, afin de rompre le cercle vicieux de la pauvreté. À cette fin, il est indispensable d'établir un rapport étroit entre les programmes visant à améliorer l'*éducation*, la *santé* et la *nutrition* et ceux créés pour encourager la *création d'emplois* et de revenus permanents.

Développement durable : le troisième objectif consiste à aider le gouvernement à consolider les réformes nécessaires à l'adaptation aux effets du **changement climatique** et à atténuer leurs répercussions dans le pays. La Banque envisagera une approche organisationnelle visant à encourager l'utilisation plus intensive de technologies propres pour la production d'**énergie** ainsi que le recours à des sources d'énergie de substitution durable.

Renforcement de l'efficacité des dépenses publiques : finalement, le quatrième objectif cherche à renforcer le processus d'élaboration de politiques publiques davantage fondées sur la **qualité du budget public** et une **utilisation des systèmes nationaux** plus rationnelle. À cette fin, le programme tâche d'encourager l'application d'une approche organisationnelle axée sur les résultats en tant que norme dans l'administration publique, au niveau fédéral et local.

Compte tenu des objectifs mentionnés ci-dessus, la Banque a constitué un portefeuille important de prêts sur la base de sa crédibilité et de son expertise techniques dans les domaines du développement des infrastructures et des finances ; des programmes de protection sociale et de transfert en liquidité, y compris des programmes de développement rural ; du développement de l'éducation et du capital humain ; et, récemment, du programme de l'Initiative sur l'énergie durable et le changement climatique. La Banque, en outre, a collaboré avec les autorités mexicaines pour mettre au point un cadre public de soutien au programme de gestion axée sur les résultats adopté par le Mexique en 2008.

À plus long terme, le programme avec le Mexique visera à renforcer les lignes d'action suivies au cours des années précédentes et à consolider les programmes adoptés durant l'année 2008 et attendus pour 2009. Le programme cherchera à renforcer les liens entre les gouvernements locaux et les banques de développement nationales. Ces activités comprendront des programmes avec Banobras, Sociedad Hipotecaria Federal, Nacional Financiera, entre autres, qui consolideront les programmes du gouvernement mexicain ainsi que les initiatives de la Banque pour générer des niveaux plus élevés d'investissement et de compétitivité.

Dans le secteur social, les initiatives de la Banque accorderont une attention particulière aux programmes de lutte contre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, dans les zones tant urbaines que rurales. La Banque maintiendra une présence active dans les programmes où son expertise et sa contribution ont été vitales, comme dans le cas de *Oportunidades*, le programme mexicain de transfert conditionnel en liquide, de même que dans les programmes du secteur de l'éducation, notamment ceux destinés à renforcer les niveaux élémentaires et le développement d'aptitudes afin que les étudiants aient accès au marché de l'emploi dans de meilleures conditions.

La Banque continuera également de soutenir les mesures prioritaires du pays en ce qui concerne le changement climatique aux niveaux national et local. Ces mesures comprendront un vaste programme d'investissement dans des projets d'énergie renouvelable liés au *Fund for Technology Development* dont le Mexique bénéficie et qui réunit les initiatives de la BID et de la Banque mondiale en matière d'énergie renouvelable pour les prochaines années.

La Banque prévoit aussi des activités au niveau national visant à consolider le modèle de « *gestion axée sur les résultats* » et l'efficacité des dépenses budgétaires. Le travail commencé avec le Distrito Federal et les États de Mexico, Tabasco, Yucatán et Michoacán, facilitera l'application du modèle à d'autres régions du pays en tant qu'éléments constitutifs de l'initiative PRODEV et dans le cadre du programme de « *gestion axée sur les résultats* » que la Banque finance avec le Ministère des finances du Mexique.

Il convient de souligner que les opérations non-souveraines de la Banque sont très importantes au Mexique. Étant donné qu'il y existe une surabondance de projets nécessitant un appui financier, le SCF a participé activement à l'identification et à l'approbation des nouveaux projets d'infrastructure traditionnelle (autoroutes), de services de santé (hôpitaux) et d'énergie verte (fermes éoliennes), ainsi qu'aux opérations de garantie et de prêts avec les institutions financières locales qui contribuent au développement des marchés de capitaux et au financement du logement. Il a créé un partenariat avec FONADIN, conçu pour faciliter la mise en place de projets d'infrastructure prioritaires, et cherche activement à promouvoir les partenariats entre le secteur public et le secteur privé.

L'OMJ a obtenu l'approbation du programme populaire « *mejora tu calle* ».

Le MIF a lui aussi déployé de nombreux efforts pour mettre en place des programmes d'encouragement des investissements privés et d'améliorations de la compétitivité des secteurs productifs du Mexique. Les projets en cours d'exécution visent le développement des micro, petites et moyennes entreprises (61 %), de nouveaux marchés (17 %), le soutien au système financier (9 %), l'environnement (5 %), les infrastructures (4 %) et la main d'œuvre (2 %).

De 1994 à 2008, le MIF a consacré un total de 142,6 millions de dollars, correspondant à 92 projets. Pour 2009, le MIF prévoit d'approuver 8 ou 9 projets au Mexique pour un total de 6 à 8 millions de dollars.

Nicaragua
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 20 mai 2009

Contexte

Le Nicaragua est au deuxième rang des pays les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes, avec un PIB par habitant de 1 123 dollars en 2008. Son économie, traditionnellement basée sur les exportations agricoles, est réduite et ouverte et vulnérable aux chocs externes et aux catastrophes naturelles. Depuis 1997, les termes de l'échange ont chuté des deux tiers. Le pays dépend des transferts de fonds de ses émigrants (12 %) et des subventions des pays industrialisés (de 3 à 4 % de son PIB et 16 % du budget total du gouvernement central).

Au cours de la dernière décennie, la croissance économique a été plus rapide que celle de la population, mais n'a pas été suffisante pour entraîner une réduction significative de la pauvreté qui continue de toucher près de la moitié de la population bien que la pauvreté extrême ait été réduite de 15 % en 2005. La pauvreté est concentrée dans les zones rurales et est particulièrement alarmante sur la côte des Caraïbes.

Le Nicaragua a réalisé des progrès dans la couverture et la fourniture des services sociaux de base durant la dernière décennie, mais les résultats ont été inégaux. De 2001 à 2006, il a lancé avec succès des programmes dans les domaines de la nutrition, de la médecine préventive et de l'éducation. Toutefois, il existe de grandes différences selon les régions et les sexes en matière d'accès aux services sociaux, et il faut reconnaître que le financement disponible pour satisfaire les énormes besoins du pays n'a pas été suffisant. En outre, l'impact des dépenses sociales n'a pas été à la mesure de l'ampleur de ces dépenses, ce qui veut dire qu'il faut accroître les efforts entamés en 2007 pour améliorer l'efficacité et la qualité.

Les choses étant ce qu'elles sont, il est peu probable que le Nicaragua atteigne la plupart des OMD, y compris celui de la réduction de l'extrême pauvreté ni encore moins celui de la mortalité maternelle. Par contre, il a d'ores et déjà dépassé l'objectif de réduction du paludisme et atteindra probablement celui de l'accès aux soins de santé et de l'éducation primaire pour tous.

La récession économique risque d'entraîner une baisse du revenu par habitant et une hausse du chômage et de la pauvreté en 2009 voire en 2010. Pour la période 2010-2020, les défis du développement structurel du Nicaragua sont les suivants : il va devoir (i) se constituer un cadre macroéconomique solide et stable donnant la priorité à la consolidation fiscale et à la réduction de la vulnérabilité aux éléments externes; (ii) accélérer le rythme de la croissance durable, ce qui impliquera un développement général du secteur rural et une amélioration du cadre de l'investissement privé; (iii) réduire la pauvreté, particulièrement la pauvreté extrême ce qui nécessitera une augmentation des investissements sociaux (soins de santé, logement, eau et assainissement) et le développement du système de sécurité sociale; et (iv) accroître la

capacité du pays à gérer la durabilité de l'environnement et à se protéger des catastrophes naturelles.

Tableau 1 – Nicaragua : Quelques indicateurs du progrès dans la réalisation des OMB

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|------------|---------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | | 2,6 | 4,2 | 3,8 | 9,7 | lent |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | | 9,6 | 7,8 | | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | | 33,0 | 19,0 | 16,0 | | |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 52,0 | 40,0 | | 22,0 | | |
| Emplois précaires, total (en % de l'emploi total) | | | 38,0 | 45,0 | | |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | | | 89,0 | 89,0 | 100,0 | rapide |
| Persistance en dernière année de primaire, total (en % d'une promotion) | 40,0 | | 52,0 | 50,0 | | |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 39,0 | 49,0 | 66,0 | 73,0 | | |
| Total des inscriptions dans le primaire | | | 82,0 | 91,0 | | |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | | | 108,0 | | 100,0 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 107,0 | 103,0 | 101,0 | 98,0 | 100,0 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 120,0 | | 117,0 | 114,0 | 100,0 | lent |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 52,0 | 41,0 | 34,0 | 28,0 | 17,0 | lent |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 68,0 | 53,0 | 43,0 | 35,0 | | |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | | | 67,0 | 74,0 | 27,0 | lent |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | | | | 170,0 | | |
| Femmes enceintes recevant des soins prénataux (en %) | | 72,0 | 86,0 | 90,0 | | |
| Besoin non satisfait de contraception (% de femmes mariées de 15 à 49 ans) | | | 15,0 | | | |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 108,0 | 85,0 | 68,0 | 49,0 | 1,3 | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | | |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Zones forestières (en % de la superficie totale) | 54,0 | 50,0 | 46,0 | 43,0 | 95,0 | lent |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 42,0 | 44,0 | 46,0 | 48,0 | | |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 70,0 | 74,0 | 77,0 | 79,0 | | |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Aide par habitant (en dollars courants) | 80,0 | 139,0 | 110,0 | 149,0 | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0,0 | 0,0 | 1,0 | 2,8 | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0,0 | 0,0 | 2,0 | 38,0 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 310 | 520 | 730 | 990 | | |
| Formation brute de capital (en % du PIB) | 19,3 | 22,0 | 30,2 | 31,8 | | |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 64,0 | 67,0 | 70,0 | 73,0 | | |
| Taux d'alphabétisation, total des adultes (en % de la population de 15 ans et plus) | | | 77,0 | 78,0 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La stratégie-pays 2008-2012 de la Banque à l'égard du Nicaragua est fondée sur le soutien plus ciblé des priorités de développement mieux définies du gouvernement dans les secteurs où la Banque présente des avantages comparatifs. Cette stratégie est le résultat d'un dialogue continu avec le gouvernement, les agences de coopération internationale, le secteur privé et la société civile ; elle est complétée par un ensemble d'études et de notes techniques sectorielles qui ont aidé à identifier les principaux enjeux du Nicaragua. Elle a pour objectif fournir un soutien sélectif au gouvernement nicaraguayen dans ses efforts pour réduire et gérer les vulnérabilités qui l'empêchent d'atteindre les objectifs de croissance et d'équité qu'il s'est fixés. La contribution de la Banque portera sur les cinq objectifs suivants : (i) durabilité fiscale et renforcement de la

gestion publique; (ii) fiabilité de l'approvisionnement en électricité et amélioration du réseau routier; (iii) gestion et couverture des services sociaux, notamment un système de sécurité sociale; (iv) développement du secteur de la production; et (v) gestion institutionnelle de la prévention des catastrophes naturelles.

Toutes ces priorités sont reflétées dans le portefeuille de la Banque en termes de montants à décaisser : environ 61 % du portefeuille ont pour cible le développement de l'infrastructure (énergie, transport, eau et assainissement); environ 20 % sont destinés à renforcer et améliorer les programmes sociaux (les objectifs principaux sont la réduction de la mortalité infantile, de la malnutrition et de la prévalence de la pauvreté, ainsi que la création de logements); et près de 15 % visent à soutenir le secteur de la production.

S'agissant des opérations en cours dans le secteur privé, le portefeuille de la banque est principalement composé de programmes de facilitation du financement du commerce visant à accroître la compétitivité, à soutenir les PME et à développer des opportunités de microfinancement.

Le programme opérationnel pour les prochaines années requiert un soutien durable au secteur de l'énergie que le gouvernement a inclus parmi les priorités d'action de la Banque, ainsi qu'à la durabilité fiscale qui, en plus de stimuler l'efficacité et l'efficience des dépenses, permet d'utiliser des instruments de prêt plus souples.

Dans le domaine de la **politique sociale**, les actions de la Banque soutiendront la mise en place d'une politique de protection sociale. La stratégie-pays cherchera à contribuer à l'augmentation de l'efficacité des dépenses publiques destinées à la réduction de la pauvreté grâce à la création d'un système de sécurité sociale, en particulier dans les zones rurales et périurbaines, et l'amélioration des conditions nécessaires à la réussite scolaire, ce qui permettra d'enrayer la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Les autres défis à surmonter dans le domaine social comprennent aussi la couverture, l'accès et la qualité des services de santé et du logement, plus particulièrement pour les pauvres. En matière de santé, l'intervention de la Banque soutiendra les efforts du gouvernement pour améliorer la qualité des services et étendre la couverture sur une base durable à la population la plus vulnérable, grâce à la création de systèmes de santé intégrés qui donneront la priorité aux services de santé maternelle et infantile. En matière de logement, étant donné que le programme de subventions mené précédemment a donné de bons résultats, l'approche consistant à améliorer les conditions de vie des familles à faibles et moyens revenus sera maintenue.

Les prêts d'investissement et à l'appui des réformes seront surtout nécessaires dans le domaine social. Le premier type d'instrument sera destiné en priorité à établir la couverture du réseau de services sociaux, un système de sécurité sociale et la poursuite et l'augmentation du programme de logements pour les familles à faible revenu. Vu l'importance des domaines fiscal et social pour l'objectif de la réduction de la pauvreté, il importe d'adopter une approche programmatique dans ces domaines.

Dans le domaine des **infrastructures**, l'alimentation en eau et l'assainissement demeurent les principaux défis à relever. L'intervention de la Banque dans ce domaine visera à améliorer l'approvisionnement en eau et la couverture des services d'assainissement en vue de la réalisation des OMD.

La faiblesse de la couverture et de la qualité de l'approvisionnement en électricité et des infrastructures de transport ont freiné la croissance au Nicaragua. Pour l'électricité, la Banque encouragera l'augmentation de l'approvisionnement grâce à des investissements dans la distribution, la transformation et la réfection des centrales ; dans la promotion de l'intégration des systèmes d'Amérique centrale; dans la recherche de sources alternatives d'énergie ; et dans la consolidation du secteur public afin d'améliorer les conditions du service d'approvisionnement d'électricité au pays. Dans le secteur du transport, l'action de la Banque contribuera à l'expansion du réseau de routes revêtues et accordera la priorité à l'intégration des régions dans l'économie nationale et aux liaisons routières dans la région mésoaméricaine. Compte tenu des besoins en infrastructure au pays, des projets d'investissement à phases multiples seront mis sur pied dans ce domaine.

Étant donné la faiblesse des **institutions** dans le pays, la stratégie-pays continuera de renforcer les capacités locales. Il est prévu d'introduire une composante de renforcement institutionnel dans la plupart des opérations ainsi que des actions destinées à consolider les systèmes nationaux. La Banque maintiendra son soutien à la durabilité fiscale et au renforcement de la gestion publique au moyen d'actions de soutien des réformes fiscales et de modernisation et renforcement des institutions du secteur public. Comme mentionné plus haut, une approche programmatique sera adoptée dans le domaine fiscal alors que le renforcement des systèmes institutionnels et nationaux sera pris en charge par des opérations d'investissement selon une approche sectorielle.

En ce qui a trait à la **compétitivité et l'intégration**, vu les faibles niveaux de la productivité, des améliorations permettront d'accroître la production sans besoin d'élargir les zones agricoles. Les programmes de la Banque viseront à augmenter la productivité des petits exploitants et tenteront de combler le fossé entre les sexes au sein de l'économie rurale. C'est à cette fin qu'il conviendra d'encourager les programmes intégraux de soutien dans le secteur rural. Étant donné le potentiel touristique du pays et ajouter aux efforts de diversification de l'économie rurale, des prêts d'investissement viendront encourager le développement durable du tourisme rural.

La priorité en matière de **protection de l'environnement et d'adaptation au changement climatique** résidera dans des interventions tendant à renforcer la gestion institutionnelle de la prévention des catastrophes naturelles. Ces interventions bénéficieront d'investissements complémentaires dans les secteurs productifs et les infrastructures, et seront complétées par des travaux sectoriels. Ces actions de la Banque dans le domaine, principalement soutenues par des prêts d'investissement, contribueront à améliorer la gestion institutionnelle des risques en cas de catastrophe naturelle et à réduire les principales sources de risques dans les zones urbaines.

Les opérations liées au **secteur privé** devraient occuper une place accrue dans le portefeuille de la banque au Nicaragua grâce à la création de synergies entre les différents partenaires de la Banque dans le développement du secteur privé (SCF, MIF, IIC, SEP et OM), cela afin d'apporter un complément aux actions de ces mécanismes et d'encourager le recours au MIF, au SEP et à l'OM. La Banque aidera aussi le pays à chercher des sources de cofinancement pour accroître ses ressources, particulièrement dans le domaine des infrastructures.

Demande de produits de la BID

La BID entretient des relations très étroites avec le Nicaragua et est la première source de financement multilatéral du pays, avec 41 % de sa dette multilatérale, 16 % de sa dette publique extérieure et 12 % de la dette totale du secteur public à la fin de 2008, selon les calculs prenant en compte la situation légale. Toutefois ces données ne reflètent pas exactement la véritable importance de la BID dans la dette publique extérieure ni la dette totale du secteur public étant donné que de nombreux créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris doivent encore annuler des dettes dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Une fois ces dettes annulées, la dette extérieure du Nicaragua se verra réduite d'environ 1,2 milliard de dollars, et la part de la BID dans la dette extérieure sera de 24 % et de 16 % dans la dette publique totale.

La contribution de la BID devrait encore s'accroître durant la période 2010-2020. En effet, en tant que PPTE, le secteur public du Nicaragua n'a pas facilement accès au crédit privé externe et le secteur privé du pays n'y a qu'un accès limité. Au fil des ans, le financement bilatéral du développement est passé de prêts à des subventions et ce financement bilatéral total pourrait diminuer entre 2010 et 2020, bien qu'il y ait beaucoup d'incertitudes concernant l'ampleur et la composition de l'aide vénézuélienne future. Le flux net de prêts de la BID pourrait augmenter de manière significative ce qui élèverait la dette à l'égard de la BID d'environ 1,5 pour cent du PIB par an en moyenne pendant la période 2010-2020.

À court terme, on s'attend à une augmentation de la demande de ressources provenant de la BID afin d'atténuer les effets de la crise financière internationale ainsi que pour financer les investissements destinés à la création d'emplois. De même, les besoins du secteur privé devraient considérablement augmenter au cours de la prochaine décennie à mesure que l'activité économique et les investissements privés progresseront, en particulier dans le domaine des infrastructures, des secteurs sociaux et du soutien aux petites et moyennes entreprises.

Dans ces circonstances, la Banque devra relever de nouveaux défis : (i) être prête à aider le Nicaragua, le cas échéant, avec un financement anticyclique opportun dans un contexte de restrictions fiscales et de viabilité de la dette; et (ii) augmenter son rôle catalyseur en fournissant du financement au secteur privé et à d'autres clients sans garanties souveraines.

Panama
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 13 mai 2009

Contexte

Le Panama figure parmi les pays latino-américains dont la croissance économique est la plus rapide avec un PIB qui a augmenté en moyenne de 9 % par an pendant les 5 années se terminant en 2008. Toutefois sa très grande ouverture, tant en termes de commerce que de finance, a rendu le pays vulnérable à la crise mondiale : celle-ci entraîne une réduction de sa croissance du fait de la plus faible demande de ses exportations, de la moindre circulation dans le Canal et de l'arrêt brutal de l'expansion du secteur de la construction immobilière et des services connexes. Les chiffres du premier trimestre de 2009 indiquent que le crédit à la consommation, le crédit commercial et la demande d'exportations ont fortement diminué au cours des six derniers mois, en particulier les réexportations de la zone hors taxe de Colon. Un ralentissement des revenus pendant le premier trimestre de 2009, en particulier des recettes non récurrentes et non fiscales, a contribué à un déficit du secteur public non financier de 0,6 % du PIB annuel. Néanmoins, la consolidation fiscale des dernières années et la force et le conservatisme du système bancaire ont contribué à protéger le Panama des effets potentiellement très déstabilisateurs de la crise mondiale. En outre, l'arrivée à terme d'un programme d'investissements publics ambitieux en 2009 et le début de la construction des nouvelles écluses du canal de Panama au début de 2010 serviront de stabilisateurs automatiques, précisément au moment où l'impact de la crise devrait se faire sentir le plus dans la région. À moyen terme, le FMI prévoit un taux de croissance d'environ 7 %.

Le Panama a progressé, au cours des dernières années, dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment ceux relatifs à la réduction de la pauvreté, à l'accès à l'éducation primaire pour tous et à l'égalité des sexes. Toutefois, la croissance et la richesse demeurent concentrées dans quelques secteurs de l'économie, particulièrement les secteurs des services. De fortes différences subsistent en termes de revenus et d'opportunités, et les indicateurs de malnutrition et de maladies infectieuses parmi les plus pauvres sont négatifs compte tenu du niveau de revenu par habitant (tableau 1).

Tableau 1 - Panama : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Quelques objectifs | 1990 | 2000 | 2007 | 2015 : Cible et progrès |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------------------------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | |
| Part de revenu détenu par les 20% les plus défavorisés | 2,1 | 2,4 | 2,5 | problème amélioré |
| Indice volumétrique de pauvreté à 1,25 dollar par jour (PPA), (%) | 8,0 | 4,0 | 3,0 | |
| Indice de la pauvreté à 1,25 dollar par jour (PPA), (% de la population) | 17,0 | 12,0 | 9,0 | 9,0 |
| Prévalence de la sous-alimentation (% de la population) | 18,0 | .. | 17,0 | 9, problème |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (% du groupe d'âge concerné) | .. | 94,0 | 99,0 | 100,0 |
| Total des inscriptions dans le primaire (% net) | .. | 99,0 | 99,0 | 100,0 |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 96,0 | 97,0 | 97,0 | 100,0 |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | |
| Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois) | 73,0 | 97,0 | 89,0 | problème |
| Taux de mortalité, enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 34,0 | 26,0 | 23,0 | 17,0 |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans) | .. | 91,0 | 83,0 | problème |
| Taux de mortalité maternelle (estimation modelisée pour 100 000 naissances vivantes) | .. | .. | 130,0 | |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | |
| Prévalence du VIH, total (% de la population entre 15 et 49 ans) | 0,4 | 0,9 | 1,0 | 0,3 |
| Cas détectés de tuberculose dans le cadre de la stratégie DOTS (%) | .. | 32,0 | 98,0 | problème |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | |
| Installations d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès) | .. | 69,0 | 74,0 | |
| Autres | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 2.210 | 3.740 | 5.500 | amélioré |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 72,0 | 74,0 | 76,0 | |
| Taux d'alphabétisation, total d'adultes (% de la population de 15 ans et plus) | 89,0 | 92,0 | 93,0 | 100,0 |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Soutien attendu de la BID dans les domaines prioritaires

La stratégie-pays 2005-2009 pour le Panama est le fruit d'un dialogue productif avec les autorités panaméennes qui s'est appuyé sur un ensemble d'études et de notes techniques sectorielles qui ont identifié les principaux problèmes du Panama. La stratégie-pays met l'accent sur quatre objectifs : (i) promouvoir une croissance soutenue en tenant compte des diverses manières d'améliorer la productivité, (ii) réduire la pauvreté, (iii) assurer la durabilité des ressources naturelles et culturelles du pays, et (iv) fournir des biens publics plus efficacement.

Ces priorités se reflétaient dans le portefeuille de la Banque. Au cours des quatre dernières années, les prêts ont surtout porté sur : (i) l'élargissement de la couverture de l'approvisionnement en électricité dans les zones rurales; (ii) l'élargissement de la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); (iii) l'amélioration de l'infrastructure routière; et (iv) la promotion de l'intégration interrégionale avec l'Amérique centrale (PPP) et la Communauté andine (inauguration récente de l'interconnexion électrique avec la Colombie). La Banque a aussi été un partenaire du gouvernement dans ses efforts pour intensifier le développement du secteur financier, en particulier en augmentant la transparence, en encourageant le développement des marchés des capitaux et en renforçant les cadres réglementaires du secteur de l'assurance et de la réassurance. La Banque a également collaboré avec le gouvernement au développement durable des ressources naturelles, au renforcement des systèmes

institutionnels, juridiques et réglementaires, et à la promotion de la décentralisation (la loi sur la décentralisation est actuellement débattue par le Parlement panaméen).

En ce qui concerne les opérations en cours dans le secteur privé (SCF), le portefeuille de la Banque se compose de prêts au secteur privé et de mécanismes de financement des opérations commerciales. Parmi les prêts, dont un grand nombre sont destinés à des projets d'infrastructure¹³, le plus remarquable est celui approuvé récemment de 400 millions de dollars à l'Autorité du Canal de Panama. Ce prêt servira à l'agrandissement du Canal (estimé à 5,5 milliards de dollars) sans doute le plus grand projet d'infrastructure en Amérique latine et les Caraïbes des dix dernières années. De leur côté, la plupart des mécanismes de financement sont destinés à l'amélioration de la compétitivité, à des incitations aux PME et au développement d'opportunités de microfinancement. Avec le prêt pour l'agrandissement du Canal, la part du portefeuille du Panama consacrée au secteur privé s'est accrue considérablement au cours de la dernière décennie et représente environ un cinquième du portefeuille total. Exception faite du projet mentionné ci-dessus, la part des SFC demeure normale, soit un dixième du portefeuille total.

Dans les années à venir, en dépit de l'incertitude qui entoure les priorités du gouvernement (un nouveau gouvernement entrera en fonction le 1^{er} juillet 2009), on s'attend à ce que le pays demande prioritairement des projets d'infrastructure. En particulier, la demande en projets liés à l'eau et à l'assainissement augmentera (ils ont représenté environ 5 % du portefeuille du Panama au cours des 15 dernières années). En outre, les secteurs sociaux et institutionnels deviendront plus importants et leur part du portefeuille s'élèvera en conséquence. Durant les 15 dernières années, les prêts au secteur social ont représenté près de 13 % du portefeuille total. On s'attend donc à ce que la réduction des inégalités et de l'exclusion devienne l'un des principaux axes du développement du Panama et que davantage d'opérations soient lancées dans le **secteur social**.

Les prêts d'investissement et les prêts à l'appui de réformes continueront d'être nécessaires. Les premiers mettront l'accent sur l'amélioration des installations d'éducation et d'assainissement et les seconds donneront la priorité au soutien du programme de transfert conditionnel de liquidités du Panama (Red de Oportunidades), ainsi qu'à la mise en place par le gouvernement d'une réforme du secteur de l'éducation.

Dans le **secteur institutionnel**, la priorité résidera dans la mise en œuvre du cadre récemment approuvé pour l'amélioration de la gestion des finances publiques ainsi que dans certaines opérations destinées à améliorer les institutions nationales (notamment les secteurs de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement)

Comme mentionné précédemment, la part du **secteur infrastructure** dans le portefeuille de la Banque demeurera très importante. De nombreux efforts seront déployés pour accroître la qualité et l'efficacité du secteur de l'eau et de l'assainissement, notamment

¹³ La moitié en termes de nombre de projets.

grâce à une plus grande participation du secteur privé à la fourniture de services. Nous espérons approuver quelques autres prêts à l'appui des réformes dans le secteur de l'énergie dans le cadre d'une réforme en profondeur du secteur dans laquelle nous sommes déjà engagés. Finalement, des projets de transport en milieu rural prendront aussi plus d'importance.

Le **secteur compétitivité et intégration** gagnera en importance grâce à la promotion des exportations locales et des investissements étrangers directs. L'intégration régionale constituera l'objectif clé du secteur.

Pour la **protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique**, nous encouragerons des projets davantage axés sur le secteur ou la région, en vue de préserver les ressources naturelles du Panama. La Banque s'assurera aussi que le développement économique se fasse d'une manière responsable et durable.

Il faut aussi souligner que nous nous attendons à une demande croissante de projets multisectoriels à orientation géographique, destinés à accélérer le développement spécifique des provinces démunies.

Les opérations dans le **secteur privé** conserveront leur rythme. Nous prévoyons une augmentation des opérations du programme de financement du commerce visant l'accroissement du commerce international, ainsi que des opérations d'infrastructure du secteur privé (principalement dans le secteur de l'énergie) et des prêts destinés à faciliter l'accès des PME à des ressources financières.

En ce qui concerne l'**assistance technique**, une demande accrue de coopération technique se manifesterà dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement. Le secteur institutionnel pourrait aussi demander davantage d'aide technique pour des besoins divers tels que l'assistance technique aux autorités panaméennes pour mettre en place un budget axé sur les résultats et renforcer la capacité du ministère de l'éducation ou de l'IDAAN¹⁴.

Besoins en produits BID

La BID entretient des relations très étroites avec le Panama. À la fin de 2008, la BID détenait 11,7 % de la dette extérieure publique totale du Panama¹⁵, et était la première source de financement multilatéral du pays avec 69 % de la dette multilatérale totale. Cependant, cette proportion de la dette extérieure totale est en baisse puisqu'elle atteignait 14,1 % en 2003, mais, par contre, la proportion de la dette sur les marchés internationaux des capitaux s'est accrue. La dette du Panama est évaluée un cran en dessous de la qualité de valeur d'investissement et l'objectif est qu'elle atteigne cette

¹⁴ Instituto de Acueductos y Alcantarillados Nacionales (Institut national des aqueducs et égouts).

¹⁵ Cette proportion augmentera en 2009 du fait d'un prêt de liquidités de 500 millions de dollars, si toutefois il est utilisé complètement. Ce prêt s'ajoute à un prêt du secteur privé de la banque de 400 millions de dollars à la Panama Canal Authority.

valeur dans les prochaines années. La dette publique totale du Panama est tombée de 60 % du PIB en 2003 à 42 %.

Paraguay

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

Le Paraguay a connu un redressement remarquable après la crise de 2003 grâce à son ajustement macroéconomique décisif et à l'environnement international favorable. Pendant cette période, le Paraguay a régulièrement dégagé des excédents fiscaux et a réussi à réduire sensiblement le ratio dette/PIB ; la consolidation du *guaraní* a également contribué à cette réduction. Le gouvernement a restauré la confiance et la stabilité dans le système bancaire, et a réglé la question des institutions insolvables. Les réserves internationales ont accusé une forte croissance et elles ont été renforcées en 2008 par un Accord de confirmation avec le FMI. Cependant, ce redressement intervient après deux décennies de stagnation économique, pendant lesquelles le revenu par habitant a en fait diminué en termes réels. En effet, ce n'est qu'en 2008 que le PIB par habitant du Paraguay a dépassé le maximum précédent de 1981. Plusieurs études économiques ont identifié deux secteurs faibles qui pourraient être à l'origine de ces maigres performances : les carences du cadre institutionnel nécessaire à l'instauration d'un climat économique favorable et le manque d'infrastructures, particulièrement de routes.

En dépit d'une croissance annuelle moyenne de 2,5 % de 2000 à 2007, le PIB par habitant du Paraguay en termes de PPA demeure l'un des plus faibles de la région, puisqu'on l'estimait à 4 500 dollars en 2007. Les indicateurs de mortalité infantile, de fécondité des adolescentes, d'éducation primaire et d'accès à l'eau ont enregistré des progrès significatifs, alors que celui de l'accès aux installations d'assainissement connaissait un progrès moindre. D'autres indicateurs, comme ceux afférents à la santé sont à la traîne et requièrent un sérieux effort afin d'atteindre leurs objectifs d'ici à 2015.

Tableau 1 – Paraguay : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 |
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 6 | 13 | 14 | 6 |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 16 | 11 | .. | 11 |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | 95 | .. | .. | 99 |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 65 | 77 | 92 | 95 |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | |
| Ratio femmes-hommes inscrits à la fréquentation de l'enseignement supérieur | .. | .. | 136 | 113 |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 105 | .. | 103 | 103 |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 34 | 31 | 28 | 24 |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | |
| Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans) | .. | 92 | 86 | 72 |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 60 | 60 | 59 | 58 |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | |
| Émissions de CO2 (en tonnes métriques par habitant) | 0,5 | 0,8 | 0,7 | 0,7 |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 60 | 64 | 67 | 70 |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 52 | 61 | 69 | 77 |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | |
| Aide par habitant (en dollars courants) | 14 | 29 | 15 | 18 |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0,0 | 0,0 | 0,7 | 8,7 |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 0 | 15 | 77 |
| Autres | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 1,270 | 1,680 | 1,350 | 1,710 |
| Revenu national brut par habitant, en PPA (en dollars internationaux courants) | 2,970 | 3,520 | 3,370 | 4,520 |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 68 | 69 | 70 | 72 |
| Population, total (en millions d'habitants) | 4,2 | 4,8 | 5,3 | 6,0 |
| Commerce (en % du PIB) | 72,7 | 130,7 | 87,2 | 104,8 |
| Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde | | | | |

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Les domaines prioritaires de la Banque au Paraguay sont : (i) **le renforcement de la gestion de l'administration publique** (ii) **l'amélioration du développement productif et de la compétitivité**, (iii) **la multiplication des opportunités pour la population à faible revenu**. Ces domaines sont en rapport direct avec les priorités du gouvernement, avec le portefeuille existant, avec les leçons de l'expérience et les avantages comparatifs du groupe de la Banque. Aujourd'hui, 40 % des soldes de prêts non décaissés sont concentrés sur le secteur des transports, 11 % sur l'énergie, 12 % sur l'éducation et 10 % sur la réforme de l'État.

La Banque a soutenu les efforts pour **moderniser l'administration de l'État** et maintient à l'heure actuelle un portefeuille de six prêts d'un montant total de 38 millions de dollars, avec un solde non décaissé de 37,7 millions de dollars, et 16 opérations de coopération technique en cours de réalisation. Le but est d'assister le gouvernement à renforcer les institutions de l'État, afin d'améliorer les politiques publiques et d'offrir de meilleurs services publics. C'est pourquoi la Banque ajoutera de nouvelles opérations aux projets existants, notamment dans trois domaines spécifiques : efficacité de la gestion fiscale et administrative, des systèmes d'enregistrement et de statistiques et logistique, de l'État de droit et de la sécurité publique.

Dans le cadre de la deuxième priorité (**améliorer le développement productif et la compétitivité**), la Banque s'est centrée sur la réforme des banques publiques et le renforcement du secteur financier, tout en fournissant les infrastructures et en élargissant l'accès aux marchés. Selon le Rapport de compétitivité publié par le Forum économique mondial (FEM), le Paraguay doit poursuivre ses efforts afin d'améliorer sa compétitivité (elle est passée de 100/104 en 2004 à 124/134 en 2008).

La Banque continuera à travailler pour améliorer l'offre de biens commercialisables par le biais d'un programme de promotion des exportations et un programme pour appuyer le développement de la science, de la technologie et de l'innovation. Elle continuera à appuyer la réforme du secteur financier, y compris des banques publiques et l'élimination des obstacles à l'octroi de lignes de crédit et de financement adéquates au secteur privé, notamment aux PME. Dans le **secteur des infrastructures**, la Banque continuera d'aider le gouvernement à étendre le réseau routier, ainsi qu'au plan des grands investissements dans la transmission et distribution d'énergie électrique nécessaires pour exploiter l'abondant potentiel hydroélectrique du pays et satisfaire la demande croissante.

La troisième priorité (**accroître les opportunités pour la population à faible revenu**) est un objectif critique et vital pour la Banque. En 2007, la pauvreté avait dépassé le niveau d'il y a neuf ans. Le Paraguay affiche un taux élevé d'inégalité des revenus (coefficient de Gini de 0,55, le quatrième en ordre de grandeur de l'Amérique latine) et de concentration des terres. La BID continuera son travail dans ce domaine grâce au soutien coordonné du développement des communautés rurales visant à élargir la couverture des soins aux jeunes enfants, à améliorer la couverture et la qualité de l'enseignement élémentaire et à accroître la couverture la population pouvant bénéficier de transferts conditionnels de revenus. La Banque soutient l'expansion des transferts de revenus axés sur le filet de la sécurité sociale qui permettent une consommation et des revenus plus élevés aux familles dans la pauvreté extrême, en même temps qu'ils améliorent leur capital humain par le biais de la santé et de l'éducation. Dans les années qui viennent, la Banque fournira, par le biais d'interventions multiples, un soutien intégral à un développement rural mettant l'accent sur les petits producteurs.

Demande de produits de la BID

Le portefeuille de la BID au Paraguay comprend 26 prêts actifs pour un montant de 700 millions de dollars, dont les deux tiers sont destinés à l'infrastructure pour la compétitivité et un quart au secteur social, le reste étant réparti entre plusieurs projets institutionnels, environnementaux et d'intégration. À court terme, la demande a fortement augmenté pour des projets de réforme et de modernisation de l'État (40 % des dossiers en cours et de l'inventaire) ; à long terme, ce programme connaîtra à peu près la même répartition qu'aujourd'hui, avec des ajustements au profit de projets d'amélioration institutionnelle (voir tableau 3 ci-dessous). Le Paraguay a un niveau relativement bas d'endettement et l'encours de sa dette à l'égard de la Banque s'élève à 1 milliard de dollars, soit 6,2 % de son PIB et 81 % de sa dette totale auprès des organisations multilatérales de développement.

Pérou
Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020
Au 6 mai 2009

Contexte

Le Pérou est l'une des économies latino-américaines à plus forte croissance. Ses performances économiques récentes sont encourageantes et augurent bien de l'avenir. En 2008, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 9,8 %, après 26 trimestres consécutifs d'expansion économique, une des plus longues périodes de croissance soutenue des 50 dernières années. Bien que l'économie du pays soit touchée par la crise financière, on s'attend à ce que le Pérou soit l'un des rares pays de la région à afficher une croissance positive en 2009. Néanmoins, la bonne performance du pays en termes de croissance et de stabilité macroéconomique doit encore être redistribuée à la majorité de la population. En effet, plus de 39 % de la population péruvienne vit dans la pauvreté et les conditions sociales sont particulièrement précaires dans les zones rurales et dans la population autochtone.

Pour ce qui est des autres indicateurs du développement, le Pérou a fait d'énormes progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il a réduit la pauvreté extrême et la faim et a garanti l'accès à l'éducation primaire pour tous. Il fait aussi des progrès en matière d'égalité des sexes et d'accès aux nouvelles technologies. Toutefois les progrès restent lents dans les domaines de la santé, notamment la mortalité infantile, et de l'accès à l'eau.

Tableau 1 - Pérou : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990/91 | 1995/96 | 2000/01 | 2006/07 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Taux de pauvreté extrême (en % de la population) | 23,0 | | 24,1 | 13,7 | 11,5 | rapide |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 2 | 9 | 13 | 8 | | |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | 10,8 | | 7,1 | 5,4 | 5,4 | rapide |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Total d'inscriptions dans le primaire (% net) | | | 91,5 | 97 | 100 | rapide |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 22,1 | | 36,7 | 62 | 100 | lent |
| Taux d'alphabétisation (en % du groupe de 15 à 24 ans) | | | 93,2 | 95 | 100 | lent |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 8 | 9 | 12 | 29 | 50 | rapide |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 98,5 | | 99,5 | 99,5 | 100 | maintenu |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 100,6 | | 97,8 | 99,1 | 100 | maintenu |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité d'enfants âgés de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) | | 50 | 43 | 27 | 17 | lent |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | 52,5 | 56,4 | 59,3 | 71,0 | | |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) | | 265 | 185 | | 66 | lent |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | 0,1 | 0,2 | 0,4 | 0,5 | 0,1 | en recul |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | | | 68,6 | 68,3 | 84 | lent |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 3 | 5 | 7 | 10 | | |
| Autres | | | | | | |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | 5,6 | 4,4 | 3,1 | 3,9 | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 770 | 2.000 | 2.080 | 3.410 | | |

Source: INEI et base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

Approuvée en avril 2008, la stratégie-pays de la Banque pour le Pérou souligne l'importance de maintenir une croissance économique soutenue tout en créant des emplois de bon niveau et des occasions d'accroître le bien-être de la majorité des

Péruviens. Son principal objectif clé est de soutenir les quatre priorités de développement du Pérou : (i) consolider la stabilité macroéconomique et réduire la vulnérabilité aux termes de l'échange, à la volatilité financière et aux catastrophes naturelles; (ii) accroître la compétitivité et la diversification de la production afin de renforcer la participation du Pérou à l'économie mondiale, en créant un climat d'investissement propice au développement du secteur privé, à la productivité, à l'innovation et à la création d'emplois; (iii) accroître la qualité et la quantité des investissements dans le capital humain et social, particulièrement au sein de la population pauvre et vulnérable, et (iv) améliorer la gestion gouvernementale aux niveaux national et local de la fourniture de biens et de services publics, et renforcer les mécanismes de responsabilité gouvernementale nécessaires pour créer un système économique dynamique, compétitif et équitable.

La Banque a identifié quatre domaines prioritaires de collaboration pour relever les défis du développement :

- a. Productivité et compétitivité.** Afin de stimuler la compétitivité et la diversification de la production au Pérou, il est important d'élargir l'accès aux marchés internationaux, de diversifier la structure de l'économie et d'encourager les investissements et la productivité dans le secteur privé. La Banque soutiendra le gouvernement dans ces domaines, en particulier pour l'infrastructure (transport, énergie, changement climatique, eau et assainissement, collaboration avec les entités locales ou les concessionnaires) et pour les marchés financiers (marché des capitaux, sécurisation d'hypothèques, institutions financières et programme de facilitation du financement du commerce).
- b. Développement social.** La Banque a acquis une grande expertise riche en matière de programmes visant la réduction de la pauvreté extrême, la protection des plus vulnérables et la promotion des investissements en capital humain chez les pauvres. Les interventions dans ces domaines sont particulièrement importantes au Pérou afin de contribuer non seulement au développement économique et social, mais aussi à la stabilité politique du pays. La Banque est en mesure de soutenir les priorités du gouvernement, à savoir : (i) améliorer l'accès aux services de base, notamment eau et assainissement, éducation, nutrition, développement de la petite enfance, santé de base; (ii) faciliter un meilleur fonctionnement des marchés de l'emploi en vue de créer des opportunités d'emploi formel bien rémunéré et (iii) renforcer le système de protection sociale.
- c. Réforme institutionnelle de l'État et gestion publique.** La Banque aidera le gouvernement à moderniser l'État dans les domaines suivants : (i) renforcement de la capacité du gouvernement national à formuler des politiques et des stratégies; (ii) modernisation de la fonction publique pour la rendre plus efficace et plus efficace; (iii) consolidation des systèmes fiduciaires et de gestion; (iv) réformes de la structure du financement de l'exécutif; (v) amélioration des mécanismes de coordination intergouvernementale et (vi) création de module de service à la population. En outre, la Banque appuiera les efforts du gouvernement visant à maximiser la gestion gouvernementale des biens et des services publics aux niveaux national et local, et à renforcer les mécanismes de reddition de comptes.

d. Secteur privé. On s'attend à voir une augmentation de la demande du secteur privé en ressources de la Banque, en particulier pour le financement de projets entrepreneuriaux et financiers. L'aide de la Banque au secteur privé et au secteur public non souverain ira en priorité à l'infrastructure (transport, énergie, changement climatique, eau et assainissement, collaboration avec les entités locales ou les concessionnaires), aux marchés financiers (marché des capitaux, sécurisation d'hypothèques, institutions financières et programme de facilitation de financement du commerce), à l'agro-industrie, aux biocombustibles et aux soins de santé. La Banque prévoit également de maintenir son soutien au secteur du pétrole et du gaz qui requiert des fonds importants pour le développement intégral de l'industrie, lequel implique une augmentation de la capacité des gazoducs associés à Camisea, l'expansion du secteur pétrochimique (entre autres, CFE Industrias y Nitratos del Perú), le soutien à la construction de gazoducs destinés à desservir le sud du pays (concession récente octroyée à Kuntur Transportadora de Gas SA) et la facilitation de l'expansion et du transport du pétrole dans le nord.

Demande de produits de la BID

La BID entretient des relations étroites et dynamiques avec le Pérou. En 2008, elle détenait 20,7 % de la dette extérieure totale du Pérou contre 14,6 % in 2002, devenant ainsi la première source de financement multilatéral avec 50 % de sa dette multilatérale totale. Pour les dix prochaines années, l'objectif de la Banque est de conserver son rôle de partenaire de choix en termes de connaissance, de conception et d'exécution des politiques publiques, et de financement de projets dans les secteur public et privé par le biais d'une combinaison de prêts programmatiques et d'investissement, et de la coopération technique.

À court terme, on s'attend à une augmentation de la demande des ressources de la BID pour atténuer les effets de la crise financière internationale et pour financer le coût du train des mesures fiscales incitatives. À moyen terme, en revanche, le besoin de financement externe risque de baisser. Au cours des huit dernières années, le Pérou a renforcé ses finances publiques, arrivant à dégager des excédents et à réduire sa dette extérieure publique. En 2008, le Pérou s'est vu attribuer le label de valeur d'investissement de la part des principales agences d'évaluation du crédit, ce qui facilite son accès aux marchés de capitaux internationaux.

La demande du secteur privé devrait s'accroître considérablement au cours des dix prochaines années à mesure que l'activité économique et les investissements privés se dynamisent, en particulier dans les domaines de l'infrastructure, du pétrole et du gaz, de la manufacture, et du financement et du crédit aux petites et moyennes entreprises. De même, pendant la prochaine décennie, à mesure que se poursuit le processus de décentralisation, les opportunités d'affaires avec les gouvernements locaux et les autres entités publiques non-souveraines devraient augmenter.

Dans ces circonstances, la Banque sera confrontée à plusieurs défis complexes ; elle devra : (i) continuer d'être pertinente lorsque la demande d'opérations souveraines garanties diminue; (ii) être en mesure d'aider le pays au moyen d'un financement anticyclique approprié et opportun le cas échéant; (iii) fournir du financement au secteur privé et autres clients sans garanties souveraines en renforçant son rôle catalyseur ; et

(iv) explorer des mécanismes efficaces de travail avec les gouvernements locaux et d'autres entités publiques non-souveraines.

Suriname

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Depuis 2003, le Suriname a connu une croissance relativement rapide qui a atteint un taux de 6,5 % en 2008. Au cours de cette période, le Gouvernement du Suriname a été en mesure de stabiliser quelque peu la situation budgétaire, malgré la réduction des surplus qui sont tombés de 3 % en 2007 à 0 % en 2008. La diminution de la demande mondiale permet cependant de prévoir une croissance de 2,8 et 2,5 % pour 2009 et 2010 respectivement.

L'étroitesse de la base économique du Suriname rend l'avenir très préoccupant, (il est tributaire de l'exportation de quelques produits miniers). Cette situation risque de s'aggraver dans la mesure où la diminution de l'exportation de produits du Suriname va accentuer le déficit du compte des opérations extérieures et va rendre plus difficile le maintien de l'équilibre budgétaire. Cependant, les indicateurs de la dette restent faibles, et on ne s'attend pas à des problèmes liés à la viabilité.

Les taux élevés de la pauvreté, l'insuffisance de l'accès aux services sociaux de base et l'isolement économique et physique d'une grande partie de la population rendent plus compliqué le développement. La forte inflation généralisée ne fait qu'aggraver la réalité sociale des pauvres et des plus vulnérables. Il n'y a pas de statistiques exactes et récentes sur la pauvreté et l'accès aux services sociaux, notamment pour le suivi des objectifs du Millénaire. Cependant, tout ce qui a trait à la qualité de vie est largement mentionné dans le dialogue national, même récemment, pendant les grèves en vue d'obtenir des augmentations salariales pour les travailleurs de la fonction publique.

Tableau 1: Récapitulatif des objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | Plus récent | Probabilité de la réalisation de l'objectif |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Objectif 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) Indice volumétrique de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en %) Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 11% | 7 % (2007) | Possible |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous Ratio net d'inscriptions dans les cycles pré-primaire et primaire Proportion des élèves en première année et qui atteignent la cinquième | 94% | 96.5% (2006) na | Très probable d'être atteint, en bonne voie |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Indice de parité des sexes dans les inscriptions dans le primaire (ratio filles/garçons) Taux d'alphabétisation des jeunes entre 15 et 24 ans (% des deux sexes) Proportion des sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux | 6% | 1.0 (2006) 95.2% (2007) 25.5 % (2007) | Nulle |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole | 31 65% | 27 (2000) 70.1% (2000) | Possible |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle Taux de mortalité maternelle (pour 1 000 naissances vivantes) Proportion des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié Taux de prévalence de la contraception | 226 80% 48% | 153 (2000) 85% (2000) 42.1% (2000) | Possible |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies Nombre des personnes qui vivent avec le VIH, de 15 à 49 ans Prévalence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 0,30% | 2.4% (2007) 96 (2006) | Possible |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable Zones forestières (%) Émissions de CO2 par habitant (tonnes métriques) Accès amélioré à des sources d'eau potable (% de la population) | | 94.7 % (2005) 5 % (2004) 92% (2006) | Information insuffisante |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement Internauts (pour 100 personnes) | | 8.4 (2006) | Information insuffisante |

Par conséquent, les principaux défis du développement du Suriname sont les suivants : (i) son économie est dépendante de très peu de produits ce qui la rend très vulnérable aux chaos mondiaux, et (ii) de nombreuses personnes n'ont pas accès aux services essentiels et ne contribuent pas de façon productive à l'économie formelle.

Domaines stratégiques prioritaires de la BID

Pour éviter la vulnérabilité économique liée aux fluctuations des termes de l'échange et améliorer la qualité de vie de la population, le Gouvernement du Suriname souhaite élargir sa base de production économique et améliorer la couverture et la qualité de la santé, de l'éducation et des services de logement afin de permettre à la population de mieux contribuer au projet de développement proposé. Ces objectifs s'articulent autour du Plan de développement multi-annuel. Les interventions nécessaires nécessitent d'importants investissements qui se traduiront par une plus forte demande de financement extérieur. En conséquence, on s'attend à ce que le Gouvernement du Suriname mette à exécution son plan, de demander plus de ressources à la BID afin de réduire son déficit de financement extérieur.

Dans ce contexte et pour rester dans la logique de ses interventions précédentes, la BID et le Gouvernement du Suriname envisagent de mettre en place un programme stratégique axé sur le renforcement de la compétitivité du secteur privé afin de maximiser sa contribution économique et améliorer l'accès aux services essentiels pour ainsi améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables. Un des éléments essentiels complémentaires consistera à concevoir les interventions sociales destinées à transformer les personnes vulnérables en agents économiques productifs. Par conséquent, pendant cette période, la Banque donnera son soutien aux activités centrées sur les deux indicateurs suivants :

Amélioration de la compétitivité du secteur privé

La BID se concentrera sur les infrastructures qui permettront d'améliorer la compétitivité du secteur privé en réduisant les coûts de transport et de production. La BID travaillera avec le Gouvernement du Suriname afin d'investir dans les transports aériens et terrestres, en plus du secteur électrique.

Élargissement de l'accès aux services essentiels

Outre les investissements dans l'éducation, les soins de santé, les logements et la sécurité sociale, les interventions porteront sur la décentralisation et le renforcement du gouvernement local. Une composante essentielle de cet axe sera le développement intégré des communautés rurales utilisant un modèle de développement holistique : une série d'interventions simultanées, innovatrices, durables et complémentaires dans plusieurs secteurs. Cette initiative sera mise en place dans les communautés économiquement et socialement isolées du reste de la population.

Les prêts sans garantie souveraine au secteur privé pendant la période projetée seront faibles du fait de la taille actuelle du secteur privé. À l'heure actuelle, les principaux domaines d'intervention sont les infrastructures de logement et le transport. Les demandes de prêt pour le secteur privé augmenteront en fonction de la compétitivité.

Trinité-et-Tobago Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

La Trinité-et-Tobago est l'une des économies à croissance des plus rapides de l'Amérique latine et des Caraïbes, avec une croissance réelle du PIB de 9 % entre 2002 et 2007. Avec la hausse des prix du pétrole et du gaz, les dépenses publiques ont augmenté de 20 % par an; les réserves internationales brutes se montaient à 9,4 milliards de dollars en décembre 2008 (11,7 mois de couverture des importations); le Heritage and Stabilization Fund a engrangé 2,9 milliards de dollars; et la dette publique s'est réduite de moitié, à 25 % du PIB. Cependant, l'économie a connu un recul important du fait de la crise financière mondiale et de la baisse des prix du pétrole et du gaz à la fin de 2008. Alors que l'on prévoit que le PIB réel augmentera de 2,9 % en 2009, le gouvernement de la Trinité-et-Tobago a dû intervenir sur les marchés des changes et dans les opérations du plus important conglomérat financier des Caraïbes, CLICO, pour un montant d'environ 1 milliard de dollars.

La Trinité-et-Tobago a aussi fait des progrès importants dans la réalisation de certains objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) : éradication de l'extrême pauvreté extrême et de la faim, accès à l'éducation primaire pour tous, réduction de la mortalité infantile et accès aux nouvelles technologies. Toutefois, les progrès ont été moins bons en ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité maternelle, la lutte contre VIH/sida, le paludisme et les autres maladies, et la durabilité de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne l'accès fiable à l'eau et le traitement des eaux usées.

Tableau 1 –Trinité-et-Tobago : Résumé des objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2005 | Cible 2015 | Progrès |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|--------|--------|------------|---------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Indice volumétrique de la pauvreté à 1 dollar par jour (en % de la population) | | 21% | | 16.70% | 10.50% | rapide |
| Parité de pouvoir d'achat de la monnaie nationale par rapport au dollar international de 1993 | 3.209 | 3.874 | 4.13 | 4.614 | | |
| Prévalence des enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale | 2.90% | | 2.40% | | 1.45% | rapide |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux net de scolarisation dans le primaire | | | 92.50% | 92% | 100% | rapide |
| Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans | 99.30% | | | | 100% | rapide |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 6 | 4 | 4 | 7 | | |
| Proportion de sièges occupés par des hommes dans les parlements nationaux (en %) | 30 | 32 | 32 | 29 | | lent |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 30 | 29 | 30 | 17 | 10 | rapide |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) | 54 | 67 | 55 | 45 | 13 | lent |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Prévalence du VIH, (en % de la population totale) | | | 1.40% | 1.55% | 0.07% | lent |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Proportion de la population urbaine ayant accès à une source améliorée d'eau potable | 92% | 94% | 95% | 97% | 100% | lent |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Lignes téléphoniques | 164931 | 2E+05 | 278876 | 322338 | | rapide |
| Autres | 1992 | 2005 | | | | |
| Taux de pauvreté | | | | | | |
| Indice de pauvreté | | 4.60% | | | | |
| Part du quintile le plus pauvre dans le revenu national ou la consommation, pourcentage | 5.50% | | | | | |

Bien que les indicateurs des OMD ne le reflètent pas, Trinité et Tobago va devoir relever d'énormes défis en matière de développement pour éviter un nouveau cycle du "phénomène de bulle"; diversifier sa base économique (le pétrole et le gaz représentent encore 45 % du PIB, 60 % des revenus du gouvernement et 90 % des exportations en 2008); et poursuivre des politiques macroéconomiques et sectorielles saines afin de faire face à la crise mondiale, et préserver la croissance et les succès obtenus en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions sociales.

La BID demeure le partenaire commercial le plus important de la Trinité-et-Tobago, dans un contexte où la demande de financement du secteur public est faible par rapport au PIB et contre-cyclique par rapport aux prix du pétrole et du gaz. Le montant total de l'encours de la dette à la BID ne représente que 1,5 % du PIB, 10 % du total de la dette du secteur public et 73 % de la dette des banques multilatérales de développement. Pour la prochaine décennie, la Banque visera à renforcer son rôle de partenaire de choix de la Trinité-et-Tobago et cherchera à augmenter sa contribution au financement de projets des secteurs public et privé. La BID s'attend à une croissance sensible de la demande de financement du gouvernement de la Trinité-et-Tobago pour appuyer la réalisation des objectifs de développement du Plan de développement national – Vision 2020 à mesure que l'on s'approchera de l'année 2020, ainsi que pour financer de grands projets d'infrastructure du secteur privé, résultant des intenses efforts de marketing du SCF et de l'identification d'opportunités.

En ce qui concerne les **secteurs sociaux**, la Banque poursuivra son engagement de longue date, d'améliorer les politiques et les investissements dans l'éducation, la santé et le logement, et travaillera dans de nouveaux domaines comme la sécurité des citoyens et le réseau de sécurité sociale. Les défis à relever sont : (a) d'élargir la couverture et le ciblage de la population à faible revenu; (b) de préserver les bénéfices acquis des groupes les plus vulnérables; et (c) briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. En 2008 et 2009, la Banque a approuvé des prêts qui réaffirment son engagement vis-à-vis de la sécurité de la population et de l'enseignement dès la petite enfance. Dans le domaine de la santé, la Banque envisage de renforcer les capacités (ressources humaines, développement des compétences et la disponibilité) et de consolider les acquis en matière de financement, de prestation de services et de gouvernance. En ce qui a trait aux logements sociaux, la Banque continuera de soutenir le modèle de viabilisation de zones squattées qui permet d'améliorer la délivrance des titres de propriété et le transfert des responsabilités d'entretien des infrastructures. Finalement, le manque de données rend difficile l'évaluation de la contribution des programmes de sécurité sociale à l'objectif national de réduire la pauvreté de 1 % par an. À ce propos, la Banque mettra l'accent sur l'importance des données et de la capacité dans les évaluations de projet.

L'**infrastructure** de la Trinité-et-Tobago est médiocre par rapport à celle des pays qui ont un niveau de revenu comparable, et le pays a accumulé un retard considérable en ce qui concerne les nouvelles infrastructures, la réfection et le financement, surtout en matière de systèmes de transport (routes, ports et aéroports). La Banque donnera la priorité à l'assistance technique et à la réfection de l'infrastructure publique existante au moyen de prêts assortis de garanties souveraines, au développement de nouvelles

infrastructures dans le cadre de partenariat public-privé avec une assistance technique et des garanties souveraines, et à de nouvelles infrastructures ou projets de fourniture de services publics par le secteur privé au moyen de prêts non-souverains. La Banque soutiendra le renforcement institutionnel pour la gestion des eaux usées et les réparations d'urgence de l'infrastructure; conformément à ses engagements à long terme, elle fournira également une assistance technique et des produits de savoir et de renforcement des capacités en vue d'améliorer la gestion de la circulation et à résoudre les questions de sécurité routière.

S'agissant des **institutions du secteur public**, la Banque prévoit d'intervenir à la demande : (i) pour fournir un soutien interdisciplinaire promouvant l'utilisation de données dans la prise de décision en matière de politique et d'investissement au niveau national, sectoriel ou de projet; et (ii) pour contribuer à renforcer les systèmes fiduciaires tels que la budgétisation, la gestion financière et les systèmes de passation des marchés y compris l'utilisation des techniques de communication et d'information, la révision de la législation et les réformes institutionnelles. En outre, les produits de savoir et de renforcement des capacités soutiendront : (i) le renforcement de la fonction de planification macroéconomique et les capacités statistiques et de modélisation, et (ii) l'application d'un modèle de gestion axé sur les résultats dans les agences associées à la stratégie de la Banque. Les prêts non-souverains mettront l'accent sur l'octroi d'assistance technique afin d'améliorer la prestation et la modernisation des services publics.

Pour ce qui est de la **compétitivité et de l'intégration**, Vision 2020 signale le déclin marqué de la Trinité-et-Tobago dans les classifications de compétitivité mondiale du World Economic Forum, alors que le dernier rapport *Doing Business* de la Banque mondiale classe le pays au 9^e rang des 13 pays de la CARICOM. Les niveaux de complexité et d'innovation entrepreneuriales de la Trinité-et-Tobago sont peu élevés. La Banque, en fonction de la demande, apportera son soutien à l'amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité; au développement, à la compétitivité et à la croissance des secteurs stratégiques et des micro, petites et moyennes entreprises, en particulier les PME qui n'appartiennent pas au secteur de l'énergie (pôle de compétitivité, intégration de la chaîne de valeur, services de développement d'affaires, mise à niveau de la technologie et innovation, accès au financement); et à l'introduction d'un cadre législatif et institutionnel pour les projets PPP et PPP pilotes.

Dans le domaine de l'**environnement et du changement climatique**, la Banque a récemment incité le gouvernement de la Trinité-et-Tobago à lancer diverses initiatives d'assistance technique et de produits de savoir et de renforcement de capacités destinées à : (i) élaborer un programme énergétique durable et à encourager l'adaptation au changement climatique (y compris l'identification des possibilités de réduire le niveau élevé par habitant de rejets de gaz à effet de serre) et (ii) renforcer le système de gestion des risques en cas de catastrophe naturelle en préparant une évaluation des risques du pays en vue d'un éventuel programme plus large de prévention et d'atténuation.

S'agissant du **secteur privé**, les prêts non-souverains serviront au financement de nouveaux projets dans les mêmes secteurs : inclusion sociale (santé, éducation, logement, alimentation, base de la pyramide et création d'emplois); infrastructure (électricité,

transport, télécommunications, eau et tourisme); institutions et accès au financement (MFI, PME, marché des capitaux, services conseils); intégration (commerce, ressources naturelles, investissements transfrontaliers); et changement climatique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, industries de recyclage et biocombustibles). Dans ces domaines, la Banque appuiera l'infrastructure et la fourniture de biens et services publics dans un cadre PPP.

Uruguay Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Contexte

L'Uruguay est sorti de la crise de 2002 grâce à une politique fiscale ferme et à des ajustements stricts du taux de change qui, dans une conjoncture internationale favorable, ont créé les conditions voulues pour un taux de croissance moyen annuel de près de 6 % entre 2003 et 2008, et de presque 9 % en 2008. Toutefois, dans une perspective à plus long terme, la croissance de l'Uruguay n'avait pas été très encourageante jusqu'en 2004, le PIB par habitant n'ayant augmenté que de 1,3 % par an au cours des trente dernières années. La grande instabilité monétaire et financière et les problèmes fiscaux récurrents expliquent cette performance décevante à long terme, qui s'est traduite par des taux d'investissement peu élevés (en moyenne 14 % du PIB durant les 25 dernières années). En 2008, les investissements ont atteint près de 19 pour cent du PIB reflétant ainsi l'ouverture de l'économie aux investissements étrangers directs et une politique fiscale expansionniste.

L'Uruguay affiche des niveaux élevés de ses indicateurs généraux de développement, y compris ceux associés aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Avec un PIB par habitant d'un peu plus de 11 000 dollars en termes PPA, parmi les plus élevés de l'Amérique latine, l'Uruguay possède une main d'œuvre éduquée et de grands avantages comparatifs dans l'agriculture et le secteur des services. Les domaines liés aux OMD dans lesquels l'Uruguay a le plus progressé sont la mortalité infantile, la santé maternelle et l'égalité des sexes.

Tableau 1 – Uruguay : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990 | 1995 | 2000 | 2007 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|--------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Prévalence de la sous-alimentation (en % de la population) | 5 | 5 | .. | 5 |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | |
| Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (en % de femmes de 15 à 24 ans) | .. | 99 | .. | 99 |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 95 | 94 | 97 | 99 |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 6 | 7 | 12 | 11 |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 21 | 18 | 15 | 12 |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | .. | .. | .. | 20 |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 28 | 26 | 24 | 22 |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | |
| Émissions de CO2 (en tonnes métriques par habitant) | 1.3 | 1.4 | 1.5 | 1.7 |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | |
| Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes) | 0.0 | 0.3 | 10.6 | 29.1 |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 1 | 12 | 90 |
| Autres | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 2,870 | 5,230 | 6,220 | 6,390 |
| Revenu national brut par habitant, en PPA (en dollars internationaux courants) | 4,870 | 6,570 | 7,730 | 11,020 |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 73 | 73 | 75 | 76 |
| Population, total (en millions d'habitants) | 3.1 | 3.2 | 3.3 | 3.3 |
| Commerce (en % du PIB) | 41.6 | 38.1 | 40.3 | 59.1 |
| Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde | | | | |

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La priorité de la stratégie de la Banque a été d'aider le pays à maintenir un taux de croissance suffisamment fort pour compenser le déclin des indicateurs sociaux survenu à la suite de la crise de 2002, tout en créant les conditions pour des améliorations durables du niveau de vie.

Dans l'avenir proche, la Banque prévoit de concentrer son soutien technique et financier selon quatre axes stratégiques correspondant aux principaux enjeux du développement de l'Uruguay, à savoir le renforcement de la compétitivité, l'amélioration de la gestion publique et de la solidité fiscale, la réduction de la pauvreté, et la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

La Banque considère que la priorité réside dans le **renforcement de la compétitivité** et l'accès de l'Uruguay à l'économie mondiale afin de maintenir la croissance. La Banque a déployé ses efforts pour éliminer les goulots d'étranglement dans des secteurs clé, comme l'infrastructure et le système financier ainsi que les politiques et les réformes nécessaires à la promotion de l'entreprise privée. Dans un second temps, les priorités incluent la stimulation de la production axée sur l'exportation, grâce à des incitations à l'innovation technologique, et un vaste ensemble d'investissements dans les infrastructures. Ces derniers portent sur des domaines traditionnels tels que l'investissement dans les ports, l'accroissement de l'efficacité du système routier dans les axes prioritaires et des projets novateurs en vue de la diversification des sources d'énergie. La Banque peut aider le gouvernement à élaborer une stratégie énergétique à long terme qui permettrait au secteur privé d'entreprendre des projets de génération d'électricité et qui contribuerait à dynamiser le commerce intrarégional d'énergie. Dans le secteur financier, la Banque peut soutenir les banques privées en facilitant le commerce international au moyen du Programme de facilitation du financement du commerce.

Pour **améliorer la gestion publique et maintenir la solidité fiscale**, la Banque soutiendra les efforts en vue d'améliorer l'administration centrale et l'efficacité des dépenses publiques, en mettant sur pied une capacité de gestion axée sur les résultats. L'Uruguay a besoin de mettre en œuvre des réformes fiscales favorables à l'investissement et de moderniser et renforcer le système d'administration fiscale en prévision des changements qu'impliquera le développement des investissements privés, domaine dans lequel l'expertise de la Banque se révélera utile. Finalement, les tendances démographiques défavorables rendent nécessaires la mise à jour du système de sécurité sociale et l'augmentation de l'efficacité du Fonds de sécurité sociale.

La Banque continuera de collaborer étroitement dans le domaine de la **réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale** qui constituent les piliers de la croissance durable. Dans ce but, elle soutiendra la politique sociale du gouvernement visant à soulager les populations vivant sous le seuil de pauvreté, à investir dans le capital humain et à améliorer les institutions du secteur social. Le taux de réussite scolaire est en baisse en Uruguay et la Banque a suggéré un certain nombre de politiques qui pourraient renverser cette tendance. Il s'agira de renforcer l'éducation préscolaire, d'introduire une aide parascolaire pour les élèves des écoles primaires en difficulté, d'encourager l'éducation technique aux niveaux secondaire et postsecondaire, et d'élever le niveau de la formation des enseignants. En vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le

développement, la Banque continuera de soutenir les investissements destinés à améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, en mettant l'accent sur l'expansion de la couverture du réseau d'égouts.

En matière d'**environnement**, le défi le plus important du pays est de renforcer l'agence environnementale nationale de manière à ce qu'elle puisse remplir sa mission de manière plus efficace, en particulier au plan de la planification des politiques, de l'évaluation des projets et du suivi d'impacts. Au niveau local, les gouvernements municipaux ont besoin de se doter d'une capacité de gestion environnementale, ainsi que d'instruments et de politiques de contrôle de conformité. Compte tenu de l'importance de l'agriculture pour l'économie uruguayenne, les effets du changement climatique ont une pertinence accrue dans le programme d'action pour le développement soutenu par la BID dans le pays. À cet égard, la Banque prévoit de financer des investissements du secteur privé pour les énergies renouvelables.

Demande de produits de la BID

Le portefeuille actuel de 1,4 milliard de dollars reflète un niveau de moyen prêts de 208 millions de dollars durant les cinq dernières années (sauf prêts d'urgence) et la récente demande en 2008-09. Dans un avenir proche, on peut s'attendre à une demande beaucoup plus élevée que par le passé et proche de ce qu'elle a été durant la période 2008-10.

L'Uruguay s'est fixé un plafond maximum d'endettement du secteur public qui a affecté le niveau de ses emprunts à la BID au cours des dernières années. La crise actuelle suscite un débat dans le pays sur l'élimination de cette restriction qui permettrait de doter le pays d'une plus grande marge de manœuvre pour mettre en place des mesures anticycliques. La dette à l'égard de la BID, un peu plus de 2 milliards de dollars, représente 15 % de la dette publique totale et environ les deux tiers de la dette envers les institutions multilatérales, proportion qui pourrait changer dans les prochaines années étant donné l'accroissement attendu des emprunts à la CAF.

La composition sectorielle du portefeuille reflète largement les priorités établies par la stratégie-pays : 48 % pour l'infrastructure et la compétitivité, 19 % pour les projets sociaux et 29 % pour le développement institutionnel. Dans les dix prochaines années, on prévoit que l'infrastructure et les questions sociales continueront de représenter la plus grande part du portefeuille total, et que les projets environnementaux augmenteront progressivement.

Venezuela

Enjeux du développement et besoins de financement pour 2010-2020

Au 9 mai 2009

Contexte

Au cours des cinq dernières années, le Venezuela a connu une expansion importante de son activité économique, qui a été plus la longue et la plus importante des 30 dernières années. La croissance annuelle du PIB a été en moyenne de 10,3 % sur les 5 dernières années, alimentée par la croissance exogène du revenu du pétrole. Cependant, la diminution de la croissance durant les derniers trimestres (la croissance annuelle atteignait 4,8 % en 2008) et la chute des prix des exportations associée à la crise financière mondiale auront une incidence sur l'activité économique du pays à moyen terme. Cette longue période de croissance a été possible d'abord grâce à un excédent de capacité installée et ensuite à une augmentation des taux d'investissement (30 % du PIB en moyenne entre 2005 et 2008 contre 22,3 % entre 1999 et 2004). Cependant, le financement des investissements élevés peut être touché par l'imprévisibilité des revenus du pétrole. Dans ce contexte, les prêts stables des organisations financières internationales deviennent sensiblement plus appropriés pour le pays.

La croissance durable sera une condition nécessaire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'essor pétrolier a permis au Venezuela de faire des progrès importants dans la réalisation de ces OMD. Le pays a notamment été en mesure de réduire la pauvreté extrême, d'augmenter la couverture de l'éducation primaire et d'améliorer la durabilité environnementale. Cependant, peu de progrès ont été observés dans la réduction de la mortalité infantile et un recul a été constaté dans l'amélioration de la santé maternelle. Il est important de souligner qu'en général, les améliorations dépendent des fluctuations des prix du pétrole et de la dynamique du taux de change réel qui y est associée. Par conséquent, seul un environnement macroéconomique stable et un processus de diversification économique réussi permettront d'une part de créer des emplois de qualité et de l'autre d'orienter les politiques sociales vers les plus pauvres et les plus vulnérables pour garantir la continuité et atteindre les OMD.

Tableau 1 - Venezuela : Objectifs du Millénaire pour le développement

| Objectifs du Millénaire pour le développement | 1990/91 | 1995/96 | 2000/01 | 2006/07 | Cible 2015 | Progrès |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|------------|---------|------------|----------|
| Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim | | | | | | |
| Taux de pauvreté extrême (en % de la population) | 24,0 | 42,5 | 25 (2002) | 11,1 | 12,5 | atteint |
| Indice de pauvreté à 1,25 dollar par jour (en PPA), (en % de la population) | 3 | 15 | 14 | 4 | | |
| Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (en % des enfants de moins de 5 ans) | 8 | 5 | 4,8 (2002) | 4 | 3,85 | lent |
| Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous | | | | | | |
| Taux d'alphabétisation (en % du groupe de 15 à 24 ans) | 96 | .. | 97 | 99 | 100 | rapide |
| Taux d'achèvement du cycle primaire, total (en % du groupe d'âge concerné) | 79 | 81 | 83 | 98 | 100 | rapide |
| Fréquentation totale, cycle primaire (en % net) | .. | .. | 89 | 94 | 100 | rapide |
| Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes | | | | | | |
| Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (en %) | 10 | 6 | 12 | 19 | 50 | lent |
| Ratio femmes-hommes dans les écoles primaires | 99 | 98 | 98 | 97 | 100 | |
| Ratio femmes-hommes dans le secondaire | 124 | .. | 120 | 112 | 100 | atteint |
| Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile | | | | | | |
| Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes) | 27 | 23 | 20 | 17 | 9 | lent |
| Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000) | 32 | 28 | 24 | 19 | 11 | lent |
| Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle | | | | | | |
| Accouchements assistés d'un personnel médical qualifié (en % du total) | .. | 95 | 94 | 95* | | |
| Taux de mortalité maternelle (estimation pour 100 000 naissances vivantes) | 59 | .. | 60 | 60,5* | 15 | en recul |
| Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies | | | | | | |
| Prévalence du VIH, total (en % de la population de 15 à 49 ans) | .. | .. | .. | 0,75* | | |
| Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes) | 35 | 35 | 34 | 34 | 35 | atteint |
| Objectif 7 : Assurer un environnement durable | | | | | | |
| Services d'assainissement améliorés (en % de la population y ayant accès) | 52 | .. | .. | 82* | 76 | atteint |
| Approvisionnement en eau salubre amélioré (en % de la population y ayant accès) | 68 | 73 | 85 | 92* | 84 | atteint |
| Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement | | | | | | |
| Abonnement à des téléphones portables (pour 100 personnes) | 0 | 2 | 22 | 87 | | |
| Lignes téléphoniques (pour 100 personnes) | 8 | 11 | 10 | 18 | | |
| Autres | | | | | | |
| Revenu national brut par habitant, méthode Atlas (en dollars courants) | 2.570 | 2.930 | 4.100 | 7.550 | | |
| Espérance de vie à la naissance, total (en années) | 71 | 72 | 73 | 74 | | |
| Part de revenu détenue par les 20% les plus défavorisés | 4,8 | 3,7 | 2,9 | 4,9 | | |

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, sauf mention contraire.
Chiffres tirés de Cumpliendo las metas de milenio. Informe de Venezuela 2004.
Elles pourraient s'écarter légèrement des objectifs réels du pays.

Soutien attendu de la Banque dans les domaines prioritaires

La stratégie qui a guidé les rapports du pays avec la Banque envisageait une série d'objectifs ambitieux basés sur quatre éléments : (i) maintenir l'équilibre macroéconomique et atteindre une croissance durable; (ii) promouvoir la diversification économique et améliorer la compétitivité (iii) promouvoir le développement social; et (iv) renfoncer la gouvernance et les institutions. Cependant, au cours des dernières années, les conditions externes favorables au pays ont fait que la demande de prêts a été limitée.

La récente Évaluation du programme-pays (CPE) proposait une série de recommandations qui serviront de guide à l'élaboration de la nouvelle stratégie avec le Venezuela. Elle vise à accroître l'efficacité de la Banque lorsqu'elle contribuera au développement du Venezuela. Les stratégies de financement cibleront des secteurs spécifiques où la Banque a une grande expertise technique, notamment, le financement de projets d'infrastructure ayant un grand impact social.

Compte tenu de ces recommandations, pour soutenir le développement du Venezuela, la Banque a identifié les domaines de priorité suivants où elle a déjà une présence dans le pays :

1. Accroître la productivité par le biais de la création d'infrastructures. Pour encourager la compétitivité et la diversification productive au Venezuela, il faut diversifier la structure économique et promouvoir l'investissement. La Banque soutiendra

les actions du gouvernement dans certains domaines, notamment, l'infrastructure (énergie et transport). En particulier, d'importants projets dans ce domaine sont en cours d'exécution et d'autres sont en cours d'approbation.

2. Développement social. La Banque a accumulé une vaste expérience en matière de programmes destinés à soulager la pauvreté extrême, à protéger les plus vulnérables et à encourager les investissements en capital humain des pauvres. Ce domaine est de grand intérêt tant pour le gouvernement du Venezuela que pour la Banque. La BID soutiendra le gouvernement dans ses efforts pour (i) améliorer l'accès aux services de base, notamment aux groupes vulnérables; (ii) améliorer les réseaux de sécurité sociale; et (iii) renforcer le système éducatif en soutenant les écoles techniques.

3. Réforme institutionnelle de l'État et de la gestion publique. La Banque peut aider le gouvernement dans des domaines essentiels notamment: (i) en promouvant une réforme intégrale du système judiciaire; (ii) en modernisant le système national de statistiques; (iii) en promouvant le gouvernement en ligne; et (iv) en soutenant la consolidation de l'administration fiscale.

Demande de produits de la BID

Au cours des dix dernières années, le rôle de la BID s'est considérablement réduit. La part du Venezuela dans le portefeuille de la Banque est passée de 4,4 % pendant la période 1990-1998 à 2,3 % pendant la période 1999-2007. Cette situation s'est produite dans un contexte où les financements multilatéraux ont été moins importants pour le Venezuela. Grâce à des opérations ciblées (comme le prêt de 750 millions de dollars pour le développement de la centrale hydroélectrique de Tocoma, approuvé en 2005), la Banque a réussi à maintenir sa présence dans le pays au cours des dernières années, autrement, le portefeuille aurait été remboursé en près de six ans. Le défi à relever consiste à continuer à être pertinents dans un pays qui dépend de moins en moins des prêts internationaux.

Les événements récents suggèrent toutefois que les occasions pour la Banque d'intervenir au Venezuela sont en hausse. À l'avenir, les ressources financières se feront plus rares que durant les cinq dernières années dans la mesure où les prix du pétrole demeureront inférieurs aux niveaux récemment observés. De même, l'accès aux marchés financiers internationaux pourrait devenir plus difficile comme conséquence de la crise financière mondiale.

La part du Venezuela dans le portefeuille de prêts de la Banque se situe très en dessous de sa participation au capital comme pays emprunteur potentiel. D'où une très vaste marge pour une augmentation des crédits au Venezuela. En outre, la dette extérieure représente une part relativement réduite du PIB ce qui n'entraîne donc aucune préoccupation particulière relative à la viabilité de la dette. Le portefeuille du Venezuela sera donc fonction de la demande future de crédit par ce pays.

Dans ces circonstances, la Banque en ce qui concerne son rôle financier est confrontée à plusieurs défis complexes : (i) jouer un rôle important dans l'objectif du pays de satisfaire ses besoins en infrastructures; (ii) soutenir les priorités du pays en matière de développement social, dans les domaines et programmes où la Banque a identifié des opportunités, (iv) explorer des mécanismes de travail efficaces avec les gouvernements

sous-nationaux, les entités publiques non-souveraines et le secteur privé pour créer des opportunités relatives pour la majorité de la population.

DEMANDE CONCERNANT LES PROGRAMMES REGIONAUX DE LA BID RESUME

Pour que notre région puisse affronter à armes égales la concurrence des économies avancées, des géants économiques mondiaux émergents, comme la Chine ou l'Inde, ou des économies asiatiques plus petites qui ont établi des réseaux de partage de la production régionale très efficaces, il nous faut une stratégie nouvelle et audacieuse. Du point de vue opérationnel, l'appui à l'intégration régionale et mondiale peut se concevoir comme une gamme d'investissements portant d'abord sur *le matériel*, puis sur la *programmation*, les investissements relatifs au matériel étant axés sur les infrastructures régionales, et ceux relatifs à la programmation sur l'appui aux cadres stratégiques. La région a réalisé des progrès importants, mais un « écart d'intégration régional et mondial » reste à combler.

Une augmentation de l'aide financière aux entreprises régionales s'impose, et ce, pour plusieurs raisons. Les pays ont besoin de coopérer pour pallier les insuffisances de la coordination régionale et pour financer des solutions stratégiques communes. En procédant à une mise en commun de leurs ressources, les pays peuvent progresser davantage en matière de développement que s'ils agissent unilatéralement. Les projets et programmes régionaux peuvent avoir des retombées positives lorsqu'ils incitent à approfondir l'intégration transfrontalière. Grâce à la portée de sa mission et à l'appui qu'elle a accordé à l'intégration régionale dans le passé, la BID possède des atouts particuliers qui lui permettent d'agir comme médiateur, d'offrir des instruments financiers régionaux innovateurs et de proposer un savoir-faire propice à la mise en place des fondements régionaux d'une citoyenneté mondiale.

Entre 2006 et 2008, la BID a autorisé des prêts à composante régionale totalisant en moyenne 1 010,5 millions de dollars par an, soit 13,8 % du total de ses prêts d'investissement. La demande pour les instruments régionaux de la BID devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années. Les estimations liées à un scénario conservateur donnent à penser que les approbations passeront en moyenne de 1 189,9 millions de dollars par an au cours de la période 2009-2013 à 1 555,2 millions de dollars au cours de la période 2014-2018. On prévoit que les approbations de la période 2009-2018 se monteront à 13 726,1 millions de dollars. Toutefois, compte tenu de l'appui ferme dont jouissent les initiatives d'intégration au sein de nos pays membres, nous pouvons prévoir que la demande pour des instruments financiers régionaux de la BID atteindra 1 329,7 millions de dollars par an dans l'immédiat (2009-2014) et 1 986,6 millions de dollars par an au cours de la période 2014-2018. Pour la période 2009-2018, on prévoit des approbations totalisant 16 582,1 millions de dollars.

La BID a également appuyé la mise en valeur de la dimension *programmation* de l'intégration régionale dans les pays bénéficiaires, surtout au moyen des Initiatives de coopération technique régionale (ICTR) et de l'Initiative biens publics régionaux (IBPR). La BID a autorisé environ 41,5 millions de dollars par an au titre des ICTR au cours de la période 2006-2008. On prévoit que les approbations annuelles au titre des ICTR au cours des cinq prochaines années (2009-2014) se situeront à l'intérieur d'une fourchette de 79,7 millions de dollars à 106,9 millions de dollars. Pour la période 2014-2018, les

approbations au titre des ICTR se situent à l'intérieur d'une fourchette de 104,2 millions de dollars à 159,7 millions de dollars.

I. Motivation : établir des fondements régionaux pour une citoyenneté mondiale

L'intégration et la coopération ne sont plus considérées comme une stratégie au service de politiques de substitution des importations. Ces deux dernières décennies, les réformes des politiques d'intégration se sont généralisées et se sont révélées efficaces : entre 1985 et 2006/7, le coefficient d'ouverture de la région est passé de 28,8 % à 47,9 %, la part des produits manufacturiers dans les exportations totales de 26 % à 49 %, et le commerce intra-régional de 10 % à 17 %. Mais la région n'a pas encore atteint le seuil de la concurrence mondiale. La BID a un rôle essentiel à jouer en vue de combler « l'écart d'intégration mondiale et régionale », notamment en exploitant le potentiel de développement des instruments régionaux.

Une augmentation du soutien financier régional est indispensable, et ce, pour trois grandes raisons. Premièrement, la coopération est nécessaire pour s'attaquer aux insuffisances de la coordination régionale et pour financer des solutions stratégiques communes, par exemple, pour lutter contre la pollution environnementale transfrontalière, les crises financières, les maladies transmissibles ou pour créer des économies d'échelle d'envergure régionale en matière de production, de marchés de capitaux ou d'institutions. Deuxièmement, les pays peuvent réaliser des gains de développement plus importants par la mise en commun de leurs ressources que par des actions unilatérales. Par exemple, l'intégration de l'approvisionnement et de la distribution de l'électricité à l'échelle régionale peut aider les économies de petite taille à accroître leur accès à des sources d'énergie à bon marché. Troisièmement, des projets et des programmes régionaux peuvent avoir des répercussions positives lorsqu'ils conduisent à une plus grande intégration transfrontalière. Les réseaux routiers régionaux vont sûrement stimuler le commerce transfrontalier et l'adoption de normes de réglementation financière harmonisées ne manquera pas d'attirer des investisseurs étrangers.

La BID devrait appuyer un programme collectif efficace et équitable visant à faciliter la coopération régionale et l'intégration dans l'économie mondiale. Toutefois, vu l'évolution récente d'autres institutions financières régionales en Europe ou en Asie, il faut que la BID renouvelle ses prêts, son assistance technique, et ses produits de savoir et de renforcement des capacités afin de favoriser l'établissement des fondements régionaux d'une citoyenneté mondiale.

II. Soutien actuel de la BID au processus d'intégration régionale

La BID appuie le processus d'intégration régionale par le biais de la coopération technique, de prêts et de produits non financiers. Toutefois, à la différence de la coopération technique qui dispose d'instruments précis pour répondre aux besoins régionaux, la BID n'a pas de programme spécifique de prêts régionaux.

L'appui financier aux initiatives régionales prend actuellement la forme de prêts nationaux. Par exemple, la construction d'une route transnationale exige l'appui et la participation de plusieurs pays de la région. Toutefois, chaque pays est financièrement responsable des investissements effectués à l'intérieur de ses frontières. Dans l'hypothèse

où une route serait entièrement financée avec des ressources de la BID, ce projet régional holistique prendrait la forme d'une série de prêts nationaux. Comme la BID associe ces prêts à des opérations nationales, il est très difficile de déterminer quelle part des prêts de la BID est affectée à des opérations de financement comportant une dimension régionale.

À l'heure actuelle, la BID gère deux importantes initiatives d'intégration régionale à l'échelle de la quasi-totalité du continent : le projet mesoamerica¹ (l'ancien Plan Puebla-Panama), et l'Initiative en faveur de l'intégration régionale des infrastructures de l'Amérique du Sud (IIRSA)². Ces deux initiatives font intervenir des prêts et des opérations de projet comportant une dimension régionale. Pour qu'un projet fasse partie de l'IIRSA ou du projet mesoamerica, il doit satisfaire à diverses exigences qui garantissent et protègent leur caractère régional.

Pour estimer la demande régionale, on a posé que les projets de prêts liés aux deux initiatives représentent la valeur de la « limite inférieure »³. Comme l'indique le tableau I, ces trois dernières années, la BID a approuvé des opérations régionales totalisant en moyenne 1 010,5 milliards de dollars, soit 13,7 % du total de ses prêts et 18,2 % des prêts d'investissement.

Tableau I
Prêts régionaux* de la BID, 2000-2008

| | 00-02 | 03-05 | 06-08 |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|---------------|
| Montant annuel approuvé au titre des prêts régionaux (en millions de dollars) | 226,5 | 124,0 | 1 010,5 |
| Nombre d'opérations par an | 7 | 3 | 6 |
| Moyenne des montants de prêts | 32,3 | 37,2 | 168,4 |
| Prêts régionaux en pourcentage du total des prêts d'investissement de la BID** | 6,4 % | 3,5 % | 18,2 % |
| Prêts régionaux en pourcentage du total des prêts de la BID | 3,7 % | 2,0 % | 13,7 % |
| Répartition sectorielle (%) | | | |
| <i>Énergie</i> | 35,3 | 16,8 | 29,6 |
| <i>Eau et traitement des eaux usés</i> | - | 2,5 | - |
| <i>Transport</i> | 64,7 | 80,7 | 70,4 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

* Opérations liés aux projets IIRSA ou PM. Voir annexe pour une liste complète des prêts régionaux.

** À l'exclusion des prêts à l'appui de réformes, des prêts à l'appui de réformes programmatiques, des prêts d'urgence et des prêts de crédit global.

¹ Le projet mesoamerica concerne le Belize, la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Mexique et le Panama.

² Le projet IIRSA concerne l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Colombie, l'Équateur, le Guyana, le Paraguay, le Pérou, Suriname, l'Uruguay et le Venezuela.

³ Le groupe des prêts régionaux serait plus important si le portefeuille de la Banque était étudié prêt par prêt, car il pourrait y avoir d'autres opérations à dimension régionale qui ne font pas partie de ces initiatives. À défaut d'un tel examen, il a été présumé que ces prêts sont peu nombreux.

Soucieuse de stimuler le développement économique et de supprimer les asymétries intra-régionales les plus fortes, la BID a voulu apporter son concours à une plus grande coopération régionale. Pour être efficace, la coopération dépend des bonnes interactions entre deux niveaux d'action différents: celui du *matériel*, qui comprend les investissements dans des biens corporels ayant un taux de rendement interne adéquat et d'adaptation facile ; et celui de la *programmation*, qui correspond aux investissements ayant un moindre degré d'appropriation et un rendement privé inférieur, comme la facilitation des échanges commerciaux, le renforcement des capacités institutionnelles, etc. La BID tend à offrir ces types de soutien à l'intégration par le biais de la coopération technique.

Dans le cas de la coopération technique, la BID privilégie certaines initiatives intrinsèquement liées à des mesures de nature régionale, comme l'Initiative des biens publics régionaux (IBPR) ou le Fonds pour le financement intégré de l'infrastructure régionale (FIRII). En outre, elle gère toute une gamme d'ICTR pouvant être financées par le FOS ou par divers Fonds fiduciaires.

Il importe de mentionner qu'il y a une certaine interdépendance entre le soutien accordé à la *programmation* de l'intégration et la demande d'investissements matériels afférents à l'intégration. D'une part, le *support matériel* de l'intégration va de pair avec une demande accrue de *programmation*. D'autre part, les facteurs relevant de l'aspect *programmation* de l'intégration régionale, comme ceux relatifs à la qualité des institutions régionales, se traduisent par une meilleure coordination entre pays, ce qui augmente la demande et les capacités d'exécution des investissements matériels de caractère régional.

L'appui que la BID a accordé aux questions de *programmation* de l'intégration a été estimé au moyen des ICTR⁴. Par conséquent, toutes les formes de coopération technique à caractère régional ou celles financées à l'aide de fonds qui doivent être explicitement affectés à des opérations régionales, comme le FIRII, ont été identifiées. Le tableau II met en évidence le fait que, ces trois dernières années, la BID a autorisé en moyenne 41,5 millions de dollars par an au titre des ICTR, ce qui représente 4,1 % des prêts régionaux et 0,2 % du total des approbations de prêts d'investissement. Les ICTR correspondent à 28,4 % du nombre total des opérations de coopération technique.

⁴ Il s'agit là aussi d'une estimation de « limite inférieure », certaines composantes de prêts pouvant être affectées à des mesures relatives à l'aspect *programmation* de l'intégration.

Tableau II
Coopération technique régionale* de la BID, 2000-2008

| | 00-02 | 03-05 | 06-08 |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Montant annuel moyen approuvé au titre des ICTR (en millions de dollars) | 26,9 | 29,3 | 41,5 |
| Structure: | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| FOS | 49,9 % | 39,7 % | 28,6 % |
| Autres | 50,1 % | 60,3 % | 71,4 % |
| <i>FIRII</i> | - | 0,0 % | 13,5 % |
| <i>RPG</i> | - | 10,1 % | 23,6 % |
| <i>Autres</i> | 50,1 % | 50,2 % | 34,3 % |
| ICTR en pourcentage de la CT totale de la BID | 38,1 % | 43,9 % | 28,4 % |
| ICTR en pourcentage des prêts régionaux** de la BID | 11,9 % | 23,7 % | 4,1 % |
| ICTR en pourcentage des prêts d'investissement*** de la BID | 0,4 % | 0,3 % | 0,2 % |

* CT considérée comme régionale (RS et RG), et en partie nationale (FIRII), liée aux projets PM ou IIRSA.

** Prêts liés à l'IIRSA ou au PM. Voir l'annexe pour une liste complète des prêts régionaux.

*** Autorisations de prêts de la BID, à l'exclusion de prêts à l'appui de réformes, des prêts à l'appui de réformes programmatiques, des prêts d'urgence et des prêts de crédit global.

III. Demande future concernant les opérations régionales

La demande future concernant les opérations à caractère régional dépend de divers facteurs qui rendent difficile sa quantification. Cela dit, trois scénarios ont été examinés en tenant compte de la demande actuelle concernant les opérations régionales, de la participation de la BID à diverses initiatives régionales et de la demande future liée à diverses initiatives :

Scénario I: Il est tenu pour acquis que la demande de prêts régionaux croîtra en fonction de la croissance moyenne des économies régionales, que l'on estime à 3,5 %, plus 2,0 % d'inflation annuelle.

Scénario II: Il est tenu pour acquis que, en plus de la croissance estimée du Scénario I, la part de marché de la BID dans le financement des projets retenus dans le cadre de l'IIRSA et du PM, augmentera de 20 %.

Scénario III: Outre les hypothèses des scénarios I et II, il est tenu pour acquis que la BID affectera une plus grande quantité de ressources à la *programmation* de l'intégration, en appuyant, par exemple, la création d'un cadre institutionnel régional requis pour stimuler une plus forte demande d'opérations régionales. Il est extrêmement difficile d'estimer la demande « insatisfaite » d'interventions régionales en raison du manque d'architecture institutionnelle régionale appropriée. Ce scénario se traduit par une augmentation permanente d'un point de pourcentage du taux de croissance annuelle de la demande d'opérations dans chacune des trois premières années de la période de prévision.

Concernant la coopération technique, les estimations des scénarios I et II maintiennent le rapport entre les autorisations de prêts régionaux et l'ICTR (moyenne de 2003-2008). Toutefois, dans le scénario III, les dépenses plus élevées des ICTR postulent une croissance de 20 % du rapport entre les prêts régionaux et l'ICTR.

On trouvera au tableau II les fonds annuels moyens requis pour la coopération technique dans chaque scénario⁵.

Tableau III
Moyenne des approbations annuelles et approbations totales au titre des prêts régionaux et de la coopération technique régionale (CTR)
(en millions de dollars)

| | 2006-2008 | | 2009-2013 | | 2014-2018 | | Total* | |
|--------------|-----------|------|-----------|-------|-----------|-------|----------|---------|
| | Prêts | CTR | Prêts | CTR | Prêts | CTR | Prêts | CTR |
| Scénario I | 1 010,5 | 41,5 | 1 189,9 | 79,7 | 1 555,2 | 104,2 | 13 726,1 | 919,6 |
| Scénario II | 1 010,5 | 41,5 | 1 279,6 | 85,7 | 1 672,4 | 112,0 | 14 760,1 | 988,9 |
| Scénario III | 1 010,5 | 41,5 | 1 329,7 | 106,9 | 1 986,6 | 159,7 | 16 582,1 | 1 333,2 |

* Approbations cumulatives au titre des prêts et de la coopération technique régionale au cours de la période de prévision (2009-2018)

⁵ Pour une estimation des besoins financiers requis pour la mise en œuvre d'un programme d'intégration dans la région de l'ALC, voir Birsdall, N., P. Mello, G. Chapman et. al (2006), *A new era at the Inter American Development Bank. Six recommendations for the new president*. Center for Global Development, Washington D.C., qui suggère la création d'un fonds régional capable de mobiliser un montant de l'ordre de 1 à 2 milliards de dollars sur une période de cinq ans.